

Rapport d'activité 2017

Table des matières

Les faits marquants de l'année 2017	5
Synthèse de la réalisation des priorités stratégiques.....	10
Chapitre 1 – Les collections	13
1.1 <i>Le dépôt légal</i>	13
1.1.1 Le dépôt légal des imprimés	14
1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels	15
1.1.3 Le dépôt légal de l'internet.....	15
1.2 <i>Les acquisitions, les dons et les échanges</i>	16
1.2.1 Les ressources papier	16
1.2.2 Les ressources numériques.....	17
1.2.3 Les documents spécialisés et audiovisuels	18
1.3 <i>La numérisation des collections</i>	18
1.3.1 Les marchés de numérisation	19
1.3.2 Les programmes internes de numérisation	20
1.4 <i>Le traitement des collections</i>	20
1.4.1 Le traitement bibliographique	20
1.4.2 La conservation préventive et curative	22
1.4.3 La reproduction de sauvegarde	24
1.4.4 La conservation des collections numériques	25
1.4.5 La sûreté des collections.....	25
Chapitre 2 – Le patrimoine immobilier	26
2.1 <i>La stratégie immobilière de l'établissement</i>	26
2.1.1 Les perspectives de saturation des espaces de stockage	26
2.1.2 L'optimisation de l'exploitation des sites	27
2.2 <i>La rénovation de Richelieu</i>	27
2.2.1 La réouverture et les réalisations du chantier en zone 1.....	28
2.2.2 La mise en chantier de la zone 2 (le long de la rue Vivienne)	29
2.2.3 Le futur musée de la BnF et la salle ovale.....	29
2.3 <i>Réalisations diverses</i>	30
2.4 <i>La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable</i>	30
2.4.1 Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre.....	30
2.4.2 Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics	31
Chapitre 3 – Les publics et les services.....	32
3.1 <i>L'inscription à la Bibliothèque</i>	32
3.2 <i>Les publics des salles de lecture</i>	33
3.2.1 L'évolution de la fréquentation.....	33
3.2.2 Les formations et le développement de nouveaux services	35
3.2.3 L'accès aux ressources documentaires.....	35
3.3 <i>Gallica et la politique de diffusion numérique des collections</i>	37
3.3.1 L'offre documentaire et les fonctionnalités.....	37
3.3.2 Les publics de Gallica.....	39
3.3.3 Gallica, bibliothèque collective	40
3.3.4 Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé	44
3.4 <i>Les activités culturelles et éducatives</i>	45

3.4.1 Les expositions.....	45
3.4.2 Les conférences et les colloques.....	47
3.4.3 Les activités pédagogiques.....	47
3.4.4 La médiation, le handicap et la diversification	49
3.4.5 Les éditions.....	51
3.5 La médiation culturelle en ligne	52
3.5.1 Les expositions et les bibliothèques virtuelles.....	53
3.5.2 Les dossiers pédagogiques	53
3.5.3 Les applications et la vidéo.....	53
3.6 L'information et les autres services en ligne	54
3.6.1 La communication externe.....	54
3.6.2 Le site internet et les réseaux sociaux	55
3.6.3 Les services bibliographiques	55
Chapitre 4 – Le rayonnement	59
4.1 Les activités européennes et internationales.....	59
4.1.1 Décrire, numériser, valoriser des collections à valeur universelle	59
4.1.2 Valoriser et partager une expertise largement reconnue sur la scène internationale.....	61
4.1.3 Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique	61
4.2 La coopération documentaire nationale	62
4.2.1 Les pôles associés de dépôt légal imprimeur.....	63
4.2.2 La coopération documentaire régionale et thématique.....	63
4.2.3 Le Catalogue collectif de France (CCFr)	66
4.3 L'expertise BnF au service des professionnels.....	67
4.3.1 L'expertise bibliographique	67
4.3.2 L'expertise en conservation.....	69
4.3.3 Formation initiale et continue à la BnF.....	70
4.4 Les activités scientifiques et de recherche.....	70
4.4.1 Les programmes de recherche subventionnés au niveau national	71
4.4.2 L'activité de recherche et développement au niveau international	72
4.4.3 L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche	73
4.4.4 Les centres de recherche de la BnF	75
4.4.5 Le Comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France	76
Chapitre 5 – La gouvernance	78
5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque.....	78
5.1.1 Les outils de pilotage et la réflexion stratégique	78
5.1.2 La gestion de crise.....	81
5.1.3 L'information et la communication interne.....	81
5.1.4 Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives.....	82
5.2 Les ressources humaines.....	82
5.2.1 L'évolution des effectifs.....	82
5.2.2 La gestion administrative et statutaire.....	83
5.2.3 Le développement des compétences.....	83
5.2.4 Le dialogue social	84
5.2.5 L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux	84
5.3 Les affaires financières et budgétaires.....	85
5.3.1 La gestion budgétaire en AE/CP avec un outil informatique adapté.....	85
5.3.2 Le budget et son exécution.....	85
5.4 Les ressources propres	87
5.4.1 Le mécénat	87
5.4.2 La reproduction.....	89
5.4.3 Les autres ressources	89

Focus 1 : L'acquisition du manuscrit de <i>Nadja</i> d'André Breton	91
Focus 2 : France-Angleterre 700-1200, manuscrits médiévaux de la BnF et de la British Library, un programme de la Fondation Polonsky.....	92
Focus 3 : Une entreprise collective : conservation et valorisation du don Messiaen.....	94
Focus 4 : Richelieu ouvre ses portes en grand.....	96
Focus 5 : La carte de nos publics : « Observatoire des publics de la BnF »	97
Focus 6 : Nouvelle relation aux usagers : politique tarifaire et conditions d'inscription.....	99
Focus 7 : Opération « Passe ton bac »	100
Focus 8 : 1 000 vidéos dans Gallica	101
Focus 9 : Nouvelle offre de diffusion et réutilisation des données BnF : le site « API et jeux de données » et Gallica studio	102
Focus 10 : La valorisation du patrimoine gastronomique.....	104
Focus 11 : 2017, une saison littéraire à la BnF.....	105
Focus 12 : Ouverture de <i>Bibliothèques d'Orient</i>	107

Les faits marquants de l'année 2017

■ Janvier

- 11 janvier Inauguration par François Hollande, Président de la République des espaces rénovés de Richelieu
- 13-15 janvier Week-end portes-ouvertes du site Richelieu : près de 14 000 visiteurs sont venus découvrir les espaces rénovés
- 17 janvier Ouverture de l'exposition *Messiaen – Un génie au travail*, site François-Mitterrand
- 17 janvier La BnF fait l'acquisition d'un album de photographies de Gustave Le Gray, classé Trésor national, qui rejoint les collections du département des Estampes et de la photographie. Cet album constitue un témoignage exceptionnel sur l'art du portrait photographique sous le Second Empire
- 19 janvier Célébration suite au don par le Théâtre de la Ville de ses archives. Couvrant la période de 1968 à nos jours, cet ensemble restitue la mémoire de la programmation de ce lieu majeur de la création contemporaine dans les domaines du théâtre, de la danse et de la musique
- 20-21 janvier La BnF participe pour la première année au salon Expolangues 2017, en concomitance avec le Salon du Travail et de la Mobilité Professionnelle
- 30 janvier Ajout dans BnF catalogue général d'un formulaire permettant de demander une correction directement sur la notice bibliographique ou d'autorité concernée
- 31 janvier Yasmina Reza est venue parler de ce que représente pour elle l'acte d'écrire. C'est la première des masterclasses littéraires organisées par la BnF, France Culture et le Centre national du Livre. Ce nouveau cycle intitulé « En lisant, en écrivant » offre aux auditeurs l'occasion d'une véritable immersion dans la création littéraire contemporaine

■ Février

- 1^{er} février La Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France (CCI Ile-de-France) renouvelle son partenariat avec la BnF avec la signature d'une nouvelle convention de 3 ans
- 7 février Les archives de la comédienne de théâtre et de cinéma Catherine Sellers rejoignent en don le département des Arts du spectacle. Composé de correspondances, tapuscrits de pièces annotés, photographies, documents audiovisuels, presse et programmes, ce fonds porte sur la carrière de l'artiste mais également sur celle de son mari Pierre Tabard et dévoile notamment sa correspondance avec Albert Camus
- 14 février Ouverture de [Rotomagus](#), bibliothèque numérique Gallica marque blanche de la ville de Rouen
- 24 février La [7e édition](#) du Guide d'indexation RAMEAU est mise en ligne. Entièrement revue et corrigée, elle remplace l'édition précédente imprimée en 2004, puis mise en ligne en 2009

■ Mars

- 1^{er} mars Nouvelle tarification à la BnF avec la création d'un Pass lecture/culture illimité à 15€
- 1^{er} mars Le manuscrit autographe de *Nadja* d'André Breton, classé Trésor national, entre par acquisition dans les collections du département des Manuscrits grâce au soutien de plusieurs mécènes et du Fonds du patrimoine
- 8 mars Lancement de Gallicadabra, l'application mobile de Gallica destinée aux enfants

- 9 mars La BnF, la Bibliotheca Alexandrina, l'Université Senghor, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et l'Association des Amis des Bibliotheca Alexandrina en France ont signé à Alexandrie, un protocole d'accord pour la création d'un Diplôme Universitaire en Sciences de l'Information et des Bibliothèques (DUSIB)
- 10-12 mars Présence de la BnF au salon de l'étudiant, pour la 2^e année
- 13 mars Ouverture du service de réservation en ligne des documents des départements Monnaies, médailles et antiques et Musique. C'est la première application de ce service à un des départements de Richelieu. L'ouverture aux autres départements est progressive. En 2017, ont également été déployés les Cartes et plans, puis les Estampes
- 21 mars La BnF reconduit avec 25 BDLI partenaires le dispositif de collecte du web électoral afin de documenter le déroulement de l'élection présidentielle et des élections législatives 2017. Sont archivés au titre du dépôt légal de l'internet français aussi bien les sites des candidats, des formations politiques et des organisations de soutien que leurs comptes publics sur les réseaux sociaux, les plateformes de blog et de vidéo, les observatoires et médias en ligne
- 22-27 mars Présence de la BnF au Salon du dessin.
- 23-24 mars Colloque « Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ? Tentatives d'identification et de restitution, un chantier en cours ». Ce colloque, organisé par le Centre Gabriel Naudé de l'Enssib (EA 7286), l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP, UMR CNRS Paris 8) et l'Université Paris Diderot (EA Identités, cultures, territoires), avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), de la Claims Foundation, de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et du Deutscher Akademischer Austauschdienst. La journée du 24 s'est déroulée à la BnF
- 24-27 mars Présence de la BnF au Salon du Livre Paris
- 28 mars Ouverture de l'exposition *Le monde selon Topor*, site François-Mitterrand
- 31 mars Fin des opérations de transferts de services et de mobiliers sur le site Richelieu. Au total, 300 agents et 2 000 m³ de mobiliers ont été transférés vers la zone 1 rénovée

■ *Avril*

- 3 avril Ouverture du site d'inscription en ligne pour l'achat de titres BnF. L'offre a ouvert avec le Pass lecture/culture et s'est ensuite élargie aux titres de Recherche en juillet puis aux réabonnements en novembre
- 4 avril Ouverture de l'exposition *Eduardo Solá Franco – « Le journal de mes plaisirs » (1938 -1980)*, site François-Mitterrand
- 5 avril Ouverture de l'exposition *Louise-Denise Germain (1870-1936) – Reliures*, site de l'Arsenal
- 13 avril Remise des clés de la zone 2 du chantier Richelieu à l'Oppic
- 24 avril Paul Veyne, lauréat du prix de la BnF 2017
- 25 avril Ouverture de l'exposition *Sciences pour tous, 1850-1900*, site François-Mitterrand
- 25 avril-5 mai Concours de création culinaire *J'expose dans les pas d'Antonin Carême*. La BnF et le Centre européen des professions culinaires (CEPROC) se sont associés pour proposer un concours aux apprentis des arts culinaires
- 26 avril Ouverture de la [bibliothèque francophone numérique](#) développée par la BnF en Gallica marque-blanc pour le compte du Réseau Francophone Numérique (RFN)

■ *Mai*

- 1^{er} mai Don de la BnF à la Bibliothèque nationale de Cuba José Martí (BNJM) d'un lot de matériel son, vidéo et informatique
- 3 mai Journée d'études « Quels usages aujourd'hui des bibliothèques numériques ? Enseignements et perspectives à partir de *Gallica* », organisée par la BnF, le LabEx Obvil et Télécom

ParisTech

- 6 mai-
22 juin Préparer son bac à la BnF ! Pour mieux préparer son baccalauréat, la BnF propose un accompagnement dédié aux lycéens
- 16 mai Ouverture de l'exposition *La bibliothèque, la nuit*, site François-Mitterrand, première expérience de réalité augmentée à la BnF
- 19 mai Dans le cadre de la politique de valorisation de l'architecture du XX^e siècle du ministère de la Culture, le site François-Mitterrand, conçu par l'architecte Dominique Perrault, a été retenu pour l'attribution du label « Patrimoine du XXe siècle »
- 29 mai et
17 juin La BnF fait son BiblioRemix. Inventons ensemble la bibliothèque de demain ! « Comment transformer votre salle de lecture en lieu d'échange autour des médias ? ». Le BiblioRemix, a rassemblé usagers et professionnels des bibliothèques et de l'innovation pour réinventer l'aménagement et les services des salles A/B de la bibliothèque du Haut-de-jardin

■ Juin

- 1^{er} juin 5^e édition du concours *Réciter aujourd'hui*. Devant plus de 300 élèves présents et le jury présidé par le comédien Dominique Pinon, les participants ont récité un texte en français d'un auteur de leur choix, autour du thème Tréteaux et chapiteaux
- 6 juin Dîner annuel des mécènes, en faveur de la rénovation de la salle ovale, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
- 12 juin Ouverture de l'exposition *Théâtre du Mouvement – L'aventure du geste*, site François-Mitterrand
- 20 juin Ouverture de l'exposition *Mozart, une passion française*, Opéra national de Paris
- 21 juin Remise du prix Vallery-Radot 2017 à David Bikard, chargé de recherche à l'Institut Pasteur, responsable du Groupe à 5 ans Biologie de synthèse, et à Romain Koszul, directeur de recherche CNRS à l'Institut Pasteur, responsable du Groupe à 5 ans Régulation spatiale des génomes. Le Prix Pasteur Vallery-Radot récompense chaque année deux personnalités françaises, appartenant à l'Institut Pasteur, ayant conçu au cours des cinq dernières années une œuvre scientifique d'envergure dans le domaine de la biologie ou de la physique-chimie
- 26-27 juin Conférence annuelle du Groupe européen des utilisateurs de la Dewey (EDUG) à la BnF
- 27 juin La BnF publie la sixième édition de [l'Observatoire du dépôt légal](#)
- 27-28 juin Participation de la BnF au festival Deauville Green Awards 2017 réunissant l'ensemble des acteurs de la production audiovisuelle pour le développement durable, les innovations écologiques et la responsabilité sociale, dans l'entreprise comme dans le quotidien

■ Juillet

- 4 juillet Mise en place d'un nouveau service de prise de rendez-vous en ligne et d'accompagnement personnalisé au public souhaitant des renseignements ou conseils sur l'offre lecture/culture ou sur l'offre Recherche sur les sites François-Mitterrand et Richelieu
- 6-9 juillet Présence de la BnF à la Japan Expo
- 19 juillet Après avoir reçu en 2012 le label « Maison des illustres », la Bibliothèque de l'Arsenal vient d'obtenir une étoile (= "intéressant") dans le [guide vert Michelin](#), guide touristique mettant l'accent sur la découverte du patrimoine naturel et culturel des régions

■ Août

- 22 août Mise en ligne du site [France-Pologne](#), site de la nouvelle collection numérique de la BnF [Patrimoines partagés](#)
- 23 août Ouverture de l'exposition *Orient(s) à l'époque baroque*, site Sablé-sur-Sarthe, en parallèle à la 39^e édition du festival baroque de Sablé-sur-Sarthe

■ *Septembre*

- 1^{er} septembre Démarrage du projet européen The Rise of Literacy dont l'objectif de créer une nouvelle collection thématique portant sur la construction de l'Europe des savoirs, disponible sur Europeana d'ici 2019. Pour la BnF, il s'agit de numériser environ 150 000 pages de journaux et de périodiques, d'étudier la réutilisation de la médiation de Gallica dans Europeana et d'éditorialiser certains documents emblématiques.
- 12 septembre Mise en ligne de [Bibliothèques d'Orient](#), bibliothèque numérique collaborative trilingue (français - arabe - anglais), fruit de la coopération entre la BnF et huit bibliothèques patrimoniales et de recherche implantées au Proche-Orient
- 12 septembre 65 éditeurs proposant 328 titres participent cette année à l'opération « La rentrée littéraire accessible », lancée en 2013 par le Syndicat national de l'édition pour rendre leurs livres accessibles aux aveugles et malvoyants. La BnF est partenaire technique avec sa plateforme [Platon](#)
- 14 septembre 1^{ère} visite « Gallica immersive » permettant d'explorer les rues de Paris à travers les fonds numériques de Gallica. Deux parcours ont été mis en place : « Dans les pas du photographe Atget » et « Promenade en bords de Seine »
- 17 septembre Journée européenne du patrimoine à la BnF
- 23-24 septembre La BnF accueille la remise des prix [Phonurgia Nova 2017](#). Cette manifestation récompense une sélection d'œuvres sonores représentatives de la création sonore et radiophonique la plus pointue. Le prix Archives de la parole est doté par la BnF
- 26 septembre Ouverture de l'exposition *Jean Rouch, l'homme-cinéma*, site François-Mitterrand

■ *Octobre*

- 2-3 octobre La BnF accueille les États Généraux du livre pour la jeunesse, colloque organisé à l'initiative du Syndicat national de l'édition, en partenariat avec le Centre National de Littérature pour la Jeunesse-Joie par les Livres (département Littérature et art)
- 3 octobre Remise de la bourse de recherche Louis Roederer à Élise Voyau pour son projet de recherche « Revue amateur et livre de collection : la photographie japonaise des années 1960 et 1970 dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ». Cette bourse dotée par la Maison Louis Roederer permet de soutenir les projets de recherche et de valorisation des collections de photographies de la BnF
- 3 octobre Signature de la convention de pôle associé entre la BnF et le Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre (ARTCENA). Cette convention permettra de rendre accessible par moissonnage une partie des ressources en ligne des deux structures sur chacun de leur site internet : le [portail d'ARTCENA](#) et Gallica. Dans le domaine du spectacle vivant, le Centre national de la danse (CND), le Centre national des arts du cirque (CNAC) et l'Institut international de la marionnette sont déjà pôles associés de la BnF
- 6-7 octobre Journées portes-ouvertes pour les étudiants
- 19 octobre Simone Schwarz-Bart fait don à la BnF de ses archives et de celles de son époux André Schwarz-Bart
- 23 octobre Ouverture du [service SRU](#) (Search/Retrieval via URL) de la BnF. Le protocole SRU permet d'interroger BnF catalogue général via de simples requêtes http et de récupérer l'ensemble des notices dans différents formats encapsulés dans du XML
- 24 octobre Ouverture de l'exposition *Paysages français, une aventure photographique*, site François-Mitterrand

■ *Novembre*

- 1^{er}-5 novembre Présence de la BnF à la Paris Games Week

- 11 novembre Ouverture du Louvre Abu Dhabi avec 69 œuvres prêtées par la BnF
- 15 novembre 8^e journée nationale RAMEAU
- 16 novembre Performance de Gaëlle Obiegly et Thomas Clerc à l'issue de leur semaine passée en résidence littéraire à la BnF. Les deux écrivains ont été invités pendant une semaine par la BnF pour une résidence en forme d'exploration, en partenariat avec le festival Paris en Toutes Lettres
- 16-21 novembre Festival international de courts métrages Paris Courts Devant Ile-de-France, site François-Mitterrand
- 18 novembre Ouverture de l'exposition *Patrice Chéreau, mettre en scène l'opéra*, Opéra national de Paris
- 18 novembre Lancement de Fabricabrac, l'application destinée aux enfants qui permet de jouer avec les collections de la BnF, d'inventer et de réaliser ses propres créations
- 23 novembre Ouverture du [portail BnF API et jeux de données](#) qui décrit et documente l'ensemble des API qui permettent d'interroger et de récupérer les métadonnées des catalogues (notamment BnF catalogue général, data.bnf.fr, Gallica) et les collections numérisées de la BnF
- 25 novembre Mise en ligne de [Gallica Studio](#), espace numérique à la fois terrain de jeu, boîte à outils et vitrine pour les réutilisations innovantes et créatives des contenus disponibles dans Gallica
- 25-26 novembre 2^e hackathon BnF pour développer des projets autour du thème de la musique à partir de Gallica, de data.bnf.fr, du catalogue général et des autres bases de données de la BnF. Le hackathon BnF 2017 a récompensé le projet MusiViz qui propose de visualiser les contenus audio dans Gallica et facilite ainsi la navigation dans les collections sonores. Durant le week-end, se sont également succédé des ateliers sur la programmation et la musique assistée par ordinateur, des jeux sur les réseaux ou les algorithmes, une installation immersive et une intervention de DJ Set autour des collections sonores de la BnF
- 28 novembre Signature d'une convention de coopération numérique Gallica marque blanche avec le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
- 28 novembre La BnF fait l'acquisition du manuscrit de Pierre Boulez des *Douze notations* pour piano. La succession de Pierre Boulez fait don à la BnF d'un ensemble d'archives du compositeur : livres, correspondance, partitions, photographies, disques et bandes magnétiques ainsi qu'une centaine d'objets. Ces archives rejoignent le fonds Pierre Boulez conservé au département de la Musique
- 29 novembre-4 décembre Présence de la BnF au Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis

■ Décembre

- 4 décembre Signature de la convention entre la BnF, la fondation BTP+ et le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) renouvelant pour trois ans le partenariat sur le site [Passerelle\(s\)](#). Lancé le 29 janvier 2016, Passerelle(s) est le premier site de culture générale qui témoigne des métiers, des réalisations et des savoir-faire de la construction et de l'architecture à travers 70 édifices phares, classés par grandes périodes chronologiques
- 4 décembre La BnF fait l'acquisition de photographies d'Émile Zola. Ces œuvres viennent rejoindre un ensemble de plus de 200 photographies de l'écrivain conservées au département des Estampes et de la photographie et seront numérisées par la BnF. Les départements des Manuscrits et de la Musique conservent de très importants fonds Zola
- 13 décembre Colloque « Conservation du patrimoine vidéoludique. Quels enjeux ? Quels acteurs ? » organisé par le Conservatoire nationale du jeu vidéo et la BnF

Synthèse de la réalisation des priorités stratégiques

2017, première année du nouveau Contrat d'objectifs et de performance

Le contrat d'objectifs et de performance 2017-2021, signé entre le ministère de la Culture et la BnF, s'inscrit dans la continuité des missions et des valeurs fondatrices de la Bibliothèque. Il veille à adapter les objectifs et les projets de la période aux évolutions de l'établissement et de son environnement ainsi qu'aux transformations des pratiques de ses usagers. Une attention particulière a été portée à sa soutenabilité, notamment au regard des ressources humaines de l'établissement.

Une priorité donnée à la relation aux publics

Le contexte évolutif des usages conduit l'établissement à renforcer son action en direction des publics. La politique des publics inscrite dans le contrat de performance a pour objectif prioritaire de consolider le lien avec ses publics naturels – académiques, scolaires – mais aussi de les diversifier, de diffuser davantage, notamment grâce au numérique, ses collections et ses services. Cette 1^{ère} année de son nouveau contrat de performance a été marquée par des progressions importantes de la fréquentation, à la fois sur place, hors les murs et en ligne, à la fois pour les espaces de lecture et la programmation culturelle et pédagogique, à la fois en nombre de visites et en nombre d'abonnés à ses services.

L'établissement a mis en œuvre le 1^{er} mars une nouvelle tarification, comprenant une simplification des titres et la mise en place d'un Pass lecture/culture illimité à 15€. Le nombre d'abonnements annuels a fortement augmenté : +37% pour la bibliothèque d'étude, +15% pour la bibliothèque de recherche. Cet accroissement concerne les publics traditionnels et les publics non-académiques.

La fréquentation 2017 des expositions a quant à elle dépassé les 230 000 visites. En complément, signalons que la BnF a présenté 14 expositions en partenariat ou hors les murs qui ont accueilli plus de 100 000 personnes. Structurée en nouveaux temps forts – création d'un festival annuel consacré à la lecture, nouveaux cycles de conférences (masterclasses littéraires) –, la programmation culturelle des manifestations a progressé de près de 80%. La médiation envers les publics scolaires (élèves et enseignants) a été adaptée. L'établissement a renouvelé son offre, noué de nouveaux partenariats et accru son action hors les murs, par l'organisation d'événements en région ou par l'intégration de nouveaux modes d'échanges. La fréquentation de l'offre pédagogique a elle aussi fortement augmenté, dépassant l'objectif annuel, après plusieurs années de recul suite aux attentats de 2015 et la mise en place du plan Vigipirate renforcé.

L'audience en ligne de l'établissement n'a enfin jamais été aussi importante, avec un total de plus de 36 millions de visites. Sur les interfaces Gallica, la bibliothèque numérique mettant à disposition plus de 4,3 millions de documents accessibles à distance, le nombre de visites a progressé de plus de 1,7 million. Après avoir connu une baisse d'audience fin 2015 et en 2016, les travaux sur le référencement du site et l'éditorialisation des collections ont permis de s'approcher des 16 millions de visite.

C'est donc sur tous les champs de son offre que la Bibliothèque a renforcé ses liens avec ses publics. Ces résultats qui viennent saluer une démarche volontariste et un fort investissement des équipes soulignent également la pertinence des nouveaux services offerts aux usagers. Signalons à cet égard, du côté du numérique et conformément aux ambitions du contrat, la diversification de l'offre Gallica avec l'intégration de vidéos ainsi que la mise en service de Gallicadabra, application numérique pour les enfants, et du site Gallica studio, destiné à faciliter l'exploitation et la réappropriation du patrimoine numérisé. Ce site présente notamment Gallicarte, projet de géolocalisation des résultats

de recherche dans Gallica, qui résulte du prototype développé par l'équipe lauréate du 1^{er} hackathon.

La réouverture au public d'une moitié du site Richelieu après la première phase du chantier de rénovation s'est elle aussi accompagnée du développement de nouveaux services, notamment un service de réservation à distance des documents, déployé progressivement en 2017. La Bibliothèque veille enfin à associer ses usagers à l'évolution de son offre, par des tests et focus groupes, par exemple pour le projet de refonte de son site internet ou par des dispositifs de co-construction : en 2017, un BiblioRemix a rassemblé usagers et professionnels pour réinventer l'aménagement et les services des salles Presse et Audiovisuel de la bibliothèque tous publics, qui sera concrétisé en 2018.

Une attention maintenue à la gestion des collections

Forte des orientations stratégiques de sa charte documentaire et de sa charte de numérisation, la BnF s'est attachée à mettre en œuvre une politique documentaire globale, abordant de manière cohérente les collections physiques et numériques. Une programmation pluriannuelle de numérisation, élaborée en fonction des axes définis dans sa charte et adaptée aux sources de financement pour la numérisation patrimoniale, a été mise en œuvre. Le développement des collections intègre également les documents nés numériques : la Bibliothèque a mis en place une filière d'entrées pour des dons et acquisitions et a poursuivi l'instruction et les tests pour le dépôt légal des documents dématérialisés, enjeu documentaire majeur. Pour la filière Livres, les échanges avec les éditeurs se sont poursuivis afin d'engager un test sur la chaîne d'entrée. Pour la filière Son dématérialisé, les développements pour les dépôts par flux ont démarré en 2017 et un cadre d'échanges avec distributeur et éditeurs a été préparé. Ces travaux préparatoires se prolongent en 2018, dans la perspective de la publication du décret sur le dépôt légal numérique.

Dans le domaine du signalement, la mise en œuvre de la transition bibliographique¹ s'est poursuivie et le projet de refonte informatique de l'outil de production du catalogue a été lancé. La réalisation de la nouvelle application et l'élaboration du Fichier national des entités sont prévues en plusieurs étapes, sur une durée globale de 4 ans. Les développements informatiques du futur outil de production, correction et dérivation des métadonnées de la BnF ont débuté fin 2017.

La conservation des collections, physiques et numériques, est un des enjeux majeurs du contrat. Les magasins de conservation sont dans une situation de quasi-saturation et l'établissement instruit et met en œuvre des solutions d'extension de ses réserves à court et plus long terme. Depuis plusieurs années, un plan de densification des espaces existants et de location d'espaces supplémentaires a permis d'éviter une saturation rapide. Depuis 2014, l'établissement a également entrepris de mettre en réserve dans son fonds de roulement des crédits pour un chantier d'envergure d'extension de ses capacités de stockage. Objectif prioritaire du contrat de performance, la Bibliothèque travaille à définir un schéma global d'implantation et de gestion des collections intégré à la stratégie immobilière à long terme de l'établissement. La structure de pilotage de projet a été mise en place en 2017 et le projet a été divisé en deux temps : d'une part, la formalisation de la stratégie de délocalisation des collections dans un nouveau bâtiment situé à Bussy, tout en envisageant des solutions de site tampon dans l'intervalle ; d'autre part, l'inscription de cette réflexion dans la réalisation plus globale d'un schéma directeur immobilier à horizon 2030.

Signalons enfin que l'année 2017 a été marquée par la réalisation des priorités définies dans le contrat d'objectifs et de performance pour le traitement des collections : maintien d'une activité importante en conservation curative et préventive, perfectionnement du plan d'urgence et développement de la numérisation de la presse et des documents hors d'usage. Le nombre de documents traités dépasse de 12% les objectifs initiaux.

¹ Passage progressif de normes fondées sur l'ISBD (International standard bibliographic description) vers un code de catalogage RDA-FR placé sous l'égide de RDA

L'accent sur la coopération et la valorisation scientifique

Troisième axe stratégique de développement, la BnF a conduit en 2017 un grand nombre d'actions de coopération, à l'échelle nationale et internationale, qui favorisent le partage de ses expertises, la mutualisation de ses infrastructures et la coproduction de contenus.

Les actions de la Bibliothèque se déploient dans les territoires. La coopération est documentaire, à travers le Catalogue collectif de France, la numérisation des fonds locaux, les archives de l'internet. Elle est également culturelle et pédagogique. Des journées de formation en éducation artistique et culturelle ont été organisées à Rouen, Bordeaux, Abbeville, Tours et La Rochelle. La BnF a également entamé un cycle de présentations d'œuvres, « Dans les collections de la BnF », afin de faire découvrir et de partager ses richesses patrimoniales, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aussi pour les liens avec les collections locales ou la thématique d'un festival. Ainsi, en 2017, ce sont les oiseaux d'Audubon qui ont été présentés au château de Fontainebleau, à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art, des estampes de Mantegna au musée des Beaux-Arts de Tours ou encore une carte d'Afrique du XVIII^e siècle, de grand format, à Saint Dié, lors du Festival de géographie.

L'offre collective Gallica s'est également développée en 2017. La bibliothèque numérique offre désormais l'accès à des collections de plus de 380 partenaires, nationaux ou internationaux. Deux nouveaux sites de Gallica marque blanche ont été mis en service. L'ouverture de la marque blanche Bibliothèque francophone numérique du Réseau Francophone Numérique (RFN) illustre l'action internationale de la BnF en faveur de la protection du patrimoine et de la reconstitution de patrimoines dispersés, de même que la création des premiers portails Patrimoines partagés : France-Pologne et Bibliothèque d'Orient.

Enfin, signalons les transferts de métadonnées avec les éditeurs déclarant les livres entrant par dépôt légal, qui se sont encore accrus, avec la possibilité pour les éditeurs de recevoir par flux des identifiants pour les auteurs. Grâce à la collaboration des éditeurs et des organismes agréés, les services de la plateforme PLATON, qui permet l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, ont été élargis pour couvrir d'autres types de handicap. Les manuels scolaires sont concernés depuis mars 2017 par le dispositif, les éditeurs devant les déposer systématiquement dès parution, sans demande préalable des organismes ; 327 manuels scolaires ont ainsi été déposés.

Une préoccupation permanente des équilibres humains et financiers

Sur le plan organisationnel, quatrième axe stratégique, l'établissement conduit notamment deux chantiers d'envergure : une mission interne de préfiguration devant aboutir à la création, en 2018, d'une direction des publics chargée de définir et piloter la politique des publics ; une mission externe de réorganisation de la fonction « ressources humaines » et d'accompagnement au changement. Le nouvel organigramme devrait être opérationnel courant 2018. L'établissement a bénéficié de la stabilité de ses effectifs, condition de la mise en œuvre de son contrat d'objectifs et de performance.

Sur le plan budgétaire, la BnF a poursuivi la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et a amélioré le taux de consommation des budgets d'investissement. L'année 2017 affiche un bon niveau de réalisation des mécénats, partenariats et dons. Les campagnes de prospection sont notamment orientées vers la rénovation des espaces patrimoniaux du site Richelieu.

Chapitre 1 – Les collections

Les collections de la Bibliothèque nationale de France sont aussi riches que variées : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er}, mais aussi grâce à des acquisitions onéreuses, ainsi que par des dons, legs et échanges.

La Bibliothèque conduit également une ambitieuse politique de numérisation qui allie financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires, à l'international et ouverture à des partenariats privés.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections tant physiques que numériques, les activités de catalogage et de conservation permettent de garantir la transmission aux générations futures du patrimoine constitué au fil des ans.

☒ [Tableau 1 : Collections au 31 décembre 2017](#)

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

Depuis 2009, les éditeurs ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt dans [un extranet](#). Plus de 23 800 déposants y sont inscrits. Les données des déclarations sont directement intégrées dans [Nouveautés éditeurs](#) et dans BnF catalogue général, permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide de la production éditoriale. L'année 2017 a vu se poursuivre la montée en charge du « dépôt légal automatisé » qui permet aux distributeurs des grands groupes d'édition, mandatés par les éditeurs, d'adresser à l'extranet par flux FTP les déclarations des ouvrages. Ce transfert automatisé des métadonnées améliore la fluidité des circuits pour les déposants comme pour la BnF et est en augmentation, avec 16% des livres déposés en 2017.

Par la profondeur historique de ses données et la couverture exhaustive des secteurs éditoriaux, le dépôt légal constitue une source d'information sur les évolutions de l'édition française. La BnF publie donc chaque année un [Observatoire du dépôt légal](#). Cette publication, bien installée dans le paysage professionnel, rencontre l'intérêt de nombreuses institutions de formation et d'information ainsi que celui de la presse et des médias généralistes.

Le déploiement des archives du web dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur a été poursuivi dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du 16 septembre 2014. À la fin de l'année 2017, ce sont ainsi 16 bibliothèques de dépôt légal imprimeur en région qui sont connectées (*cf* 4.2.1).

Ces innovations concrétisent l'adaptation du dépôt légal à l'évolution numérique de la production éditoriale, qu'il s'agisse des outils de gestion et des métadonnées ou des documents eux-mêmes. Dans cette perspective, l'année 2017 a vu la poursuite des différents chantiers permettant d'expérimenter l'accueil du dépôt légal des documents numériques : rencontres avec les associations d'éditeurs et de producteurs de documents audiovisuels dématérialisés (son, image animée, jeu vidéo, etc.) en lien avec le ministère de la Culture ; chantier technique pour tester et perfectionner la

chaîne d'entrée et de traitement des livres numériques, du dépôt du fichier jusqu'à sa consultation par les chercheurs dans les emprises de la BnF, en passant par le catalogage et la conservation pérenne ; début de l'instruction du dépôt légal à l'unité des documents dématérialisés qui seront déposés via l'extranet ; chantier organisationnel pour adapter les circuits, tester les scénarios de collecte, d'orientation et de traitement tout en accompagnant les équipes dans ce changement par les formations et les informations les plus adaptées ; chantier juridique enfin, pour la réforme de la partie réglementaire du Code du patrimoine visant à encadrer juridiquement le dépôt d'un exemplaire numérique. En 2017, ce chantier juridique n'a pas pu aboutir à la publication du décret qui adaptera le Code du patrimoine à ce nouveau dépôt légal. À terme, ces filières seront mises en place pour les différents types de documents dématérialisés : livre, presse, son, image, documents cartographiques, partitions, etc.

☒ Tableau 2 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

L'exemplaire unique du dépôt légal des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections d'imprimés de la Bibliothèque selon leurs thématiques. En 2017, 97% des dépôts de livres ont été effectués en un exemplaire. En cas de second exemplaire déposé, celui-ci est considéré comme excédentaire et expédié à une association professionnelle qui le redistribue à des bibliothèques étrangères. Le déposant est également personnellement contacté par les services du Dépôt légal qui l'informent de la réduction à un du nombre d'exemplaires à déposer.

- *Le dépôt légal éditeur*

- ⇒ Les livres

L'augmentation du nombre de livres déposés se confirme en 2017 avec une volumétrie annuelle sans précédent de 81 263 livres enregistrés dans les services du dépôt légal. Sur la longue durée, l'accroissement de la production est constant : en vingt ans, le nombre de livres déposés dans les services du dépôt légal a augmenté de près de 70%.

La répartition des dépôts par catégorie de déposants reste stable, avec cette année une stabilisation de la part de l'autoédition : 83% des dépôts sont le fait d'éditeurs professionnels, associatifs ou collectivités et 17% celui d'auteurs autoédités et d'éditions à compte d'auteur. Cette année encore, le principal déposant en nombre de titres est un éditeur à compte d'auteur et d'autoédition.

Par thématique, une large majorité (59%) des livres reçus a rejoint le département Littérature et art. Un cinquième (21%) est destiné au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme. Le département Droit, économie, politique reçoit 11% des monographies et celui des Sciences et techniques 9%.

- ⇒ Les périodiques

L'évolution à la baisse de la production se confirme, le nombre de nouveaux titres enregistrés (2 725) étant cette année encore inférieur au nombre de cessations de parution. Le nombre de titres en cours de parution reçus diminue donc légèrement (-1,8 %) mais reste élevé (35 772).

Le département Droit, économie, politique est le premier destinataire de ces dépôts, en proportion de titres (38% des titres collectés, parmi lesquels la presse d'information générale et les titres de publications officielles) mais surtout de fascicules, 60% des dépôts lui étant adressés.

- ⇒ Les brochures

Sont également entrées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires, administratifs ou à caractère politique ou religieux (tracts, affichettes). 13 025 brochures ont été déposées en 2017.

- *Le dépôt légal imprimeur*

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques depositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (cf. 4.2.1).

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

Le dépôt légal des documents audiovisuels reste à un niveau élevé avec 20 244 documents au total. Mais la baisse constatée depuis 2013 se confirme. Si elle est contenue pour les documents sonores, pour le multimédia, elle est importante (-48%), surtout dans l'édition monosupport (739 dépôts enregistrés, soit -60%) ; les dépôts de logiciels et de méthodes de formation et enseignement sont devenus plus rares. Le dépôt légal des vidéogrammes se stabilise en 2017, du fait de l'augmentation des dépôts dématérialisés : la transition numérique est bien entamée pour les vidéogrammes.

Par ailleurs, près de 12 000 documents spécialisés (cartes géographiques, partitions, photographies, etc.) sont entrés par dépôt légal dans les collections. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il assemble des objets de nature diverse, augmente par rapport à 2016, année où les dépôts en imagerie – qui constituent la volumétrie la plus importante – avaient été en retrait. 2017 se situe à un niveau équivalent à 2015 et les dépôts 2017 de documents cartographiques et de partitions se situent dans la moyenne des trois années précédentes.

1.1.3 Le dépôt légal de l'internet

145 To de données ont été collectées au titre du dépôt légal de l'internet. En parallèle, un ambitieux projet de changement du robot de collecte a été engagé dans le but de s'adapter à l'évolution des technologies.

La collecte large a représenté à elle seule 101,5 To. Grâce aux collaborations nouées avec les organismes gestionnaires des noms de domaines, y compris les récentes extensions régionales, la couverture du domaine national est désormais sensiblement améliorée.

La collecte ciblée des sites sélectionnés par la BnF et ses partenaires s'est élevée quant à elle à 43,5 To. L'actualité de l'année 2017 a été l'occasion de procéder à des collectes ciblées sur les élections nationales et présidentielles. Une opération spécifique de collecte de vidéos des candidats aux primaires et à la présidentielle a permis de moissonner plus d'un millier de documents dans leur environnement web et de progresser dans la collecte particulièrement complexe de ce support. Le bilan complet est [accessible](#).

Les efforts se poursuivent également pour assurer la collecte de la presse en ligne, qui porte désormais sur 43 titres de presse quotidienne nationale et régionale et plus de 270 éditions locales.

2017 a également été l'occasion de travaux pour concevoir et développer des outils en lien étroit avec des équipes de recherche et pour mettre en valeur les collections. Les chercheurs peuvent désormais utiliser [api.bnf.fr](#) pour télécharger la liste des URL collectées dans le cadre de toutes les collectes ciblées (et également [data.gouv.fr](#) uniquement pour la liste des URL de la collecte du web électoral depuis 2002). Un nouveau moteur de recherche a été testé sur une plateforme Archives de l'internet Labs. Ce moteur a permis d'indexer le résultat de la collecte « Actualités » de 2010 à 2016 et sera intégré en 2018 à l'application de consultation des archives de l'internet.

Deux nouveaux parcours guidés ont été conçus, avec des sujets aussi divers que « Le web électoral de 2010 à 2015 » et « Les mémoires de l'immigration maghrébine (1999-2014) », portant à 17 le nombre de parcours disponibles. Leur publication [en ligne](#) leur donne une visibilité plus grande.

Enfin, la préservation, l'une des préoccupations majeures de la BnF, voit des avancées considérables avec le versement dans SPAR de collections historiques en parallèle des courantes.

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et mécénats. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une [Charte documentaire d'enrichissement des collections](#) actualisée en 2015.

➤ Voir : [Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables](#)

1.2.1 Les ressources papier

50 727 monographies au format papier sont entrées dans les collections en 2017 par achat, don ou échange (-5%). Cette baisse est principalement liée à une diminution des dons reçus et acceptés (6 464 en 2017, soit -19% par rapport à 2016). Si les échanges (1 673 reçus en 2017) paraissent en baisse par rapport à 2016, ils progressent de 8% par rapport à la moyenne 2014-2016. La BnF pratique des échanges avec environ 250 bibliothèques partenaires, situées dans une soixantaine de pays, surtout en Europe centrale et orientale. Alors que le budget consacré aux échanges internationaux est le même qu'en 2016, la baisse importante du volume d'échanges de monographies à Tolbiac (-14%) peut trouver plusieurs explications avec des partenariats s'arrêtant et de nouveaux qui ne compensent pas forcément les volumétries.

Les acquisitions constituent, après le dépôt légal, le principal mode d'entrée de monographies imprimées. En 2017, 42 590 livres ont été acquis, en légère baisse (-2%). L'évolution est liée à un changement de support car, dans le même temps, les acquisitions de livres numériques acquis à l'unité ont augmenté. En associant imprimés et numériques, le niveau d'acquisition est stable : 44 845 en 2016, 44 887 en 2017. S'agissant des seuls achats sur support, près de 30% des monographies reçues en 2017 sur le site François-Mitterrand sont mises à disposition en Haut-de-jardin, 14% en libre accès en Rez-de-jardin, 56% ont été orientées vers les magasins du site François-Mitterrand. Les autres sites représentent près de 12% des achats de livres imprimés.

Le désherbage des collections en libre-accès est régulièrement mené afin d'en garantir la fraîcheur et l'attractivité. En 2017, les volumes concernés sont en baisse de 16% : 9 262 monographies ont été retirées du Haut-de-jardin et 3 811 du Rez-de-jardin. Sur ce total, 66% des volumes retirés ont été mis au pilon, 2% ont fait l'objet de dons et 31% ont fait l'objet de réorientations vers les magasins.

☒ [Tableau 3 : Monographies entrées par achats, dons, échanges](#)

▪ *Les périodiques*

En 2017, 7 432 titres de périodiques imprimés sont entrés dans les collections par achat, don ou échange (8 076 en 2016). Cette baisse régulière depuis 2009 s'explique par le choix de basculer des abonnements papier vers le numérique. La plus grande part des abonnements payants reçus en 2017 a été orientée vers le site François-Mitterrand (85%), en majorité vers les magasins. La part mise à disposition en libre accès en Haut-de-jardin et en Rez-de-jardin est sensiblement équivalente.

☒ [Tableau 4 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges](#)

1.2.2 Les ressources numériques

L'offre de ressources électroniques croît. Elle se compose fin 2017 de 240 bases de données génériques et de près de 280 000 livres et périodiques, à la fois par abonnements aux bases de données, par acquisitions pérennes titre à titre, par archives acquises, par licences nationales et par l'intégration de titres gratuits. Cette offre couvre un large spectre disciplinaire avec une forte dominante scientifique et technique, notamment pour les livres et les périodiques, reflétant en cela les évolutions de l'édition. En ce qui concerne les bases de données, le droit, l'économie et la politique représentent 50% du budget 2017 suivis des ressources pluridisciplinaires (22%).

L'intégration, depuis 2013, dans le consortium Couperin permet de bénéficier de conditions tarifaires stabilisées et d'une amélioration des services associés, parmi lesquels l'accès distant. En 2017, quatre nouvelles ressources ont été souscrites : *Bibliothèque numérique Dalloz*, *American Physical Society (APS)*, *American Institute of Physics (AIP)* et *EDP sciences* dans le cadre d'un plan de soutien à l'édition scientifique française. Les contenus accessibles par les licences nationales augmentent au fil des nouvelles ressources acquises : 40 503 livres électroniques et 8 673 titres de périodiques sont accessibles, dans le cadre des 30 ressources acquises.

▪ *Les bases de données*

Les bases de données recouvrent des modèles économiques diversifiés : abonnements annuels, en pay-per-view (modèle minoritaire utilisé pour 8 bases en sciences et techniques), acquisitions pérennes, ressources acquises en licences nationales, bases gratuites suite à des accords de partenariat ou sélectionnées pour leur pertinence documentaire. En 2017, un réajustement de l'offre – réalisé sur la base de critères documentaires et d'usage, dans le respect de la cartographie de l'offre en Ile-de-France – a permis d'équilibrer la souscription des nouveautés (étalées sur 2017 et 2018) et le désabonnement de certaines ressources (également étalé sur 2017 et 2018).

En 2017, trois nouvelles bases ont été souscrites : la *Bibliothèque numérique Dalloz*, *Reef classique* (base des éditions CSTB sur la construction) et *Sciences-en-ligne*. L'agrégateur de presse *PressReader* (offre de presse et application de téléchargement d'articles) a remplacé *Pressdisplay* pour un périmètre d'accès beaucoup plus large (accès illimités, antériorité des articles d'un an au lieu de trois mois et accès sur matériels nomades via le wifi de la BnF). Ces choix documentaires sont motivés par des critères de complémentarité des collections numériques et imprimées, de qualité des contenus éditoriaux, de texte intégral, de diversification de l'offre et de facilité d'accès pour les usagers.

En 2017, l'abonnement à quatre bases de données, peu utilisées et coûteuses, a été interrompu : *Encyclopedia of Astronomy and Astrophysics* ; *International Political Science Abstracts* ; *Proquest European Business* ; *Wilson Index to Legal Periodicals*.

L'accès distant aux bases de données est proposé lorsque cela est possible : 109 des 240 bases de données sont ainsi accessibles à distance pour les chercheurs munis d'un Pass recherche illimité.

▪ *Les livres électroniques*

L'achat pérenne de livres électroniques au titre à titre a connu une augmentation très importante en 2017 avec 2 297 titres acquis contre 1 313 en 2016 (+75%). Tous les titres achetés auprès de neuf fournisseurs différents sont accessibles en accès illimité et à distance sauf un (les titres Ebsco Information Service sont acquis pour un à trois accès simultanés seulement). La politique d'achat par bouquet a été abandonnée en 2016 au profit d'une politique plus sélective d'achat au titre à titre. Cette décision a été prise dans le cadre de l'actualisation de la charte documentaire, en particulier des orientations pour le domaine des sciences et techniques.

L'abonnement à des bouquets complète les acquisitions au titre à titre : la BnF souscrit à des

plateformes de livres numériques pour publics universitaires (Scholarvox by Cyberlibris, Bibliothèque numérique Dalloz) ou destinées à un plus large public dans un domaine spécifique (Bibliothèque numérique ENI en informatique).

- *Les périodiques électroniques*

Les abonnements à des périodiques électroniques au titre à titre incluent les abonnements couplés avec le papier : 1 701 abonnements électroniques ont été souscrits sur l'année budgétaire 2017. Les départements thématiques du site François-Mitterrand concentrent la majorité des titres : 33% pour les Sciences et techniques, 29% pour la Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 17% pour le Droit, économie et politique et 13% pour la Littérature et art.

- *La filière acquisitions et dons de documents numériques (ADDN)*

La filière ADDN a été mise en place pour les acquisitions onéreuses ou les dons de documents nés numériques. Modélisée avec trois départements – Arts du spectacle, Droit, économie, politique et Musique – elle est opérationnelle depuis 2016 pour les fonctionnalités d'entrées et depuis mars 2017 pour la diffusion dans Gallica intramuros.

La filière ADDN a été initiée avec des entrées de photos numériques natives (format JPEG) acquises par le département des Arts du Spectacle. 58 lots de photographies – sur le thème des spectacles de rue – du photographe documentaire Joël Verhoustraeten ont ainsi été traités et versés dans l'entrepôt numérique SPAR en 2016. En 2017, ces acquisitions courantes ont été diffusées dans Gallica. En 2017 toujours, 413 lots rétrospectifs du même photographe ont été versés dans la filière ADDN et diffusés dans Gallica. Pour la première fois, un ensemble de plusieurs milliers de photographies numériques natives (2 810 fichiers JPEG) a donc fait son entrée dans Gallica.

1.2.3 Les documents spécialisés et audiovisuels

En 2017, le nombre de documents audiovisuels acquis à titre onéreux représente un total de 3 415, en légère baisse par rapport à 2016. Les achats et dons reposent majoritairement sur le département de l'Audiovisuel. Toutefois des achats de phonogrammes et multimédias multisupports ont été réalisés en petit nombre par le département des Arts du spectacle pour la Maison Jean-Vilar, ainsi que des cédéroms par le Centre national de la littérature pour la jeunesse. Fait marquant pour 2017, une augmentation de 84% des dons qui s'explique par des entrées massives de phonogrammes, vidéogrammes et cédéroms dans les collections du département des Arts du spectacle. Les entrées des autres documents spécialisés (affiches, estampes, manuscrits, etc.) par achat, don et échange sont détaillées dans le tableau annexé.

☒ [Tableau 5 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées.](#)

1.3 La numérisation des collections

La BnF conduit une politique de numérisation décrite dans sa Charte documentaire de la numérisation des collections, validée en 2016, et déclinée dans des Programmes de numérisation des collections 2017-2021. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse, documents spécialisés et audiovisuels. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica (et, au niveau européen, d'Europeana), la sauvegarde de certains fonds dégradés ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques. Les documents imprimés numérisés sont convertis en mode texte (OCR : reconnaissance optique des caractères), sauf pour la production des ateliers internes.

La numérisation repose sur des travaux de numérisation internes et sur des marchés. Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés, ouvert aux collections de bibliothèques partenaires. Les programmes partenariaux pilotés par la filiale BnF-Partenariats contribuent également à la politique de numérisation de la BnF.

1.3.1 Les marchés de numérisation

▪ *Les imprimés et la presse*

Le marché de numérisation de masse des imprimés, financé par le Centre national du livre (CNL), a connu sa deuxième année de pleine production en 2017. Sur l'année, ce sont près de 6,2 millions de pages de collections BnF ou partenaires qui ont été numérisées. Un deuxième marché, également financé par le CNL, traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares, de la bibliothèque de l'Arsenal et d'autres départements. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Relancé en 2016, il a permis de numériser près de 506 056 pages en 2017.

Notifié en janvier 2015, le marché dédié à la numérisation des livres indisponibles du programme ReLIRE (cf. 3.5.3) a fonctionné toute l'année, permettant de numériser plus de 4,7 millions de pages. Fin 2017, ce sont environ 103 000 livres indisponibles qui ont été numérisés depuis le début du marché. L'intégration dans Gallica intramuros de ces livres s'effectue au fur et à mesure de leur numérisation. La tranche conditionnelle du marché, affermie en novembre 2017, sera consacrée à la numérisation des hors d'usage avec une production qui commencera en 2018.

Un dernier marché, sur fonds propres, concerne la numérisation et la conversion en mode texte de périodiques. Lancé au printemps 2016, le marché Presse a permis la numérisation d'environ 815 000 pages de journaux anciens. La presse bénéficie également d'un marché de numérisation de transparents, qui a permis d'accroître la numérisation avec plus d'1,8 million de pages de journaux produites, contre 965 000 en 2016.

▪ *Les collections spécialisées*

Le marché Collections spécialisées 2013 comprend deux lots, le premier portant sur les collections de manuscrits, estampes, photographies et cartes, le second sur les monnaies. Sur le premier lot, les objectifs de production pour 2017 ont été réalisés avec plus de 760 000 images contre près de 610 000 images produites en 2016. Deux programmes spécifiques ont continué d'alimenter ce lot, avec des financements extérieurs : la numérisation de la plupart des manuscrits hébreux de la BnF, financée par la Bibliothèque nationale d'Israël, et celle de manuscrits médiévaux prestigieux, mécénée par la fondation Polonsky. Le marché Collections spécialisées 2013 arrivant à son terme en 2017, un nouveau marché de numérisation des collections spécialisées a été notifié à la fin 2017.

➤ **Focus 2 : France-Angleterre 700-1200, manuscrits médiévaux de la BnF et de la British Library, un programme de la Fondation Polonsky**

▪ *BnF-Partenariats*

Créée en 2012, la filiale BnF-Partenariats a pour mission la constitution d'offres numériques à partir des œuvres conservées par la BnF (imprimés, manuscrits, presse, estampes, photographies, cartes, plans, musique, etc.) et leur valorisation commerciale. Les revenus issus de ces activités sont réinvestis dans le déploiement de projets de numérisation et de diffusion des collections de la BnF.

Le programme de numérisation des livres anciens de la BnF s'est poursuivi avec la fin de la numérisation de ces fonds dans les départements Droit, économie et politique, Sciences et

techniques et Littérature et art. En août, l'atelier de numérisation a été installé à la Bibliothèque de l'Arsenal où la numérisation a commencé en septembre. Dans le cadre de ce programme, 1,8 million de pages ont été numérisées en 2017 portant le cumul à 8 millions de pages numérisées et 16 000 ouvrages depuis le début du projet en 2012.

Lancé en 2016 avec les principaux quotidiens généralistes, retronews.fr, site de presse numérisée de la BnF, propose à la consultation 6 millions de pages et 220 journaux publiés entre 1631 et 1945, dont 2,5 millions de pages numérisées au cours de l'année 2017. Les documents font l'objet d'un traitement sémantique complémentaire qui permet d'affiner la recherche à l'aide de filtres par thème, événement, personne, lieu, organisation. La numérisation de la presse va s'accélérer en 2018 avec l'obtention cette année d'une nouvelle dotation de la Caisse des dépôts pour numériser 10 millions de pages supplémentaires sur deux ans.

1.3.2 Les programmes internes de numérisation

Les ateliers internes de la BnF se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de grande ampleur : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets. Ils complètent de façon substantielle les marchés dans certains domaines (presse, documents spécialisés). Au total, 1,9 million d'images ont été produites en 2017 (+13% par rapport à 2016), meilleur résultat depuis que ces ateliers sont passés de la micrographie à la numérisation.

La filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser gratuitement et en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Installée sur le site François-Mitterrand pour réduire les délais (sauf pour la presse traitée à Bussy-Saint-Georges), elle a continué à progresser légèrement en 2017 avec 479 documents hors presse numérisés (111 773 images) contre 480 documents numérisés en 2016 (109 312 images). Toutes les demandes de lecteurs ont été satisfaites.

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction totale voire partielle a été demandée auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire 81 774 pages au cours de l'année 2017 (81 110 en 2016).

☒ **Tableau 6 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)**

1.4 Le traitement des collections

1.4.1 Le traitement bibliographique

Depuis plusieurs années, la BnF a décidé de consolider les bases de production bibliographique et de traitement des métadonnées qui en résultent. Avec la réalisation de nouvelles interfaces pour BnF catalogue général, BnF archives et manuscrits et le CCFr, les notices d'autorité bibliographiques bénéficient d'une visibilité accrue. Cette évolution s'accompagne d'une dynamique de partenariats renforcés avec d'autres acteurs de la production des données tant au niveau national (ABES, ISSN, ISNI, etc.) qu'international (bibliothèques nationales, le consortium OCLC et notamment son service de fichier international d'autorités de référence VIAF, le consortium de bibliothèques européennes de recherche CERL). Ce travail en réseau permet d'améliorer les performances de la production de la BnF tout en la positionnant comme un fournisseur des données.

L'alimentation de BnF catalogue général résulte de plusieurs sources : la création de notices par les catalogueurs, la dérivation de notices de bibliothèques étrangères (réservoir WorldCat d'OCLC), les notices issues de la conversion rétrospective des catalogues imprimés ou celle des fichiers des départements spécialisés, les notices issues des anciennes bases informatiques et les données des éditeurs via l'extranet du dépôt légal.

▪ *La production courante*

Le département du Dépôt légal a créé 81 793 notices bibliographiques et 22 196 notices d'autorité pour les livres et les périodiques reçus par dépôt légal.

L'activité de catalogage courant des départements de collections porte sur des documents entrés par acquisition, don et échange, et, pour les documents audiovisuels et spécialisés, par dépôt légal. Le catalogage résulte soit de création, soit de dérivation, soit de modification d'exemplaire sur une notice déjà existante. En 2017, 95 791 notices bibliographiques et 48 772 notices d'autorité ont été produites par ces départements. On constate une baisse significative du nombre des notices bibliographiques créées (-16%). Cette baisse est particulièrement importante dans les départements de l'Arsenal (-35%, la production de 2016 ayant bénéficié du chantier de signalement du fonds du marquis de Paulmy), de Droit, économie, politique (-12%).

En 2017, sur les 44 734 notices de monographies produites par les départements thématiques, 50% ont été dérivées. En revanche, au regard du nombre de notices proposées par le réservoir OCLC, le taux de dérivation s'élève à 92% du catalogage des monographies étrangères.

Les fonds d'archives, collections de manuscrits et manuscrits isolés sont décrits par le biais d'instruments de recherche, qui représentent aussi bien un document isolé qu'un lot de documents. En 2017, 1 254 instruments de recherche ont été créés.

☒ [Tableau 7 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et des périodiques](#)

☒ [Tableau 8 : Catalogage rétrospectif et courant par les départements de collections](#)

☒ [Tableau 9 : Dérivation de notices pour les monographies](#)

▪ *Les chantiers de correction et de rétroconversion*

Le département des Métadonnées poursuit sa mission de correction des données d'autorités. Organisée désormais de façon systématique en chantier et s'appuyant sur des processus de traitement semi-automatisés, cette action a été particulièrement notable pour les autorités collectives : deux chantiers principaux, sur les partis politiques et les instituts, ont été conduits. Ont également été traitées les notices élémentaires liées à des œuvres du XX^e siècle entrant dans le corpus ReLIRE ou encore les notices d'œuvres de films, les notices Dewey afin de les aligner sur la 23^e édition, les notices RAMEAU concernant les poissons dans le cadre d'un projet avec l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST). Les chantiers de fond sur la correction des notices des auteurs français présents dans le *Dictionnaire de Biographie Française* et les notices élémentaires liées à des documents numérisés dans Gallica se sont également poursuivis.

La BnF a fait évoluer l'outil de traitement des notices bibliographiques et d'autorité adossé à data.bnf.fr : RobotDonnées. Cet outil à usage interne permet de travailler avec les algorithmes utilisés pour data.bnf.fr (regroupement en œuvres, génération de métadonnées). Des travaux de tests ont été menés en 2017 en vue de la création automatique de pages « Œuvres » dans data.bnf.fr, avec pour premier volet la création d'œuvres textuelles du XX^e siècle prévue pour 2018. RobotDonnées a également permis d'identifier des chantiers de dédoublement de notices d'autorité. 20 000 doublons d'autorités Personnes Physiques ont ainsi pu être traités.

En plus du catalogage courant, les départements spécialisés et le service de l'inventaire rétrospectif effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens pas encore signalés. La correction et l'enrichissement des notices de BnF catalogue général pour les collections imprimées antérieures à 1831 (à l'exception des incunables) sont assurés par le service de l'Inventaire rétrospectif. Il travaille en liaison avec les programmes de numérisation menés par les départements des collections ou dans le cadre de BnF-Partenariats (corpus livre ancien ProQuest) et prend en charge la mise en valeur scientifique de ces collections, notamment par le BIPFPIG (*Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*) avec des rédactions et des dépouillements en cours pour

quatre départements (Hautes-Alpes, Seine-Maritime, Côte-d'Or, Deux-Sèvres).

- *La refonte des outils de production*

La BnF s'est engagée dans la refonte de son outil de production du catalogue général. Elle comporte deux projets : ProdMD, rebaptisé NOEMI (Nouer les Œuvres, Expressions, Manifestations et Items), qui porte sur la refonte de l'outil de catalogage de la BnF, et le projet Fichier national d'entités (FNE), dont l'objectif est de mutualiser la production et la diffusion des données d'autorité produites par la BnF et le réseau de l'ABES.

La feuille de route élaborée en 2016 pour la réalisation des projets NOEMI et FNE prévoit une réalisation en plusieurs étapes sur une durée globale d'environ 4 ans. Officiellement lancé le 2 mai 2017, NOEMI remplacera, à terme, l'application de catalogage A-DCAT-02. L'application actuelle est en effet en décalage par rapport à l'état de l'art des applications web et peu ou non adaptée aux évolutions des processus de travail. De plus, l'obsolescence technologique d'A-DCAT-02 et des briques concernées du SI rend son évolution et sa maintenance difficiles. Un remplacement par des éléments logiciels récents est donc nécessaire pour assurer la stabilité de l'application.

En outre, cette refonte de l'outil de production des métadonnées survient dans un contexte d'évolution du catalogage et des tâches associées. Une quantité croissante de documents est appelée à être en partie signalée par intégration de flux externes (extranet dépôt légal, documents sonores, ressources électroniques...). La nouvelle application permettra de prendre en compte différentes modalités de catalogage, du catalogage unitaire au traitement de flux massifs qui accompagnera de plus en plus systématiquement les entrées liées au dépôt légal ou au numérique.

1.4.2 La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide. Les programmes de reproduction jouent aussi un rôle très important pour la sauvegarde des collections. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation ou par des prestataires dans le cadre de marchés.

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des priorités définies dans le nouveau contrat d'objectifs et de performance : maintien d'une activité importante en conservation curative et préventive, perfectionnement du plan d'urgence, développement de la numérisation de la presse et des documents hors d'usage, préparation physique des documents à la numérisation, traitements pour les expositions, gestion concertée de la collection numérique.

- *Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage*

Les conditions de magasinage des collections dans les magasins constituent un élément déterminant de conservation. Un travail quotidien est mené pour gérer correctement les entrées courantes et garantir de bonnes conditions de stockage des fonds déjà présents (surveillance des conditions thermo-hygrométriques, équipement des rayonnages mobiles en bandes antidérapantes, etc.).

Outre la gestion des milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections – documents qui ont représenté en 2017 un accroissement de près de 4 000 mètres linéaires, similaire à l'accroissement 2016 –, les départements de collections ont assuré cette année le remagasiner de nombreux fonds, notamment pour le resserrement et la densification afin de faire face à la saturation des magasins du site François-Mitterrand ; en 2017, ces chantiers de remagasiner ont concerné plus de 12 kilomètres linéaires de collections.

Les transferts de collections entre sites réalisés soit dans le cadre de la rénovation du site Richelieu (cf 2.2.2), soit dans le cadre de la gestion dynamique des collections se sont poursuivis en 2017 mais sur une volumétrie moindre que les années précédentes : par exemple, transfert vers le site de Bussy-Saint-Georges de 220 mètres linéaires de fonds de la Bibliothèque-musée de l'Opéra.

- *La reliure mécanisée et le conditionnement*

La reliure mécanisée et le conditionnement des documents en magasin sont deux des principaux instruments de la conservation préventive : la première permet d'empêcher les dégradations des ouvrages lors de la communication et du magasinage courant, le deuxième de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés ou fragiles en attente d'un traitement. Le nombre de documents traités en 2017 en reliure mécanisée a légèrement augmenté avec 24 050 volumes (23 405 volumes en 2016). Le conditionnement et l'équipement léger sont en légère baisse du fait de l'évolution des effectifs de l'atelier interne dédié : 16 342 conditionnements sur mesure ont été réalisés (17 737 en 2016). À ce chiffre s'ajoute l'équipement léger de 6 829 documents patrimoniaux (7 413 en 2016).

- *Le dépoussiérage et la désacidification*

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, doit être réalisé régulièrement. Avec les travaux sur plusieurs sites et les chantiers de transferts de collections, cette activité s'est intensifiée. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, et sur le site de Bussy-Saint-Georges qui dispose d'une station de dépoussiérage intégrée dans la chaîne sanitaire de l'établissement (pour les documents nécessitant une désinfection), ou dans le cadre de prestations externes à l'occasion des importantes opérations de préparation et de mouvement des collections liées au chantier de Richelieu. La station interne de Bussy a assuré en 2017 le dépoussiérage de 21 m³ de documents (18 m³ en 2016). Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections en papier acide, très nombreuses jusqu'aux années 1980, et mise en œuvre dans une optique préventive, est réalisée en interne par la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel. Les deux filières de désacidification ont permis de traiter 6 894 kg de documents (26 660 documents) contre 8 497 kg et 17 063 documents en 2016. Cette baisse importante s'explique par une difficulté persistante sur le marché de désacidification externe. Comme les années précédentes, la priorité est mise sur la « grande presse » quotidienne des années 1945-1980.

- *La restauration et la reliure main*

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées dans les ateliers internes ou en externe : sauf dans le cas des objets, la grande majorité des documents, y compris parmi les plus prestigieux, sont traités par les ateliers internes. Parmi les restaurations prestigieuses de l'année 2017, on peut citer le manuscrit tardo-mérovingien dit "Sacramentaire de Gellone" (Ms Latin 12048 Gr. Réserve).

Au total, le nombre de volumes réparés (restauration, maintenance et consolidation) se maintient quantitativement pour les documents en volumes à 7 949 documents (7 967 vol. en 2016), auxquels s'ajoutent 230 000 documents en feuilles ou feuillets de documents. Dans les deux cas, le nombre en forte croissance des traitements rapides, souvent liés à la numérisation, masque une baisse du nombre des interventions de restauration plus longues, due à la diminution des effectifs dans plusieurs ateliers. Malgré des budgets en hausse sur certains marchés (en lien notamment avec le mécénat Polonsky), la grande majorité des documents en feuilles comme en volumes restent traités par les ateliers internes. Enfin, 14 597 objets divers (très majoritairement des monnaies mais

également des globes, maquettes, sculptures, etc.) ont été restaurés ou traités pour expositions, volumétrie en hausse par rapport à 2016.

Destinés principalement à des documents anciens et précieux, souvent dégradés, les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates ou en feuilles). En 2017, le nombre total de reliures réalisées, 1 418, est encore en hausse par rapport aux deux dernières années, tout en restant inférieur à la demande. Cette hausse est principalement liée à la plus grande disponibilité des départements spécialisés (les déplacements de collections étant moins nombreux cette année), pour alimenter les marchés, et à la consolidation de l'effectif d'un des ateliers internes.

- **Focus 2 : France-Angleterre 700-1200, manuscrits médiévaux de la BnF et de la British Library, un programme de la Fondation Polonsky**
- **Focus 3 : Une entreprise collective : conservation et valorisation du fonds Messiaen**
- *La station de désinfection*

La station de désinfection à l'oxyde d'éthylène, arrêtée une nouvelle fois à la fin 2016 suite à des difficultés techniques, n'a pu fonctionner à nouveau qu'à l'automne 2017 pour commencer à absorber le reliquat des fonds BnF immobilisés depuis parfois plusieurs années. Elle n'a donc pu traiter que 4 m³ de documents (24 m³ en 2016).

La BnF est équipée d'un matériel d'anoxie (suppression de l'oxygène). Cette technique de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves ou autres insectes, lente mais non toxique et écologique, est maintenant utilisée très régulièrement, notamment pour les objets et les textiles. La station a bénéficié d'améliorations techniques importantes en 2016 et son activité s'est encore développée en 2017 : 382 objets traités pour 249 en 2016 (+53%), en provenance notamment des collections du département des Arts du spectacle (costumes de scène) avec lequel une programmation régulière est établie.

☒ **Tableau 10 : Conservation curative**

☒ **Tableau 11 : Conservation préventive**

1.4.3 La reproduction de sauvegarde

Certains travaux de transfert de support (numérisation, naguère micrographie) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde, essentiellement par les ateliers internes de l'établissement. Ces prestations permettent de répondre aux besoins de communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. La reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis 2009) ayant pris fin, on recourt uniquement à la numérisation pour les collections imprimées et audiovisuelles. La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisées (*cf.* 1.3) participe également à la sauvegarde des documents.

☒ **Tableau 12 : Reproduction micrographique**

- *La sauvegarde micrographique de la presse*

Le mouvement de bascule numérique des ateliers internes, entamé en 2005, s'est terminé fin 2016 avec la disparition du dernier atelier de microfilmage sur le site de Bussy-Saint-Georges. Quelques duplications de microfilms existants ont encore été réalisées au premier semestre. Une dernière prestation externe de complément (Presse quotidienne régionale) a été organisée début 2017

(19 934 vues). Son achèvement marque l'arrêt de la production micrographique par et pour la BnF, remplacée complètement désormais par la numérisation ou la récupération des fichiers numériques natifs : la reproduction de la PQR, désormais uniquement numérique, est ainsi de plus en plus remplacée par la collecte des fichiers numériques des journaux via le dépôt légal de l'internet.

- *La sauvegarde des documents audiovisuels*

Le plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'Audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges). Le nombre de documents audiovisuels numérisés en 2017 est de 35 319 supports : 8 509 documents sonores, 22 034 documents images animées et 4 776 documents multimédias.

1.4.4 La conservation des collections numériques

La stratégie de pérennisation des données numériques est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Elle a développé un système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), opérationnel depuis mai 2010. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ni un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, tiers archivage, etc.

Fin 2017, 8,1 millions de paquets (documents numériques) étaient préservés dans SPAR, représentant 3,4 Pétaoctets (pour 7 millions de paquets et 2,9 Pétaoctets un an auparavant).

1.4.5 La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections dont elle a la garde est une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Les dispositions préventives nécessaires à la préservation de ces collections comprennent la mise en place de procédures de suivi des ouvrages (notamment par pistage informatique), le marquage de toutes les entrées et l'estampillage rétrospectif, l'organisation d'importants chantiers de récolement, le suivi des prêts d'ouvrages au personnel et les autorisations d'accès en magasin à renouveler tous les ans. En 2017, les départements ont ainsi inventorié et estampillé plus de 470 000 documents, tous sites confondus, chiffre en forte hausse par rapport à 2016. Les chantiers de récolement ont concerné plus de 288 000 documents, chiffre en baisse par rapport aux années précédentes.

La formation à la *Sûreté des collections*, lancée en 2016, a été généralisée en 2017 : elle est ouverte à tous les agents de la BnF et obligatoire pour les agents en contact avec les documents. Cette formation a donné lieu à 8 sessions qui ont rassemblé en tout 263 stagiaires (dont 74 de catégorie A, 74 de catégorie B et 65 de catégorie C). La formation a été proposée pour la première fois sur le site Richelieu et son contenu a été adapté aux spécificités du site.

Chapitre 2 – Le patrimoine immobilier

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation. Le site offre également des espaces d'exposition, permanents et temporaires, des auditoriums et des espaces pédagogiques ;
- le site Richelieu, berceau de la Bibliothèque depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrits, estampes et photographie, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle), auquel se rattache l'immeuble de la rue de Louvois (musique) ;
- la bibliothèque de l' Arsenal et la bibliothèque-musée de l' Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy-Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

2.1 La stratégie immobilière de l'établissement

La BnF a élaboré en 2010 un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). À l'horizon 2020, il s'agit de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien, gros entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur s'articule avec une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

Arrivé à échéance à la fin de l'année 2015, le SPSI a fait l'objet d'une actualisation durant l'année 2016. Toutefois, à la fin de l'année 2016 une nouvelle circulaire modifiant les contenus normalisés du SPSI, puis au cours de l'année 2017 de nouveaux outils informatiques servant de référentiel partagé pour l'élaboration du SPSI, ont reporté les dates de production des SPSI par les opérateurs.

2.1.1 Les perspectives de saturation des espaces de stockage

Un état des lieux de l'occupation des capacités de stockage des collections sur les sites François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges et de leurs perspectives d'évolution avait été confié, en 2013, à un bureau d'étude spécialisé. Cette étude pointait des risques de saturation des magasins dès le courant de l'année 2015 pour Bussy-Saint-Georges et à l'horizon 2017 pour François-Mitterrand : l'accroissement annuel des collections (dépôt légal, acquisitions, autres modes d'entrée) se trouve en effet amplifié conjonctuellement par les mouvements de collections induits par la rénovation en cours du site Richelieu.

Sur la base de cet état des lieux, la Bibliothèque a défini un plan d'actions à court, moyen et long terme, qui vise à repousser à l'horizon 2023 la mise à disposition d'un nouvel espace de stockage de grande capacité. Différentes mesures ont ainsi été programmées et mises en œuvre :

- densifier les magasins : augmentation de la capacité de stockage de 4 km linéaires des magasins de François-Mitterrand par le remplacement des étagères fixes par des dispositifs mobiles. En 2017, les magasins concernés sont gérés par département Littérature et art et par le département Philosophie, histoire et sciences de l'homme ;
- préparer le projet d'équipement du magasin de grande hauteur du site de François-Mitterrand (département Droit, économie et politique) : le dossier de consultation des entreprises est prêt pour des travaux à mener au 1^{er} semestre 2018 ;
- remembrer les espaces existants : il s'agit d'analyser l'occupation des magasins et de répartir la disponibilité en fonction des perspectives de saturation différentes pour chacun des départements. En 2017, un magasin précédemment occupé par des collections du département Orientation et recherche bibliographique a été ainsi affecté au département Littérature et art ;
- réorienter, à l'arrivée, une partie du dépôt légal. Pour limiter l'impact de l'accroissement des ouvrages arrivant à Tolbiac par le dépôt légal, il est prévu de transférer vers les magasins de Bussy-Saint-Georges l'autoédition pour laquelle la demande de communication est très faible. La mise en œuvre de cette opération, programmée sur 2017, a été reportée ;
- louer des espaces extérieurs : un marché a été notifié en 2016 et a permis de stocker à Bondoufle des collections en palettes (488 palettes de collections ont ainsi été délocalisées fin 2017, principalement les collections de doubles dites « collections de Versailles »).

Ce schéma de gestion dynamique des espaces et des collections a été soumis au ministère de la Culture et un plan de financement fixant la participation de la BnF au projet d'extension des espaces de stockage a été arrêté. Il s'est traduit par le vote d'une mise en réserve d'un montant de 10M€ à horizon 2023.

En parallèle de ce plan d'action, il a été procédé comme prévu au recrutement d'un chef de projet pour l'implantation et la gestion dynamique des collections au mois de juillet 2017. Une équipe de préfiguration a été constituée.

2.1.2 L'optimisation de l'exploitation des sites

La recherche d'économies dans l'exploitation des bâtiments et des sites s'est poursuivie au travers, notamment, de la modification des marchés de maintenance à l'occasion de leur renouvellement : révision ciblée des gammes de prestation, mutualisation des activités de maintenance entre les différents sites, intégration d'une obligation de résultats et de moyens minimaux.

2.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du site Richelieu, qui doit s'achever par la remise du bâtiment en 2020, constitue l'un des chantiers majeurs du ministère de la Culture. Le site sera de nouveau entièrement accessible au public en 2021 et la BnF pourra développer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu qui constituera le premier pôle mondial pour l'histoire des arts et du patrimoine, en coopération avec les autres institutions partenaires du site : Institut national d'histoire de l'art (INHA) et École nationale des Chartes (ENC). La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC). La rénovation du site Richelieu, qui est entrée dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit principalement quatre objectifs :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections qui y sont conservées ;
- conforter le site comme haut lieu scientifique et culturel en synergie avec l'INHA et l'ENC ;
- étendre et moderniser les services offerts aux publics avec le réaménagement de la salle Labrouste (au profit de l'INHA) et des salles de lecture des départements spécialisés de la BnF pour les chercheurs et la mise en place de nouveaux services ;
- ouvrir le site Richelieu à des publics plus larges avec la création d'un musée consacré à l'exposition permanente d'œuvres sélectionnées parmi les collections patrimoniales de la BnF, d'un parcours de visite architectural, d'un grand espace multifonctionnel et accessible librement et gratuitement à tous les publics dans la salle ovale, d'espaces dédiés aux activités pédagogiques.

La rénovation s'effectue en deux phases : la première, de 2011 à 2016, s'est déroulée dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu (zone 1) ; la seconde, de 2017 à 2020, se déroule dans la moitié du bâtiment située le long de la rue Vivienne (zone 2).

2.2.1 La réouverture et les réalisations du chantier en zone 1

L'OPPIC a remis les clefs de la zone 1 à la BnF le 25 mai 2016. Les levées de réserve ont commencé dès cette date, pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2017. Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés dans les bâtiments rénovés, sur lesquels la BnF et l'OPPIC ont travaillé conjointement tout au long de l'année 2017. Trois problèmes majeurs ont été identifiés :

- le réseau de chauffage, ventilation et climatisation, dont les réseaux ont été vérifiés et purgés après les problèmes constatés à l'hiver 2016-2017 ;
- les éclairages en plafonniers, qui ont fait l'objet d'une vérification intégrale et d'une dépose systématique si le système de fixation était défaillant. Les plafonniers défectueux seront remplacés en janvier 2018 ;
- l'étanchéité des toitures dont une partie n'était pas comprise dans la rénovation. Un nombre significatif de fuites a dû être traité.

La BnF a aussi procédé à de nombreux travaux complémentaires au sein de la zone 1 pour l'adapter au fonctionnement du site pendant la période trajectoire entre 2016 et 2020. Ces travaux concernent essentiellement les domaines suivants :

- installations complémentaires de sécurité : zone des Monnaies, médailles et antiques, lecteurs de badge supplémentaires pour certaines entrées de magasins, caméras de surveillances en salles de lecture ;
- aménagements pour améliorer l'accès et le confort de certaines zones de travail : accès aux bureaux, mise en place de stores dans les bureaux qui en sont dépourvus ;
- adaptation de la signalétique : remplacement de panneaux existants et mise en place de panneaux complémentaires pour faciliter les circuits des lecteurs et des visiteurs.

Les transferts de collections de la zone 2 vers la zone 1, débutés le 29 août 2016, se sont poursuivis jusqu'au 24 février 2017. Ils ont concerné les collections du département de l'Orient et de la recherche bibliographique et les collections du département des Estampes et de la photographie. L'évacuation des mobiliers a débuté le 12 décembre 2016 et s'est achevée le 30 mars 2017.

La zone 1 rénovée a rouvert au public le 15 décembre 2016. Une visite pour la presse a eu lieu le 5 janvier 2017. Le Président de la République a inauguré les espaces rénovés le 11 janvier. Un week-end portes-ouvertes organisé par la BnF, l'INHA et l'ENC s'est déroulé du 13 au 15 janvier.

➤ Focus 4 : Richelieu ouvre ses portes en grand

2.2.2 La mise en chantier de la zone 2 (le long de la rue Vivienne)

Après la fin du transfert des collections et de l'évacuation des mobiliers, la BnF a remis les clés de la zone 2 à l'OPPIC le 13 avril 2017. L'OPPIC a réalisé les études avant le début des travaux entre avril et juillet 2017 et préparé la zone pour le début des travaux : démontage d'un modulaire, réorganisation complète des modulaires conservés pour accueillir la base vie du chantier et les bureaux de la maîtrise d'œuvre et de l'OPPIC. Les premières opérations d'envergure ont eu lieu entre juillet et décembre 2017 :

- notification de l'ensemble des lots du chantier phase 2, à l'exception du lot 7 (rayonnages) ;
- démontage et évacuation des décors du salon Louis XV sous pilotage BnF (mars-août 2017) ;
- mise en place de la palissade du chantier rues Vivienne et des Petits Champs, qui bénéficient d'un habillage spécifique conçu par la BnF (septembre 2017) ;
- modification des circulations sur la voirie autour du site (septembre 2017) ;
- mise en place des échafaudages et des parapluies sur l'ensemble des façades et des toitures de la zone 2 (juillet-décembre 2017) ;
- mise en place des échafaudages en salle ovale (juillet-septembre 2017) ;
- début des opérations de curage dans les parties du site non conservées (à partir de septembre 2017) ;
- démontage de l'escalier d'honneur, dont la partie historique a été confiée à un mécène (septembre-décembre 2017).

En parallèle, un chantier-test de restauration en galerie Mazarine, espace classé, a eu lieu entre janvier et juin 2017. Michel Trubert, l'architecte en chef des monuments historiques responsable de ce chantier, a rendu ses conclusions en juillet et le rapport a été validé par le comité scientifique chargé du suivi de la restauration de la galerie.

2.2.3 Le futur musée de la BnF et la salle ovale

À l'issue du chantier de rénovation, le site Richelieu offrira au public des espaces entièrement repensés incluant un nouveau musée. Le parcours proposé se déclinera de l'Antiquité à nos jours, sur un mode à la fois chronologique et thématique. En février 2017, la BnF a décidé une modification majeure de l'implantation des espaces dévolus au futur musée pour inclure dans le parcours muséal la salle Barthélémy. Le rapport technique détaillé de la muséographie rendu en septembre 2016 a été modifié en conséquence.

Le concours de sélection du muséographe a été lancé par l'OPPIC en mai 2017. Le jury constitué pour ce concours a effectué une première sélection sur dossier de quatre candidats le 21 juin 2017. Les quatre candidats ont rendu un projet le 16 octobre 2017. Le jury a sélectionné les architectes Guicciardini & Magni Architetti le 20 novembre 2017.

En 2021, la salle ovale sera, avec le jardin Vivienne et la cour d'honneur, le principal équipement du site en accès totalement libre et gratuit. Lecteurs et visiteurs seront accueillis, pour faire de la salle un lieu où cohabiteront espaces de médiation, espaces de pédagogie, espaces de lecture et de travail. Les échanges entre la BnF, l'OPPIC et l'atelier Gaudin se sont poursuivis entre janvier et mars 2017 pour aboutir à un rapport de synthèse présenté en mai 2017. La Direction régionale aux affaires culturelles et les services de la préfecture ont émis un avis favorable en mai 2017. Suite à ce rapport,

une demande de permis de construire modificatif a été déposée en décembre 2017.

2.3 Réalisations diverses

Sur le site François-Mitterrand, le chantier de renouvellement des ascenseurs des tours s'est poursuivi avec la livraison des deux premiers ascenseurs (par tour). 2017 a vu le lancement de la première phase des travaux de rénovation des équipements du système de sécurité incendie (séparation des PC) et du renouvellement des équipements du TAD (Transport automatisé de documents), la poursuite du remplacement des chaises des salles de lecture et de nombreuses opérations de renouvellement des équipements techniques. Par ailleurs, différentes études ont été menées en 2017. Sur l'Arsenal, des études de maîtrise d'œuvre ont été lancées pour trois projets importants : poste HT/BT (haute et basse tension), ascenseurs handicapés, chauffage. Sur le site de Sablé-sur-Sarthe, des consultations travaux ont été lancées pour la mise en sécurité des espaces (locaux agents et espaces ouverts au public).

2.4 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable

La BnF poursuit ses efforts pour réduire son empreinte écologique et atteindre à l'horizon 2020 les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008. Par ailleurs, confirmant sa volonté de lutter contre le changement climatique, la Bibliothèque a signé en 2015 la charte du plan Paris Action Climat avec la Mairie de Paris, au côté d'une trentaine d'organisations, s'engageant ainsi à diminuer son empreinte carbone et se fixe comme objectif, d'ici 2020, de réduire de 26% sa consommation d'énergie et de 38% ses émissions de gaz à effet de serre².

L'établissement poursuit ainsi un effort constant de pilotage des installations visant à modérer, voire à réduire, les consommations. Ainsi, dans le cadre du chantier de remplacement des automatismes de la gestion de la production thermo-frigorifique (GPTF), la BnF a amélioré la performance du mode de production, ce qui a permis d'obtenir des certificats d'économie d'énergie correspondant à une économie d'énergie de 56 GWh cumac, soit 4 368 tonnes de CO² (cumulés sur la durée de vie des équipements).

2.4.1 Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre

L'année 2017 a été marquée par une augmentation globale de 3% de la consommation, tous sites et toutes sources d'énergie confondus par rapport à 2016. Cette évolution résulte de l'ouverture au public de la zone 1 du quadrilatère Richelieu début 2017. Elle a entraîné une hausse de 27% des consommations toutes énergies confondues de ce site mais les consommations des autres sites ont diminué suite aux actions d'économie d'énergie (Tolbiac : -1,5%, Arsenal : -9,9%, Bussy : -1,2%, Sablé : -1,2%).

Les consommations d'eau ont augmenté de 4,6%, tous sites confondus, essentiellement à cause de l'ouverture de la zone 1 de Richelieu (+111%) et de la surconsommation d'eau sanitaire sur le site de Tolbiac. Le site de la bibliothèque de l'Arsenal reste par ailleurs surconsommateur en eau, équipé d'un système de refroidissement à eau perdue ayant entraîné une consommation de 20 045 m³ en 2017. Un projet de remplacement de ce système est prévu dans le PPI (programme pluriannuel d'investissement).

Les émissions de gaz à effet de serre, dépendant des sources d'énergie, ont diminué de 2,1% par

² En référence aux niveaux de consommation et d'émission de 2010

rapport à 2016.

2.4.2 Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

Pour tous les marchés dont le montant estimé est supérieur à 15 000 €HT, la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple : existence de produits bénéficiant d'un écolabel). En 2017, 12 marchés sur 137, soit 9% des marchés, ont intégré une clause relative au développement durable.

Sur l'aspect environnemental, chaque fois que l'objet du marché le permet (usage de peintures, bois, produits lessives...), le cahier des charges rappelle la nécessité d'avoir recours à des produits respectueux de l'environnement. Cette préconisation peut aller jusqu'à faire l'objet d'un critère de notation comme ce fut le cas pour l'éco-conception du stand de la BnF au salon du livre pour l'année 2018. Enfin, la BnF a optimisé sa flotte automobile en réduisant le nombre de véhicules et en privilégiant la technologie hybride et électrique.

Sur l'aspect sociétal, la BnF a publié son premier marché incluant une clause d'insertion sociale en 2008 en faisant appel à un organisme « facilitateur », la Maison de l'Emploi de Paris. Ces prestations d'accompagnement étant devenues payantes en 2014, la BnF a signé une convention avec la Maison de l'Emploi de Paris (devenue depuis 2016, Ensemble Paris Emploi Compétences). Outre les marchés faisant déjà l'objet d'une clause d'insertion sociale (restauration du personnel, nettoyage, gardiennage...), la BnF poursuit sa volonté d'élargir ce champ d'application à d'autres marchés dès que le montant le permet (nombre d'heures générées significatif) : marchés de numérisation, marché d'infogérance informatique, marchés de travaux et/ou de maintenance. En 2017, cela concerne 10 marchés actifs.

Toutes ces actions doivent non seulement être poursuivies mais renforcées et suivies, d'autant plus que l'insertion de clauses environnementales et sociétales constitue deux des cinq objectifs assignés par la Direction des achats de l'État (DAE) à laquelle la BnF rend compte annuellement (y compris lors du conseil d'administration). Dans cette optique, une meilleure implication des acteurs de l'achat (chefs de projets des différentes directions) est requise et sera entreprise en 2018.

Chapitre 3 – Les publics et les services

La BnF assure l'accès à ses collections et offre un cadre de travail de qualité, sur place et en ligne. Elle est ouverte 71 heures par semaine et reçoit ses publics du lundi au dimanche sur cinq sites : la bibliothèque François-Mitterrand, le site « Richelieu, bibliothèques, musée, galeries », la Bibliothèque de l'Arsenal, la Bibliothèque-musée de l'Opéra, la Maison Jean Vilar. Le site François-Mitterrand se déploie sur deux étages : la bibliothèque tous publics, appelée Haut-de-jardin, et la bibliothèque de recherche, dite Rez-de-jardin, permettant l'accès aux collections patrimoniales. Chacune des bibliothèques est ouverte six jours par semaine (du mardi au dimanche pour la bibliothèque du Haut-de-jardin et du lundi au samedi pour les autres bibliothèques).

Une programmation culturelle et pédagogique riche concourt à la valorisation du patrimoine et à l'éducation artistique et culturelle. Des expositions temporaires sont proposées sur plusieurs des sites de la BnF. La BnF prête également de nombreuses œuvres à des institutions nationales et internationales et développe une activité culturelle en co-production ou en partenariat. Les auditoriums du site François-Mitterrand ou encore les salons du site de l'Arsenal accueillent conférences, colloques, concerts, rencontres littéraires.

En ligne, la BnF déploie une offre importante et répondant, comme dans les espaces physiques, à des besoins et à des publics divers. Grâce à Gallica, sa bibliothèque numérique, la BnF permet l'accès à plus de 5,1 millions de documents, dont 4,3 millions sont consultables à distance, les documents sous droits qu'elle contient étant uniquement accessibles dans ses salles de recherche. La BnF élabore également des expositions virtuelles, des dossiers et des portails pédagogiques qui s'adressent à un large public et qui sont diffusés sur son site internet et sur Éduthèque, le portail des ressources pédagogiques de l'Éducation nationale.

L'année 2017 affiche un bilan très favorable pour la fréquentation de la Bibliothèque. S'agissant de la fréquentation physique, la fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites est en progression par rapport à 2016 et s'élève à environ 1 300 000 visiteurs accueillis. La réouverture au public de la 1^{ère} moitié du chantier de rénovation du site Richelieu s'est accompagnée du développement de nouveaux services, avec notamment un service de réservation des documents, déployé progressivement en 2017. La Bibliothèque veille à associer ses usagers à l'évolution de son offre, par des tests et focus groupes, par exemple pour le projet de refonte de son site internet, ou par des dispositifs de co-construction : en 2017, un BiblioRemix a rassemblé usagers et professionnels pour réinventer l'aménagement et les services des salles A/B (Presse et Audiovisuel) de la bibliothèque tous publics.

La galaxie des services en ligne de la Bibliothèque a enregistré 36 millions de visites, progressant de 20%.

➤ **Focus 5 : La carte de nos publics : « Observatoire des publics de la BnF »**

3.1 L'inscription à la Bibliothèque

L'établissement a mis en œuvre le 1^{er} mars une nouvelle tarification, avec simplification des titres et mise en place d'un Pass lecture/culture illimité à 15€ permettant d'accéder à la fois à la bibliothèque tous publics et à l'ensemble de la programmation culturelle. Pour les salles de recherche, de nouveaux tarifs et de nouveaux types de cartes ont été mis en place. La carte 3 entrées et la carte 15 entrées ont été remplacées par le Pass 5 jours et le Pass 1 jour. La carte annuelle est devenue un Pass recherche illimité. Le Pass annuel donne également accès à l'ensemble de l'offre culturelle et aux salles du Haut-de-jardin.

- *La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin et l'accès à l'offre culturelle*

La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin, accessible aux plus de 16 ans – et, pour la salle I du Centre national de la littérature pour la jeunesse, aux enfants accompagnés de leurs parents le week-end – met à disposition en accès direct des collections encyclopédiques d'imprimés, audiovisuelles et numériques.

Pour accéder aux salles de lecture, les lecteurs doivent utiliser une carte annuelle ou un ticket journalier. L'accès après 17h est gratuit. Avec la mise en place de la nouvelle tarification, on relève, d'une part, un net accroissement du nombre d'abonnements annuels (37 271 en 2017, soit +26%, un écart qui passe à +33% si l'on ne prend en compte que la période mars-décembre 2017 par rapport à mars-décembre 2016), et, d'autre part, des tickets 1J moins nombreux avec 45 935 accès (-23% par rapport à 2016 et -28% avec la seule période mars-décembre).

Cette augmentation induit une élévation importante du nombre de nouveaux inscrits (+36%). Ces nouveaux inscrits ont représenté plus de la moitié (51%) des usagers actifs de la bibliothèque tous publics, une part plus importante que les années précédentes (44%).

Par ailleurs, 113 Pass Pro, à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME) et également à toutes les autres ressources de la BnF, ont été délivrés en 2017. Les ateliers dédiés aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ont accueilli cette année 700 demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises (591 en 2016) et 236 séances de conseils personnalisés à la fin des ateliers, auxquels il faut ajouter des activités de formation et la participation à divers salons.

- *La bibliothèque de recherche*

La bibliothèque de recherche est accessible à tous, à partir de 18 ans, sur inscription, pour des besoins de recherche personnelle, professionnelle ou d'études. Le nombre d'abonnements en 2017 s'élève à 34 586, dont 22 389 Pass annuels à accès illimité. Les abonnements de Pass annuels augmentent de 15%.

☒ **Tableau 13 : Abonnements délivrés**

- *L'inscription en ligne et l'accueil sur place et sur rendez-vous*

[L'inscription en ligne](#) a été mise en place progressivement : le 3 avril pour le Pass lecture/culture, le 3 juillet pour les Pass recherche et le réabonnement à partir du 6 novembre.

Pour l'accueil des visiteurs, le dispositif d'accueil mobile pendant les périodes d'affluence a été pérennisé et un service d'accompagnement personnalisé (sans rendez-vous ou sur réservation en ligne) a été créé pour présenter les services de la BnF avec trois thématiques : renseignements multiples (titres d'accès, différents espaces BnF, fonctionnement de la BnF, offre culturelle, bibliothèque de Recherche, collections, etc.), l'offre lecture/culture ou l'offre Recherche, sur le site François-Mitterrand et à Richelieu.

- **Focus 6 : Nouvelle relation aux usagers : politique tarifaire et conditions d'inscription**

3.2 Les publics des salles de lecture

3.2.1 L'évolution de la fréquentation

La fréquentation mesurée dans les espaces de lecture dépasse les 920 000 visites. Elle progresse

globalement de 5%. La plus forte évolution vient de la bibliothèque tous publics (+6,5%). Le niveau recherche a également vu son nombre de visites croître, malgré les diminutions constatées sur le site Richelieu, en chantier (zone 2) et avec une salle en moins (salle ovale).

☒ Tableau 14 : Fréquentation des salles de lecture

▪ *Les espaces de la bibliothèque tous publics*

La fréquentation de la bibliothèque tous publics est en augmentation, avec 507 976 entrées dans les salles de lecture et un peu plus de 66 000 utilisations des espaces aménagés à l'extérieur des salles. Au total, la fréquentation du Haut-de-jardin s'établit donc à près de 574 595 entrées. Cette progression, après plusieurs années de tassement puis de stabilisation de la fréquentation, permet de retrouver un niveau de fréquentation équivalent au nombre de visites relevées en 2007.

Par titres d'accès, on constate une baisse des accès par tickets tandis que progresse le nombre d'entrées des titulaires d'un abonnement annuel. Les accès par ticket – 73 984 en 2017 contre 89 287 en 2016 – ont représenté 15% des entrées en 2017 (19% en 2016). Ce sont les entrées par ticket 1J qui ont évolué (-24%), alors que les entrées par ticket exonérés (essentiellement les tickets d'accès 17h-20h) se maintiennent à 28 000.

Par catégories de lecteurs, en 2017, 7% des usagers titulaires de Pass sont des lycéens, 41% des étudiants de 1^{er} cycle, 22% de master, 4% des doctorants, 23% des actifs et 3% des inactifs. En nombre d'inscrits, toutes les catégories ont augmenté, à l'exception des doctorants et des personnels de recherche de l'Enseignement supérieur. Certaines catégories sont en augmentation assez importante en valeur absolue mais aussi en proportion du total, notamment les lycéens (+52%) et parmi les actifs, les actifs hors enseignement (+22%).

En visites, on relève peu d'écarts avec le nombre d'abonnés, avec une intensité légèrement plus forte pour lycéens, 1^{er} cycle et inactifs : les lycéens réalisent 8% des entrées, les étudiants de 1^{er} cycle 42%, les masters 20%, les doctorants 3%, les professionnels 21%, les inactifs 6%.

▪ *Les salles de la bibliothèque de recherche*

Avec 347 343 entrées en 2017, la fréquentation de la bibliothèque de recherche augmente.

La hausse du lectorat recherche est très nette sur le site François-Mitterrand, avec plus de 300 000 entrées en Rez-de-jardin (+6%). Cette progression intervient après 3 années de stabilisation de la fréquentation. Cette évolution s'explique notamment par un nombre plus élevé de lecteurs nouvellement inscrits : plus de 8 000 (21% des lecteurs actifs).

Sur le site Richelieu, la fréquentation générale apparaît à la baisse du fait de la fermeture de la salle ovale qui accueillait beaucoup de lecteurs. Par ailleurs, les départements des Manuscrits, des Monnaies et médailles et des Arts du spectacle, ainsi que celui des Estampes et de la photographie accueilli en salle Labrouste par l'INHA, ont subi à maintes reprises des problèmes techniques qui ont perturbé le fonctionnement et les services aux usagers. On peut toutefois signaler la progression importante du lectorat de la salle de lecture des Arts du spectacle, de 29% par rapport à 2015 (2016 n'étant pas significatif en raison de la fermeture d'un trimestre). Le département des Cartes et plans reste quant à lui installé sur le site François-Mitterrand jusqu'à la fin de la rénovation de Richelieu.

Sur les autres sites, la fréquentation est stable à l'Arsenal et à la bibliothèque-musée de l'Opéra (en légère diminution pour ce site par rapport à 2016 mais en progression par rapport à l'année précédente). La fréquentation de la Maison Jean Vilar augmente encore avec 6 321 entrées (+39%), et réalise un pic spectaculaire en juillet, lors du festival d'Avignon.

54% des lecteurs déclarent lors de leur inscription venir à la Bibliothèque pour leurs études, 38% pour un usage professionnel et 8% un projet personnel. Par catégories de lecteurs, en 2017, 2% des

usagers titulaires d'un Pass sont des étudiants de 1^{er} cycle, 21% de master, 26% des doctorants, 25% des enseignants ou chercheurs de l'Enseignement supérieur, 21% autres actifs et 5% des inactifs. Si l'on observe les usages et le nombre de visites, les proportions diffèrent. Si, en moyenne, les lecteurs de la bibliothèque de recherche sont venus 11,6 fois, on constate que la fréquence de visites s'élève à 19 pour les doctorants. En nombre de visites, les doctorants représentent 42% des entrées, les enseignants ou chercheurs de l'Enseignement supérieur 24%, les masters 16%.

3.2.2 Les formations et le développement de nouveaux services

En 2017, la Bibliothèque a expérimenté un dispositif d'accueil pour les publics lycéens révisant le bac, intégrant des aménagements dans les espaces en libre accès et la mise à disposition de ressources numériques (dans les espaces libres) et d'annales (dans les salles de lecture).

La Clinique juridique est un service mis en place en mars 2017, en partenariat avec l'Université Paris 8. Une assistance juridique gratuite assurée le mercredi de 16h30 à 19h30, sans rendez-vous, par un binôme d'étudiants dont le travail est supervisé par les enseignants et professionnels. En tout, 14 séances ont été proposées.

Plusieurs salles de travail en groupe ont été créées en 2015 : 5 en Haut-de-jardin et 4 en Rez-de-jardin. Elles sont réservables en ligne. L'utilisateur peut retenir une tranche horaire le jour même et ce jusqu'à 7 jours à l'avance, dans la limite de 4 heures maximum par jour et de 20 heures maximum par mois. En 2017, 4 510 réservations ont été enregistrées.

Des formations sont également proposées aux usagers de la Bibliothèque. En 2017, les ateliers BnF catalogue général ont été suivis par 83 personnes (60 en 2016) et les ateliers Gallica par 76 (54 en 2016). Par ailleurs, 54 étudiants en master ont bénéficié d'une formation à la demande, 17 doctorants ont suivi la formation Préparer sa thèse à la BnF et 61 ont été formés dans le cadre de la convention avec Paris-Sorbonne. Des formations aux bases de données sont également proposées aux usagers. En 2017, ont été mises en place en fin d'année des formations « flash » à des ressources juridiques : d'une vingtaine de minutes, ces formations, plutôt destinées aux étudiants, se déroulent tous les mardis en salle D. Par ailleurs, environ 150 visites de groupes d'étudiants pour une découverte des salles et des collections ont été organisées.

➤ Focus 7 : Opération « Passe ton bac »

3.2.3 L'accès aux ressources documentaires

▪ *La communication des documents de la bibliothèque de Recherche*

881 075 documents ont été communiqués en salle en 2017, en progression par rapport à 2016 (+4%). Ce rebond intervient dans les départements spécialisés (+29%), en raison de la fermeture du site Richelieu le dernier trimestre 2016 et d'une progression importante des communications pour le département des Monnaies, médailles et antiques (+201%) qui représentent près de 40% des communications des départements spécialisés. Sur le site François-Mitterrand, la communication des documents conservés en magasins est presque stable (-0,5%) malgré la progression du nombre de visites. L'évolution constatée depuis plusieurs années d'une baisse des communications par visite se confirme donc, à la fois en raison d'usages nouveaux des chercheurs et du développement des collections numérisées et de la mise en place de nouveaux services. On peut ainsi signaler la possibilité pour les lecteurs de réaliser une photographie numérique des documents, quelle que soit leur date de publication. Pour le site François-Mitterrand, en moyenne, 2,3 documents ont été communiqués par visite en 2017, pour 2,5 en 2016.

Pour les lecteurs des sites Richelieu, Arsenal et Opéra, un service de réservation des documents a été

déployé progressivement en 2017. Il s'agit des documents signalés dans BnF catalogue général pour les départements Musique, Cartes et plans, Monnaies, médailles et antiques et Estampes et photographie. Le service sera ensuite étendu aux collections signalées dans BnF archives et manuscrits. En 2017, plus de 23 000 documents ont été communiqués à partir de cette nouvelle application.

☒ Tableau 15 : Nombre de documents communiqués

▪ *L'évaluation des collections imprimées en libre accès*

L'observation et l'analyse de ces usages peuvent donner des indications pour la politique documentaire et la répétition des campagnes permet de suivre les évolutions sur le moyen et le long terme. Les campagnes sont menées sur le site François-Mitterrand sur l'ensemble des salles d'un niveau de la bibliothèque en même temps, pendant des périodes de fréquentation, et sur deux semaines. Deux campagnes d'évaluation des collections en libre accès se sont tenues en 2017, l'une en Haut-de-jardin et l'autre en Rez-de-jardin. Si les salles du Haut-de-jardin totalisent plus de consultations que celles du Rez-de-jardin (14 583 en Haut-de-jardin contre 10 555 en Rez-de-jardin), elles totalisent moins de consultations par visite : 0,8 consultation par entrée en RDJ contre 0,6 pour le HDJ. L'usage des collections du Haut-de-jardin est plus important en droit-économie, philosophie-sciences sociales et sciences et techniques alors qu'en Rez-de-jardin la consultation se concentre majoritairement sur les littératures et l'art, la philosophie et les sciences sociales. Par langue de publication, la langue française est très majoritaire sur les deux niveaux ; l'actualité est un axe fort en Haut-de-jardin.

▪ *Les ressources numériques*

La Bibliothèque propose, sur place dans l'ensemble des salles de lecture, et à distance pour les titulaires d'un Pass recherche illimité, une offre importante de ressources numériques : bases de données, périodiques et livres numériques. Les ressources numériques disponibles en salles de lecture comprennent également les archives du web et Gallica intra-muros qui propose un ensemble de documents numérisés sous droits.

Depuis 2017, l'agrégateur de presse PressReader est accessible en illimité via le wifi de la BnF sur les matériels nomades des usagers. La simplification des accès aux ressources électroniques pour les usagers est un objectif qui se réalisera pleinement avec la refonte du portail d'accueil. Dans cette attente, en 2017, une sélection de ressources a été rendue accessible via le wifi de la BnF sur les matériels nomades des usagers dans le cadre de l'opération « Préparer son Bac à la BnF » ainsi que lors des journées portes-ouvertes pour les étudiants.

Le nombre de connections à Ebsco Discovery Service (EDS) est stable par rapport à 2016 (plus de 100 000 sessions sur place et à distance comprises). Les 18 bases les plus consultées représentent 72% de la totalité des consultations des bases de données. Les ressources les plus utilisées sont des agrégateurs de presse, des ressources en économie, les Archives biographiques, Jstor (plateformes de ressources académiques) et la base professionnelle Electre.

▪ *Les portails des centres de ressources documentaires*

Dans le prolongement des centres de ressources thématiques installés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin (développement durable en salle C, Europe en salle D, Francophonie en salle F et Sociétés en débats en salle J), des portails en ligne proposent aux lecteurs des sélections d'actualités, de sites internet, de documents. Cette offre est complétée par le portail Métiers du livre dont le centre de ressources se situe à l'Arsenal et par des guides thématiques d'aide à la recherche. Ces portails ont reçu 84 322 visites en 2017.

- *Sindbad*

Le nombre de questions reçues par le service de questions-réponses SINDBAD a augmenté en 2017 pour parvenir à un total de 13 313 questions (+8%). Introduits dans le service SINDBAD dès la fin 2015, les signalements d'anomalies de Gallica par les gallicanautes représentent une part importante, avec un total de 1 817 pour toute l'année 2017, suivis de questions relatives à Philosophie, histoire, sciences de l'homme, Littérature et art puis Droit, économie, politique. Un certain nombre de nouvelles notices réalisées à partir des questions-réponses ont été archivées dans la base de connaissances de SINDBAD en 2017. Au total la base contenait, fin 2017, 3 205 notices.

3.3 Gallica et la politique de diffusion numérique des collections

Conformément à ses missions, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections. Ouverte en 1997, la bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de cette mission. Bibliothèque encyclopédique et raisonnée, Gallica offre un accès gratuit à tous types de supports, en mode image et en mode texte : imprimés (livres, périodiques et presse), manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, vidéos etc. Gallica est constituée majoritairement de documents libres de droits – ou dont les droits de diffusion ont été négociés par la BnF avec les ayants droit – issus des collections de la BnF, mais aussi des fonds numérisés de bibliothèques partenaires, faisant de Gallica une bibliothèque numérique collective et le véritable vecteur de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques, et enrichie, depuis 2012, de documents sous droits issus des collections de la BnF et consultables uniquement dans les salles de lecture. La richesse des contenus et le nombre de visites de Gallica ont continué leur croissance, avec près de 500 000 documents mis en ligne en 2017.

La politique de diffusion numérique des collections de la Bibliothèque s'appuie également sur les programmes partenariaux conduits par la filiale BnF-Partenariats.

3.3.1 L'offre documentaire et les fonctionnalités

- *L'offre disponible et sa dissémination*

Le nombre de documents accessibles dans Gallica s'élève fin 2017 à 4,3 millions. Parmi cette offre documentaire, près de 3,7 millions de documents sont issus des collections de la Bibliothèque et 637 000 des fonds des partenaires, qu'ils soient intégrés dans Gallica ou seulement indexés. L'offre de Gallica reflète les collections patrimoniales nationales dans toute leur diversité avec 370 000 monographies en ligne, près de 2 millions de fascicules de périodiques, 1,5 million d'images, 180 000 objets numérisés, majoritairement des collections de monnaies, ou encore 140 000 cartes et plans, 70 000 manuscrits, 46 000 documents de musique notée, 47 000 documents sonores et 1 000 vidéos.

Gallica intramuros offre dans les emprises de la BnF un accès unifié et facilité à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public, sous droits ou en accès réservé (documents numérisés par BnF-Partenariats dans le cadre des accords passés avec les sociétés ProQuest, Memnon Archiving Services / Believe Digital et Immanens pour le projet Retronews). Le nombre de documents de Gallica intramuros s'élève, fin 2017, à un peu plus de 5,1 millions.

☒ **Tableau 16 : L'offre documentaire de Gallica**

▪ *Le développement des fonctionnalités de Gallica*

2017 a vu les développements de nouvelles fonctionnalités ou travaux pour répondre aux attentes des usagers de Gallica et atteindre de nouveaux publics :

- Gallica et son blog ont désormais des interfaces adaptatives propices aux usages en mobilité ;
- un audit a été conduit sur le référencement par les moteurs de recherche et a permis d'optimiser le site dans ce domaine ;
- l'optimisation de la diffusion des vidéos ;
- le service Gallicarte, issu du premier hackathon de la BnF en 2016, a été intégré dans Gallica. Il permet d'afficher les résultats d'une recherche sur une carte ;
- les premiers développements pour la création d'un visualiseur IIIF³ dans Gallica ont été lancés. Ce visualiseur permettra de comparer des documents issus de plusieurs bibliothèques numériques dans une même interface ;
- le travail sur l'accessibilité pour atteindre le niveau AA (norme RGAA) s'est poursuivi. La déclaration de conformité du site gallica.bnf.fr a été établie le 17 septembre 2017 ;
- les versions mobiles des applications Gallica (iOS et Android) ont été mises à jour. Elles sont désormais compatibles avec les versions récentes des systèmes d'exploitation des appareils mobiles (téléphone, tablette) et donnent accès aux collections sonores ainsi qu'aux vidéos.

À l'occasion du hackathon 2017, la BnF a ouvert [Gallica Studio](#), un espace qui se veut à la fois terrain de jeu, boîte à outils et vitrine pour les réutilisations innovantes et créatives des contenus disponibles dans Gallica. En phase avec les nouveaux usages, Gallica Studio entend placer les gallicanautes et leurs réalisations au cœur de son dispositif. Des tutoriels au test de nouveaux outils en passant par les GIF animés, Gallica Studio est un espace pour transformer, accommoder, améliorer Gallica. Les projets collaboratifs occupent une place centrale.

Gallicadabra, application de lecture sur tablette à destination des enfants, a démarré en début d'année 2017. L'application est téléchargeable gratuitement en version iOS ou en version Android. Elle fonctionne hors connexion et peut être utilisée sans wifi. Une sélection, réalisée par le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) de la BnF, a été intégrée dans cette application mobile adaptée au jeune public.

- **Focus 8 : 1 000 vidéos dans Gallica**
- **Focus 9 : Nouvelle offre de diffusion et réutilisation des données BnF : le site API et jeux de données et Gallica studio**

▪ *Le développement de la médiation*

Des accès structurés aux collections de Gallica (les « Sélections ») ont été conçus afin de faciliter la navigation et de valoriser la richesse et la diversité des fonds numérisés. Fin 2017, plus de 125 corpus sont accessibles.

Trois types d'accès sont disponibles : par types de documents, par thématiques, par aires géographiques. Les corpus peuvent bénéficier d'accès multiples. C'est par exemple le cas pour les corpus autour de la [Première Guerre mondiale](#), qui sont regroupés dans l'accès Histoire, mais sont aussi présents dans les accès par types de documents (journaux de tranchées, chansons, enregistrements de discours etc.) et vont continuer à se déployer dans l'accès [France](#), qui s'est étoffé

³ IIIF (pour International Image Interoperability Framework) est une API standardisée par le consortium IIIF ayant comme objectif de permettre la manipulation homogène d'images indépendamment de leurs localisations physiques et des établissements qui les hébergent.

tout au long de l'année 2017 : les entrées par régions puis par départements s'enrichissent désormais d'entrées par villes (Ex. : Paris, Clermont-Ferrand, etc.). Gallica peut non seulement être consulté, mais aussi réutilisé, par des acteurs territoriaux souhaitant valoriser ces ressources auprès de leurs publics. Les statistiques de consultation font apparaître un grand intérêt des internautes pour la majorité des ensembles documentaires ainsi valorisés. Parmi les corpus mis en ligne en 2017, citons notamment [Patrimoine gourmand](#), réalisé grâce aux fonds numérisés de la BnF et de ses partenaires, [Paris par l'image](#), [Photographies de la Société de géographie](#), ou encore [L'Afrique en cartes](#).

2017 a aussi vu la mise en ligne d'une nouvelle page d'accueil de Gallica, premier niveau de médiation, fortement éditorialisée et faisant l'objet de mises à jour hebdomadaire. Elle vise à mieux faire connaître les pages éditoriales (blog, Sélections). Dix numéros de la [lettre d'information](#) de Gallica, qui compte plus de 65 000 abonnés, ont été publiés en 2017. 198 billets de blog (contre 105 en 2016) ont été publiés en 2017, dont environ 35 billets publiés par des partenaires de la bibliothèque numérique. Le [blog Gallica](#) a reçu 312 000 visites, soit une augmentation de 90%.

En 2017, la bibliothèque numérique a aussi continué de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux : la page Facebook (128 300 abonnés), le fil Twitter (51 300 abonnés) et le compte Pinterest (5 600 abonnés) valorisent les contenus et services de Gallica. Ils s'attachent à mettre en valeur les réutilisations de documents de Gallica par les gallicanautes (hashtag #gallicanautes sur Twitter ; tableau « Trouvailles de gallicanautes » sur Pinterest) et à interagir avec les communautés au travers de rendez-vous.

En 2017, de nombreux gallicanautes ont continué à disséminer les ressources de Gallica. La bibliothèque numérique s'en fait l'écho, à travers des billets de blog, dans la rubrique [gallicanautes](#) : parmi les portraits publiés cette année, figurent notamment celui [d'Alain Baraton](#), jardinier en chef du domaine de Trianon et du grand parc du château de Versailles, et celui de l'historien [Gérard Noiriel](#). Une nouvelle rubrique a vu le jour sur le blog Gallica, « l'EPUB de chevet » : il s'agit d'un conseil de lecture rédigé par un usager.

Les Rencontres Gallica (à la BnF) et les [Rendez-vous Gallica](#) (hors-les-murs) se sont poursuivis en 2017. Des formats nouveaux ont été expérimentés : Rendez-vous Gallica destinés aux enfants (à la médiathèque Françoise-Sagan dans le cadre de Partir en livres, au musée de la Chasse et de la nature ainsi qu'à la BnF dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, à la bibliothèque François-Villon à Paris, enfin à la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle) ; rendez-vous Gallica destinés aux professionnels du livre (Archives départementales de la Charente-Maritime) ou encore pour le grand public (concert et sieste sonore Gallica au musée Jean-Jacques Henner et à la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle). Six ateliers gratuits de linogravure à partir de documents Gallica et quatre visites guidées gratuites de Paris à travers les collections de Gallica ont enfin été proposés au public à l'automne 2017 : l'ensemble de ces ateliers a atteint et parfois dépassé la jauge maximum (8 personnes par atelier de linogravure et 20 personnes par visite guidée. Ces ateliers ont permis de tester des formats appropriables par d'autres (partenaires, enseignants, médiateurs, particuliers), en s'appuyant sur la documentation recueillie dans le blog Gallica ([Sur les traces du Paris d'Atget](#) et [Promenade au fil de la Seine](#)) ou dans Gallica Studio (tutoriel de [linogravure](#) ou d'[origami](#)).

Enfin, une [vidéo présentant Gallica](#) au grand public a été réalisée en 2017.

➤ **Focus 10 : La valorisation du patrimoine gastronomique**

3.3.2 Les publics de Gallica

En 2017, avec près de 15,8 millions de visites, la consultation de Gallica est en augmentation (+11%).

En ce qui concerne la connaissance des publics de Gallica, différents protocoles d'étude et de recherche mis en place en 2016 ont été menés à bien :

- dans le cadre du programme « Mettre en ligne le patrimoine : transformation des usages, évolution des savoirs », en partenariat avec le LabEx Obvil et Télécom ParisTech, une étude qualitative exploratoire a été menée auprès de 15 gallicanautes ; une enquête en ligne a été lancée sur le site Gallica avec 7 625 questionnaires complétés (soit presque deux fois que lors de la précédente enquête), et enfin, une étude par vidéo-ethnographie a permis d'observer et d'analyser plus finement les pratiques de 10 utilisateurs avertis ou novices ;
- par ailleurs, dans le cadre de la convention de partenariat avec Télécom ParisTech, une analyse des traces d'usages de Gallica a été conduite, utilisant des méthodes d'apprentissage automatique (machine learning) pour identifier des parcours-types.

La forte augmentation des réponses au questionnaire, proportionnellement plus importante que celle de l'audience du site depuis 5 ans, vérifie le fort attachement des gallicanautes au service offert. Au sein des 95% de satisfaits, la part des « tout à fait satisfaits » a notablement augmenté pour atteindre 48%. L'augmentation de la consultation est bien due à la conquête de nouveaux publics et non à une augmentation de l'assiduité, la fréquence de visite restant stable. On peut également noter que 38% des répondants disent avoir déjà fréquenté les espaces physiques de la BnF : ce chiffre, élevé par rapport à la perception que l'on a souvent d'usagers « distants », démontre que les offres physiques et numériques se nourrissent l'une de l'autre. La surreprésentation des parisiens parmi les gallicanautes vérifie que la proximité avec les établissements de la BnF a un impact sur l'usage en ligne.

L'âge moyen est nettement plus élevé que celui des salles de lecture et a même augmenté depuis la précédente enquête, passant de 48 à 54 ans ; avec un niveau d'étude toujours supérieur à la moyenne française. Cette captation d'un public plus âgé doit être mise en regard de l'augmentation de la consultation pour effectuer des recherches personnelles et d'une perception accrue du caractère « tout public » de Gallica. La figure du chercheur amateur, assidu dans ses consultations et fortement investi dans des projets de longue haleine, est désormais centrale dans les publics de Gallica. Les consultations de Gallica sont majoritairement le fait de projets de recherche précis, dans le cadre de ses études, de son métier ou d'une recherche personnelle. Ce sont les recherches personnelles qui pèsent au final le plus dans les consultations – mutation importante par rapport à la précédente enquête. Mais, les usages exclusifs de Gallica sont rares (seulement 28%), la plupart des répondants déclarant plusieurs motifs qui croisent usage professionnel/personnel, studieux/ludique.

Évolution notable par rapport à 2011 : la progression, dans l'usage des documents, de la consultation attentive en ligne (66% disent le faire « souvent » ou « à chaque fois »), désormais aussi importante que le téléchargement – effet probable de l'accroissement du confort de lecture et des outils qui lui sont dédiés (zoom). Notons également l'importance désormais du partage des documents de Gallica sur le web : 40 % le font au moins occasionnellement, d'abord sur Facebook.

Ces études permettent à la BnF des réflexions innovantes sur les questions de méthode, d'interprétation et d'analyse des résultats, tout comme sur les dispositifs de communication/valorisation mis en place pour promouvoir ces dispositifs d'enquête auprès des usagers, des partenaires ou d'autres professionnels intéressés. Les modalités du programme d'études sont présentées dans le chapitre 4.4.4 « Les activités scientifiques et de recherche » et les résultats sont publiés sur le [site de la BnF](#).

☒ **Tableau 17: La fréquentation de Gallica**

3.3.3 Gallica, bibliothèque collective

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine national, régional,

local ; rendre plus visibles sur internet la culture et la langue françaises ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche en révélant des sources inédites ou méconnues.

La démarche couvre tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des fonds à numériser ; sélection des corpus, numérisation, valorisation des corpus ; multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources au niveau local (sites des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international. Pour mener à bien ces actions, un écosystème de 382 partenaires numériques s'est constitué autour de la BnF : bibliothèques des collectivités territoriales et de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques dépendant des ministères et des corps constitués, bibliothèques des archives et des musées, bibliothèques de statut divers (associations, fondations, etc.).

☒ Tableau 18 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2016

▪ *Numériser ensemble*

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par plusieurs principes : numérisation d'imprimés en français et dans les langues de France (livres et revues, hors presse), du domaine public ou aux droits négociés, dans le cadre de programmes de numérisation aux principes explicités (signalement systématique au préalable, complémentarité documentaire, recherche de l'exhaustivité des ensembles documentaires), ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou d'intérêt régional d'envergure. Il s'agit d'optimiser la numérisation en recherchant une efficacité collective et en produisant un effort partagé dans une démarche complémentaire de celle de la BnF. Tous les programmes de numérisation visent à enrichir Gallica.

Les bibliothèques françaises – pôles associés de la BnF et autres partenaires – sont invitées à participer aux divers programmes de numérisation concertée. Ces programmes sont thématiques (sources du droit ; histoire de l'art ; littérature patrimoniale pour la jeunesse ; Première Guerre mondiale ; sports, lancé en 2017, avec 9 partenaires) ou d'intérêt régional (histoire des territoires). Certains programmes visent à compléter des corpus plus modestes, mais précieux sur le plan documentaire et scientifique (publications des académies et sociétés nationales, des sociétés d'amis d'écrivains, presse clandestine 1939-1945, patrimoine équestre, gastronomie).

La BnF travaille également avec ses partenaires dans le cadre de projets bilatéraux, autour de thématiques variées (histoire économique et sociale, relations internationales, etc.). Parmi les actions remarquables, on citera celles conduites avec une quinzaine de partenaires en sciences et techniques, majoritairement de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui permettent la constitution d'un important patrimoine en histoire des sciences (sciences de la vie et de la terre, médecine, physique, chimie, astronomie, météorologie, cours des écoles d'ingénieurs, etc.). La constitution en 2017 du [groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée](#) (pour Collections d'excellence) permet à la BnF de situer son action, notamment dans le domaine de la numérisation et des services aux chercheurs, au sein d'un dispositif documentaire renouvelé et redynamisé pour le bénéfice de la recherche. La BnF est membre de ce dispositif aux côtés des opérateurs du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (INIST, ABES, CTR, etc.) et de dix bibliothèques délégataires têtes de réseaux disciplinaires.

La BnF conduit également des programmes de numérisation pour des ressources non imprimées (grands manuscrits littéraires français, portulans), avec l'objectif de reconstituer virtuellement des ensembles répartis physiquement entre différentes bibliothèques.

Ces programmes de numérisation comportent un volet de valorisation. Les partenaires se voient associés à des actions de structuration de contenus et de médiation numérique. La collaboration s'étend à la publication de billets de blogs thématiques ou événementiels, à la programmation de

Rendez-vous Gallica hors les murs. Mention est également faite des richesses numériques des partenaires de la BnF dans la Lettre de Gallica et sur les réseaux sociaux de Gallica.

Certaines bibliothèques peuvent être parties prenantes, aux côtés de la BnF, de programmes européens et internationaux. À ce titre, les portails Patrimoines partagés de la BnF constituent une nouvelle opportunité pour le réseau de coopération. Cette collection numérique de la BnF et de ses partenaires français et étrangers, lancée en 2017, permet de réunir des documents exceptionnels, témoins des interactions entre la France et le monde, de les rendre accessibles et de mieux les comprendre grâce à un accompagnement éditorial. Parmi les partenaires nationaux associés, citons aujourd'hui La contemporaine (ex-Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), la Bibliothèque municipale de Nancy, l'Institut catholique de Paris, les Missions étrangères.

▪ *Optimiser la diffusion numérique*

Gallica a fortement accentué sa dimension de bibliothèque collective. La démarche fédérative, engagée dès le lancement de Gallica, permet de donner accès aux ressources numériques de 382 partenaires (346 fin 2016). Parmi ceux-ci, on distingue quatre types de partenaires : 219 partenaires des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes) ; 61 partenaires de l'enseignement supérieur ; 82 autres partenaires (bibliothèques spécialisées essentiellement, avec des statuts variés et rattachées à des tutelles très diverses) ; 20 bibliothèques étrangères.

Soucieuse de garantir à ses partenaires le respect de leur identité numérique, la BnF présente leurs collections dans Gallica avec des mentions de source individualisées. Les partenaires intégrés bénéficient de l'ensemble des fonctionnalités de Gallica. Des pages de présentation des partenaires permettent de valoriser les institutions.

Fin 2017, Gallica diffuse ainsi 636 993 documents de partenaires, soit un accroissement de près de 20% par rapport à l'année précédente. L'entrée des collections des partenaires de Gallica prend plusieurs voies :

- l'intégration par numérisation dans les marchés de la BnF, dispositif mis en place dès 1997 avec le programme national de numérisation des sociétés savantes. Il a pris une nouvelle ampleur à compter de 2009, et en particulier depuis 2011, avec l'ouverture des marchés successifs de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires pour un tiers de leur volumétrie, sur crédits du Centre national du livre. De 2009 à 2017, près de 17,1 millions de pages d'imprimés ont été numérisées à partir des collections de 341 bibliothèques et organismes documentaires contributeurs. Priorité est donnée aux sélections réalisées dans le cadre des programmes de numérisation concertée. Fin 2017, 206 997 documents de partenaires sont accessibles dans Gallica après avoir été numérisés par la BnF.
- l'intégration par dépôt de fichiers numériques. Lorsque le partenaire ne dispose pas de bibliothèque numérique, il peut souhaiter la diffusion de ses ressources numérisées dans Gallica. Testée depuis 2010 avec l'entrée de fichiers à l'unité (manuscrits de Rousseau de la bibliothèque de l'Assemblée nationale), l'intégration de masse a été expérimentée en 2013. Au 31 décembre 2017, 42 partenaires ont intégré des documents numériques dans Gallica, pour un total de 62 396 fichiers. L'augmentation importante en 2017 est due à l'intégration des fichiers mis à disposition par la Direction de l'Information légale et administrative (Journal officiel) mais aussi à l'accroissement des apports des partenaires Gallica marque blanche et aux contenus accessibles sur les portails Patrimoines partagés.
- le référencement des ressources numériques des partenaires de la BnF par interopérabilité OAI-PMH. En 2017, sont indexés dans Gallica les documents numériques de 87 bibliothèques (79 françaises et 8 étrangères). Elles enrichissent Gallica de 367 600 documents. Une partie des ressources a été produite grâce à des subventions de la BnF

conditionnées, d'une part, à la mise en ligne rapide des documents dans une bibliothèque numérique et, d'autre part, à l'interopérabilité avec Gallica.

▪ *Mutualisation des infrastructures et des services : Gallica marque blanche*

La BnF a souhaité mutualiser les moyens qui ont été alloués au développement de Gallica et faire bénéficier ses partenaires de son savoir-faire en proposant une offre de bibliothèque numérique en marque blanche. Cette opération, conduite avec des bibliothèques qui disposent de ressources numériques et souhaitent les diffuser, permet aussi à la BnF d'enrichir les collections numériques nationales et de rendre les documents numériques des partenaires accessibles via ses catalogues. L'année 2015 a été employée à la mise en place de l'offre Gallica marque blanche et les années 2016 et 2017 ont été consacrées à la concrétisation des partenariats et au lancement de nouveaux projets.

Les sites [Numistral](#) et [La Grande Collecte](#), premières bibliothèques numériques en Gallica marque blanche, ont continué leur enrichissement documentaire. Numistral, avec près de 100 000 documents, est dorénavant une bibliothèque numérique collective, puisque le site donne accès aux collections numérisées de quatre institutions alsaciennes (Musées de Strasbourg, Société des Amis des arts et des musées de Strasbourg, bibliothèques de l'Université de Strasbourg, bibliothèques de l'Université de Haute-Alsace), ainsi qu'à une sélection des ressources de Gallica sur l'Alsace.

En 2017, deux nouvelles bibliothèques en Gallica marque blanche ont vu le jour :

- [Rotomagus](#), la bibliothèque numérique de Rouen Nouvelles Bibliothèques. S'inscrivant dans le cadre du label « Bibliothèque Numérique de Référence », Rotomagus a ouvert au public en février et permettra, à terme, la diffusion de 100 000 fichiers numériques. Parmi les documents particulièrement notables, les manuscrits de *Madame Bovary* et de *Bouvard et Pécuchet* viendront compléter les manuscrits de Flaubert conservés par la BnF et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris déjà en ligne dans Gallica. La première mise en ligne de Rotomagus a été basée sur une sélection documentaire issue de Gallica ; les documents numérisés de Rouen sont en cours d'intégration.
- la [Bibliothèque francophone numérique](#) du Réseau Francophone Numérique (RFN). Lancée le 26 avril, la Bibliothèque numérique est un projet international conduit en partenariat par le département de la Coopération et la délégation aux Relations internationales (cf. 4.1.1). Construite sur la base d'une charte documentaire spécifique qui s'articule autour de 4 grands thèmes illustrant la francophonie (la langue française, les droits de l'homme, l'histoire partagée, les échanges), mais aussi d'entrées par zones géographiques, elle donne accès aujourd'hui à près de 1 400 documents et réunit 9 partenaires, dont les collections sont intégrées (Bibliothèque et Archives du Canada, Bibliothèque et Archives Universitaires d'Antananarivo, Bibliothèque Haïtienne des Pères du Saint-Esprit, Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc, Bibliothèque royale de Belgique, Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop (IFAN Ch. A. Diop) ou moissonnées (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque nationale du Luxembourg, Bibliothèque nationale suisse).

L'année 2017 a permis le développement d'une cinquième marque blanche dans le cadre d'une convention signée en 2016 avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) pour la réalisation de la Bibliothèque diplomatique numérique. Ce projet ambitieux est une illustration réussie de la diversité et de la continuité des actions de coopération numérique entre la BnF et ses partenaires. La bibliothèque du MEAE a en effet d'abord été un partenaire de numérisation qui a intégré ses collections dans le marché de numérisation des imprimés de la BnF (pour 360 000 pages depuis 2011). Les ressources en histoire diplomatique et histoire des relations internationales ainsi produites (2 600 titres) seront accessibles à partir de mars 2018 dans la Bibliothèque diplomatique numérique, complétées par près de 2 000 titres issus de Gallica.

Deux nouvelles conventions ont été signées en 2017 :

- avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
- avec la Ville de Toulouse qui a souhaité recourir au dispositif Gallica marque blanche pour l'évolution de Rosalis, une des plus riches bibliothèques numériques françaises, actuellement moissonnée par Gallica (9 145 documents).

Gallica marque blanche devient donc pour les partenaires de la BnF une solution adaptée à la reprise de bibliothèques numériques nécessitant une évolution structurelle et à la recherche de fonctionnalités évolutives. Sur le plan prospectif, on note en 2017 un accroissement des manifestations d'intérêt pour Gallica marque blanche, notamment de la part des partenaires du réseau de coopération nationale de la BnF qui sont labellisés ou candidats à la labellisation « Bibliothèque Numérique de Référence » du ministère de la Culture, mais aussi de la part d'autres institutions documentaires universitaires et spécialisées. Fin 2017, ce sont donc cinq projets Gallica marque blanche qui sont réalisés, deux en cours, et plus de dix dossiers à l'étude. Comme pour toutes les actions de coopération, le principe d'un co-financement à 50/50 par la BnF et les partenaires, validé mi 2016 par le Service du Livre et de la Lecture, est appliqué.

C'est une offre cohérente et opérationnelle que la BnF est désormais en mesure de proposer à ses partenaires et qui répond à un besoin pour eux de disposer d'une plateforme performante et évolutive de diffusion de leurs collections numérisées. C'est aussi un levier d'enrichissement de Gallica avec des documents à haute valeur patrimoniale, qui bénéficient d'un stockage pérenne.

■ *Disséminer les ressources de Gallica hors de Gallica*

En parallèle à la fédération des ressources, la BnF favorise l'enrichissement des bibliothèques numériques françaises, des catalogues et des bases bibliographiques, à partir de sélections de contenus de Gallica réalisées par les partenaires et fournies gracieusement par la BnF. Cette démarche permet de valoriser les ressources numériques de la BnF et d'irriguer le territoire national ; elle permet aux partenaires, dispensés de numériser des documents déjà présents dans Gallica, de concentrer leurs efforts sur la médiation et l'éditorialisation. Entre autres exemples de réutilisations, citons celle du Centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes, qui propose un Gallica Poitou-Charentes, celle de la Fondation Napoléon, qui réalise des bibliographies napoléoniennes thématiques à partir de Gallica ou les bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris qui référencent sur leur site les documents numérisés par la BnF en provenance de leurs collections.

3.3.4 Les projets de BnF-Partenariats de diffusion du patrimoine numérisé

En complément des partenariats de numérisation de corpus documentaires, BnF-Partenariats conçoit des produits et services numériques pour valoriser et diffuser auprès de nouveaux publics le patrimoine de la BnF.

Retronews.fr propose ainsi la consultation et la recherche parmi plus de 6 millions de pages de journaux et explore les événements marquants de la petite et de la grande histoire, commentés par une équipe éditoriale composée de journalistes et de chercheurs. 2,2 millions de visites ont été comptabilisées en 2017.

Les collections sonores, avec 45 000 disques édités pendant la première période des microsillons (1949-1962), numérisés et mis en ligne sur une centaine de plateformes de musique digitale, ont recueilli en 2017 presque 40 millions d'écoutes dont plus de la moitié à l'international.

Une nouvelle collection de livres anciens BnF a été publiée dans le cadre du projet Early European

Books sur les thèmes de l'histoire et de la gouvernance des premiers incunables aux imprimés de la fin du XVII^e siècle. Les chercheurs y trouvent notamment des œuvres de trois historiens célèbres de la période médiévale, Grégoire de Tours (538-594), Jean Froissart (1337-1405) et Enguerrand de Monstrelet (1400-1453) et un livre-emblème, écrit en riposte à Machiavel par le diplomate espagnol Diego de Saavedra Fajardo (1584-1648), publié à l'origine en 1640 et traduit ici en français sous le titre *Le prince chrétien et politique* (Paris, 1668). Les collections BnF sont principalement acquises par des universités américaines.

Les catalogues de livres numériques, comprenant désormais 13 000 titres de la littérature du XIX^e, sont accessibles dans l'ensemble du réseau de libraires en ligne. Un nouveau coffret de livres numériques à télécharger « 100 livres d'histoire à (re)découvrir » lancé à l'occasion des Rendez-vous de l'histoire à Blois, conduit le lecteur dans un parcours de l'Antiquité au XIX^e à travers une sélection de cent œuvres.

La réimpression d'ouvrages numérisés par la BnF avec le concours de nombreux partenaires se poursuit en 2017 et permet de commander ces fac-similés dans le réseau des libraires.

3.4 Les activités culturelles et éducatives

Rendre accessible au grand public le savoir et la connaissance, mettre en valeur les collections et leur actualité, découvrir leurs richesses et leur rareté font partie des missions de la programmation culturelle. La Bibliothèque nationale de France a maintenu en 2017 une très importante activité : elle a présenté 12 nouvelles expositions temporaires sur ses sites et 14 expositions hors les murs ou en partenariat. À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent des manifestations, conférences, spectacles, colloques et propositions pédagogiques.

3.4.1 Les expositions

▪ *Les expositions à la BnF*

La fréquentation globale des expositions à la BnF est de près de 340 000 visites pour l'année 2017 avec notamment 230 985 visiteurs pour les expositions temporaires dans les galeries d'expositions du site François-Mitterrand, à l'Arsenal ou sur le site de l'Opéra. Enfin, plus de 100 000 personnes (estimation) ont fréquenté les installations de l'allée Julien Cain, espace en accès libre.

Sur le site François-Mitterrand (Galeries 1 et 2), trois nouvelles expositions ont été proposées : *Le Monde selon Topor*, *La Bibliothèque la Nuit* et *Paysages français, une aventure photographique*. L'exposition *Le Monde selon Topor* a été conçue pour le 20^e anniversaire de la mort de Roland Topor, artiste aux multiples facettes. Cette exposition a bénéficié d'un très bon accueil de la presse et du public, avec près de 19 000 visiteurs au total. *La Bibliothèque la Nuit* est une exposition exceptionnelle pour la BnF à plus d'un titre. Il s'agit de l'accueil d'une exposition produite par le metteur en scène Robert Lepage et sa compagnie Ex-Machina, inspirée de l'ouvrage éponyme d'Alberto Manguel, *La Bibliothèque, la nuit*. Elle a déjà été présentée deux fois au Québec en 2015 et 2016. La BnF l'a enrichie d'une introduction consacrée à l'imaginaire des bibliothèques, conçue à partir de ses propres collections. Cette exposition innovante est immersive par sa scénographie et ses dispositifs virtuels, le visiteur se retrouvant dans une reconstitution de la bibliothèque d'A. Manguel, avant de pénétrer dans un décor fantastique de forêt dans lequel, assis à une table de bibliothèque et équipé de lunettes de réalité virtuelle, il explore des bibliothèques réelles ou imaginaires. *Paysages français, une aventure photographique*, répartie sur les deux galeries d'exposition, est une exposition-somme (1 000 œuvres), aux angles multiples : histoire de la photographie, du paysage, histoire culturelle. Ce projet, d'une grande ampleur, a nécessité la coordination de nombreux interlocuteurs, avec une régie des œuvres importante et une gestion des droits exceptionnellement complexe. Des

dispositifs nouveaux ont été testés avec notamment un espace de prise de vue dans la salle d'exposition.

La galerie des donateurs, d'accès libre, a permis la mise en valeur de quatre fonds : les archives du compositeur Olivier Messiaen, des dessins d'Eduardo Solá Franco, le fonds de la compagnie Théâtre du mouvement et les collections de Jean Rouch. Cette exposition a été réalisée dans le cadre du Centenaire Jean Rouch, avec le concours de la Fondation Rouch et du comité du film ethnographique et du CNC, parallèlement à l'hommage rendu à la Cinémathèque. Cette exposition a présenté la fabrique de ses films et s'est déployée également dans l'allée Julien Cain.

L'allée Julien Cain, espace en libre accès, a accueilli plusieurs autres expositions en 2017, en particulier l'exposition *Sciences pour tous*, réalisée à partir de reproductions de collections de la BnF, présentant la vulgarisation scientifique de 1850 à 1900. Elle a remporté un grand succès, avec beaucoup de visites de groupes (visites de Youtubeurs) et s'est vue pérennisée par une exposition virtuelle, ainsi qu'une web série. Puis, les lauréats du concours photographique de la *Bourse du Talent 2017* ont été présentés, grâce au partenariat avec Picto.

Deux expositions ont été proposées sur le site de l'Opéra-Garnier : *Mozart, une passion française* et *Patrice Chéreau, mettre en scène l'opéra*.

Enfin, à la bibliothèque de l'Arsenal, l'exposition de bibliophilie a été consacrée à *Louise-Denis Germain*.

Sur le site Richelieu, suite à la réouverture de la première partie rénovée du site, la BnF a ouvert un espace semi-permanent, la rotonde des Arts du spectacle, espace de présentation des collections du département éponyme. C'est un élément important de la visite du parcours du site pendant la deuxième période de travaux. Une rotation des pièces de faible volume a eu lieu en juin (12 pièces).

☒ Tableau 19 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

▪ *Les expositions hors les murs*

L'établissement a présenté 14 expositions en partenariat ou hors les murs, pour plus de 700 000 visiteurs.

Cinq expositions ont été conçues par la BnF et ont accueilli plus de 100 000 personnes : *Le Luxe dans l'antiquité, trésors de la Bibliothèque nationale de France*, Arles, Musée départemental Arles antique ; *Les oiseaux du Nouveau monde*, Fontainebleau, Château ; *Mantegna graveur*, Tours, Musée des Beaux-Arts ; *Carte de la partie méridionale de L'Afrique depuis le tropique du Capricorne, par François Levaillant*, Saint-Dié-les-Vosges, à l'occasion du festival international de géographie ; *Théâtre du pouvoir, Reliures précieuses du Moyen Âge*, Paris, Louvre. À Arles, en amont de l'exposition *Paysages français*, a été présentée *Dans l'atelier de la Mission photographique de la DATAR : Regards de 15 photographes*.

Plusieurs de ces expositions font partie de la collection « Dans les collections de la BnF », visant à valoriser les collections de l'établissement en régions : à Fontainebleau, Tours, Saint-Dié.

La BnF a participé à neuf expositions en collaboration, en raison du nombre, de la valeur des œuvres prêtées ou de l'implication dans le commissariat scientifique : *Camille Pissarro, Impressions gravées*, Pontoise, Musée Tavet-Delacour ; *Jardins*, Paris, Galeries nationales du Grand Palais ; *Le Caire monumental dans l'objectif de Beniamino Facchinelli*, Paris, Institut national d'histoire de l'art ; *Rien n'a jamais commencé, Pierre Mercier, un festival, une exposition*, Strasbourg, Musée d'Art Moderne et Contemporain ; *Gaston d'Orléans, prince rebelle et mécène*, Blois, Château royal ; *Une Renaissance en Normandie, le cardinal Georges d'Amboise, bibliophile et mécène*, Évreux, Musée d'Art, Histoire et archéologie ; *Picasso et la maternité*, Le-Puy-en-Velay, Hôtel-Dieu ; *Anders Zorn*, Paris, Petit Palais ; *Bibliothèques royales et impériales à Compiègne*, Compiègne, Musée national du palais. Près de 600 000

personnes ont visité ces expositions.

- *Les prêts à d'autres expositions*

La BnF a consenti des prêts pour 167 expositions tant en France qu'à l'étranger, correspondant à 1 828 pièces.

Les collections de la BnF sont enfin présentes dans l'exposition permanente inaugurale du Louvre Abu Dhabi.

3.4.2 Les conférences et les colloques

Dans un environnement parisien à l'offre culturelle abondante, la BnF se singularise par l'ouverture encyclopédique à tous les savoirs et la découverte commentée des patrimoines écrits, artistiques et audiovisuels pour tous les publics. La programmation des conférences couvre un large champ formel et thématique : du débat d'idées contemporain à la valorisation des collections, en passant par la découverte de raretés ou d'inédits mis en scène ou en espace, issus des collections : manuscrits, documents autographes, estampes, objets d'arts... Ces conférences sont ensuite mises en ligne sur le site bnf.fr ainsi que sur des plates-formes externes. Depuis la fin de l'année 2017, plus de 250 conférences sont également consultables dans la bibliothèque numérique Gallica.

La BnF a reçu 34 075 visiteurs pour 300 manifestations publiques en 2017, dont une cinquantaine est le fruit d'une collaboration avec des partenaires, universités, institutions, médias. La progression de fréquentation est importante par rapport aux années précédentes. Cette évolution tient en partie de l'évolution de la programmation. Des manifestations exceptionnelles ont été proposées lors des portes-ouvertes organisées à l'occasion de la réouverture des premières salles du site de Richelieu et plusieurs nouveaux rendez-vous ont été mis en place, notamment un festival BnF – *La bibliothèque parlante*, les 20 et 21 mai, qui a marqué l'esprit du public mais aussi des personnels de l'établissement qui l'ont vécu comme un moment fédérateur et enthousiasmant – ou encore de nouveaux cycles comme « Archéologie de la Grèce », « Archéologie de la guerre » ou des « masterclasses littéraires » co-produites avec le Centre national du livre et France Culture, ainsi que le cycle « Einstein ». Parallèlement, la fréquentation de rendez-vous tels « Cours méthodiques et populaires de philosophie », « Un texte un mathématicien », « Trésors de Richelieu » s'est maintenue, voire a augmenté.

On peut également signaler parmi les événements marquants de cette année les manifestations associées aux expositions *Paysages*, *Jean Rouch* et *Topor*, le colloque organisé à l'Arsenal autour d'Oscar-Vladislas Lubicz-Milosz, les concerts inédits consacrés à Lully et Telemann ainsi que le cycle Cinéma, réalisé en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cette année autour de la thématique Écrire pour le cinéma.

- Focus 8 : 1 000 vidéos dans Gallica
- Focus 11 : 2017, une saison littéraire à la BnF

☒ [Tableau 20 : Fréquentation des principales manifestations culturelles](#)

3.4.3 Les activités pédagogiques

L'action pédagogique de la BnF diffuse et valorise les collections auprès des publics scolaires, soit directement (classes), soit indirectement (enseignants, professeurs-documentalistes, bibliothécaires...). Cette mission prend la forme de visites des sites de la BnF et de ses expositions, d'ateliers thématiques (livre, presse, théâtre...), de formations pour les professionnels, de manifestations pédagogiques (débats et colloques publics) et de publications (dossiers pédagogiques

par exemple, repris en ligne sur le portail classes.bnf.fr). Les niveaux scolaires concernés vont de la maternelle au début des études supérieures (classes préparatoires, BTS...).

La fréquentation physique des publics scolaires a progressé en 2017, avec 17 408 élèves et enseignants. La fréquentation physique globale des publics scolaires avait globalement pâti du contexte sécuritaire après les attentats 2015, et à cet égard l'exercice 2016 avait été celui d'une stabilisation (14 000 personnes environ), le tout restant cependant à un niveau inférieur à l'année 2014 (près de 20 000).

Plus de 3 000 personnes ont été reçues dans le cadre des expositions temporaires organisées à la BnF, notamment *Paysages français* et *Pascal*. Pour celle-ci, une approche simplifiée du propos historique, scientifique et biographique, s'appuyant notamment sur la manipulation d'une copie de « pascaline » a permis de séduire les classes de primaire et attiré quelque 500 personnes. Dans le second, c'est au contraire la multiplication des formules (visite simple, visite et mise en contexte, visite-atelier, visite « masterclass » avec des photographes contemporains) qui a contribué au succès pour des niveaux scolaires variés. Deux expositions en allée Julien Cain ont fait l'objet d'une médiation spécifique, *Sciences pour tous* et *Jean Rouch*.

L'offre d'ateliers a évolué. Les activités liées aux livres, parmi les plus demandées, ont été regroupées pour davantage de lisibilité : d'une part une approche centrée sur les formes ; d'autre part des moments ou des pratiques particuliers (le livre médiéval, le livre animé). La même démarche est mise en œuvre dans le domaine de la presse avec des ateliers centrés sur des événements (Grande Guerre...) ou sur des pratiques (unes de presse) ou de la cartographie (étude de documents particuliers tels que les globes de Coronelli ou voyages de Marco Polo à travers un atlas catalan, ou histoire des représentations du monde). Des ateliers de recherche documentaire ont été mis en place pour favoriser l'appropriation de réflexes méthodologiques pour des publics divers : collégiés, BTS et classes préparatoires.

En parallèle, des activités exigeant plusieurs séances se sont inscrites dans le cadre de projets annuels des classes dans le domaine de l'audiovisuel (création de films d'animation) et du théâtre (« petits conteurs »). De la même manière, le partenariat développé avec la ville de Montrouge s'est traduit en 2017 par des séries d'ateliers avec deux lauréats du Salon d'art contemporain de cette ville, l'un centré sur la notion de décor et de mise en scène, l'autre sur le travail d'archivage, de mémoire et de production du texte.

La fréquentation des ateliers sous toutes leurs formes progresse fortement : 3 300 en 2016, 5 900 en 2017.

D'autres activités, enfin, répondent à une logique de développement à long terme et d'intégration, selon une thématique de diffusion culturelle ou éducative, ou en visant un public spécifique. En 2017, avec le Centre européen des professions culinaires (CEPROC), des apprentis ont réalisé et exposé à la BnF des œuvres inspirées des modèles patrimoniaux conservés à la Bibliothèque. De la même façon, le partenariat entrepris avec la section de design graphique du lycée Jean-Pierre Vernant de Sèvres, qui implique enseignants et élèves sous la forme de visites, de rencontres et d'un concours, est appelé à connaître de nouveaux développements. Enfin, un travail concernant des classes d'élèves allophones de l'académie de Paris a été initié en partenariat avec le Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage de ce rectorat. Le projet propose aux classes une visite introductive de la Bibliothèque, complétée par une présentation des ressources du laboratoire de français langue étrangère ; il a aussi débouché sur l'inscription de ces classes à des visites d'expositions et des ateliers.

Les formations dans les territoires en éducation artistique et culturelle, débutées fin 2015, se sont poursuivies en 2017, avec cinq journées organisées à Rouen, Bordeaux, Abbeville, Tours et La Rochelle. Les actions hors les murs continuent de s'étendre avec 2 385 participants (élèves inclus) à ces activités (1 300 en 2016), soit 14% de l'activité.

➤ Focus 10 : La valorisation du patrimoine gastronomique

☒ Tableau 21 : Fréquentation des activités pédagogiques

3.4.4 La médiation, le handicap et la diversification

- *L'accueil et les ateliers pour tous les publics*

Des visites guidées des différents sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et bibliothèque de l'Arsenal) ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. S'ajoutent des offres dédiées aux familles et aux enfants de 3 à 11 ans, à travers des parcours ludiques de découverte de la Bibliothèque sous la forme de jeu de piste et des ateliers pour familles et enfants. Sur le site François-Mitterrand, les visites en groupe touchent aussi bien le grand public qu'un public d'étudiants et de professionnels du livre ou du bâtiment. Au cours de l'année 2017, l'ensemble des visites guidées a accueilli 11 668 personnes, groupes ou individuels. Au sein de cet ensemble, 10 233 personnes ont participé aux visites guidées, pour un parcours découverte de la bibliothèque ou autour des expositions temporaires, et 1 435 personnes ont été reçues en atelier.

- *La politique d'accueil des publics en situation de handicap*

La BnF a inscrit la [politique d'accueil des publics en situation de handicap](#) au cœur de ses priorités et de ses missions de service public.

En 2015, la Bibliothèque a déposé en préfecture son agenda d'accessibilité programmée pour le site François-Mitterrand, la bibliothèque de l'Arsenal et l'immeuble du 2, rue de Louvois, celui du site Richelieu étant à la charge de l'OPPIC. Ces programmes définissent les travaux prévus sur les neuf années à venir pour répondre aux normes d'accessibilité réglementaires. Sur le site François-Mitterrand, deux doubles portes coupe-feu permettant l'accès en bibliothèque de recherche à partir du hall principal ont été mécanisées, en test. Si le test est concluant, cette mécanisation sera généralisée sur une partie des autres portes coupe-feu dans les espaces publics dont les portes d'accès aux auditoriums. Sur le site Richelieu, un guidage au sol a été installé pour faciliter les déplacements des usagers déficients visuels. Ce guidage est complété de balises sonores diffusant des informations directionnelles. Le site Richelieu a par ailleurs été équipé de boucles à induction magnétiques permettant l'accueil des usagers malentendants appareillés aux différents points d'information du site. À l'Arsenal, un marché de maîtrise d'œuvre a été passé auprès de l'architecte en chef des monuments historiques pour des travaux de mise en conformité de l'accessibilité de ce site (rampe, ascenseur, sanitaires accessibles...).

En 2017, environ 7 900 visites d'usagers en situation de handicap ont été réalisées dans les salles de lecture (essentiellement sur le site François-Mitterrand) et près de 1 000 d'accompagnateurs.

Concernant l'accueil des lecteurs déficients visuels en salles de lecture, des postes informatiques dédiés ont été installés en cabines des salles de lecture E, M et U sur le site François-Mitterrand. Le poste public déficience visuelle du site Richelieu a lui été redéployé en salle Labrousse le temps de la période des travaux. Les logiciels d'aide à la lecture (jaws et zoomtext) sont disponibles sur ces postes tout comme Vocale Presse permettant l'accès par synthèse vocale à des titres de quotidiens dès leur sortie.

La BnF propose un service de visio-interprétation en langue des signes et transcription instantanée de la parole pour communiquer avec les publics sourds et malentendants. À partir du site internet de la BnF, deux modes de communication sont proposés selon les besoins du lecteur ou du visiteur : la transcription instantanée de la parole par un sous-titrage en temps réel et la visio-interprétation en langue des signes française (LSF). Le service est également disponible sur le site François-Mitterrand, aux différents points d'information, à l'accueil et dans toutes les salles de lecture. Un

déploiement du service est prévu sur le site Richelieu en 2018. Par ailleurs, la BnF a choisi de collaborer avec l'association Signes de Sens, spécialisée dans la médiation culturelle auprès du public sourd : en 2017, 3 visites-découvertes du site François-Mitterrand ont eu lieu. Ce partenariat contribue à une meilleure appropriation du contenu des visites par le public sourd. Des supports de communication ciblés ont été expérimentés : vidéo d'annonce en langue des signes, diffusion de l'information sur les réseaux sociaux.

Le service de l'accueil a reçu plus de 300 personnes en situation de handicap en visites guidées de sites et d'expositions temporaires.

La BnF a signé une convention avec l'association les Papillons blancs de Paris qui a pour objectif la création d'une offre de visite en direction du public en situation de handicap mental. Cette collaboration donnera lieu à la création de deux documents d'accompagnements à la visite du site François-Mitterrand écrits en langage facile à lire et à comprendre (FALC). Le service de l'Action pédagogique adapte la plupart de ces ateliers afin de permettre aux élèves en situation de handicap mental de participer aux activités. Des accueils réguliers de classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou IME (institut médico-éducatif) ont lieu ainsi que des projets sur plusieurs séances à la BnF et dans leurs locaux.

Le service de l'Action pédagogique propose aux classes accueillant des élèves en situation de handicap visuel deux ateliers tactiles autour de l'histoire du livre. Ces ateliers sont gratuits et s'adressent aux élèves du primaire au lycée. Un parcours inter structure s'est déroulé au premier semestre 2017 : une classe de 5^e de l'Institut national des jeunes aveugles de Paris a ainsi suivi des visites thématiques de découverte des sceaux médiévaux aux Archives nationales, à la BnF et au château de Vincennes. Par ailleurs, à l'occasion de l'exposition *Quoi de neuf au Moyen Âge* organisée à la Cité des sciences, plusieurs établissements culturels se sont associés. La BnF a dans ce contexte proposé 3 ateliers tactiles sur le manuscrit médiéval. Une attention particulière est accordée aux dispositifs permettant d'améliorer la visite des personnes déficientes visuelles à l'occasion des expositions et deux visites de l'exposition en langue des signes ont été programmées.

L'accessibilité de ses ressources et services numériques constitue une autre des préoccupations de la BnF. La société Atalan, spécialisée dans l'accessibilité du web et la sensibilisation au handicap, accompagne ainsi l'établissement depuis 2014. Cet accompagnement prend plusieurs formes : sensibilisation et transfert de compétences à destination des professionnels et des utilisateurs ; audits et recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité des applications existantes et assistance à la conception ergonomique et graphique des nouvelles applications ; support technique aux équipes de développement ; délivrance d'attestations de conformité au référentiel général de l'accessibilité des administrations (RGAA). Dans ce contexte, la BnF a mis en ligne l'attestation de conformité de son site gallica en novembre 2017. Une facette « accessibilité » a par ailleurs été créée dans BnF catalogue général pour accéder aux collections en braille, gros caractères, en langue des signes.

La BnF a reçu par le décret n° 2009-131 du 6 février 2009 la mission d'être l'organisme dépositaire des fichiers numériques des éditeurs ayant fait l'objet d'une demande par un organisme agréé de deuxième niveau. Elle centralise les demandes, sécurise les transferts de fichiers, conserve les documents déposés et les met à disposition des organismes agréés sans limitation de date. Entrée en service en 2010, la plateforme sécurisée de transferts d'ouvrages numériques [PLATON](#) permet l'amélioration de l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, grâce à la collaboration des éditeurs, des organismes agréés et de la BnF. La plateforme connaît une activité dynamique avec 1 142 éditeurs inscrits et plus de 14 000 adaptations au total. La rentrée littéraire accessible, organisée par le Syndicat national de l'édition avec le Centre national du livre et la BnF, a été reconduite en 2017. La promulgation de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) et son décret d'application du 28 février 2017 étendent le périmètre de l'exception handicap aux « DYS- » (dyslexiques, dyspraxiques...) et font de PLATON une plateforme de mutualisation des fichiers adaptés, déposés et récupérés par les organismes agréés.

La plateforme PLATON propose 41 283 titres éditeurs à la fin de l'année 2017, dont 9 415 titres déposés en 2017. Les manuels scolaires sont concernés depuis mars 2017 par le dispositif, les éditeurs devant les déposer systématiquement dès parution, sans demande préalable des organismes. 327 manuels scolaires ont ainsi été déposés sur PLATON en 2017.

- *La mission de diversification des publics*

La BnF accueille également les publics en difficulté sociale et éloignés de la culture. Elle s'appuie sur un réseau de relais tels que les centres sociaux, les antennes jeunes, les associations d'alphabétisation, de Français Langue Étrangère (FLE) ou encore les services qui développent des actions culturelles en direction des publics hospitalisés, auxquels elle propose des ateliers de découverte des collections, des visites des expositions et tous autres projets à même de faire de la culture un monde partagé. La Bibliothèque est également membre de la Mission « Vivre Ensemble » qui réunit plus de trente établissements culturels.

En 2017, près de 400 relais et 1 300 personnes ont été reçus. Les associations majoritairement accueillies travaillent auprès des apprenants en français (réfugiés, migrants, résidents en hébergements d'urgence, jeunes mineurs étrangers isolés...). Les centres sociaux et associations comme Le Secours Populaire, le Secours Catholique viennent en second. Ces structures accueillent des habitants de banlieue et de quartiers populaires. Puis viennent les Centres de formation, groupements d'établissement Greta, le réseau Écoles de la 2^e chance (E2C) et les Missions locales, qui accueillent des jeunes. Ces derniers effectuent une scolarité courte ou sont en échec vis-à-vis de l'école, voire en décrochage scolaire. Les structures qui accueillent ces jeunes sont très en demande de rencontres avec des professionnels. Ces trois types de publics constituent plus de 80% des publics accueillis. La dernière fraction de publics est constituée par les associations culturelles grand public et les publics dits empêchés (handicapés, établissements et service d'aide par le travail), les associations venues dans le cadre des projets zones de sécurité prioritaire, les étudiants en formation de médiation culturelle et les structures relevant du ministère de la Justice. Par ailleurs les projets ZSP programmés sur trois ans (2016-2018) se sont poursuivis en lien avec les associations du XX^e arrondissement de Paris et la mairie de Grigny.

Le labo français langue étrangère est un espace dédié à l'autoformation en français. Il est installé en salle G de la bibliothèque du Haut-de-jardin et destiné à toute personne pour qui le français est une langue étrangère et souhaite l'apprendre ou améliorer ses connaissances, grâce à l'utilisation de méthodes accessibles en lignes sur 10 postes informatiques et d'ouvrages proposés en libre accès (anglais, allemand, italien, portugais, turc, japonais, russe, arabe). Le public le plus régulier est constitué d'étudiants non-francophones (boursiers Erasmus ou autres) et de salariés désireux d'approfondir leurs connaissances, dans le but précis de poursuivre un cursus universitaire ou d'obtenir un emploi. Un atelier de conversation en français a été proposé au public étranger à la fin de l'année 2016 et s'est poursuivi en 2017. Cet atelier se déroule tous les mardis en soirée pour un groupe d'une douzaine de personnes. Il est gratuit et ne nécessite pas d'être inscrit comme lecteur à la bibliothèque : 97 ateliers ont eu lieu, accueillant 855 personnes de 48 nationalités différentes (du Japon à l'Iran en passant par le Kosovo, la Moldavie, la Chine, le Vietnam, Brésil et une forte représentation des pays d'Amérique du Sud). Ont également été organisées en 2017, 21 visites du laboratoire FLE.

3.4.5 Les éditions

La BnF est un éditeur public dont le catalogue compte un peu plus de mille titres. On peut distinguer, au sein de la production éditoriale de la BnF, quatre types de publications : des ouvrages scientifiques de référence dont la programmation s'inscrit dans le cadre de sa politique scientifique ; des catalogues d'exposition dont l'exploitation commerciale se prolonge au-delà de l'exposition qui a

motivé leur publication et qui sont largement diffusés en librairie ; des ouvrages de valorisation des collections à destination d'un large public, qui contribuent au rayonnement des collections et sont destinées à dégager des recettes ; des produits dérivés, sous forme de cartes postales et de calendriers essentiellement, réalisés avec des partenaires dotés de réseaux de distribution spécialisés.

2017 marque une stabilisation de la production, avec 29 nouveautés (29 en 2016 et 28 en 2015). Dans le domaine des ouvrages scientifiques, on note la parution de deux nouveaux volumes de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) – Eure et Hautes Pyrénées –, des *Arabesques* de Debussy (coédition Centre de documentation Claude Debussy), des *Monnaies celtiques, volume 2* (coédition MAN), de *Robert Damien, de l'électeur au lecteur* (coédition ENSSIB), de *Jean Rouch* (coédition Somogy, CNC), des *Atlas militaires manuscrits (XVII^e-XVIII^e siècles)* (coédition ministère des Armées), de *La Police des métiers du livre à Paris au siècle des Lumières*. L'année 2017 a par ailleurs été marquée par la poursuite du programme de publication numérique des ouvrages scientifiques sur la plateforme [Open Edition Books](#), avec 1 nouvelle mise en ligne (30 titres au total à fin 2017).

Concernant les catalogues d'exposition, 4 titres sont parus : *Le Monde selon Topor* (coédition Cahiers dessinés), *Louise-Denise Germain. Reliures* (dans la série « Bibliothèques de bibliophiles »), *Mozart, une passion française* (coédition ONP) et *Paysages français. Une aventure photographique (1980-2017)*.

Dans le domaine de la valorisation sont parus l'agenda 2018 *Prométhée moi l'amour*, les *Contes de Grimm* illustrés par Rackham, *Richelieu, quatre siècles d'histoire architecturale au cœur de Paris* (coédition INHA), *Flora Allegoria*, *Pierre qui roule n'amasse pas mousse et autres proverbes, illustrés par Grandville et commentés par Alain Rey*, *Le Grand Armorial équestre de la Toison d'Or* (coédition Seuil) et deux titres jeunesse, *L'Écureuil* et *Les Deux Coqs* (coédition Albin Michel Jeunesse). À noter également, 4 nouveaux titres dans la collection « L'œil curieux » et le lancement d'une nouvelle collection consacrée à la littérature : « Les orpailleurs », avec 3 titres.

La nouvelle formule de la *Revue de la BnF*, lancée en avril 2016, a réalisé une deuxième année encourageante avec deux numéros respectivement consacrés à la philosophie (n° 54) et au son (n° 55) ; son chiffre d'affaires enregistre une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre d'abonnés se stabilise à 224.

En 2017, sont parus 5 titres en langues étrangères et dix nouveaux contrats de cession ont été signés avec le Japon, l'Angleterre et la Chine.

En net recul par rapport à 2016 (-23,6%), le chiffre d'affaires s'établit fin 2017 à 570 224 € hors taxes. Cette baisse, inédite depuis quatre ans, s'explique principalement par les résultats du catalogue Avedon ainsi que par l'absence de catalogues pour l'exposition *La bibliothèque la nuit* au printemps et pour la petite galerie à l'automne, *Paysages français* couvrant les deux galeries). Au final, la ligne catalogues d'exposition, qui représente un peu plus de 400 000 € de recettes annuelles, a généré en 2017 un chiffre d'affaires de 141 241 €. Sur la période, les ouvrages de valorisation enregistrent en revanche une hausse de 25%, tandis que les cessions de droits étrangers font un bond de 302%. Ces performances contrastées valident la stratégie de diversification mise en place début 2013 afin de réduire la dépendance aux résultats des catalogues.

3.5 La médiation culturelle en ligne

Les éditions en ligne ont pour vocation de développer l'action culturelle et pédagogique à distance. Grâce à des partenariats durables (notamment le ministère de l'Éducation nationale), elles assurent le plus large rayonnement possible à la politique culturelle de l'établissement. En 2017, les éditions multimédias ont reçu 4 millions de visites pour un total de 36,3 millions de pages vues.

Le service des Éditions multimédias a renouvelé son équipe avec l'arrivée d'un chef de service, d'un

directeur de projet et d'une chargée d'édition, associée au projet Les Essentiels de la littérature. Cette consolidation de l'effectif a permis d'amorcer la modernisation de l'offre en ligne en l'adaptant aux nouvelles pratiques des utilisateurs. L'audiovisuel a également été mis à l'honneur avec la création d'une chaîne documentaire sur Vimeo. Le service des Éditions multimédias a également conduit une réflexion en vue d'adapter les interfaces ergonomiques de son offre antérieure qui pâtit d'une obsolescence de ses formats.

3.5.1 Les expositions et les bibliothèques virtuelles

Avec 97 expositions disponibles, [le portail des expositions](#) est organisé en six galeries virtuelles : la galerie du livre et de l'écrit, la galerie des écrivains et conteurs, la galerie de l'histoire des représentations, la galerie des arts et de l'architecture, la galerie de la photographie et la galerie des cartes et globes. Les expositions sont accessibles sur tous les terminaux (téléphone, tablette et ordinateur) et systématiquement proposés en français et en anglais pour assurer une visibilité internationale. Dernière exposition mise en ligne en octobre 2017, *Paysages français, une aventure photographique (1984-2017)* propose aux internautes un site immersif dédié à la photographie et aux photographes.

3.5.2 Les dossiers pédagogiques

La Bibliothèque a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques au sein du portail [classes.bnf.fr](#) offrant des moyens de recherche dans les 90 000 pages de ressources et les 60 000 images du site. Ce portail est complété par un référencement de ses ressources dans le portail du ministère de la Culture et dans le [portail de l'histoire des arts](#). Toutes les ressources pédagogiques y sont indexées par discipline et par niveau d'enseignement.

Le site des [Essentiels de la littérature](#), projet destiné à guider un public lycéen ou étudiant dans les ressources numériques à travers des parcours mettant en relation textes, manuscrits et illustrations, a vu son offre enrichie. Le XIX^e siècle, sous la direction scientifique de José-Luis Diaz, est en cours de mise en ligne et une évolution ergonomique et graphique a été initiée pour rendre le site plus accessible. Le site a connu une fréquentation en forte hausse avec 369 667 visites pour 770 200 pages vues.

Le site de culture générale [Passerelle\(s\)](#) destiné en premier lieu aux apprentis du bâtiment, mais aussi au public scolaire, notamment dans le cadre de la réforme du collège, a été lancé en 2016. Il articule l'histoire, les arts et la littérature avec l'architecture et les techniques de construction à travers les siècles. Toutes les périodes de l'Antiquité au XIX^e siècle sont désormais couvertes. En raison de son succès (152 317 visites en 2017), la BnF a renouvelé son partenariat avec la fondation BTP+ et le CCCA-BTP pour la période 2018-2020 avec l'ambition d'enrichir le site en ressources documentaires (textes, images et vidéos) et d'adapter son offre sur tous supports (responsive design).

Le service des Éditions multimédias est enfin un partenaire important d'Éduthèque : plus de 30 000 images commentées en ligne à ce jour.

3.5.3 Les applications et la vidéo

Plusieurs applications pour iPhone et iPad ont été lancées au cours des dernières années à l'occasion d'expositions in situ et en ligne : Albums de la BnF, les miniatures flamandes, les cartes marines, François I^{er} et Louis XIV. Ces applications totalisent plus de 93 896 téléchargements (26 157 sur smartphone et 67 739 sur tablette) depuis leurs lancements respectifs, dont 18 287 téléchargements sur smartphone et 3 113 sur tablette en 2017.

Une nouvelle application a été lancée en fin novembre 2017 : disponible sur iPad (et sur tablettes

Android en 2018), Fabricabrac permet de jouer avec les collections de la BnF, d'inventer et de réaliser ses propres créations. Cette application mobile est destinée aux plus jeunes, mais aussi au grand public. L'application a été téléchargée 537 fois en un mois.

Le service des Éditions multimédias a également remporté en avril 2017 l'appel à projet « Services innovants numériques Éduthèque (SINÉ) » pour le développement d'un outil permettant la création de bande dessinée numérique. Les réalisations, qui pourront adopter des formes différentes, permettront de s'interroger sur les évolutions des formes du livre et de la bande dessinée et sur les nouvelles formes d'écriture à l'heure du numérique. Elles encourageront l'appropriation, la création, la personnalisation et le travail en commun.

Depuis février 2012, les internautes peuvent également retrouver 1 532 conférences et débats de la BnF sur iTunesU. Accompagnant les usages du numérique, et notamment du public jeune, le service des Éditions souhaite également enrichir sa collection de vidéos documentaires. Une chaîne dédiée à la vidéo documentaire a été créée sur Vimeo, en octobre 2017. Elle comporte 78 vidéos destinées au site immersif « Paysages français, une aventure photographique ».

3.6 L'information et les autres services en ligne

3.6.1 La communication externe

Les temps forts de l'actualité institutionnelle ainsi que l'offre culturelle de la Bibliothèque ont bénéficié d'opérations de communication spécifiques. Les événements liés à la vie de l'établissement, parmi lesquels l'inauguration des espaces rénovés du site Richelieu par le président de la République, pilotée par la délégation à la Communication en lien avec l'équipe du Projet Richelieu et les services concernés ainsi que l'INHA et l'ENC, ont été accompagnés de multiples formes et supports de communication (affiches, dépliants, annonces presse, invitations, communiqués et dossiers de presse, « cartes com », publication du magazine *Chroniques*, information sur le site bnf.fr et sur les réseaux sociaux, vidéos de promotion, lettres électroniques, visite exceptionnelle des espaces rénovés et participation au week-end portes-ouvertes).

La BnF a très largement communiqué sur son activité à travers les médias au cours de l'année 2017. Quatorze partenariats médias ont été conclus autour des expositions. Des espaces publicitaires ont été achetés pour soutenir diverses actions, notamment la souscription Richelieu.

La création du Pass lecture/culture a fait l'objet d'une campagne médiatique ; elle a été annoncée dans plusieurs dépêches AFP et une vingtaine d'annonces presse, radio, internet. Le nouvel appel au don pour la restauration du Cabinet du roi à Richelieu a été relayé par une campagne de presse. Les expositions, parmi lesquelles l'exposition majeure de l'année, *Paysages français*, ont également fait l'objet d'une communication ciblée. Soixante-dix articles de presse – parmi lesquels tous les principaux quotidiens, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*... - s'en sont fait l'écho, ainsi que onze hebdomadaires, quarante-huit mensuels, quinze sujets télévisuels et vingt-six sujets internet.

Un nouvel agenda papier trimestriel a été créé dans le cadre de la volonté de la BnF d'améliorer la présentation du programme des expositions et des manifestations culturelles. Inséré dans le magazine de communication de l'établissement, *Chroniques*, publié à 50 000 exemplaires, il est également diffusé à part à 10 000 exemplaires supplémentaires dans les emprises de la BnF.

Dans un objectif de visibilité, de développement et de diversification de ses publics, l'établissement participe à de nombreux événements institutionnels, festivals, congrès et salons, parmi lesquels le Salon de l'Étudiant, Livre Paris, le Salon du livre ancien et de l'estampe, les Journées européennes du Patrimoine, les Rendez-vous de l'histoire de Blois, le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil ou encore Paris Games Week.

3.6.2 Le site internet et les réseaux sociaux

Au cœur de l'écosystème de communication numérique, le site institutionnel bnf.fr constitue le portail commun par lequel s'échange un volume considérable d'informations et de services, adressés à des publics eux-mêmes nombreux et variés.

La fin de l'année 2017 a vu la mise en œuvre opérationnelle de sa refonte, après une phase de conception et de recueil de besoins. Deux prestataires ont ainsi été retenus : le premier pour les volets ergonomiques et graphiques ; le second pour les développements en DRUPAL. Les travaux de conception se sont poursuivis au printemps 2017, toujours sur le mode collaboratif, notamment pour établir des parcours utilisateurs, une arborescence revue, et les premières structures de page. Ces éléments ont alimenté la conception d'une identité graphique pour l'ensemble du site. Elle repose sur des gabarits clés, qui serviront ensuite de base aux déclinaisons de pages simples. Un test utilisateurs organisé sur le site François-Mitterrand en décembre a conforté ce choix.

La fréquentation du domaine bnf.fr, qui englobe l'ensemble des services en ligne, est de 36 480 000 visites. Celle du site web institutionnel est estimée à près de 5 000 000 visites, versions anglaise et espagnole comprises. La fréquentation du site mobile est de 1 160 173 visites.

La communication en ligne de la BnF à travers les réseaux sociaux, les newsletters, les mailings et les blogs a continué à se développer, notamment avec le compte Twitter [@LaBnF](https://twitter.com/LaBnF) suivi au 31 décembre 2017 par 202 066 abonnés ; le compte Facebook [bibliothequebnf](https://www.facebook.com/bibliothequebnf) avec 111 445 fans et le compte Instagram [@labnf](https://www.instagram.com/labnf) qui comptait fin 2017, 11 470 abonnés. La BnF dispose d'autres comptes pour valoriser ses services et ses collections, en particulier Gallica dont la page Facebook comptait 128 000 fans en 2017.

L'activité de la BnF sur les réseaux sociaux, pilotée et coordonnée par la délégation à la Communication, est animée par des contributeurs répartis dans l'ensemble de l'établissement. Plusieurs opérations ont particulièrement mobilisé la BnF sur les réseaux sociaux : l'opération « Le bac à la BnF », les Journées Portes-ouvertes Étudiants ou encore la deuxième édition du hackathon. Enfin, l'exposition *Paysages Français* a été l'occasion de lancer une première campagne de communication sur les réseaux sociaux pour valoriser cet événement. Les départements de collections ont ainsi été invités à proposer des sujets de publication en lien avec la thématique du paysage.

3.6.3 Les services bibliographiques

Les métadonnées se retrouvent dans les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, au premier rang desquelles celle de faire connaître ses collections et de faciliter leur consultation par le public. Le développement du dépôt légal et des acquisitions numériques, de même que la montée en charge des programmes de numérisation, confirment la nécessité de disposer de métadonnées de qualité, indispensables au signalement des ressources numériques. Maintenir aujourd'hui une politique de signalement ambitieuse et efficace nécessite d'optimiser les coûts de production bibliographique tout en valorisant davantage en ligne et dans les formats du web, la diffusion des données produites afin de développer les usages et les réutilisations. Cette politique s'inscrit dans un double mouvement : l'ouverture des données et le développement du web sémantique. Les métadonnées structurées des bibliothèques présentent une vraie valeur ajoutée et favorisent l'accès à une information de confiance.

- *BnF catalogue général*

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Ces catalogues sont constitués de notices bibliographiques, qui identifient les documents conservés

par la BnF, de notices d'exemplaires qui les localisent et de notices d'autorité, qui comportent des termes ou expressions normalisées facilitant l'accès à l'information. Ces notices font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. Fin 2017, la BnF peut afficher un patrimoine bibliographique estimé à plus de 13,8 millions de notices bibliographiques et environ 5,6 millions de notices d'autorité.

- ☒ [Tableau 22 : État du catalogue général – Volumétrie](#)
- ☒ [Tableau 23 : État du catalogue général par type de documents \(nombre de notices bibliographiques\)](#)
- ☒ [Tableau 24 : Distribution par type de notices bibliographiques](#)
- ☒ [Tableau 25 : Distribution par type de notices d'autorité](#)

- *BnF archives et manuscrits et les autres bases*

Pour sa part, BnF archives et manuscrits offre à la même date environ 885 000 composants et 86 000 instruments de recherche. Les collections décrites dans BnF archives et manuscrits sont essentiellement des manuscrits (91% des instruments de recherche émanent du département des Manuscrits). Néanmoins, la part des fonds d'archives augmente significativement lorsqu'on étudie le nombre de composants (par exemple, si le département des Arts du spectacle n'est à l'origine que de 1% des instruments de recherche, il a publié 16% des composants). On notera également la présence de 61 516 renvois vers des substituts numériques consultables dans Gallica ou Gallica intramuros.

Le catalogue BnF archives et manuscrits permet d'explorer et de localiser les collections de la BnF qui sont organisées selon une logique archivistique impliquant de chercher à l'intérieur de fonds plus ou moins finement hiérarchisés. Il décrit des objets très divers, selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (description archivistique encodée). Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne couvre pour le moment qu'une partie des collections concernées et fait l'objet d'un enrichissement progressif. Ces collections sont principalement conservées dans les départements spécialisés et concernent aussi bien des manuscrits que des archives administratives ou thématiques (fonds audiovisuels, musicaux, des Arts du spectacle, de la bibliothèque de l'Arsenal, etc.). Le catalogue s'est ouvert en novembre 2017 aux fonds de la Réserve des livres rares, avec la publication d'un premier instrument de recherche, celui des archives des éditions La Sétérée.

Une mise à niveau des conversions EAD vers Dublin Core a été effectuée début 2017 avec intégration de correctifs en octobre et décembre 2017. Cela a amélioré le signalement des manuscrits numérisés dans Gallica. En particulier, l'ajout d'un lien ARK depuis Gallica vers la description correspondante dans BnF archives et manuscrits permet une meilleure intégration entre les deux sites et contribue à la visibilité du catalogue, dont 10% des visites proviennent désormais de Gallica.

La fréquentation de BnF archives et manuscrits a augmenté de 80% sur l'année 2017 par rapport à celle enregistrée en 2016, avec 276 222 visites et 1 285 158 pages vues. Cette forte progression est à mettre en relation avec la refonte de l'interface et la mise en ligne du nouveau catalogue en septembre 2016 : la nouvelle interface est à la fois plus attractive et mieux référencée sur le web. On notera à cet égard que si la plupart des accès se font depuis les sites bnf.fr (51%), près d'un quart du trafic est généré depuis les moteurs de recherche (23%) ; les accès directs représentant quant à eux 23 %, attestant du fait que l'interface est parfaitement identifiée par les utilisateurs. La source des connexions internet nous apprend également que 14% des connexions enregistrées proviennent des postes professionnels ou des postes publics en salles de lecture.

D'autres bases de données en ligne sont mises à la disposition des chercheurs : la base des manuscrits enluminés [Mandragore](#), une [base des reliures numérisées de la BnF](#), une [base des éditions parisiennes du 16^e siècle](#) ou encore un [catalogue des Médailles et Antiques](#) conservées à la

BnF.

- *Les produits bibliographiques*

- ⇒ La Bibliographie nationale française

La [Bibliographie nationale française](#) est la publication officielle qui recense les documents nouvellement parus en France. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française. En 2017, la *Bibliographie nationale française* a publié 74 992 notices de livres, 2 051 de partitions, 1 667 de documents cartographiques, 11 344 de documents audiovisuels et 4 387 de publications en série.

- ⇒ Les services et les produits bibliographiques

Les notices d'autorité, comme les notices bibliographiques, sont consultables en ligne mais également téléchargeables, à l'unité ou par lots, dans plusieurs formats professionnels (MARC, Dublin Core, RDF) et selon différents protocoles (Z39.50, SRU, moissonnage OAI, téléchargement par FTP ou HTTP). L'ensemble de ces données est librement réutilisable, y compris à des fins commerciales, la BnF ayant adopté en 2014 la licence ouverte de l'État. BnF catalogue général constitue la source de différents produits bibliographiques qui peuvent être livrés aux utilisateurs (autres bibliothèques, éditeurs, sociétés de gestion de droits, etc.) sous forme de fichiers standards de données brutes (Bibliographie nationale française, certains fichiers d'autorité) ou bien composés à la demande moyennant le paiement de frais d'extraction et de traitement spécifique de données.

Le nombre de notices diffusées par les produits bibliographiques est passé de 85 millions en 2016 à 101 millions en 2017. Cette augmentation concerne à la fois les produits mensuels (+2,5 millions) et les produits rétrospectifs (+13,5 millions). Si le nombre de notices téléchargées par paniers continue à baisser (253 000 contre 274 000 l'année précédente), la tendance d'une préférence vers les notices d'autorité se confirme.

L'événement marquant de l'année 2017 a été l'ouverture en novembre du service SRU (Search/Retrieval via URL) d'interrogation de BnF catalogue général. Ce service permet d'interroger les notices bibliographiques et les notices d'autorité et propose davantage de critères d'interrogation que le protocole Z39.50. Ce mode de diffusion permet de toucher un public plus large pour lequel il est plus facile de manipuler du XML que de l'ISO2709 qui est un encodage propre au monde des bibliothèques. En trois mois d'utilisation, le service a déjà rencontré le succès, avec 1 361 487 millions de requêtes entre le 23 octobre et le 31 décembre 2017.

En outre, à l'occasion du hackathon 2017, la BnF a ouvert un nouveau service qui marque sa volonté non seulement de favoriser la réutilisation de ses données, mais également d'en faciliter l'appropriation par les internautes : le portail [API et jeux de données](#) décrit et documente l'ensemble des API qui permettent d'interroger et de récupérer les métadonnées des catalogues (notamment BnF catalogue général, data.bnf.fr, Gallica) et les collections numérisées de la BnF. Pour faciliter l'accès aux données et leur utilisation, des jeux de données (images et textes, métadonnées, statistiques) sont directement téléchargeables via le portail.

En novembre 2016, la nouvelle passerelle Z39.50 a été mise en service. Après un an d'utilisation, les utilisateurs expriment leur satisfaction devant la stabilité de la nouvelle plateforme, ainsi que la possibilité désormais offerte de récupérer les notices d'autorité.

L'ouverture des données marque le début d'une nouvelle ère où les prestataires se positionnent de plus en plus comme intermédiaires entre la BnF et les bibliothèques. Ces chargements de volumes de données importants concernent également des sociétés de gestion de droits et l'interprofession du livre au sens large, comme la SOFIA, la SGDL, Dilicom ou Electre. Ces indications confirment que les activités de catalogage de la BnF et la diffusion de ses produits bibliographiques contribuent à irriguer toute la filière Livre du marché français.

☒ Tableau 26 : Activités des produits bibliographiques

- Focus 9 : Nouvelle offre de diffusion et réutilisation des données BnF : le site « API et jeux de données » et Gallica studio

⇒ data.bnf.fr

Ouvert en 2011, le site data.bnf.fr est un outil de valorisation, de référencement et d'accès fédéré aux ressources de la BnF. Alimentée par les fichiers d'autorité, elle permet de créer des pages relatives aux auteurs, aux thèmes et aux œuvres en reliant les contenus grâce au modèle RDF (Resource Description Framework). Fin 2017, data.bnf.fr expose plus de 3 millions de notices d'autorités validées et plus de 9,1 millions de notices bibliographiques rattachées à ces notices d'autorités. Il expose également près de 800 000 liens vers Gallica et 5 000 liens à des expositions virtuelles.

Des améliorations sur l'interface et les données ont été apportées. En particulier, data.bnf.fr s'aligne désormais avec la base MusicBrainz, base de données musicale collaborative, et a harmonisé son modèle de données afin d'en simplifier la réutilisation. Une convention a été signée en 2017 avec l'équipe projet INRIA ILDA (Interacting with Large Data) située au sein de l'Université Paris-Saclay pour le développement d'un module de recommandation de contenus, ce qui devrait offrir un exemple d'utilisation innovante des données de data.bnf.fr. La réalisation de ce projet est prévue pour fin 2018.

Cette offre de contenus et de données rencontre une audience toujours en forte progression : avec près de 5,8 millions de visites en 2017, l'audience de data.bnf.fr ne cesse de progresser (4 millions de visites en 2016). [Data.bnf.fr](http://data.bnf.fr) confirme également son rôle de pivot documentaire orientant les usagers vers d'autres sites de la BnF. Il est ainsi le premier site du domaine bnf.fr pourvoyeur de trafic vers Gallica et BnF catalogue général et le 5^e pourvoyeur de trafic vers BnF archives et manuscrits et Classes et expositions virtuelles.

☒ Tableau 27 : Part des notices du catalogue général versées dans data.bnf.fr

Chapitre 4 – Le rayonnement

La Bibliothèque nationale de France fait de son exceptionnel patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires de programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). La BnF mène enfin une politique de recherche ambitieuse qui participe de son rayonnement national, européen et international.

4.1 Les activités européennes et internationales

L'action internationale participe pleinement des missions de la BnF et concoure à l'image d'excellence et d'ouverture de l'établissement, ainsi qu'à sa capacité d'influence à travers le monde. Elle engage les compétences de l'ensemble des directions et services et fait l'objet d'un plan d'action triennal 2017-2020 qui décline les objectifs du contrat de performance en 3 priorités et 18 actions. La valorisation à l'international des collections de l'établissement, de son expertise et de ses données constitue le fil conducteur d'une action fondée sur des valeurs de solidarité, de responsabilité, et d'innovation.

4.1.1 Décrire, numériser, valoriser des collections à valeur universelle

La Bibliothèque conserve et diffuse le patrimoine national mais également des collections qui, fruit de l'histoire politique et militaire de la France, témoignent de l'intensité de la circulation des œuvres par les voies commerciales, scientifiques et diplomatiques. Il lui incombe à ce titre une responsabilité particulière en matière de description, de conservation, de diffusion et de valorisation de collections qui sont aussi des biens communs de l'humanité.

L'année 2017 a vu l'achèvement d'un programme exceptionnel : la description dans BnF catalogue général des 9 080 imprimés anciens chinois conservés au département des Manuscrits, grâce au partenariat signé en 2015 avec l'Université de Shandong, qui finance également la numérisation de 230 d'entre eux.

La stratégie d'unification numérique vise à réunir un patrimoine documentaire dans un espace virtuel unique, par la numérisation et la médiation, dans l'objectif de donner accès à un patrimoine universel et de promouvoir la coopération internationale.

Reconstituer des patrimoines détruits du fait de conflits ou de catastrophes naturelles constitue un premier volet de cette action. Ainsi, en 2017, la BnF a fait don au gouvernement haïtien des copies numériques du cadastre d'Haïti, détruit lors du tremblement de terre de 2010. Ces documents constituent des sources pour la reconstruction du pays.

Réunir des collections dispersées du fait de circonstances historiques en est une autre expression. Deux projets ont été menés à bien : la numérisation des 1 300 manuscrits hébreux conservés à la BnF, désormais disponibles sur Gallica et sur un [site dédié de la bibliothèque nationale d'Israël](#), aux côtés de 52 000 autres manuscrits hébreux, conservés dans 60 grandes bibliothèques dans le monde ; la mise à disposition de la bibliothèque nationale de Corée, grâce à l'implémentation du protocole IIF (International Image Interoperability Framework définit un cadre d'interopérabilité

pour la diffusion d'images haute résolution), de fichiers numériques des manuscrits coréens conservés à la BnF, désormais accessibles sur la plateforme [KORCIS](#) réunissant les livres rares et précieux coréens conservés dans 37 bibliothèques étrangères et 60 bibliothèques coréennes.

Plus inédite sans doute est la création d'ensembles documentaires cohérents intellectuellement mais qui n'ont et ne seront jamais réunis dans le monde physique, dans l'objectif de favoriser l'accès aux sources et une meilleure compréhension d'une histoire connectée. La [Bibliothèque francophone numérique](#), inaugurée en avril 2017, est la première déclinaison à l'international de l'offre Gallica marque-blanche. Cette bibliothèque numérique a vocation à rassembler et à diffuser les documents numérisés des différentes institutions membres du Réseau francophone numérique (26 grandes institutions documentaires). Elle propose une interface de recherche unique pour la consultation de documents numérisés par les grandes institutions francophones dans le monde. Elle offre à certaines d'entre elles, en Afrique et dans les Caraïbes, une plateforme de diffusion ainsi qu'une solution de sauvegarde pérenne. Ce projet a été financé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la BnF mettant à disposition son infrastructure et ses compétences.

Réunir des collections complémentaires à celles de la BnF dispersées à travers le monde, en assurer la sauvegarde pérenne, les rendre accessibles partout et à tous, mieux les comprendre à la lumière des recherches les plus récentes, tels sont les objectifs de la nouvelle collection numérique [Patrimoines partagés](#). Échanges diplomatiques, commerciaux, scientifiques, culturels ont en effet tissé les fils des relations entre la France et de nombreux pays dans le monde, une histoire partagée riche de ses convergences et de ses tensions. Les ensembles de documents numérisés y sont organisés, présentés et enrichis par des contributions scientifiques et favorisent, dans un espace virtuel d'échanges et de production, l'émergence de nouveaux savoirs. 2017 a été marquée par le lancement des deux premiers portails de la collection : [France-Pologne](#) et [Bibliothèques d'Orient](#).

➤ Focus 12 : Ouverture de Bibliothèques d'Orient

Enfin, le projet Europeana Sounds, achevé en février 2017, est devenu une adresse incontournable pour qui s'intéresse au patrimoine sonore de l'Europe. Il offre plus de 600 000 enregistrements audiovisuels ainsi que 300 000 objets liés à ces enregistrements, issus d'une vingtaine de partenaires européens, accessibles depuis [Europeana](#). La BnF participe au projet The Rise of literacy, retenu en 2017 par la Commission européenne, consacré à la construction de l'Europe des savoirs.

Avec plus de 870 000 pages numérisées et des centaines de pages de médiation créées en 2017, ces réalisations viennent enrichir significativement l'offre documentaire de Gallica et contribuer au financement de la numérisation (982 000 € de recettes extérieures). La collection Patrimoines partagés dynamise la coopération avec les bibliothèques françaises et étrangères. Dès 2018, une dizaine d'entre elles rejoindront les projets de l'établissement, dont celles des Archives diplomatiques, du Collège de France, de l'Université Paris 7 ou encore des bibliothèques municipales de Lyon et de Nancy et les bibliothèques universitaires d'Harvard, de Yale et de Columbia. Elles inaugurent de nouvelles modalités de travail avec le monde de la recherche. Les chercheurs y ont joué un rôle directement opérationnel, à travers des conseils scientifiques dont le rôle dans la sélection et la médiation des contenus a été déterminant. Enfin, elles contribuent largement au rayonnement international de la BnF. Présentées par la présidente de la BnF, en août 2017, devant la Conférence des directeurs des bibliothèques nationales (CDNL), elles ont suscité de nombreuses propositions de collaboration et contribuent à la mise en œuvre par la France de la Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique adoptée par l'UNESCO en 2015.

4.1.2 Valoriser et partager une expertise largement reconnue sur la scène internationale

La BnF s'inscrit résolument dans la démarche de valorisation de l'expertise culturelle française à l'international engagée par le ministère de la Culture. Ainsi, la BnF est avec le Louvre un des plus importants prêteurs du Louvre Abou Dhabi, par le nombre et la diversité des pièces (123 pièces pour la collection permanente, 3 expositions sur le triennal 2018-2021). Si l'itinérance internationale de nos expositions reste délicate pour les supports papier, il faut signaler la circulation des expositions *Trésors de Berthouville* et *Martin Karpus*.

Cet engagement s'est également traduit par la formalisation d'une offre d'expertise spécifiquement dédiée aux partenaires internationaux qui se décline sous trois formes : la formation et l'accueil de professionnels, l'accompagnement en expertise et les prestations numériques. La Foire du livre de Francfort, dont la France était cette année l'invitée d'honneur, a été l'occasion pour l'établissement de valoriser largement son offre technologique et culturelle.

Elle se positionne par ailleurs comme un acteur solidaire pour la protection du patrimoine documentaire en danger. En 2017, suite à une mission d'expertise au Liban, 3 manuscrits et 1 imprimé essentiels pour le patrimoine des églises orientales ont été numérisés grâce à la générosité des mécènes et aux compétences du département de la Conservation. Ces documents ont été présentés dans l'exposition *Chrétiens d'Orient* à l'Institut du Monde Arabe et diffusés dans Bibliothèques d'Orient. Une mission d'expertise a également été menée au Mali dans la continuité de l'accompagnement que la BnF apporte depuis 2013 à la sauvegarde des manuscrits de Tombouctou. Enfin, un important don de matériel a été réalisé pour la restauration du fonds sonore de la Bibliothèque nationale de Cuba.

L'activité de transfert de compétences s'est poursuivie. 24 collègues ont été accueillis cette année pour des formations : programme Courants du monde et Profession Culture du ministère de la Culture, formations organisées dans le cadre des projets Bibliothèque francophone numérique et Bibliothèques d'Orient. Au sein du programme Profession Culture, ont notamment été reçus M. Makhone Touré, chef de la division des Archives contemporaine et responsable du bureau d'études aux Archives nationales du Sénégal, sur la préservation de la presse coloniale éditée en Afrique Occidentale Française (AOF) conservée à Paris, à la fois pour un inventaire croisé des collections et pour une sélection de ressources disponibles dans Gallica, ainsi que M. Gaétan Somé, chef de l'unité scanner film 35 mm/16 mm et d'étalonnage à l'Institut Imagine du Burkina Faso, dans le cadre du projet Capital numérique avec l'Organisation internationale de la francophonie.

En 2017, la BnF, la Bibliotheca Alexandrina, l'Université Senghor, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et l'Association des amis des Bibliotheca Alexandrina en France ont signé un protocole d'accord pour la création d'un diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB), équivalent Master 1. Cette formation s'adressera à des personnes francophones en Afrique et au Moyen-Orient. La BnF interviendra notamment en tant que bibliothèque d'application pour l'accueil des stages pratiques. Les inscriptions ouvrent en 2018.

4.1.3 Des succès encourageants pour la stratégie de coopération scientifique et numérique

Grâce à sa politique ouverte de données, la BnF est l'un des principaux contributeurs de l'écosystème mondial de la donnée : avec 20 millions de notices dans Worldcat, le catalogue collectif mondial, 2,7 millions de documents dans Europeana, la bibliothèque numérique européenne, 4,3 millions de documents dans Gallica et le développement de data.bnf.fr, elle contribue de manière décisive à la diffusion des contenus francophones sur le web.

Son implication dans 65 organisations internationales lui permet d'influer sur les évolutions technologiques et normatives du secteur. Elle est ainsi un acteur clef du développement des protocoles IIF et OAI-PMH, ainsi que des identifiants VIAF, ISNI, ISSN et ARK. Ces identifiants permettent de définir au niveau international les identités publiques des personnes ou des organismes impliqués dans la création, la production, la gestion et la distribution de contenus intellectuels et artistiques ou l'identification univoque de ces contenus. Ils sont un enjeu non seulement pour les institutions mais aussi pour les industries culturelles. Ainsi, le modèle économique d'ISNI est fondé sur le principe de contributeur-payeur et va à l'encontre de l'économie des données sur le web et des intérêts de l'établissement. L'avenir de VIAF, dont une étude en 2015 a montré qu'elle est la ressource documentaire en linked data la plus utilisée par les acteurs de la culture et du patrimoine sur le web, est toujours dépendant des projets d'OCLC à moyen terme. Dans la lignée d'une lettre ouverte à OCLC rédigée conjointement par la BnF et la British Library en 2016, un sommet réunissant des bibliothèques nationales européennes, des bibliothèques universitaires américaines et OCLC s'est réuni à Londres en février 2017. Enfin, avec 12 agents élus dans des sections stratégiques de l'IFLA, la BnF contribue à l'évolution des standards de description des documents tels que l'Encoded Archival Description (EAD) et le Resource Description and Access (RDA, FRBR).

4.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur historique est constitué par les « pôles associés ». Depuis plusieurs années, le réseau s'enrichit de nombreux partenaires non pôles associés.

Les pôles se répartissent en deux catégories : les pôles associés de dépôt légal imprimeur et les pôles associés documentaires. Les conventions de pôles associés ont été renouvelées en 2015 et sont dorénavant quinquennales. À ces conventions s'ajoutent des conventions de projet, renouvelées elles aussi en 2015, permettant des partenariats autour de projets limités dans le temps et dans leur périmètre documentaire. Des conventions de projet sont notamment signées avec les bibliothèques qui proposent à la BnF des collections sélectionnées en vue de leur numérisation dans le marché de dématérialisation des imprimés de la Bibliothèque et de leur diffusion dans Gallica (cf. 3.2.3) ou avec des bibliothèques qui réalisent des opérations de conversion rétrospective de catalogues pour donner une large visibilité à leurs fonds patrimoniaux dans le CCFr.

230 conventions sont actives fin 2017 (63 conventions de pôles associés et 167 conventions de projets). Plusieurs conventions peuvent être passées avec un même partenaire si la palette des actions de coopération est large. Le nombre d'établissements partenaires est de 208 en 2017, répartis en 122 partenaires des territoires (bibliothèques territoriales, archives départementales et municipales, structures régionales pour le livre et la lecture, sociétés savantes), 33 partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche (bibliothèques d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche) et 53 autres partenaires (bibliothèques spécialisées, de statuts divers (ministères, corps constitués, fondations, etc.). Ces partenaires, tous désireux de faire connaître et de valoriser leur patrimoine, sont soit individuels, soit regroupés dans des réseaux d'intérêt et d'actions (pôles associés régionaux, réseau des bibliothèques protestantes VALDO, etc.).

En 2017, la BnF a attribué un total de 1,96 million d'euros de subventions, le financement des actions de coopération étant fondé sur le principe d'un apport à part égale de la BnF et de ses partenaires. Un budget total de 2,2 millions d'euros est consacré par l'Établissement à sa politique nationale de coopération. Aux crédits pour subventions s'ajoutent la maintenance et les évolutions du CCFr, ainsi que celles de l'espace Coopération, plateforme d'échange et de travail mise à la disposition du réseau de coopération. Le soutien à la collecte du dépôt légal imprimeur mobilise 64% du budget de la coopération ; les actions de signalement représentent 16% des subventions,

avec un budget moyen par action de 19 600 €, les actions de numérisation 18%, avec un budget moyen par action de 13 000 €

Les principaux attributaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (71% du budget), au premier rang desquelles les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) – principalement pour de la rémunération de personnel – mais également des bibliothèques territoriales avec lesquelles des actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent 12% des partenaires subventionnés. Avec celles-ci sont conduites des actions de coopération numérique. Notons enfin la part non négligeable des associations et fondations parmi les partenaires subventionnés (12%), dont les structures régionales de coopération, relais importants.

4.2.1 Les pôles associés de dépôt légal imprimeur

Les BDLI sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française par un contrôle croisé des exemplaires déposés à la BnF (éditeurs) et dans les BDLI (imprimeurs). 26 bibliothèques sont liées à la BnF par une convention de dépôt légal imprimeur : 20 bibliothèques municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et 1 établissement public territorial (Nouméa).

Depuis 2014, la relation entre la BnF et les BDLI s'est enrichie d'une collaboration autour des archives de l'internet. Un dispositif technique est déployé au sein du réseau afin de permettre l'accès distant aux archives de l'internet, constituées par la BnF grâce à l'instauration du dépôt légal de l'internet en 2006. Les 26 BDLI sont les seuls points d'accès au dépôt légal de l'internet hors des emprises de la BnF, en vertu du décret du 19 décembre 2011 qui autorise la consultation du dépôt légal de l'internet à la BnF et dans des organismes habilités par le ministère de la Culture (Code du Patrimoine, art. R132-23-2) et de l'arrêté du 16 septembre 2014 qui fixe la liste de ces organismes. Fin 2017, l'accès distant est effectif dans seize établissements : Montpellier, Nancy, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Limoges, Dijon, Angers, Besançon, Clermont-Ferrand, Poitiers, Lille, Rouen, aux Archives départementales de la Martinique et de la Guadeloupe. Quatre autres bibliothèques sont prévues en 2018 : Rennes, Orléans, Châlons-en-Champagne et Caen. La couverture territoriale doit être entièrement réalisée en 2021.

Depuis 2004, les BDLI ont accompagné la BnF dans la collecte des sites internet à l'occasion de seize élections – présidentielles, législatives, européennes, régionales municipales – entre 2002 et 2017. L'opération de collecte électorale de 2017 a connu une forte mobilisation du réseau des BDLI, avec 72 agents, répartis dans 25 établissements partenaires, pour 6 974 sites collectés en région entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, correspondant à environ 240 millions de pages et 7 To de données collectées. Cette ressource d'un intérêt local majeur est accessible depuis les BDLI, tout comme le sont 43 titres de presse régionale et nationale, collectés dans leur version payante en format PDF et accessibles gratuitement en J+2 via les archives de l'internet. Souhaitant élargir le périmètre de la collaboration documentaire avec les BDLI, la BnF leur propose également une sélection partagée de sites web d'intérêt territorial. Cette collaboration est effective dans trois établissements fin 2017 : Strasbourg, qui collecte les « Alsatiques du web », Montpellier et Nancy.

4.2.2 La coopération documentaire régionale et thématique

Deux objectifs majeurs ont été définis depuis 2009 par la BnF, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture : d'une part, soutenir la dynamique de valorisation du patrimoine écrit et accompagner l'action du ministère en faveur du signalement,

dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et par le biais d'actions concertées, régionales et thématiques ; d'autre part, contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation - en particulier pour les imprimés - et de la diffusion numérique, en faisant de Gallica une bibliothèque collective.

L'éventail des actions de coopération est large : dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur les fonds anciens, locaux et spécialisés grâce, entre autres, à un outil collectif de recherche bibliographique et documentaire, le Catalogue collectif de France (CCFr) ; dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser de manière collaborative les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs.

Les crédits consacrés en 2017 à la coopération documentaire régionale et thématique représentent 36% du budget de la coopération (dont 16% pour le signalement et 18% pour la numérisation). Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec, sauf exception, une participation de la BnF à hauteur de 50%, et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien public (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation). Le soutien à titre gracieux trouve depuis 2011 sa principale expression dans l'ouverture du marché de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires, pour un tiers de sa volumétrie globale. L'intégration des collections des partenaires dans les marchés successifs de numérisation constitue un puissant levier de coopération, à l'efficacité avérée (17,1 millions de pages produites entre 2009 et 2017).

▪ *La coopération régionale*

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis plus de dix ans, en prenant appui sur un dispositif privilégié, celui des pôles associés régionaux. Leur objectif est d'accompagner la mise en œuvre du PAPE et de valoriser le patrimoine des bibliothèques françaises en régions. Cela passe par le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le [Catalogue collectif de France](#) ; par des campagnes de conversion rétrospective de catalogues ; par le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies avec des documents numérisés (Bourgogne, Languedoc-Roussillon) ; par des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux (par exemple fonds basques, fonds sur les Antilles et la Caraïbe, etc.), dont les ressources sont mises en valeur dans Gallica (accès « France » dans la rubrique « Collections ») ; par la poursuite de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) et l'enrichissement de sa version en ligne, la base [Presse locale ancienne](#).

Cependant, la mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2016 de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 continue à avoir des impacts importants sur les partenaires de la BnF en régions, et principalement les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les structures régionales pour le livre. La dernière étape de la réorganisation interviendra en 2018 avec les fusions des Structures régionales pour le livre (SRL). Seules quatre régions avaient choisi de renouveler en 2015 leurs conventions avec la BnF : Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Aussi, la BnF a-t-elle choisi de multiplier les opérations bilatérales avec les partenaires territoriaux. Le cadre de l'action de la BnF a donc été préservé, même si la réalisation des programmes s'est complexifiée ; à ce titre l'année 2017 demeure une année de transition. Il faut souligner cependant la création en 2017 de deux nouveaux pôles régionaux : Guadeloupe et Rhône-Alpes, ce dernier pôle étant en cours d'extension à l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans le cadre du nouvel élan régional qui se fait jour, la BnF souhaite approfondir certains axes

prometteurs : dans le domaine du numérique, la numérisation de la presse locale, la numérisation par la BnF de ses collections d'intérêt local et régional pour répondre aux projets culturels, documentaires et scientifiques de ses partenaires territoriaux ou encore une coopération privilégiée avec les bibliothèques labellisées [Bibliothèques numériques de référence](#) par le ministère de la Culture ; dans le domaine du signalement, l'actualisation région par région du Catalogue général des manuscrits du CCFr et une accélération des rétroconversions d'imprimés anciens, locaux et spécialisés dans le cadre d'opérations concertées avec le ministère de la Culture et les DRAC.

▪ *La coopération thématique*

La coopération thématique trouve sa principale concrétisation dans des actions partenariales de numérisation organisées autour d'orientations documentaires fortes, à travers des programmes disciplinaires et des programmes de complétude de corpus. Cette option n'exclut cependant pas des programmes thématiques bilatéraux ou multilatéraux spécifiques.

Les partenaires thématiques sont nombreux et variés, mais principalement issus de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sur les 639 993 documents apportés dans Gallica par les autres bibliothèques, 35% sont proposés par des partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le document http://www.bnf.fr/documents/partenaires_gallica.pdf présente le bilan complet de cette coopération.

L'année 2017 a été marquée par la mise en place du dispositif CollEx par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La BnF est membre du groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée créé fin 2017 et est très impliquée dans la définition de la feuille de route 2018 : cartographie des collections d'excellence, politique de numérisation, acquisitions de ressources électroniques, services innovants pour la recherche, fourniture de documents à distance. Par ailleurs, la BnF et l'établissement public préfigurateur du Campus Condorcet sont engagés dans une réflexion sur la documentation à mettre à la disposition des chercheurs en sciences humaines et sociales.

➤ Focus 8 : 1 000 vidéos dans Gallica

▪ *Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expériences et de compétences*

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences. Ainsi, la BnF informe son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages [Coopération nationale](#) du site bnf.fr, la liste de diffusion [cooperation.bnf.fr](#) et les lettres d'information de Gallica et du CCFr. Pour faciliter les échanges avec ses partenaires, la BnF a également ouvert un extranet, [l'espace Coopération](#), plateforme de travail collaboratif permettant le suivi des actions de coopération numérique (administration du moissonnage OAI, transfert de fichiers numériques, suivi par les partenaires de la numérisation de leurs collections).

La BnF veille également à proposer un soutien méthodologique à l'action de ses partenaires, d'une part en accompagnant au plus près ses partenaires dans l'élaboration de leurs projets et leur réalisation, d'autre part en mettant à disposition des guides de bonnes pratiques et des spécifications et en organisant des sessions de formation : 49 personnes ont été formées en 2017 lors de 7 sessions de stage à la BnF (29 participants en 6 sessions) et en région (20 participants en 1 session).

La BnF convie régulièrement son réseau de coopération à des rencontres professionnelles. Le 3 mai 2017 la journée d'étude [« Quels usages aujourd'hui des bibliothèques numériques ? Enseignements et perspectives à partir de Gallica »](#) a réuni près de 150 participants. Les Journées des pôles associés et de la coopération, le grand rendez-vous biennal des partenaires de la BnF, ont été organisées en 2016 et le seront à nouveau en 2018.

4.2.3 Le Catalogue collectif de France (CCFr)

Le [Catalogue collectif de France](#) (CCFr) est à la fois un instrument de localisation de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêts interbibliothèques. Son enrichissement s'est poursuivi en 2017 en termes de contenus (notices bibliographiques et notices de description de fonds) et de services offerts. À la fin de l'année 2017, le CCFr donne accès à environ 30 millions de notices et fédère plus de 20 catalogues : les catalogues de la BnF (BnF catalogue général et BnF archives et manuscrits), les catalogues des bibliothèques de l'enseignement supérieur (Sudoc et Calames), des catalogues intégraux de bibliothèques municipales ou spécialisées et des bases gérées directement par la BnF (bases Patrimoine et Manuscrits).

Mai 2017 a vu la mise en ligne d'une nouvelle fonctionnalité pour le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) : la [localisation géographique](#). Elle permet d'obtenir une cartographie des bibliothèques et fonds à partir d'un formulaire de recherche spécifique ou d'une liste de résultats.

La fréquentation du catalogue, avec 628 769 visites en 2017, est en nette progression (+38%). Cette progression est notamment à mettre au crédit des travaux conduits pour un meilleur référencement des données par les moteurs de recherche, les accès par moteurs de recherche ayant presque doublé par rapport à l'année précédente et représentant désormais 56% des visites.

L'instruction pour le passage des données du CCFr sous licence ouverte de l'État (Etalab) a abouti et l'ouverture des données est effective au 1^{er} janvier 2018, apportant une visibilité nouvelle offerte pour le patrimoine des bibliothèques françaises.

En 2017, le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et la BnF ont procédé à une enquête nationale visant à évaluer les volumétries d'imprimés patrimoniaux, de manuscrits et d'archives restant à cataloguer, ainsi que les catalogues de ces fonds restant à rétroconvertir. Les [résultats de l'étude](#) (405 répondants) montrent que beaucoup reste à faire en particulier dans le domaine des imprimés, et notamment dans les bibliothèques municipales classées. Sur la base des données disponibles, la BnF et le SLL engageront un chantier pluriannuel de signalement de ces fonds, déployé sur une base régionale et piloté par les conseillers livre et lecture et les structures régionales pour le livre.

☒ Tableau 28 : Le Catalogue collectif de France

▪ *Base Patrimoine*

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés se sont poursuivis, avec une priorité donnée aux bibliothèques municipales classées (BMC) et aux opérations menées dans le cadre des pôles associés régionaux. Ces opérations de rétroconversion s'appuient très largement sur une réutilisation massive des notices bibliographiques de la BnF.

En 2017, de nombreuses opérations de conversion rétrospective ou catalogage ont débuté ou se sont poursuivies : BMC d'Aix-en-Provence (seconde phase), Albi, Colmar, Dijon, Nancy, Nîmes, mais aussi bibliothèques municipales de Carcassonne, Clermont-de-l'Oise (seconde phase), Condom, Figeac, Fréjus, Le Puy-en-Velay, Pontarlier, auxquelles s'ajoutent la bibliothèque patrimoniale du Château de Pau ainsi et celle des Archives départementales du Gers.

Deux nouvelles BMC (Boulogne-sur-Mer et Mulhouse) participent désormais à la base Patrimoine et cinq ont mis à jour leurs fonds (Albi, Le Mans, Rouen, Valence, Versailles), pour certaines de manière très significative. Par ailleurs dans le cadre du pôle régional Champagne-Ardenne une nouvelle bibliothèque municipale (Épernay) et une nouvelle bibliothèque d'archives départementales (Haute-Marne) ont fourni leurs données. De même, la collaboration avec la Picardie a permis des

ajouts et mises à jour pour les bibliothèques municipales de Noyon et Clermont-de-l'Oise. Enfin, la bibliothèque de l'Assemblée nationale a complété le signalement de ses collections patrimoniales.

Les demandes de participation volontaire sans condition de soutien financier sont en augmentation et contribuent à la diversification des collections offertes.

La base Patrimoine dépasse les 6,6 millions de notices (+ 9,4% par rapport à fin 2016). En tout, ce sont plus de 1,7 million de notices qui ont été traitées en 2017 (ajouts, corrections et suppressions). Une instruction visant à rendre accessible en ligne dans le CCFr le résultat de la rétroconversion en cours des catalogues régionaux des incunables (CRII) a souligné les difficultés de ce projet.

- *Bases Manuscrits*

L'actualisation et l'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) se sont poursuivis, grâce à la participation d'un nouvel établissement – la bibliothèque du Musée d'art moderne de Lille (LAM) – et la mise en ligne de nouvelles descriptions pour les bibliothèques municipales de Cambrai, Nantes et Sète. Les premiers résultats du chantier de rétroconversion et catalogage des manuscrits lancé en août 2016 en Champagne-Ardenne ont été mis en ligne en 2017, ce qui a permis l'arrivée de cinq nouvelles bibliothèques municipales dans le CGM : Aix-en-Othe, Charmont-sous-Barbuise, Joinville, Mussy-sur Seine et Rethel ainsi que la publication de suppléments pour celles de Bourbonne-les-Bains, Charleville-Mézières, Chaumont, Épernay, Reims, Sedan, Troyes et Vitry-le-François. Un partenariat a également été noué avec la BMC de Toulouse pour le lancement d'une opération de catalogage. L'enrichissement automatisé des notices par l'ajout de renvois vers des documents numérisés s'est poursuivi avec la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM) de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT).

Le projet de conception d'un outil de catalogage en EAD mis à la disposition des partenaires du CCFr a été validé par le groupe de travail interministériel sur l'EAD. Deux recrutements à la BnF au mois de mai 2017, cofinancés par la BnF et le ministère de la Culture, ont permis d'engager le développement de ce nouvel outil – TAPIR – (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche) – accompagné par un groupe-test de six utilisateurs. Son déploiement démarrera au second semestre 2018, appuyé sur un programme de formation des professionnels.

- *Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD)*

Le recensement systématique des fonds des bibliothèques françaises, et notamment les fonds anciens, locaux et spécialisés, s'est poursuivi en 2017, dans le cadre de l'action régionale ou par des partenariats bilatéraux, permettant l'enrichissement du RNBFD du CCFr. Fin 2017, il donne accès à 3 590 fonds de 513 établissements (3 495 fonds de 502 bibliothèques fin 2016). Le recours à la saisie collaborative permet des chantiers ciblés aussi bien avec des établissements qu'avec des réseaux ou des régions. La collaboration avec la région Rhône-Alpes se poursuit dans le cadre du nouveau portail [Lectura+](#) qui s'appuie sur le CCFr pour le recensement des fonds de la région. Le lien avec les fonds présents dans la base Patrimoine se renforce au fil des chargements.

4.3 L'expertise BnF au service des professionnels

4.3.1 L'expertise bibliographique

- *Un travail normatif*

Plusieurs actions importantes ont été menées dans le domaine normatif, dans la perspective de l'adaptation du nouveau code de catalogage international RDA (Resource description and access)

au cadre français. Cette démarche de « transition bibliographique » consiste en un passage progressif de normes fondées sur l'ISBD (International standard bibliographic description) vers un code de catalogage RDA-FR sous l'égide de RDA.

Cela se traduit par la [publication progressive de sections du code RDA-FR](#), préparées par les groupes de normalisation de la transition bibliographique. L'année 2017 a constitué une année charnière. En mai, ont été publiées les sections 2 et 5 respectivement consacrées à l'identification des Œuvres et des Expressions et aux relations principales entre Œuvre, Expression, Manifestation et Item. En septembre, la section 1 portant sur les attributs des Manifestations et des Items s'est enrichie de 3 nouveaux éléments sur l'importance matérielle, les dimensions et la quantification du contenu. Enfin, la section 3 consacrée à l'enregistrement des attributs des Agents a été publiée en novembre, ce qui a abouti à rendre caduque la norme AFNOR Z-44-061.

Ce nouveau cadre normatif est intégré progressivement au catalogage courant à la BnF. De nouvelles règles de catalogage courant sur l'adresse bibliographique ont été définies en 2017 et entrées en vigueur à partir de décembre, les données produites selon ces nouvelles consignes étant depuis récupérables dans les produits bibliographiques courants en UNIMARC et INTERMARC. Avant cette mise en œuvre des évolutions normatives, un travail important est requis, nécessitant notamment l'évolution ou la rédaction de consignes de catalogage, l'évolution du format INTERMARC et des interfaces exploitant les données (BnF catalogue général, Bibliographie nationale française) et des règles permettant de générer des formats d'exports (notamment UNIMARC). Cela nécessite enfin un travail de communication et de formation continue des agents. À cette fin, un processus d'intégration générique a pu être défini, qui a permis de déterminer un délai-type d'intégration d'une évolution aux processus de catalogage courant (13 mois) et les différentes étapes nécessaires pour y arriver. Un important travail de sensibilisation et de communication est mené en parallèle, avec la journée du groupe Système et données de la transition bibliographique, co-organisée avec la BnF le 14 novembre 2017, intitulée « [Métadonnées en bibliothèques : attention, travaux !](#) ».

L'année 2017 a également vu le lancement de la réforme du langage d'indexation matière RAMEAU, en vue d'adopter une logique fondée sur le principe entités/rerelations adaptée aux enjeux de la recherche et du web. La feuille de route adoptée par la BnF, l'ABES et leurs tutelles ministérielles comporte différentes étapes, associées à des rendez-vous annuels de formation des utilisateurs, afin d'aboutir à des nouveaux processus d'indexation en 2021/2022. La première étape, préparée en 2017 et en cours d'implémentation en 2018, est la constitution d'un référentiel spécifique sur les genres et formes des documents. Le programme de sensibilisation et de communication a été initié avec la [journée RAMEAU](#) tenu à la BnF le 15 novembre 2017.

Un travail de modélisation et de standardisation a été également effectué cette année autour des métadonnées de préservation, dont le dictionnaire de données PREMIS (PREservation Metadata Implementation Strategies) constitue le standard international. En effet, une [nouvelle version de l'ontologie PREMIS](#) a été publiée le 19 décembre 2017. Elle permet de refléter la dernière version de PREMIS, dont l'ontologie permet d'exprimer les informations de préservation des objets numériques conformément aux principes et aux standards du web sémantique ; un travail de refonte en profondeur de l'architecture de l'ontologie a été mené en parallèle. L'ontologie est désormais plus concise et simple à utiliser et réutilise des vocabulaires standard définis par le W3C. Cette nouvelle version est l'aboutissement d'un travail de deux ans dans lequel le département des Métadonnées a joué un rôle moteur et a permis de réaliser, outre l'ontologie elle-même une [correspondance avec le dictionnaire de données](#) et [quatre exemples complets et documentés](#). La démarche est résumée dans un [article](#) publié dans le cadre de la conférence iPRES2016.

- *L'expertise bibliographique de la BnF au service de communautés professionnelles*

Dans le paysage en pleine mutation des métadonnées culturelles et scientifiques, la BnF veille à développer son rôle d'opérateur de confiance dans le cadre de projets d'intérêt collectif et à renforcer ses collaborations avec l'ABES, avec le prolongement en décembre 2016 de la convention de coopération qui lie les deux établissements.

La BnF et l'ABES ont débuté la phase d'instruction du Fichier national d'entités (FNE) dont l'objectif est de fournir à la communauté nationale, en premier lieu aux institutions publiques culturelles, patrimoniales, d'enseignement et de recherche, une base de co-production de données d'autorité. Cette phase d'instruction débouchera en juin 2018 sur la soumission au Comité stratégique bibliographique d'une feuille de route et de scénarios chiffrés afin de lancer la réalisation du projet, en commençant par le rapprochement des données d'autorité de la BnF et d'ID-Ref.

L'établissement exerce plusieurs missions spécifiques nouvelles qui lui ont été confiées par les pouvoirs publics pour l'exception handicap et l'édition adaptée (*cf* 3.3.4), d'une part, et la gestion du registre des œuvres indisponibles du XX^e siècle, d'autre part. Au total, ce sont 218 821 titres qui ont été inscrits dans ReLIRE à l'occasion des quatre listes de 2013 à 2016, parmi lesquels 204 872 sont en gestion collective au 1^{er} octobre. À cette date, 164 453 titres ont fait l'objet d'une attribution de licence par la SOFIA, issus des listes 2013, 2014, 2015 et 2016. Toutefois, suite à un arrêt du 16 novembre 2016 de la Cour de justice de l'Union européenne puis de la décision du 7 juin 2017 du Conseil d'État, la BnF, conjointement avec le comité scientifique de ReLIRE, a décidé de ne pas inscrire de nouvelle liste dans ReLIRE en 2017. Fin 2017, 103 000 livres ont été numérisés au titre de ce programme par la BnF et sont intégralement disponibles dans Gallica intramuros, consultables dans les emprises de la BnF (Rez-de-jardin, mais aussi Haut-de-jardin). Depuis le lancement de la commercialisation des livres indisponibles numérisés à l'automne 2015, 25 662 ouvrages ont été mis en vente. Ceux-ci sont consultables dans Gallica à hauteur de 15% de leur contenu, l'indexation du texte intégral permettant la recherche en texte intégral à la fois dans Gallica intramuros et Gallica.

Le travail d'expertise mené au sein de la BnF sur les données en ONIX d'acteurs de l'interprofession du livre (Hachette et Interforum) a permis de mettre en place en janvier 2017 l'application ISNI-demande, couplée au protocole Atom-Pub d'échange entre la BnF et la base internationale ISNI. Ces développements ont permis de charger en 2017 90 000 nouveaux ISNI dans les notices d'autorité noms de personne et de les diffuser directement non seulement aux acteurs de la chaîne du livre mais encore à l'ensemble des utilisateurs des données de la BnF. Le travail mené en 2017 a permis de gagner en maturité, à partir de cas d'utilisations concrets, dans l'optique de renforcer les échanges entre les acteurs de la chaîne du livre et la BnF. L'application ISNI-demande permet à la BnF de conforter son positionnement et son influence internationale en faisant la promotion de son expérience acquise sur cette application innovante. ISNI-demande a fait l'objet de différentes présentations, lors du sommet ISNI-VIAF organisé à Londres en février ou au congrès de l'IFLA.

4.3.2 L'expertise en conservation

Le département de la Conservation travaille également avec les professionnels extérieurs de l'information et de la culture, en proposant des formations (*cf* 4.3.3), en mettant à disposition les compétences de ses experts et de ses laboratoires, en participant aux travaux nationaux et aux programmes internationaux de conservation.

En 2017, la BnF a effectué un nombre beaucoup plus important d'expertises externes que les années précédentes, souvent pour des documents très précieux ou prestigieux, parmi lesquelles on peut citer pour l'Assemblée nationale la minute du procès de Jeanne d'Arc, pour l'Académie de France à Rome, des carnets de caricatures des anciens pensionnaires, pour la Bibliothèque interuniversitaire

de santé 4 albums factices de dessins de mycologie du XVII^e siècle contenant 250 dessins.

4.3.3 Formation initiale et continue à la BnF

La BnF accueille pour une formation pratique dans le cadre de leur scolarité en formation initiale des stagiaires, élèves et étudiants de l'enseignement supérieur ou des écoles d'application à l'issue des concours de bibliothèque. Les stages se déroulent majoritairement autour d'activités liées aux métiers des bibliothèques : accueil des publics, conservation, traitement des collections mais aussi administration, logistique et sécurité. Des groupes sont également reçus pour des visites spécialisées, notamment sur le dépôt légal, régulièrement sollicité par différents publics, étudiants ou professionnels.

En complément aux actions de formation décrites ci-dessus (*cf 4.1.2 Valoriser et partager une expertise largement reconnue sur la scène internationale et 4.2.2 La coopération documentaire*), d'autres professionnels suivent des actions de formation à la BnF. L'offre de formation dans le [domaine de la conservation](#) prend la forme de stages collectifs de formation continue. En 2017, 47 stagiaires professionnels ont suivi des formations. Pour la troisième année consécutive, l'unité de formation du département de la Conservation a co-organisé un stage international en conservation physique et numérique des collections à l'attention des bibliothèques étrangères de pays francophones.

Le Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) de la BnF propose un programme de formation continue et initiale destiné aux bibliothécaires jeunesse, mais également à tout professionnel de l'enfance et à toute personne intéressée par la littérature pour la jeunesse et les problématiques en lien avec la lecture des jeunes. Le programme de formation continue s'organise autour de trois axes : le patrimoine, la production éditoriale et la médiation. Le nombre d'inscrits est stable passant de 242 en 2016 à 238. Par ailleurs, des formations à la carte sont assurées sur tout le territoire national et à l'étranger. Elles sont en hausse cette année avec 25 jours (17 en 2016) retrouvant le niveau de 2015. En parallèle, le CNLJ organise des séances de présentation des nouveautés éditoriales et une programmation de manifestations culturelles et professionnelles permet de développer des thématiques spécialisées. La fréquentation générale a augmenté en raison du succès des premières assises de la littérature de jeunesse organisées avec le Syndicat national de l'édition.

4.4 Les activités scientifiques et de recherche

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. La BnF participe aux dispositifs d'excellence de la recherche française en prenant une part active aux appels à projets des LabEx et EquipEx. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de celle-ci et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée d'un [portail d'archives ouvertes](#) au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Article en Ligne).

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique, présidé depuis 2015 par Antoine Compagnon, et d'un comité des programmes de recherche.

Parallèlement aux programmes de recherche collectifs ou individuels bénéficiant de subventions externes ou d'un financement, la BnF conduit au quotidien une intense activité de recherche dans les domaines où s'illustre le « cœur de métier » de l'établissement et de ses conservateurs,

bibliothécaires, experts : science des bibliothèques, bibliographie, histoire du livre, de l'édition et des média, génétique textuelle, iconographie, numismatique, musique, cartographie, conservation, numérisation, métadonnées et accès aux documents, préservation des données numériques, etc.

La diversité des travaux scientifiques fait écho à la richesse des fonds et à l'éventail des compétences de ses personnels. L'expertise des personnels scientifiques se mesure à l'aune de leurs nombreuses publications d'ouvrages, la direction ou la contribution à des ouvrages collectifs, français et étrangers, la publication de nombreux articles, de comptes rendus de lecture, ainsi que des participations (commissariat, rédaction de notices) à des expositions extérieures. La valorisation des résultats des programmes de recherche prend ainsi la forme de publications imprimées (monographies et articles scientifiques), d'enrichissements de bases de données mais aussi de la participation à des colloques et journées d'études en France et à l'étranger. En plus de leur production scientifique (<http://production-scientifique.bnf.fr/>), les agents de l'établissement mènent également de nombreuses activités relevant des missions scientifiques autres que la recherche.

Depuis 2016, la BnF publie un carnet de recherche consacré à la recherche menée à la BnF sur la plateforme *Hypothèses.org* du Centre pour l'édition électronique ouverte : <https://bnf.hypotheses.org/>. Par ailleurs, la BnF a étoffé sa production d'ouvrages scientifiques au sein de son [portail OpenEdition Books](#) offrant 30 ouvrages électroniques (cf. 3.3.5 *Les éditions*).

4.4.1 Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

▪ *Le plan quadriennal de la recherche*

Le plan quadriennal de la recherche constitue une part significative de l'activité de recherche au sein de la BnF. En 2017, le huitième plan de la recherche couvrant la période 2016-2019 s'est poursuivi. Il compte [quatorze programmes](#) :

- Inventaire des incunables de l'Arsenal ;
- Polices de caractères pour les inscriptions monétaires ;
- Connaissance et valorisation de la collection Charles Cros : création d'un catalogue raisonné numérique ;
- Tradition manuscrite et transmission iconographique : les manuscrits à peintures de Kalila wa Dimna à la Bibliothèque nationale de France ;
- Évaluer l'espérance de vie de bandes magnétiques de stockage informatique ;
- Les globes anciens conservés en France ;
- Atelier-laboratoire sur les collections numériques ;
- Amélioration automatique de l'OCR ;
- Histoire de la BnF ;
- Préfiguration d'un service de fourniture de corpus numériques à destination de la recherche ;
- Pilote d'Interopérabilité des Autorités Archivistiques Françaises ;
- Trouvailles monétaires ;
- Bibliographie des éditions parisiennes du XVI^e siècle ;
- La Librairie des rois Charles V et Charles VI.

▪ *Les programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)*

La BnF est impliquée dans cinq laboratoires d'excellence : [ARTS-H2H](#) (Arts et médiations humaines), [CAP](#) (Création, arts et patrimoines), [PATRIMA](#) (Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation) et [PP](#) (Les Passés dans le présent) et [OBVIL](#) (Observatoire de la vie littéraire). En répondant aux appels à projets internes de ces laboratoires, la BnF peut conduire des programmes de recherche en collaboration avec les unités de recherche qui le constituent. Ainsi,

pour l'année 2017, la Fondation des sciences du patrimoine soutient plusieurs projets impliquant la BnF :

- [Caractérisation d'un colorant traditionnel mésoaméricain par spectroscopies non-invasives et méthodes séparatives](#) (projet de master recherche) ;
- [Identification et quantification des encollages utilisés dans les papiers de presse du XIX^e s. conservés à la BnF](#) (projet de master recherche) ;
- [Les Périodiques comme médiateurs / Periodicals In-Between](#), 7^e colloque international d'ESPRit (European Society for Periodical Research) (projet de colloque) ;
- [Bibliothèques d'écrivains](#) : lecture et création, histoire et transmission (projet de publication).

Quant au LabEx CAP, ce sont deux projets impliquant la BnF qu'il a sélectionnés en 2017 :

- [Archives du patrimoine écrit, patrimoine écrit des Archives : regards croisés](#) (projet de séminaire) ;
- [Digital Millin : l'Italie dessinée de l'Antiquité au Néoclassicisme](#) (projet d'inventaire de fonds de dessins).

Elle participe également à trois équipements d'excellence : [BIBLISSIMA](#) (Bibliotheca bibliothecarum novissima), [PATRIMEX](#) (Patrimoines matériels, réseau d'instrumentation multisite expérimental) et [ORTOLANG](#) (Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue).

▪ *Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche*

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire principal bénéficient des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d'autres institutions ou organismes de recherche. Pour l'année 2017, cinq programmes étaient en cours :

- [DOREMUS](#) : DOnnées en REutilisation pour la Musique en fonction des Usages, porté par OUROUK, dans le cadre de l'AAP « Contenus numériques et interactions ». Le programme a sollicité une prolongation.
- [ECHO](#) – Écrire l'histoire de l'oral (2014-2017), porté par l'UMR Atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (ARIAS). Le projet s'est achevé en juin 2017.
- [HEMEF](#) – Histoire de l'enseignement musical public en France au XIX^e s. (1795-1914), porté par l'équipe Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e s. de l'EPHE. Le projet s'est achevé en juin 2017.
- [CURR](#) – Cultures des Révoltes et Révolutions, porté par l'Université de Caen. Le projet s'est achevé en décembre 2017.

La BnF collabore par ailleurs avec les porteurs du projet ANR Transcultur@ qui projettent de réaliser un dictionnaire d'histoire culturelle transatlantique.

Au cours de l'été, l'ANR a publié les résultats de son appel à projets générique 2017. Deux projets impliquant la BnF ont été retenus. Il s'agit du :

- projet [SHAKK](#), Syrie : conflits, déplacements, incertitudes dans la catégorie "CE26 Innovation - travail" impliquant le département de l'Audiovisuel ;
- projet [FFL](#), Foucault Fiches de Lecture dans la catégorie "CE38 La Révolution numérique : rapports aux savoirs et à la culture" impliquant le département des Manuscrits.

4.4.2 L'activité de recherche et développement au niveau international

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche et développement comme par exemple : [Corpus Vasorum Antiquorum](#) (CVA), [Sylloge nummorum sasanidarum](#). Signalons le mécénat exceptionnel de la Fondation Polonsky au bénéfice de la BnF et

de la British Library pour le catalogage scientifique et la valorisation d'un ensemble remarquable de 800 manuscrits médiévaux enluminés du VIII^e au XIII^e siècle.

La participation à des projets européens de recherche constitue un axe central de sa stratégie en matière d'humanités numériques. Ainsi elle participe au projet NewsEye, retenu par la Commission européenne en 2017 sur le Programme Horizon 2020. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès à la presse ancienne. Il s'appuie sur les résultats de projets antérieurs – en particulier Europeana Newspapers – en matière de reconnaissance optique de caractères, d'analyse de la structure des articles et de traitement multilingue des contenus. Il proposera une boîte à outils d'analyse à grande échelle des journaux numérisés quelle que soit la langue et la source.

La contribution de la BnF aux programmes de recherche et développement menés avec le soutien de la Commission européenne s'est poursuivie avec la fin du programme *Europeana Sounds*. Le projet a lancé un appel aux passionnés de musique pour recruter des médiateurs bénévoles susceptibles de mener à bien des opérations de valorisation numérique (création d'expositions virtuelles, écriture d'articles de blog, publication de playlists sur Soundcloud...).

- Focus 2 : France-Angleterre 700-1200, manuscrits médiévaux de la BnF et de la British Library, un programme de la Fondation Polonsky

4.4.3 L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

La BnF accueille chaque année individuellement de nombreux [chercheurs](#) dans le cadre de deux programmes : le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans d'anciens élèves des écoles normales supérieures ; le second (2003, complété en 2013 avec la création du statut de « musicien chercheur associé ») s'appuie sur l'appel à chercheurs national lancé chaque année pour l'accueil de chercheurs associés et invités sur une durée de un à trois ans.

La mobilisation de mécènes permet de renforcer et de diversifier ces dispositifs d'accueil de chercheurs, avec l'attribution de bourses de recherche sur des thèmes spécifiques. Un soutien financier de 10 000 euros a été accordé en 2017 à des chercheurs associés qui bénéficient du statut de chercheurs invités.

Début 2017, la Bibliothèque comptait 24 chercheurs individuels sélectionnés dans des appels à projet antérieurs :

- 3 chercheurs invités BnF : Coline Arnaud. « Analyser de l'influence des mutations économiques, sociales et politiques du tournant du siècle sur la pratique et la diffusion de la pâtisserie ». (Département Sciences et techniques / école doctorale CRIT / UVSQ - Université Paris Saclay) ; Morgane Vasta. « Les discours sur le roman adolescent ». (département Littérature et art-CNLJ / Université de Cergy) ; Manon Montier. « Étude et mise en valeur des collections de la bibliothèque à travers une sélection d'ouvrages illustrés du XIX^{ème} siècle autour du théâtre de Shakespeare ». (dép. Littérature et art / Université de Rouen).
- 1 chercheur invité Fondation Louis Roederer : Audrey Leblanc. « Photographies de Mai 68 à la BnF. Recensement et étude de la constitution des collections sur Mai 68 à la BnF ». (dép. des Estampes et de la photographie).
- 2 chercheurs invités Mark Pigott : Felix de Montety. « L'Asie centrale dans les collections du dép. des Cartes et Plans et de la Société de Géographie : archives et patrimoine matériel du regard français à l'âge des Empires ». (dép. des Cartes et plans) ; Isabelle Delorme. « Les récits mémoriels en bande dessinée ». (dép. Littérature et art-CNLJ).
- 1 chercheur invité Claude Maillard : Hugues d'Alascio. « Les boîtes de dérivation » (dép. des Manuscrits / Université Paris Diderot).
- 1 chercheur invité Daniel Defert : Arianna Sforzini. « Les archives Michel Foucault » (dép. des Manuscrits).
- 1 chercheur invité Prix de la BnF : Susannah Ellis. « Naissance du code : genre, récit et soi autour des romans et essais de Michel Houellebecq ». (dép. Littérature et art).

- 1 chercheur invité LabEx Les Passés dans le présent : Sébastien Bontemps. « Regards sur la ville : indexation et géolocalisation des vues topographiques de Paris dans les ressources du département des estampes et de la photographie ». (dép. des Estampes et de la photographie).
- 3 chercheurs associés 2016 : Azahéh Nilchiani. « Inventaire transversal du fonds de l'IMEB ». (dép. de l'Audiovisuel) ; Florence Salanouve. « Le genre en Bibliothèque et l'approche genrée des bibliothèques à travers l'évolution des stratégies documentaires de la BnF ». (dép. Philosophie, histoire, sciences de l'homme) ; Clément Carpentier. « La Gazette des classes du conservatoire ». (dép. de la Musique).
- 5 chercheurs lauréats 2015 renouvelés : Héroïse Aumaitre. « Étude et publication du trésor de Meydancikkale ». (dép. des Monnaies, médailles et antiques / École doctorale 2, Paris Panthéon-Sorbonne) ; Jérémy Delmulle. « Les archives mauristes de Saint-Germain-des-Prés à la BnF ». (dép. des Manuscrits) ; Benjamin Frouin. « Travail sur la Collection Aristide Farrenc (Proposition 13 sur le fascicule p.17) ». (dép. de la Musique / Université Paul Valéry) ; Vincent Rollin. « Notre-Dame – Sainte-Madeleine : inventaire, exploitation scientifique et valorisation des fonds musicaux d'églises déposés à la BnF ». (dép. de la Musique / Université Jean Monnet) ; Camille Desenclos. « Naissance et essor de la cryptographie moderne (XVI^e siècle - premier XVII^e siècle): valorisation et étude des fonds cryptographiques conservés à la Bibliothèque nationale de France ». (dép. des Manuscrits).
- 3 chercheurs lauréats 2014 renouvelés : Sophie Gebeil. « Les archives web de la BnF, une source pour l'histoire des mobilisations mémorielles ». (dép. Philosophie, histoire, sciences de l'homme / Université Aix-Marseille) ; Diane Bouguennec. « Promouvoir la musique classique pour tous : contribution à l'étude de fonds de programmes de concerts français, de l'après-guerre aux années 60 ». (dép. de la Musique / Paris-Sorbonne) ; Vivien Sica. « Témoigner, émanciper : le cinéma de Lionel Soukaz ! » (dép. de l'Audiovisuel / Université de Paris Est Marne-la-Vallée).
- 3 chargés de recherches documentaires : Morgane Avellaneda. « Chateaubriand, écrivain de presse : action et réaction médiatiques ». (dép. Droit, économie et politique / Université Jean Monnet (Saint-Etienne) ; Camille Riquier. « Inventaire et catalogage des ballets littéraires de Roland Petit et John Neumeier ». (dép. de la Musique / Université de Strasbourg) ; Anne Weddingen. « Catalogue des manuscrits grecs musicaux ». (dép. des Manuscrits / EPHE).

À la rentrée universitaire 2017-2018, la BnF a accueilli de nouveaux chercheurs sélectionnés au cours de l'été :

- Chercheurs invités BnF : Azahéh Nilchiani. « Inventaire transversal du fonds de l'IMEB ». (dép. de l'Audiovisuel. Référent scientifique : Pascal Cordereix)
- Chercheur invité Fondation Louis Roederer : Élise Voyau. « Revue amateur et livre de collection : la photographie japonaise des années 1960 et 1970 dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ». (dép. des Estampes. Réf. scient. : Dominique Versavel)
- Chercheurs invités Mark Pigott : Jean-Charles Ray, « "French Touch" - construction discursive ou réalité esthétique ». (dép. de l'Audiovisuel. Réf. scient. : Élodie Bertrand)
- Chercheurs associés : Anais Ducardonnet. « La vidéo légère au sein de l'espace universitaire dans les années 1970 (le cas de l'université de Vincennes) » (dép. de l'Audiovisuel. Réf. scient. : Alain Carou) ; Elena Tislenko. « Les livres de l'avant-garde littéraire russe face à la censure : une odyssée éditoriale du xxe siècle ». (dép. Littérature et art. Réf. scient. : Françoise Hours) ; Fleur Hopkins. « Pour un inventaire du merveilleux-scientifique dans les collections de la BnF : diffusion des découvertes scientifiques par ses textes et ses images ». (dép. Sciences et techniques. Réf. scient. : Marie Boissière) ; Tommaso Zaccheo. « L'Œuvre de Planchon et de ses collaborateurs au Théâtre National Populaire de Villeurbanne ». (dép. Arts du spectacle. Réf. scient. : Patrick Le Bœuf) ; Claire Fonvieille. « Étude et valorisation des collections : élaboration et analyse des discographies raisonnées de J.-F. Paillard et Claudio Scimone ». (dép. de l'Audiovisuel. Réf. scient. : Pascal Cordereix) ; Anna Schivazappa. « Sonates « pour dessus instrumental » à la mandoline : le cas de Scarlatti ». (dép. de la Musique. Réf. scient. : François-Pierre Goy)

4.4.4 Les centres de recherche de la BnF

- *Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF*

La Bibliothèque a développé des techniques appropriées à sa mission de conservation. Aux activités de conservation curative traditionnelle et à la reliure, sont venues s'ajouter des activités nouvelles : la prévention et la préservation, la formation des personnels, la numérisation, la recherche et la veille technologique. Son laboratoire permet une véritable approche scientifique grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation.

Le laboratoire de la BnF mène une coopération active avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux, de projets financés par des laboratoires d'excellence, que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan quadriennal de la recherche ou pour répondre à des problématiques internes.

- *Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires*

Grand département⁴ pour la numismatique, le département des Monnaies, médailles et antiques s'est doté en 1978 d'un centre de recherche destiné à étudier, et éventuellement restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département. Le résultat des recherches est publié dans la revue spécialisée que la BnF publie depuis 1979, *Trésors Monétaires*. Dans le cadre du plan quadriennal de la recherche, le projet en cours a pour ambition de doter les *Trésors Monétaires* d'une base de données qui permette de publier en ligne tous les trésors identifiés par le département. La création d'un démonstrateur dessinant l'architecture de la future base de données en XML/TEI⁵ est en cours, en partenariat avec le Pôle document numérique (PDN) et le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM) de l'université de Caen. L'intérêt du choix de ce format tient à sa flexibilité : le PDN a depuis plusieurs années développé avec succès la TEI éditoriale qui permet, à partir d'un unique entrepôt de données, de développer des formats d'édition aussi divers qu'une base de données, un site internet ou une édition imprimée. Elle permettra à *Trouvailles monétaires* de conserver la possibilité d'éditions imprimées des trésors les plus remarquables tout en donnant accès aux trésors plus communs sur la base de données, l'ensemble reposant sur une unique saisie des informations. Le dispositif du plan quadriennal, après avoir financé la publication de la collection imprimée, permet au programme de mener son virage vers une édition électronique.

- *Le Bibli-Lab : le Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques (BnF / Télécom ParisTech)*

La connaissance des usages en ligne du patrimoine numérique constitue un axe fort de la politique de recherche de la BnF, notamment grâce aux travaux de ce laboratoire créé en 2013 en partenariat avec l'école Télécom ParisTech, grande école spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication. Le laboratoire a mobilisé une trentaine de personnes, professionnels de la BnF et chercheurs de Télécom ParisTech, croisant de manière inédite les compétences et les disciplines (sociologie, science des données, bibliothéconomie, etc.). Il a permis de mettre en œuvre des méthodes innovantes pour étudier les usages des publics en ligne (apprentissage automatique ou *machine learning*, cartographie du web, vidéo-ethnographie, etc.) ; et de conduire cinq programmes

⁴ Selon l'article R 422-1 du code du patrimoine, « les grands départements remplissent à la demande du responsable du service des musées de France à la direction générale des patrimoines, des missions d'étude, de recherche et de conseil dans le domaine de l'histoire de l'art et de la conservation des biens culturels. Ils remplissent en outre les missions relatives aux collections placées sous leur responsabilité. »

⁵ Extensible Markup Language / Text Encoding Initiative.

de recherche communs, dont deux ont reçu le soutien de laboratoires d'excellence (Les Passés dans le présent, Obvil) et un de la [plateforme de services « big data » Teralab](#).

À l'automne 2017, s'est achevé un travail inédit de 19 mois conduit par Adrien Nouvellet, postdoctorant à Télécom ParisTech, sur les logs de connexion à Gallica (*cf* 3.3.2.) et data.bnf.fr, afin de modéliser les comportements des usagers en ligne. Quatre enseignants-chercheurs de Télécom ParisTech, issus de deux départements (Image, données, signal et Science économiques et sociales), ont assuré l'encadrement scientifique, en dialogue constant avec les équipes de la BnF. Cette approche innovante des usages par les modèles statistiques vient compléter les données d'enquête, en prenant en compte l'ensemble des sessions, y compris hors-normes et furtives. Elle permet d'objectiver les parcours-types des usagers (pour Gallica : entrée ou non par la page d'accueil, usage ou non du moteur de recherche, temps passé à consulter, télécharger, etc.) et éclaire de manière inédite les logiques de rebonds entre Gallica, data.bnf.fr et BnF catalogue général.

Ce travail est une première pour la BnF, mais aussi pour le monde des bibliothèques. Il a déjà fait l'objet de plusieurs présentations en France et à l'étranger. Une journée d'étude, organisée par la BnF, le LabEx Obvil et Télécom ParisTech, le 3 mai 2017 intitulée *Quels usages aujourd'hui des bibliothèques numériques ? Enseignements et perspectives à partir de Gallica* a permis de présenter une synthèse de ces travaux à plus de 200 professionnels des bibliothèques, chercheurs et représentants d'institutions patrimoniales.

- *Des unités mixtes de recherche*

Enfin, la BnF fait partie de deux [unités mixtes de recherche](#) (UMR) dont elle assure la co-tutelle : l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223) qu'elle héberge par ailleurs au sein du bâtiment Louvois et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270). Signalons que le Laboratoire ligérien de linguistique co-dirigé par Pascal Cordereix, chef du service Son du département de l'Audiovisuel, a vu son agrément CNRS renouvelé en 2017 suite à [l'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur](#) (HCERES).

4.4.5 Le Comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France

Le Comité d'histoire de la Bibliothèque nationale de France a été créé en mars 1999, afin de conserver, de mettre en valeur et de partager la mémoire commune de l'institution. Ses productions étant de moins en moins nombreuses, la BnF a décidé de procéder à sa rénovation. Le champ d'étude sur la Bibliothèque a été élargi : il intègre l'histoire des collections, des traitements bibliothéconomiques (classification, catalogues, conservation, numérisation...), de ses publics et usages, de ses architectures et sites, de son organisation et de son administration, de ses personnels, de sa relation avec ses tutelles et le pouvoir... Il s'intéresse aux périodes anciennes, comme à la période contemporaine. Il accueille volontiers des travaux comparatifs, des mises en perspectives globales sur l'institution bibliothèque. Il ne néglige pas les questions de représentations sociales et d'imaginaire, en s'intéressant aussi aux éventuelles œuvres de fiction.

Le Comité a été doté d'un conseil scientifique composé de personnalités du monde de la culture, de l'université et de la recherche (Michelle Bubenicek, directrice de l'École nationale des chartes ; Bernadette Dufrêne, professeure Université Paris 8 ; Ariane James-Sarazin, conservatrice du patrimoine ; Jean-Yves Mollier, professeur Université Saint-Quentin-en-Yvelines ; Pascal Ory, professeur Université Paris 1 ; Yann Potin, conservateur aux Archives nationales ; Dominique Varry, professeur à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), de sorte à favoriser la contribution d'un nombre plus grand de chercheurs extérieurs et d'étudiants. Il est désormais présidé par la présidente de la BnF.

Dans le cadre de l'appel à chercheurs 2018-2019, la BnF a mis en jeu une bourse jusqu'à 10 000 euros pour encourager la recherche sur des projets courts de classements d'archives liés à l'histoire de l'établissement. Les sujets proposés portent principalement sur l'époque contemporaine.

Le projet « HISTBNF : Histoire de la BnF », inscrit dans le cadre du plan quadriennal de la recherche 2016-2019, a permis de doter le Comité d'histoire de la BnF d'une plateforme pour diffuser et valoriser ses travaux, susciter des partenariats universitaires et dynamiser son activité. Ce site a été développé en 2017 pour une [mise en ligne](#) en début d'année 2018. Il s'accompagne de la production d'une lettre d'information pour les personnes intéressées par l'histoire de la Bibliothèque depuis ses origines.

Chapitre 5 – La gouvernance

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

5.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque

Organisation complexe, dont les activités s'exercent sur plusieurs sites, la Bibliothèque est dotée de plusieurs instances de programmation, de pilotage ou de coordination de ses activités ou projets stratégiques transverses. En 2017, une réflexion sur ces instances a été menée pour redéfinir leurs domaines d'intervention et de compétence, leurs périodicités et leurs compositions. Cette refonte est mise en œuvre en 2018, avec la suppression ou la création de comités ou des changements de périmètre importants : Comité des partenaires de Richelieu et Comité du site Richelieu, Comité de la politique des publics, Comité de la politique documentaire, Comité de la conservation et de la numérisation, Comités d'alignement informatique (cf. infra Le schéma directeur des systèmes d'information), Comité de pilotage des ressources humaines, Groupe pluridisciplinaire de la santé et du bien-être au travail, Comité des achats, Comité de suivi de gestion de crise.

La gouvernance interne repose également sur un dispositif d'animation et de concertation de l'équipe de direction et de l'encadrement : des séances de travail associant les directeurs de départements (comités de direction élargis et séminaire annuel) et les chefs de service (réunions de l'encadrement élargi) rythment l'année et portent à la fois sur les grands dossiers de la Bibliothèque, en particulier ceux relevant de la démarche stratégique, sur des points d'actualité ou de réflexions.

5.1.1 Les outils de pilotage et la réflexion stratégique

- *Le contrat d'objectifs et de performance*

De longue date, l'établissement inscrit son action dans le cadre d'une démarche stratégique pluriannuelle qui identifie les grands objectifs et les actions prioritaires mises en œuvre pour les atteindre. Le [contrat d'objectifs et de performance 2017-2021](#), signé entre le ministère de la Culture et la BnF, s'inscrit dans la continuité des missions et des valeurs fondatrices de la Bibliothèque tout en veillant à adapter les objectifs de la période aux évolutions de l'environnement et aux transformations des pratiques. Les résultats font chaque année l'objet d'un rapport de performance annexé au rapport d'activité de l'établissement.

➤ Voir : [Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance 2017-2021](#)

- *La réflexion prospective et l'innovation*

Un poste de responsable de l'innovation a été créé en 2015, sous l'autorité directe de la Directrice générale, pour accompagner la transformation des métiers, de l'environnement scientifique, culturel et sociétal, et des usages de recherche. La mission Innovation compte fin 2017 deux personnes.

La stratégie d'innovation de l'établissement s'organise en trois axes :

- mettre en place une culture de l'innovation, reposant sur une organisation transversale des projets, un recours à l'intelligence collective, et une co-construction des services avec les utilisateurs de la bibliothèque ;
- inscrire la BnF dans un écosystème de l'innovation, qui vise à développer les relations avec des acteurs de l'innovation publique (Direction interministérielle à la Transformation publique (DITP), remplaçant avec la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP)) et de l'économie innovante (French Tech, Station F, Paris&Co, etc.) ;
- assurer le développement de l'innovation ouverte à la BnF, dans le but d'étudier les évolutions de la société et d'envisager la place de la BnF dans le monde de demain.

Au cours de l'année 2017, plusieurs actions ont été entreprises :

- le lancement d'un « incubateur de projets », laboratoire d'innovation publique au sein de la BnF, soutenu par le SGMAP. Il s'agit d'un dispositif participatif de création, d'accélération et d'expérimentation de projets initiés par les équipes de la BnF. L'équipe de facilitateurs s'est constituée au second semestre 2017 et a rédigé la charte de l'incubateur, pour un début d'accompagnement des premiers projets prévue en septembre 2018 après appel à projet ;
- l'organisation d'un Biblioremix (29 mai 2017), dispositif de création et d'expérimentation participatives, autour de la refonte des salles de lecture Audiovisuel et Presse du Haut-de-jardin en un futur espace consacré aux médias. Lecteurs, professionnels des médias et de la culture, personnel de la BnF ont ainsi « remixé » 8 projets de dispositifs de médiation ou de services aux publics, dont l'installation dans les salles de lectures fait l'objet d'une instruction en 2018 ;
- l'expérimentation d'un premier logiciel de réseau social d'établissement (projet BnFil) auprès de plusieurs communautés pilotes (formation, innovation, service public), qui a abouti à une étude d'évaluation en octobre 2017. L'expérimentation sera poursuivie en 2018 avec d'autres outils techniques et d'autres communautés utilisatrices ;
- la poursuite des séances d'information-action pour le personnel, les « innov'cafés », durant lesquelles le personnel est invité à échanger et expérimenter concrètement autour d'une thématique touchant à l'innovation ;
- la deuxième édition du hackathon BnF (25-26 novembre 2017), sur le thème de la musique, qui a accueilli pendant 24 heures 70 participants pour réinventer les services numériques de la BnF ;
- la participation à la communauté d'innovateurs publics Futurs Publics, animée par le DITP. La première « Cousinade », journée de partage et d'échanges, a été accueillie à la BnF le 16 mars 2017 ;
- le lancement en novembre 2017 du programme d'incubation Mediastart, destiné aux projets innovants de médias émergents, piloté par Paris&Co en association avec la BnF, l'Agence France Presse (AFP), le CELSA Sorbonne et l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et soutenu par le ministère de la Culture dans le cadre du fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse ;
- la participation à l'Ideas Laboratory, qui conduit une démarche de prospective et d'innovation ouverte avec plusieurs acteurs des secteurs public et privé. La BnF, qui pilote la thématique Culture et gestion des connaissances, a initié un projet autour de « Bibliothèques et co-working », et a participé au projet « Prospective Foyer ».

➤ Focus 9 : Nouvelle offre de diffusion et réutilisation des données BnF : le site « API et jeux

de données » et Gallica studio

▪ *Les études sur les publics et leurs usages*

2017 a été marquée par la poursuite de l'Observatoire des publics – restitution du volet François-Mitterrand et réalisation du volet Richelieu –, qui dessine le « fond de carte » de nos publics et permet de mettre en perspective les enquêtes plus ciblées ou ponctuelles. Primo-visiteurs / usagers en apprentissage / usagers experts : l'Observatoire restitue les logiques de parcours singulières dans nos espaces et nos offres, et met en lumière les besoins spécifiques à chacune de ces populations. Sur le web, s'ajoute à ces trois catégories celle des usagers « furtifs », qui ne font que traverser la galaxie bnf.fr sans s'y arrêter, et demandent de renouveler nos méthodes d'analyse – ce fut chose faite avec une analyse inédite des logs de connexion à Gallica, data.bnf.fr et BnF catalogue général (cf. 4.4.4. *Les centres de recherche de la BnF*).

Au total, quatorze études ont été conduites en 2017 sur l'ensemble des publics de la BnF, à distance et sur place, en réponse à des besoins d'évaluation ou de prospection. À titre d'exemples : enquêtes sur le processus d'accueil et d'inscription (en appui à la réforme tarifaire et des titres d'accès), sur la notoriété de la bibliothèque de la maison Jean Vilar à Avignon, sur l'avenir du site web de la Bibliographie nationale française ou encore les publics du premier Festival de la BnF. Le nombre important d'études conduites dit surtout la diversité des méthodes et outils que la BnF est en mesure de mobiliser, de sondages très ponctuels sur les publics d'un événement à des projets de recherche ambitieux sur plusieurs mois ou années. Les résultats sont régulièrement publiés sur bnf.fr, dans la partie « [Connaissance des publics](#) ».

➤ Focus 5 : La carte de nos publics : « Observatoire des publics de la BnF »

▪ *Le schéma directeur des systèmes d'information*

Afin de relever les défis de la transition numérique, d'accompagner l'évolution des métiers et de favoriser l'innovation, la BnF a décidé en 2016 de mettre en perspective toute son activité informatique dans un nouveau schéma directeur. Cette démarche concerne l'ensemble des systèmes d'information de l'établissement (bibliothéconomie ; services numériques ; système audiovisuel ; domaines budgétaire, comptable et technique ; outils de communication...). Elle inclut une analyse de l'existant, la collecte des besoins, la définition d'une cible, et un ensemble de grands programmes de transformation à court et moyen termes.

La trajectoire prévue par le schéma directeur des systèmes d'information pour les prochaines années se concrétise par huit chantiers : Gestion des données média et mise en place d'un parcours web cohérent ; Gestion transversale des données ; Efficacité SI ; Évolution de l'environnement de travail des agents de la BnF ; Un catalogue des services informatiques ; Évolution de l'organisation du DSI et de la gouvernance ; Convergence SI/Système Audiovisuel ; Plan de transformation RH SI et stratégie de sourcing.

Un chantier spécifique, engagé dès l'automne 2017, a abouti à une nouvelle forme de gouvernance plus proche des métiers et assurée par cinq comités fonctionnels et un comité technique. Ces comités sont présidés par un pilote expert du domaine concerné et couvrent l'ensemble des systèmes d'information. Ils ont vocation à se réunir trois fois par an pour valider la stratégie, définir les priorités d'investissements et arbitrer les projets. Un responsable de la relation métier assure la coordination des projets au sein de chaque domaine. Un comité inter-domaines, présidé par la direction générale, coordonne l'ensemble.

5.1.2 La gestion de crise

L'année 2017 a permis de finaliser le dispositif de gestion de crise, de le mettre en œuvre, d'identifier les différents intervenants aux différents niveaux décisionnels et de les former à leurs fonctions. Une formation pour remise à niveau annuelle est d'ailleurs prévue pour les différents niveaux d'intervention (astreintes de direction, directeur des opérations internes (DOI) et astreintes techniques) à partir de 2018.

La première étape de la gestion de crise est l'alerte. La procédure d'alerte doit être déclenchée en cas d'événement particulier : touchant la santé ou la sécurité de collaborateurs, visiteurs ou prestataires ; pouvant impacter le fonctionnement de la BnF ou mettant en péril les hommes, l'activité, les collections... ; justifiant l'activation d'un plan de secours (plan de continuité d'activité (PCA), plan d'opération interne (POI), crue, plan de sauvegarde des collections (PSC), ...).

Il appartient au coordinateur de crise (département des Moyens techniques) ou à l'astreinte de décision (heures non ouvrables) de définir du niveau de crise et de mobiliser les différents acteurs. Trois niveaux de crise sont définis :

- niveau 1, événement particulier : impacts mineurs à surveiller, avec gestion par le coordinateur de crise (département des Moyens techniques) et mobilisation des experts métiers ;
- niveau 2, potentiel de crise : mobilisation d'experts des différents métiers et lancement d'un plan d'action, avec création d'une cellule de veille active et nomination d'un directeur de crise et d'un DOI ;
- niveau 3, crise : l'événement à des impacts avérés ou potentiels importants en termes humains, d'activité ou de réputation. Création d'une cellule de crise décisionnelle et d'une cellule de crise opérationnelle.

5.1.3 L'information et la communication interne

Afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication interne comportant un journal interne (Trajectoire, trimestriel), un intranet (Biblionautes), un système d'affichage (dynamique sur le site François-Mitterrand et papier sur les autres sites) et des séances d'information destinées à l'ensemble des agents (Midi de l'info, Innov'café...). La mission de la communication interne a continué, en étroite collaboration avec les parties prenantes, les correspondants Biblionautes et des agents, à améliorer l'éditorialisation du site intranet et à créer de nouveaux contenus. Des correctifs et développements ont été identifiés afin d'offrir aux usagers un meilleur niveau d'accessibilité notamment.

En lien avec la mission innovation, le département des Systèmes d'information et la direction déléguée aux ressources humaines, la mission de la communication interne a participé au projet d'expérimentation d'un réseau social d'entreprise (RSE). Trois communautés d'usagers ont testé durant un an une solution de RSE. Ce test a été évalué et souligne la nécessité d'accompagner cette évolution et de l'intégrer à l'écosystème numérique de la BnF.

Au cours de l'année 2017, la mission de la communication interne a accompagné différents projets de l'établissement comme la rénovation du site Richelieu en lien avec le Projet Richelieu, la démarche innovation ou la réforme tarifaire et les nouvelles modalités d'inscription des usagers. Pour marquer les 20 ans de Gallica, un numéro spécial Trajectoire a été conçu ainsi qu'une image du mois mettant en scène des agents avec leur document Gallica préféré.

5.1.4 Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives

En 2017, les versements pris en charge par la mission pour la gestion de la production documentaire et des archives représentent environ 140 mètres linéaires, soit un ordre de grandeur assez semblable à celui de 2016 (150). Une entrée exceptionnelle d'archives a eu lieu en 2017 : un recueil de bulletins autographes de lecteurs du département des Imprimés, de la fin du Second Empire-début de la III^e République, a été acquis lors d'une vente aux enchères. Les bulletins, classés par ordre alphabétique, sont signés de personnages parfois célèbres (Étienne Arago, Victor Cousin, etc.).

La numérisation puis la publication sur les réseaux sociaux de cartes de lecteurs illustres, conservés à la mission, a connu un succès important en janvier 2017 et a été relayée sur des sites en ligne tels qu'actualité.fr, lemonde.fr ou le figaro.fr. La déclinaison de quatre d'entre elles en cartes postales (Hannah Arendt, Aimé Césaire, Jean-Paul Sartre, Simone Weil) pendant le week-end portes-ouvertes du site Richelieu et le succès à nouveau rencontré témoignent de l'intérêt du public pour ce type de documents, à forte charge émotionnelle.

En 2017, 145 demandes, portant sur 591 dossiers ou articles, ont été enregistrées (153 demandes pour 252 dossiers ou documents en 2016). Parmi celles-ci, 44 demandes sont des demandes de lecteurs et 101 des demandes internes. Pour les lecteurs, la [consultation](#) des archives administratives à la BnF s'effectue selon les fonds en salle T du Rez-de-jardin, en salle des Manuscrits et pour certains fonds spécifiques en salle des Estampes ou auprès du département des Cartes et plans. Les sujets de recherche du public externe des archives sont variés : lectorat ou le personnel de la BnF, recherches biographiques, travaux d'histoire de l'art autour des expositions, recherches archéologiques et architecture et histoire de l'architecture. À ces communications, peuvent s'ajouter des recherches pour des chercheurs ou des agents de l'établissement : 102 demandes ont été traitées en 2017.

5.2 Les ressources humaines

5.2.1 L'évolution des effectifs

Le niveau des effectifs en 2017 s'établit à 2 359 agents, soit une hausse de 19 agents. La moyenne annuelle lissée des ETPT (équivalents temps plein travaillé) située à 2 186,7 pour 2016 est de 2 195,8 ETPT en 2017 (sous et hors plafond), soit une hausse de 0,5%, titulaires et non titulaires compris.

Le plafond d'emploi voté par le Parlement dans le cadre du projet de loi de finances est de 2 249 ETPT en 2017. Le plafond budgétaire voté par le conseil d'administration de la BnF en 2017 (correspondant au plafond d'emploi « réel » autorisé au regard du montant de la masse salariale) est de 2 190 ETPT pour le « plafond d'emploi » et 18 ETPT pour le « hors plafond sur ressources propres ». Le niveau de consommation du plafond d'emploi budgétaire s'établit en 2017 à 2182,5 ETPT.

Le taux de vacance (7,5 ETPT) est de 0,3% (écart entre l'exécuté annualisé et le plafond budgétaire). L'écart avec le plafond législatif est de 66,5 ETPT, soit une vacance « théorique » de 2,9%. La dynamique de recrutement a été satisfaisante, notamment au second semestre, permettant un rattrapage de la vacance constatée en 2016 mais ne laissant plus de marges de manœuvre à l'établissement.

La répartition entre agents titulaires et non titulaires en 2017 est la suivante : 1 433,8 ETPT titulaires et 762 ETPT non titulaires (dont 148,6 ETPT à temps incomplet), soit une baisse de 4,2

ETPT parmi les titulaires et une hausse de 13 ETPT pour les non titulaires (9,4 ETPT non titulaires à temps complet et 3,6 ETPT à temps incomplet). À l'occasion du recrutement sans concours organisé en 2017, ont été recrutés 24 lauréats de la liste principale, dont 14 agents déjà internes à la BnF. 2 lauréats de la liste complémentaire ont été appelés dès décembre 2017.

Le nombre de départs à la retraite a augmenté en 2017 avec 51 départs pour 41 en 2016. Ils se répartissent entre 42 départs de titulaires et 9 de contractuels. La moyenne d'âge de départ en retraite se situe à 64 ans. 31 départs sont intervenus à 64 ans et plus.

Les emplois « hors plafond » correspondant à des programmes de recherche ou européens sur ressources affectées progressent de 11,16 ETPT en 2016 à 13,3 ETPT en 2017. Le dispositif de recours aux emplois d'avenir s'est éteint en 2017.

4 apprentis ont été recrutés en 2017 pour une durée s'étalant entre 1 et 2 ans.

☒ **Tableau 29 : Répartition des effectifs par corps et catégories**

5.2.2 La gestion administrative et statutaire

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a notamment prolongé de deux ans le dispositif de recrutement réservé dit « Sauvadet ». Cette loi prévoit également l'extension du champ d'appréciation en reportant la date de prise en compte de la situation des agents au 31 mars 2013. 637 agents contractuels éligibles ont été recensés. La période d'ouverture d'inscription est prévue début 2018 pour tous les corps.

Le dispositif des mouvements internes mis en place depuis 2014 favorise la mobilité interne au sein de l'établissement. Les trois mouvements internes réservés aux agents à temps complet ont permis de pourvoir 75 postes (93 en 2016) et ont suscité 225 candidatures (264 en 2016) pour 245 postes publiés (256 en 2016). Le taux de recrutement par mobilité interne des postes ouverts s'établit ainsi à 31%. Les publications de fiches de postes d'agents à temps incomplet ont été effectuées au fur et à mesure des besoins.

À la suite des difficultés de gestion et des vacances de postes qui ont affecté la direction déléguée aux ressources humaines, un plan d'actions a été engagé en 2016 et 2017 et une réorganisation de la direction a été entreprise afin de remédier aux dysfonctionnements structurels identifiés et de renforcer les processus fondamentaux de gestion. Les éléments du diagnostic ont été établis par un cabinet extérieur en lien avec les équipes. Des ateliers de travail ont eu lieu en novembre 2017, réunissant les agents de la direction déléguée aux ressources humaines et des représentants des directions métiers.

5.2.3 Le développement des compétences

En 2017, le cadrage des formations s'appuie sur les axes prioritaires du contrat d'objectifs et de performance et les orientations fixées par la direction générale, en particulier porter une attention particulière aux agents qui traditionnellement font peu appel à la formation, sensibiliser les encadrants à la formation, pour eux et leurs équipes, développer les formations au numérique, prévenir les risques psychosociaux et accompagner les changements des métiers, des organisations et des modes de management.

Comme les années précédentes, les domaines touchant au cœur des métiers de la bibliothèque enregistrent le plus grand nombre de stagiaires, avec des hausses importantes par rapport à 2016. En 2017, 1 308 inscriptions aux formations du domaine catalogue et catalogage ont été enregistrées, contre 627 en 2016, et 980 sur les collections, contre 902 en 2016. Un effort particulier a été déployé pour proposer huit sessions sur la « sûreté des collections » pour 263 agents. Dans le domaine conservation, le nombre d'inscriptions est également en augmentation (434 en 2017 contre

294 en 2016). De manière générale, de nombreuses formations favorisent l'appropriation du numérique présent dans pratiquement tous les métiers de la BnF (ressources électroniques, informatique, audiovisuel, bureautique, édition, communication et techniques documentaires). On note également un accroissement pour les formations du domaine accueil.

Des formations supplémentaires ont été proposées aux agents éligibles au « Recrutement sans concours ». 38 ont suivi la préparation aux épreuves écrites, 55 admissibles ont préparé l'oral. Parmi eux, 29 ont été admis (14 sur liste principale et 15 sur liste complémentaire).

166 agents (contre seulement 79 en 2016) ont pu suivre des formations à l'apprentissage de langues, principalement en anglais mais aussi en allemand, espagnol et italien.

Un dispositif d'accompagnement managérial, individuel ou collectif, proposé aux encadrants a permis de faire évoluer les modes de management et de faciliter la mise en œuvre de projets de service.

Le développement d'une offre de formation sous forme de séances de sensibilisations collectives a permis de toucher un public plus large sur des thématiques variées telles que la diversité dans la fonction publique et la prévention des discriminations, la sûreté informatique et la gestion des données personnelles, le droit de la propriété intellectuelle appliqué aux bibliothèques.

En 2017, 1 823 agents ont reçu au moins une formation, soit 77,3% des agents présents au 31 décembre (1 634 en 2016, soit 69,8%), ce qui représente 7 777 jours de stage.

☒ **Tableau 30 : Les principaux domaines de formation des agents**

5.2.4 Le dialogue social

En 2017, les instances consultatives se sont réunies selon les modalités suivantes :

- 5 comités techniques ont été convoqués, 4 réunions se sont tenues ;
- 5 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ont été convoqués, 5 réunions se sont tenues ;
- 5 commissions consultatives paritaires des contractuels ont été convoquées, 4 réunions se sont tenues, dont une session en formation restreinte.

En 2017, 783 jours de grèves ont été déclarés, répartis sur 12 journées de mouvements sociaux nationaux ou locaux.

5.2.5 L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux

La BnF a depuis deux ans augmenté sa dotation dédiée aux logements sociaux. Ainsi, 29 agents ont pu être relogés dans le parc de l'établissement qui s'est enrichi de 15 nouveaux logements sociaux. Le service de l'action sociale a également organisé en mai 2017 un forum portant sur l'accès au logement.

Une grande partie de l'année pour le service de l'action sociale a été consacrée à la préparation du nouveau référencement de mutuelles, référencement initialement prévu pour le 1^{er} juillet 2017 et reporté au 1^{er} janvier 2018.

Le service médical a reçu 988 agents (204 examens médicaux périodiques, 784 non périodiques). 448 avis ont été rendus. 671 examens complémentaires ont été pratiqués, ainsi que 243 vaccinations. Suite au départ en retraite du médecin de prévention, un processus de recrutement de 2 médecins permanents a été engagé en fin d'année et de médecins vacataires dans l'attente des

prises de poste pérennes.

Au-delà de ses obligations réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail, la BnF s'est engagée dans la prévention des risques psychosociaux (RPS). En 2014 et 2015, 2 instances ont coexisté pour l'administration d'une part et les organisations syndicales d'autre part. La première a pu élaborer des procédures internes soumises ensuite au CHSCT (procédure d'alerte RPS collective, procédure médicale d'urgence) ; la seconde a suivi les préconisations de délégations d'enquête du CHSCT. Un groupe unique a été constitué en 2017 : Groupe pluridisciplinaire de prévention des RPS. Il associe les expertises fonctionnelles et les représentants du personnel, ainsi que 2 des 14 assistants de prévention de l'établissement.

Après avoir défini son cadre de fonctionnement et les besoins de formation de ses membres, le groupe s'est accordé sur les grandes lignes du travail à venir sur la visibilité du rôle des acteurs internes sur ces sujets, le signalement et l'alerte d'une situation psychosociale, et la prévention des violences internes (comportements hostiles, agissements sexistes et harcèlement), en lien avec les travaux correspondants du ministère de la Culture.

5.3 Les affaires financières et budgétaires

5.3.1 La gestion budgétaire en AE/CP avec un outil informatique adapté

L'année 2016 était l'année du passage à la GBCP et à la mise en place d'une gestion des crédits en AE/CP : les autorisations d'engagement (AE) – qui retracent la capacité de l'établissement à contracter avec ses fournisseurs, sous diverses formes (marchés, commandes, etc.) – et les crédits de paiements (CP) – qui attestent du passage pour la comptabilité budgétaire d'une logique en droits constatés à une logique de caisse (décaissement, mais aussi encaissement côté recettes). Ce double compteur a permis plus de souplesse dans la gestion, en atténuant notamment la rigidité du calendrier de fin d'année et en offrant aux acteurs métiers la possibilité d'engager leurs dépenses plus tardivement dans l'exercice.

Si, en 2016, la gestion en AE/CP se faisait avec un outil informatique non encore adapté, 2017 a été l'année de la migration vers une solution informatique (Sirep@GBCP) qui assure nativement la gestion des crédits en AE/CP et permet également d'appliquer tous les attendus de la GBCP dans la gestion des dépenses et recettes. Cette évolution informatique a rendu plus aisé le pilotage budgétaire et a permis de mettre à disposition des directions et délégations des outils de suivi des crédits performants qui donnent une vision de la consommation des crédits selon la nouvelle grammaire GBCP.

5.3.2 Le budget et son exécution

- *Le budget primitif et les budgets rectificatifs*

Le budget initial 2017 reste comme les années précédentes sensiblement contraint, marqué par une légère baisse de l'enveloppe de fonctionnement en AE (-2%) mais une hausse de 1,3% des CP par rapport au BI 2016. Les crédits d'investissement (38,70 M€ en AE et 43,12 M€ en CP) restent élevés s'inscrivant dans une tendance longue de la BnF à accroître ses dépenses d'investissement, pour faire face aux enjeux tant patrimoniaux (inflation du coût des œuvres patrimoniales) que bâtementaires ou informatiques de l'établissement.

Le projet de premier budget rectificatif (BR1) rend essentiellement compte de quelques mesures nouvelles, mais surtout de mesures techniques (reports, ajustements de crédits fléchés, transferts

entre enveloppes), en lien avec l'exécution financière de l'année N-1. Pour ce qui concerne l'enveloppe de fonctionnement, aucune mesure nouvelle n'a été exprimée. Des demandes de report ont été inscrites et validées pour un montant de (+245 k€ en AE et +737 k€ en CP).

L'enveloppe d'investissement a connu les mouvements les plus importants. Ces mouvements correspondent à :

- -959 k€ en AE et +774 k€ en CP d'ajustements de crédits fléchés qui correspondent, pour l'essentiel, à des mouvements liés aux crédits CNL
- +1,363 M€ en AE et +809 k€ en CP de mesures nouvelles qui sont de deux ordres : certaines concernent de simples incohérences de programmation, et ne se déclinent qu'en révision d'AE et une réelle mesure nouvelle qui porte sur le projet Richelieu, et vise à remédier aux difficultés rencontrées sur le chantier où de nombreuses interventions se révèlent chaque jour nécessaires
- +803 k€ en AE et +4,05 M€ en CP de reports
- +54 k€ en AE et CP de transferts entre enveloppes

Voté en novembre 2017, le second budget rectificatif (BR2) pour l'exercice 2017 n'est pas venu modifier l'enveloppe de fonctionnement qui est strictement la même après BR2, en CP, qu'elle l'était après BR1. L'enveloppe d'investissement affiche une baisse entre le BR1 et le BR2 2017, de -4,92 M€ en AE et de -9,54 M€ en CP. Cette baisse s'explique notamment par à une révision du calendrier d'exécution des projets d'investissement qui a conduit au décalage de crédits vers 2018 (-5,21 M€ en AE et -8,67 M€ en CP). Aucune mesure nouvelle n'a été demandée en investissement.

▪ *Le compte financier*

Comme chaque année, l'examen du compte financier (CF) retrace l'exécution des dépenses et des recettes sur l'année antérieure, par rapport notamment au second et dernier budget rectificatif (BR2) voté.

Les crédits de l'enveloppe de personnel diminuent de 499 k€ au CF 2017 par rapport au BR2 2017, et s'établissent à 138,77 M€, soit un taux de consommation de 99,6%.

L'enveloppe de fonctionnement s'établit, au CF 2017, à 49,76 M€ en AE et 49,74 M€ en CP, contre respectivement 51,80 M€ et 52,18 M€ au BR2 2017, soit des taux de consommation de l'enveloppe de 96,1% en AE et 95,3% en CP ;

L'enveloppe d'investissement s'établit, au CF 2017, à 33,46 M€ en AE et 34,15 M€ en CP, contre respectivement 35,05 M€ et 38,02 M€ au BR2 2017, soit des taux de consommation de l'enveloppe de 95,5% en AE et 89,8% en CP. Les écarts entre prévision et exécution en CP d'investissement s'expliquent, pour un tiers environ, par des crédits fléchés, et pour les deux tiers restant se répartissent à parts égales entre le bâtiment, les collections et l'informatique / numérique.

- ☒ [Tableau 31 : Le compte financier de la BnF](#)
- ☒ [Tableau 32 : Le budget par destinations \(rang 1 & 2\)](#)
- ☒ [Tableau 33 : Détail des recettes par origines](#)
- ☒ [Tableau 34 : Le bilan](#)
- ☒ [Tableau 35 : L'exécution du budget](#)

5.4 Les ressources propres

5.4.1 Le mécénat

2017 confirme de nombreux mécénats engagés en 2016 ainsi que le soutien de mécènes et de donateurs fidèles. L'acquisition d'un Trésor national et la rénovation du site Richelieu, ont capté la grande partie des sommes levées au titre du mécénat. Les projets de numérisation à dimension internationale initiés en 2016 ont vu le jour avec succès et se poursuivront sur les années à venir.

- *La rénovation du site Richelieu*

L'appel au don pour la rénovation de la salle ovale, lancé en 2016, a permis de réunir les 500 000 € escomptés. La campagne se poursuit jusqu'à la réouverture du site Richelieu. Une nouvelle souscription publique a été lancée en 2017, cette fois pour la rénovation du Salon Louis XV. L'objectif a été fixé à 300 000 €

Deux fidèles mécènes se sont engagés aux côtés de la BnF pour mener à bien la rénovation du site Richelieu : la Fondation d'entreprise Total associée à la Fondation du patrimoine, et la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

- *Les acquisitions*

La BnF a acquis le remarquable manuscrit de *Nadja* rédigé par André Breton en 1927, classé Trésor national. Cette acquisition a bénéficié du soutien de mécènes et du Fonds du patrimoine. Il constitue un trésor patrimonial exceptionnel sur le plan littéraire et artistique et vient enrichir les collections du département des Manuscrits.

Henri Schiller/Septodont ont permis l'acquisition du livre *Die Wiener Werkstätte 1903-1928. Modernes Kunstgewerbe und sein Weg* dans sa reliure d'éditeur en papier mâché sculpté et mis en couleurs. La Fondation B.H. Breslauer a soutenu la BnF pour l'acquisition du livre *Pomme endormie* d'Alberto Giacometti et Léna Leclercq, un des 23 exemplaires de tête sur Japon nacré (n° V), signé par l'artiste et l'auteur, avec 8 lithographies refusées. Ces deux acquisitions viennent enrichir les fonds de la Réserve des livres rares.

- Focus 1 : L'acquisition du manuscrit de *Nadja* d'André Breton

- *La numérisation*

Le programme Polonsky, important programme de numérisation de 800 manuscrits médiévaux parmi les plus importants au monde, se poursuit. Il a été lancé en 2016, en partenariat avec la British Library et grâce au soutien de la Fondation Polonsky. Depuis 2017, une partie des manuscrits numérisés sont accessibles sur [Gallica](#) et Digitised Manuscripts, la bibliothèque numérique de la British Library.

Le site [Bibliothèques d'Orient](#) a été inauguré le 12 septembre 2017. Il est l'aboutissement d'un partenariat qui a débuté en 2016 entre la BnF et huit institutions du Proche-Orient en faveur d'un programme de sauvegarde et de numérisation de manuscrits en danger dans cette région.

- Focus 2 : France-Angleterre 700-1200, manuscrits médiévaux de la BnF et de la British Library, un programme de la Fondation Polonsky
- Focus 12 : Ouverture de Bibliothèques d'Orient

- *L'accessibilité des publics*

La Fondation BTP PLUS a renouvelé son soutien en faveur de la BnF pour trois ans, en partenariat avec le CCCA-BTP afin d'achever le site [Passerelle\(s\)](#) et d'enrichir son contenu. Passerelle(s) est un outil de médiation et de formation numérique accessible à tous. Ce site de culture générale est conçu pour favoriser l'accès à la culture des apprentis du bâtiment et des travaux publics et de tous les jeunes en insertion professionnelle. Depuis son lancement en janvier 2016, il a reçu 250 000 visites.

Des visites des sites de la BnF sont également organisées pour les apprentis du CCCA-BTP.

- *La diffusion culturelle*

- ⇒ Les expositions temporaires

L'exposition *Paysages français* a bénéficié d'un mécénat en nature de Picto Foundation.

- ⇒ Les conférences

La Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France a renouvelé sa confiance à la BnF pour deux grandes conférences : « Les traités d'Archimède enfin déchiffrés : les rayons X au service de la connaissance et de la valorisation des manuscrits », par Uwe Bergmann, et « La gaze libertine ou l'art de dire sans les mots », par Michel Delon. Deux résidences d'artistes de Gaëlle Obliegy et de Thomas Clerc sur les sites François-Mitterrand et Richelieu, sont venues enrichir ce cycle. Ils ont présenté leurs travaux lors d'une performance dans le cadre du festival Paris en Toutes Lettres, le 10 novembre 2017.

- Focus 11 : 2017, une saison littéraire à la BnF

- *Les bourses de recherche et prix*

La Bourse de recherche pour la photographie, dotée depuis 2006 par la Fondation Louis Roederer, Grand Mécène de la Culture, a récompensé Élise Voyau pour son projet de recherche « Revue amateur et livre de collection : la photographie japonaise des années 1960 et 1970 dans les collections de la Bibliothèque nationale de France ».

La Bourse de recherche Mark Pigott a récompensé Jean-Charles Ray pour son projet de recherche « French Touch - construction discursive ou réalité esthétique ? ». Il étudiera la production française de jeux vidéo entre 1980 et 2000 (création d'un corpus raisonné, analyse de la spécificité de cette production, état des lieux de l'édition vidéoludique française de cette époque).

La Bourse Claude Maillard pour l'étude psychanalytique de son œuvre a été renouvelée à Hugues d'Alascio.

Le Prix de la BnF, doté par Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a récompensé Paul Veyne. Depuis 2009, ce prix consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre.

- Focus 11 : 2017, une saison littéraire à la BnF

- *La restauration d'ouvrages*

Le Prix Hubert Heilbronn pour la restauration des manuscrits et des livres anciens, créé en 2010 par l'Association des amis de la BnF, a permis d'entreprendre la restauration de quatre œuvres : le manuscrit *Liber quatuor tractatum de simplicibus medicinis* ; un missel enluminé sur vélin, *Missale Bisuntinense* ; le manuscrit de *Nadja* d'André Breton ; le manuscrit *Le Potomak* de Jean Cocteau.

- Focus 1 : L'acquisition du manuscrit de *Nadja* d'André Breton

- *L'Association des amis de la BnF*

L'Association des amis de la BnF (AaBnF) a pour mission de contribuer à l'accroissement des collections de la BnF, de contribuer à leur présentation au plus large public et de favoriser le rayonnement des projets culturels de la BnF. En 2017, l'association a notamment fait don à la BnF de *Wild Blue Marvel*, gravure de Jim Dine, de trois gravures de Peter Doig et du portfolio de 10 estampes *Hegel's Cellar* de John Baldessari.

Lancée par l'association des Amis de la BnF en mars 2011, [Adoptez un livre](#) est une opération de mécénat qui consiste à participer au financement nécessaire à la numérisation d'un ou plusieurs ouvrages de la Bibliothèque nationale de France. Le programme a déjà permis de numériser près de [350 titres](#). En 2017, par exemple, ont pu être mis en ligne [Quelques heures en Albanie](#) par le comte Lafon en 1934, [L'œuvre de J.-P. Laurens](#), publié en 1906, ou encore, grâce à la poursuite du mécénat du Musée de la chasse et de la nature et de la fondation Sommer, un [Recueil de peintures et de calligraphies des meilleurs artistes de la Perse et de l'Inde](#).

➤ Voir [Rapport sur les entrées patrimoniales remarquables](#)

5.4.2 La reproduction

Après une année 2016 record, l'année 2017 connaît une baisse de recettes de 6,5%. Les recettes globales s'élèvent à 1 626 523 €TTC. Le volume d'activité en nombre de commandes est en légère baisse (11 753 commandes payantes traitées contre 11 876 en 2016). Les délais de traitement des commandes sont stables avec un délai moyen de 22 jours ; 63% des commandes sont livrées en moins de 3 semaines (contre 61% en 2016), ce qui constitue le meilleur résultat obtenu en la matière. Enfin, le taux de satisfaction des clients a progressé, avec un taux de satisfaction global de 95% et une intention de ré-achat atteignant 98%.

Comme en 2016, le démarchage des professionnels s'est effectué auprès de grands comptes dans différents secteurs du domaine culturel avec, cette année, une attention particulière portée aux éditeurs de fac-similés haut de gamme avec lesquels de nombreux projets se sont concrétisés. La participation au salon de Francfort en octobre a permis de rencontrer un certain nombre de clients étrangers importants.

Parmi les faits marquant de l'année, on peut retenir la mise en place, en collaboration avec la librairie de la BnF, de bornes de commande de tirages à la demande sur le site François-Mitterrand ; l'intégration des documents Presse dans l'option d'océrisation à la demande (OCR brut), ajoutée à l'offre de numérisation de textes imprimés en 2016 ; l'évolution des accueils physiques du département de la Reproduction sur plage horaire fixe remplacés par un mode d'accueil non posté avec prise de rendez-vous en ligne par le client.

5.4.3 Les autres ressources

- *Les locations d'espaces*

L'activité de location d'espaces en 2017 a enregistré un chiffre d'affaires de 757 560 €TTC pour 59 événements accueillis. La salle ovale à Richelieu a été très sollicitée sur les trois premiers mois de l'année avant sa fermeture pour travaux. Des défilés très médiatisés ont notamment été organisés : Givenchy, Fenty X Puma.

- *Les tournages*

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure sont pour certains générateurs de recettes et

concourent à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque. 80% des documentaires concernent et valorisent les collections de la BnF. Cette année encore, de nombreuses sociétés de productions, écoles de cinéma, associations ont sollicité la BnF pour un total de plus de 46 tournages réalisés pour 26 780 euros HT de recettes. Parmi ces tournages, sont à retenir notamment plusieurs documentaires pour l'émission « Secrets d'histoire » (France 2), une publicité pour PSA, un long métrage, Curiosa, réalisé par Lou Jeunet, des documentaires sur l'influence d'Hokusai sur les artistes occidentaux, Georges Feydeau, « les Routes de l'esclavage », l'histoire des grands magasins, Léon Moussinac, précurseur en cinéma, les métiers d'art et du patrimoine.

Focus 1 : L'acquisition du manuscrit de *Nadja* d'André Breton

Installé à Varengeville-sur-Mer sur le littoral normand, au manoir d'Ango, André Breton y rédigea en quinze jours à la fin du mois d'août 1927 un récit puissant et qui n'a jamais cessé de saisir ceux qui l'eurent entre leurs mains. Centré sur la figure de Nadja, d'après le pseudonyme que s'était trouvé la jeune Léona Delcourt, Breton y relate ses errances dans Paris en sa compagnie et les paroles extraordinaires et prophétiques dont elle rythma leurs rencontres. Rejetant les normes du roman traditionnel, l'auteur conçut ce livre comme un récit autobiographique où les noms des acteurs ne sont pas cachés, non plus que leurs actions, même les moins justifiables. Fragile psychologiquement, Léona Delcourt fut en effet enfermée dans un asile psychiatrique quelques mois après sa rencontre avec le surréaliste ; elle y finit tragiquement ses jours pendant la Seconde Guerre mondiale.

André Breton l'écrivait lui-même dans les premières pages de *Nadja* : « Je persiste à réclamer les noms, à ne m'intéresser qu'aux livres qu'on laisse battants comme des portes, et desquels on n'a pas à chercher la clé. » Dans un luxe de détail sur les dates, les lieux, les circonstances des événements qu'il relate, l'auteur annonce en fait l'irruption du sujet dans l'œuvre littéraire même, un développement qui ne cesse aujourd'hui d'être suivi d'effets. Profondément novateur, *Nadja* forme une sorte d'explicitation poétique des principes énoncés en 1924 par le même auteur dans son *Manifeste du surréalisme*. Il en est aussi une continuation théorique, un approfondissement, car, comme le remarquait Julien Gracq dans son *André Breton* : « Poète et théoricien, Breton est toujours l'un et l'autre à la fois, et c'est ce qui donne à ses principaux ouvrages un caractère si embarrassant pour les classificateurs littéraires : on surprend à chaque instant chez lui la naissance de la pensée théorique au sein d'une image qui tend à s'éclaircir, de l'image au sein d'une pensée qui insensiblement se fait sommation poétique concrète. (...) Ce qui guide aveuglément Breton poète ne saurait donc laisser insensible Breton théoricien. »

Le manuscrit de *Nadja* connut un destin étrange après la publication du récit en 1928. Il fut donné au mois de décembre de la même année au bibliophile et éditeur suisse Henry-Louis Mermod. Les raisons de cet abandon nous sont encore aujourd'hui obscures. Ces feuillets n'avaient retrouvé la lumière du jour qu'en 1998 quand ses héritiers l'avaient cédé en vente publique à Pierre Bergé. Il avait entretemps échappé à la vigilance des éditeurs des volumes de la Pléiade consacrés aux Œuvres complètes de Breton. Pièce maîtresse d'une bibliothèque légendaire et désormais dispersée, il a été classé trésor national avant d'être acquis par la BnF à l'issue d'une campagne de mécénat. Manuscrit autographe d'une œuvre exceptionnelle, de l'un des plus grands textes de langue française aujourd'hui encore universellement traduit et étudié, il comporte d'autres éléments qui rendaient son classement évident. Dans une démarche unique dans son existence, André Breton avait en effet repris son manuscrit après la publication pour le truffer d'éléments personnels, iconographiques, épistolaires concernant à la fois son récit et la personne qui l'avait inspiré.

Par un processus alchimique qui ne pouvait venir que de lui, André Breton transforma ainsi le manuscrit d'une de ses œuvres majeures en reliquaire poétique, en ultime hommage à une jeune femme qui vécut l'aventure surréaliste jusqu'à la folie. Après tant d'années d'occultation, cette matière rare est désormais rendue accessible aux chercheurs du monde entier.

Focus 2 : France-Angleterre 700-1200, manuscrits médiévaux de la BnF et de la British Library, un programme de la Fondation Polonsky

La BnF possède l'une des collections les plus riches au monde de manuscrits remontant aux premiers siècles du Moyen Âge. Depuis de nombreuses années, elle s'efforce de rendre ce patrimoine accessible à un large public par le biais du catalogage, de la numérisation et de la restauration des manuscrits. Ce travail connaît aujourd'hui une avancée considérable grâce à un mécénat exceptionnel de la Fondation Polonsky, organisation anglaise qui soutient des projets dans les domaines du patrimoine culturel. Mené en partenariat avec la British Library, ce programme a débuté courant 2016 et s'achèvera fin 2018.

Les 800 manuscrits (400 dans chaque institution) faisant partie de ce programme ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour l'histoire des relations franco-anglaises au Moyen Âge dans les domaines de la pensée et de l'art, à l'image des manuscrits normands, ainsi que pour leur intérêt artistique, historique ou littéraire. Produits entre le VIII^e et la fin du XII^e siècle, ils couvrent des domaines très variés et représentatifs de la production intellectuelle du haut Moyen Âge et de l'époque romane : Bibles, livres d'Évangiles, liturgie, Pères de l'Église, vies de saints, chroniques, traités d'astronomie, de musique, corpus de droit... Parmi ceux-ci, on peut signaler quelques précieux témoins somptueusement enluminés, tels le [Bénédictionnaire de Winchester](#) des environs de l'an 1000 (BnF latin 987), un livre d'[Évangiles de Saint-Bertin](#) de la seconde moitié du XI^e siècle (BnF latin 278) ou le [Psautier anglo-catalan de Cantorbéry](#) des environs de 1200 (BnF latin 8846).

Ce programme nécessite plusieurs opérations scientifiques et techniques de description, restauration et numérisation des manuscrits. Une équipe de spécialistes des manuscrits médiévaux décrit scientifiquement les manuscrits dans BnF archives et manuscrits en s'attachant en particulier à livrer des informations aussi précises que possible sur la datation et le lieu d'origine des manuscrits, le contenu intellectuel, l'écriture et le décor et à retracer leur histoire à travers les siècles, depuis leur exécution jusqu'à leur entrée à BnF. Des éléments de bibliographie et des liens vers des référentiels d'autorité permettant de normaliser les descriptions viennent compléter les notices des catalogues.

Parallèlement à ces descriptions, 82 manuscrits ont fait l'objet, en raison de leur fragilité ou de leur mauvais état, d'une campagne exceptionnelle de restauration au cours de l'année 2017. Ce travail de restauration porte à la fois sur les feuillets de parchemin et les reliures. Parmi les manuscrits restaurés, trois se distinguent par leur valeur artistique et mémorielle. Ce sont des livres liturgiques de l'époque carolingienne ou post-carolingienne qui, en raison de leur statut d'objets sacrés, ont reçu de somptueuses reliures d'orfèvrerie formées d'éléments et de matériaux composites de dates et provenances diverses. Celles-ci ont bénéficié d'un nettoyage en profondeur des parties métalliques et des ivoires. L'un des résultats les plus spectaculaires de cette opération est offert par le [Missel de Saint-Denis \(BnF latin 9436\)](#), un manuscrit du XI^e siècle qui a reçu dans l'abbaye de Saint-Denis deux plats de reliure datant du IX^e au XV^e siècle. Au plat supérieur, les deux figurines d'ivoire de morse de l'école palatine de Charles le Chauve représentant la Vierge et saint Jean (le Christ en croix au centre a disparu) ont retrouvé leur éclat d'origine, de même que la feuille d'or gravé, repoussé, filigrané et orné de pierres précieuses et de perles des XI^e-XIII^e siècles sur laquelle elles ont été remontées. [Le prêt de deux reliures précieuses de la BnF au Musée du Louvre](#) (1^{er} novembre 2017-2 juillet 2018), ainsi que celle des Évangiles de Metz (BnF latin 9391), également restaurée dans le

cadre du programme Polonsky, dans le cadre d'une opération de partenariat destinée à valoriser les collections de la BnF hors les murs, permet aujourd'hui d'admirer ces documents dans les salles du département des objets d'art, où elles dialoguent avec les œuvres médiévales provenant des trésors de Saint-Denis et de Metz.

Un autre volet technique important du programme concerne la numérisation des 400 manuscrits de la BnF et leur mise en ligne dans la bibliothèque numérique de la BnF, [Gallica](#). En complément de cette opération de numérisation, deux sites seront lancés fin 2018 :

- un site multilingue créé par la BnF à partir de l'infrastructure Gallica marque blanche pour proposer la visualisation de l'ensemble des manuscrits du corpus à l'aide de la technologie IIF et le visualiseur Mirador qui favorisent l'interopérabilité des données, un domaine dans lequel la BnF est experte ;
- un portail créé par la British Library à destination du grand public pour valoriser une partie des manuscrits autour d'axes thématiques.

Une publication en anglais sur un ensemble choisi de manuscrits enluminés et un colloque international (Paris, BnF, 21-23 novembre 2018) clôtureront ce projet à la fin de l'année 2018. Un film présentant ce programme complètera sa valorisation auprès du grand public.

Ce programme s'articule par ailleurs avec un certain nombre d'autres manifestations autour de l'art du haut Moyen Âge, comme l'exposition déjà évoquée, sur les reliures précieuses de la BnF au Louvre (1^{er} novembre 2017-2 juillet 2018) ou celle, à venir, sur les manuscrits anglo-saxons à la British Library (19 octobre 2018-19 février 2019).

Focus 3 : Une entreprise collective : conservation et valorisation du don Messiaen

De 2014 à 2017, plusieurs services et ateliers du département de la Conservation ont longuement travaillé pour mettre en état de bonne conservation et valoriser un don prestigieux fait aux départements de la Musique et de l'Audiovisuel.

La fondation Olivier Messiaen, créée en 1995 par sa veuve dans le but de promouvoir l'œuvre du célèbre compositeur, a légué en 2014 une partie des archives personnelles de ce dernier aux départements de la Musique et de l'Audiovisuel de la BnF. Le fonds avait subi plusieurs dégâts des eaux. D'une volumétrie totale estimée à environ 125 mètres linéaires (ml), il est composé d'environ 20 ml de documents audiovisuels (archives sonores sur cassettes ou bandes magnétiques, vinyles et disques compacts), d'environ 110 ml de documents graphiques (livres, partitions imprimés, partitions manuscrites, archives imprimées et manuscrites, correspondances professionnelles et personnelles, affiches, photographies) et de plus de 150 objets (médailles, prix, fac-similés de manuscrits encadrés, tableaux, dessins, collection de minéraux, oiseaux empaillés, objets religieux, crucifix, gravures sur bois, objets de valeur offerts par différents pays, objets intimes tel que ses lunettes, vêtements et alliance...).

L'entrée de ce don prestigieux est une occasion de mettre en lumière le rôle souvent mal connu de plusieurs équipes dont le travail, effectué en lien étroit avec les départements de collections bénéficiaires, permet seul une entrée sécurisée des dons dans les magasins de la BnF, puis leur gestion et leur valorisation dans de bonnes conditions.

Le laboratoire scientifique du département de la Conservation a réalisé une première expertise sanitaire de ce don en 2014 directement dans l'appartement. Un tri a été effectué afin d'établir ce qui serait conservé et transféré à la BnF ou à la Fondation Olivier Messiaen.

Les documents transférés à la BnF ont été acheminés vers les différents services en fonction de leur état de conservation et leur état sanitaire. Les documents ne présentant aucun risque sur le plan sanitaire ont été confiés directement aux départements de la Musique (25 ml) et de l'Audiovisuel (8 ml) pour dépoussiérage.

La partie du fonds qui présentait un risque sur le plan sanitaire (présomption de présence d'insectes ou de moisissures actives) a suivi la chaîne sanitaire du département de la Conservation sur le site du Centre technique de la BnF (CTBnF) à Bussy-Saint-Georges, pendant un an et demi. Trois filières ont été définies en fonction de l'état des documents et de leurs besoins de traitement, déterminés notamment en fonction de l'état sanitaire et des résultats des analyses opérées par le laboratoire :

- dépoussiérage seul pour l'ensemble des documents empoussiérés, peu ou pas contaminés mais se trouvant à proximité de documents contaminés : 56 cartons de partitions, d'ouvrages et de documents graphiques et plus de 200 affiches ont été traités ;
- anoxie (traitement de désinsectisation par suppression de l'oxygène dans une poche étanche) puis dépoussiérage de l'ensemble des objets : 154 objets ont été anoxiés ;
- désinfection à l'oxyde d'éthylène puis dépoussiérage de l'ensemble des documents contaminés : 8 cartons de cassettes et bandes audio ont été traités pour le département de l'Audiovisuel et 14 cartons de partitions pour le département de la Musique.

Tous les documents désinfectés ou anoxiés ont été ensuite dépoussiérés à l'aspirateur, page à page,

et parfois gommés légèrement. Une remise à plat et la réalisation de petites réparations se sont avérées nécessaires pour les documents les plus abîmés, toujours dans l'atelier de la chaîne sanitaire. Tous les documents ont ensuite été reconditionnés en pochettes et chemises avant leur retour dans les deux départements de collections.

Afin de faciliter le transport, le magasinage définitif et d'améliorer la protection, de nombreux objets du fonds ont ensuite bénéficié d'un conditionnement sur mesure réalisé par l'atelier spécialisé du service technique (site François-Mitterrand), la grande variété des formes et formats obligeant l'équipe à faire preuve de beaucoup d'ingéniosité et d'imagination. Certains documents ont dû être au préalable consolidés par l'atelier de restauration spécialisé Documents graphiques et maquettes.

Puis le service Restauration a traité 26 documents (25 carnets de notation ou partitions autographes et 1 agenda) pour préparer leur exposition au public. La majeure partie du travail a été consacrée à la restauration des feuillets des partitions (retrait des adhésifs, agrafes, etc. ; défroissage) et en leur montage sur onglets. Les volumes ont reçu une reliure à la Bradel demi-toile avec des plats recouverts d'un papier décoré, créé spécifiquement. Le titrage en long, sur pièce, a été réalisé au carbone noir.

L'ensemble a été ensuite numérisé dans les ateliers internes.

Enfin, l'atelier de préparation des expositions du service Technique a pris une part active au montage de l'exposition d'une partie du fonds qui s'est tenue dans la galerie des donateurs du 17 janvier au 5 mars 2017.

Focus 4 : Richelieu ouvre ses portes en grand

Après plusieurs années de travaux, la première moitié du site Richelieu, berceau historique de la BnF, a rouvert au public le 15 décembre 2016. Il rassemble désormais des départements spécialisés de la BnF, la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, ainsi que la bibliothèque de l'école nationale des Chartes. Le Président de la République a inauguré officiellement les espaces rénovés du site Richelieu le 11 janvier 2017, en présence de la Ministre de la Culture, de la Ministre de l'Éducation nationale et du Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur.

La BnF a souhaité marquer cette étape importante dans la vie de l'établissement en ouvrant le site à tous lors d'un week-end portes ouvertes les 13, 14 et 15 janvier 2017. Le personnel s'est mobilisé pour proposer au public des visites des espaces rénovés, des présentations de trésors issus des collections patrimoniales, mais aussi des projections, des conférences et des performances théâtrales. Les visiteurs ont même pu entrer une dernière fois dans la salle ovale avant sa mise en travaux. Le succès a été à la hauteur de l'évènement : en un week-end, le site Richelieu a accueilli près de 14 000 visiteurs !

Cette première année d'ouverture de la zone rénovée a été l'occasion pour le public et les agents de se réapproprier les espaces. Les lieux ont été abondamment mis à profit pour accueillir divers événements, tels que la Nuit de la lecture, le dîner des mécènes, ou encore la visite de l'ambassadeur de Turquie en France, auquel fut présentée la première lettre de Soliman le Magnifique à François I^{er}, conservée au département des Manuscrits. Richelieu a également participé aux Journées européennes du patrimoine le dimanche 17 septembre 2017, où les visiteurs ont été une fois encore au rendez-vous : 4 000 visiteurs en une seule journée.

L'intérêt du grand public pour le site lors de ces grands événements est confirmé par la présence régulière de visiteurs dans les murs. En effet, dans la dernière enquête menée en novembre 2017 auprès des publics de Richelieu, 14% des personnes interrogées indiquaient être là uniquement pour visiter le bâtiment et ne possédaient aucun titre d'accès pour une salle de lecture. La Rotonde des Arts du spectacle, seul espace déjà ouvert du futur musée de la BnF qui se déploiera essentiellement dans la partie du site actuellement en travaux, permet déjà au public d'avoir un avant-goût de la réouverture complète du site.

Des visites guidées sont également proposées au public depuis un an. Ces parcours-découverte se sont tenus en 2017 pour les individuels tous les jeudis à 15h30 et tous les samedis à 17h30 et pour les groupes tous les mardis à 9h30.

Certains départements ont aussi initié des visites thématiques : en novembre 2017, les Arts du spectacle ont lancé les « mardis des Arts du spectacle », rencontres organisées trois fois par an autour d'un thème sollicitant l'intervention d'un chercheur associé et qui s'accompagnent de présentation d'œuvres ou de visite d'espaces normalement fermés au public, telle que la galerie Rondel.

Focus 5 : La carte de nos publics : « Observatoire des publics de la BnF »

En 2017, s'est achevée la dernière phase de l'Observatoire des publics reconduit régulièrement par la BnF : après Gallica et le site François-Mitterrand à l'automne 2016, l'enquête a été réalisée sur le site Richelieu en novembre 2017, près d'un an après l'ouverture de la zone rénovée. L'établissement peut ainsi actualiser la carte de ses publics : une photographie générale des personnes présentes sur site et en ligne dans leur diversité, décrites par leurs caractéristiques, leurs pratiques et une évaluation de leur satisfaction. Retour sur ce dispositif structurant pour la compréhension des publics et des usages.

Parmi l'ensemble des études réalisées par la délégation à la Stratégie et à la recherche de la BnF sur les publics, l'Observatoire, qui inclut différents volets, constitue une source essentielle de connaissance. Il s'agit d'une **enquête par questionnaire**, qui permet d'interroger les publics sur des éléments que ne fournissent pas les statistiques de fréquentation, par exemple leur fréquentation d'autres établissements, leur venue seuls ou en groupe, leur satisfaction. Le choix retenu par la BnF est d'avoir un questionnaire long (12 minutes en moyenne pour François-Mitterrand et Richelieu), ce qui n'empêche pas de collecter des réponses nombreuses. Ce point montre la propension de nos usagers à participer à la vie de l'établissement.

L'administration des questionnaires a été réalisée par les enquêteurs de la société TEST, postés en sortie de site. En échantillonnant les personnes en fonction du flux de sortie, on s'assure de couvrir la population sur place **de manière représentative**. On réussit en particulier à capter des publics qui échappent aux autres dispositifs d'enquête et de comptage. À François-Mitterrand, 1 400 personnes ont été interrogées et 660 à Richelieu. Cette technique donne un instantané des personnes présentes, y compris celles qui ne rentrent pas dans les salles de lecture. Sur le site François-Mitterrand, on identifie ainsi que 16% des visiteurs viennent pour visiter une exposition ou le bâtiment et que 11% des usagers s'installent dans les espaces libres (déambulatoires, foyers, etc.). 40% viennent pour consulter les collections (principalement en Rez-de-jardin), quand 33% déclarent fréquenter les salles de lecture sans utiliser les ressources proposées. À Richelieu, le dispositif a porté sur l'ensemble des publics du site, lecteurs de l'INHA (70% des lecteurs sur place déclarent se rendre dans la salle Labrouste) ou visiteurs culturels (14% des visiteurs explorent le site sans avoir de carte). Ceci permet de mettre un jalon sur les publics actuels et d'observer à l'avenir la dynamique des usagers. Cette méthode fait toutefois la part belle aux publics majoritaires, au risque d'écraser les pratiques rares ou spécifiques. Deux méthodes ont été utilisées pour compenser cette lacune.

Tout d'abord, **un recrutement spécifique** de deux populations singulières sur le site François-Mitterrand a été réalisé :

- les publics des manifestations : ils s'éclipsent en fin d'événement et répondent donc peu aux enquêtes. Six événements ont fait l'objet d'un très court questionnaire spécifique pour identifier les modalités d'informations sur ces événements (le plus souvent par des amis, directement sur place lorsqu'il s'agit de manifestations plus professionnelles ou expertes) et la connaissance de la BnF (seule 1 personne sur 5 s'est déjà rendue dans les salles de lecture, alors que 3 sur 5 ont préalablement visité une exposition à la BnF) ;
- les usagers des espaces libres, public singulier et hétérogène, entre primo-arrivants s'installant pour « essayer » et réguliers qui indiquent préférer ces places pour des raisons de tarifs, d'ambiance, ou par méconnaissance des conditions d'accès aux salles.

Pour Richelieu, l'enquête sur place a été complétée par une interrogation **en ligne**. Un email a été envoyé aux 7 600 personnes inscrites à la BnF et venues sur le site depuis sa réouverture pour leur proposer de répondre à l'enquête. Les 660 répondants alimentent les observations précédentes en renforçant les retours des lecteurs ponctuels et de province, ainsi que ceux qui fréquentent les sites de la musique (Louvois et Opéra).

Des enquêtes sont également conduites auprès des **usagers des services en ligne** de la BnF. Ainsi, l'enquête dédiée à Gallica en 2016 a été proposée depuis l'interface et a collecté plus de 7 600 réponses, un succès signifiant l'attachement des gallicanautes à la bibliothèque numérique ! Un dispositif similaire a été proposé sur BnF catalogue général et sur le site institutionnel bnf.fr, les deux échantillons réunissant 1 400 répondants mais avec des profils distincts : une part importante des enquêtés recrutés via le catalogue sont des professionnels des bibliothèques, alors que les enquêtés recrutés sur bnf.fr sont plus attachés aux pratiques culturelles.

La carte de nos publics sur place et en ligne attire l'attention sur la multiplicité des usages de la Bibliothèque, entre ceux venant pour des motifs culturels et ceux se concentrant sur les activités studieuses, avec ou sans usages des ressources. Les usagers en ligne rendent compte aussi de pratiques savantes amateurs et rappellent les services utilisés par les professionnels. Les résultats détaillés de cet Observatoire sont [disponibles en ligne et constitue pour la BnF et son environnement une base riche pour mieux connaître ses usagers.](#)

Focus 6 : Nouvelle relation aux usagers : politique tarifaire et conditions d'inscription

Le renouvellement de la relation de la BnF à ses usagers se fonde sur une ambition centrale du contrat d'objectifs et de performance : mener une politique active de reconquête de ses usagers prioritaires, mais aussi d'élargissement et de diversification des publics. Deux principes résument les premières mesures mises en place en 2017 : la simplification et l'amélioration de l'accessibilité des offres, y compris celles qui sont destinées aux publics des salles de recherche.

En vigueur depuis le 1^{er} mars 2017, la nouvelle tarification illustre ces principes d'action. Elle repose sur deux produits phares, le Pass lecture/culture et le Pass recherche. Les cas d'exonération tarifaire des Pass ont également été clarifiés.

Valable un an, le Pass lecture/culture donne un accès illimité à l'ensemble des salles de lecture tous publics du Haut-de-jardin, aux expositions, concerts, festivals, conférences et spectacles vivants de la BnF, sur simple présentation d'une pièce d'identité. Son tarif de 15€ par an a été fixé pour être abordable au plus grand nombre (à titre de comparaison, un étudiant acquitte un droit de 34€ par an pour l'accès aux services de sa bibliothèque universitaire).

Un même souci de simplification a guidé la création du Pass recherche annuel. Décliné en trois offres (illimitée, 5 jours, 1 jour), il donne accès aux bibliothèques de recherche de tous les sites, ainsi qu'aux services du Pass lecture/culture. En version illimitée, il est proposé aux prix de 50€ (tarif plein) et 35€ (tarif réduit pour les 18-25 ans et les étudiants de moins de 35 ans).

Cette politique tarifaire s'est traduite par une croissance du nombre de Pass annuels (près de 60 000, +22%), et explique pour partie la croissance de la fréquentation des salles de lecture (+5%) et du nombre de lecteurs distincts (+13%). D'autre part, un service de pré-commande en ligne des Pass a été mis à la disposition des usagers. Cependant, pour réduire le taux de Pass pré-commandés mais non retirés (44%), une solution d'inscription intégrale et de paiement en ligne pourrait être proposée dans les prochaines années.

L'évolution des conditions d'inscription en bibliothèque de recherche est significative de la volonté de la BnF de développer ses publics. Depuis le 26 septembre 2017, le Pass recherche est délivré à des usagers « de droit » sur simple présentation d'un justificatif d'appartenance à cette catégorie, constituée du « cœur de cible » des publics du niveau recherche (enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels assimilés, doctorants, étudiants de master, journalistes, etc.). Cette évolution, qui n'est pas sans lien avec la transformation des bibliothèques, lieux investis par les usagers pour y déployer leurs activités autant que lieux de consultation de documents, a des conséquences importantes sur le processus d'accréditation. Jadis obligatoire pour tous les usagers, l'entretien d'accréditation est désormais optionnel pour les lecteurs de droit. Appelé plus justement « entretien d'accompagnement et de conseil personnalisés », il est ainsi recentré sur sa vocation principale : analyser le besoin d'un lecteur afin de l'orienter vers la bibliothèque et l'offre de services (titre d'accès, accompagnement bibliographique, formation, etc.) la plus adaptée mais aussi et plus simplement faciliter la découverte de la bibliothèque. Ce recentrage a également pour effet d'ouvrir plus largement l'entretien à toute personne qui en exprimerait le besoin, même si elle ne demande pas l'accès à une bibliothèque patrimoniale. Il est à noter que l'accès aux bibliothèques de recherche des usagers « non de droit » demeure subordonné à une justification du besoin de recherche, appréciée au cours d'un entretien en face-à-face ou une demande en ligne.

Focus 7 : Opération « Passe ton bac »

Je révise, tu révises, nous révisons...

Un dispositif spécifique pour l'accueil des lycéens en période de révision du bac a été mis en place en 2017 à la BnF, visant à offrir de nouvelles conditions de travail et de nouveaux services à ce public.

Du 5 mai au 22 juin, un espace de travail en dehors des salles de lecture pouvant accueillir 80 personnes a été installé dans le hall Ouest de la bibliothèque sur le site François-Mitterrand. Il s'agissait d'un dispositif léger, limité à l'essentiel (tables, chaises, accès électrique permettant de recharger les équipements mobiles) pouvant être facilement déplacé en cas de besoin. Les usagers de cet espace avaient également accès gratuitement au wifi de la bibliothèque. Ouvert à tous, il permettait ainsi à de jeunes de s'y installer pour y travailler, sans inscription préalable. En cette période de révision intense, l'espace était également accessible le lundi après-midi alors que les salles de lecture du Haut-de-jardin sont fermées : l'opération a ainsi pu se déployer 7 jours sur 7.

Des ressources documentaires en ligne ont été mises à disposition dans le hall, après accord préalable des éditeurs (*Generalis indexpress*, *Encyclopedia Universalis*, *Cyberlibris* et *Techniques de l'ingénieur*), via le wifi et, dans les salles de lecture, des collections d'annales en plusieurs exemplaires, acquises pour l'occasion, ont été présentées de façon très visible à l'entrée des salles. Des documentaires (Films en classe, Canopé) étaient consultables aussi sur les postes audiovisuels.

Un logo a donné à cet évènement une identité graphique reprise dans la signalétique « Je révise, tu révises, nous révisons » et une campagne d'information – flyers, information sur le site de la BnF relayée sur les réseaux sociaux, proposition de playlists de révision sur la chaîne Youtube de l'établissement. Cette opération a été largement suivie dans les médias : annonces et articles dans les journaux (Le Parisien, l'Étudiant), reportages sur place pour la radio (France Inter, Europe1) et la télévision (M6, BFMTV, France info tv).

Une forte présence du public lycéen

En mai et juin, par rapport aux années précédentes, la fréquentation des salles de lecture du Haut-de-jardin a augmenté de 20%. On note une présence importante des lycéens. En 2017, parmi les lecteurs du Haut-de-jardin titulaires d'une carte annuelle, on comptabilise 3 030 lycéens, soit 7% des inscrits⁶, contre 5% en 2016. Pendant la période de révision, les lycéens ont représenté 17% des lecteurs en Haut-de-jardin et 18% des entrées par carte. L'espace de travail installé dans le hall Ouest a connu une forte fréquentation, qui s'est accentuée jusqu'au jour des épreuves.

Le dispositif sera reconduit en 2018 avec de nouveaux services axés en particulier sur l'aide à la révision assurée par le personnel volontaire de la bibliothèque.

⁶ L'entrée dans les salles de lecture s'effectue à partir d'une inscription et de la délivrance d'une carte ou bien en utilisant un ticket à la journée ou ticket d'entrée 17h-20h.

Focus 8 : 1 000 vidéos dans Gallica

En décembre 2017, vingt ans après sa création, Gallica a mis à disposition un premier ensemble de vidéos. Cette offre se compose de près de 700 programmes de la télévision scolaire de 1954 à 2001, du Réseau Canopé (ex-CNDP, éditeur de ressources pédagogiques), partenaire de la BnF, et de plus de 300 captations de conférences et de débats organisés par la BnF de 2001 à 2011. Cette offre de vidéos dans Gallica a rencontré un grand succès dès la semaine de son lancement : les quatre documents les plus vus de Gallica étaient alors des vidéos.

Par leur caractère encyclopédique, ces deux ensembles illustrent bien l'une des vocations qui fut assignée aux technologies de l'image animée dès l'invention du cinéma : celle d'être un vecteur de diffusion des savoirs. Ils épousent les axes documentaires forts de Gallica : histoire des arts, littérature, géographie humaine, histoire sociale... Les gallicanauts peuvent ainsi parcourir l'histoire de la société française de l'après-guerre à travers des programmes témoignant des transformations des villes, des campagnes, de l'industrie, de l'école... Du côté des personnalités, ils peuvent également découvrir par exemple les documentaires d'Éric Rohmer dans les années 1960 (*Paysages urbains, Blaise Pascal, Perceval et la quête du Graal...*), ou entendre des entretiens avec de grandes personnalités intellectuelles et artistiques (Françoise Héritier, Michel Foucault, Chantal Akerman...).

Entièrement mené à bien sur l'année 2017, le projet d'extension de Gallica au média vidéo et le chargement de l'offre initiale ont étroitement associé le département de l'Audiovisuel, le département des Systèmes d'information et le département de la Coopération, avec le concours du service des manifestations et du service des affaires juridiques. La chaîne de traitement des documents permet, en partant d'un fichier pivot d'archive issu d'une numérisation de sauvegarde, de produire en série des fichiers d'une qualité convenant à la diffusion en ligne.

Elles ont fait l'objet, en partenariat avec Canopé, d'un traitement documentaire complet et structuré : auteur, titre, année de production, indexation du sujet, résumé. Elles sont consultables dans Gallica et dans l'application pour mobiles. L'éditorialisation illustrée permet de découvrir les collections de la télévision scolaire par des entrées thématiques (littérature, géographie, société...). Un corpus singulier est présenté à part : celui de la Radiovision, dispositif combinant la radio et l'image fixe sur diapositive.

La BnF conserve dans ses collections près de 300 000 vidéogrammes entrés depuis quatre décennies par le dépôt légal, les dons et les acquisitions, à 90% numérisés. Certains des partenaires et pôles associés de la BnF conservent aussi des collections d'images animées. La voie est désormais ouverte pour qu'une partie de ces documents puisse être rendue accessible sur Gallica, dès lors que les droits négociés le permettront. Quant au restant des collections, notamment celles entrées par dépôt légal, elles sont destinées à rejoindre dans leur totalité Gallica intramuros pour unifier les modalités d'accès aux documents numériques dans les espaces de la bibliothèque de recherche.

Focus 9 : Nouvelle offre de diffusion et réutilisation des données BnF : le site « API et jeux de données » et Gallica studio

À l'occasion de son hackathon 2017, la BnF a ouvert deux services qui marquent sa volonté non seulement de favoriser l'appropriation et la réutilisation de ses données.

API et jeux de données

Le portail [BnF API et jeux de données](#) a été créé afin de rassembler en un point d'entrée unique l'ensemble de l'offre de récupération des données et métadonnées, ainsi qu'une sélection de jeux de données préconstitués et considérés d'intérêt pour les internautes. Cette structuration sur un seul site de l'ensemble de l'offre de diffusion des données de la BnF permet non seulement d'en simplifier l'accès, mais également d'en susciter de nouveaux usages (alimentation d'autres catalogues, création d'applications innovantes, fouille de données, datavisualisation, etc.) auprès de publics professionnels diversifiés (acteurs de la culture et de la chaîne du livre, chercheurs dans le domaine des humanités numériques, développeurs, etc.).

Il décrit et documente l'ensemble des API (Application Programming Interface – interface de programmation applicative) qui permettent d'interroger et de récupérer les métadonnées des catalogues et les collections numérisées de la BnF : les images de Gallica (via le service IIF), les métadonnées de data.bnf.fr (via un SPARQL endpoint) ou les métadonnées de Gallica et de BnF catalogue général (via les entrepôts OAI ou les services Z39.50 et SRU). L'offre des API ne cesse de s'étendre, comme le montre l'ouverture du service SRU (Search and Retrieve via URL) d'interrogation et de récupération des données de BnF catalogue général, qui facilite les échanges de données avec les acteurs du web utilisateurs de formats.

En complément de ces services, des jeux de données (images et textes, métadonnées, statistiques) ont été constitués et mis en ligne afin d'y être directement téléchargeables, qu'il s'agisse d'ensembles des catalogues (comme les produits de la Bibliographie nationale française) ou de corpus documentaires réalisés dans le cadre de projets de recherche (comme Europeana Newspapers). Ces jeux de données ont été enrichis par les données du CCFr, en licence ouverte de l'État depuis le 1^{er} janvier 2018.

Gallica Studio

Le site web [Gallica Studio](#) vise à favoriser l'appropriation de Gallica par ses utilisateurs de Gallica. L'objectif est d'encourager à terme l'émergence de nouveaux usages du patrimoine en ligne et d'en créer les outils. Le site est constitué de trois rubriques :

- la Boîte à outils fournit des ressources techniques pour la réutilisation de Gallica avec des outils développés par la BnF ou les usagers. Par exemple, GallicaPix, un outil de recherche iconographique, repose sur la classification par une intelligence artificielle des illustrations présentes dans les collections d'images et d'imprimés de Gallica.
- la rubrique Projets collaboratifs documente des projets issus d'une collaboration entre la BnF et des communautés d'utilisateurs. Y figurent aussi des projets du hackathon BnF. Celui de 2016, Gallicarte, affiche les résultats d'une recherche effectuée dans Gallica sur une carte.
- La partie Veille des gallicanautes recense les usages créatifs et innovants produits par des

gallicanautes à partir de Gallica. Ainsi, la démarche de « Disquaires de Paris » donne accès via une carte interactive à des témoignages visuels rendant compte de l'activité des commerces de disques dès la fin du 19e siècle à Paris. La publication d'un corpus « patrimoine gourmand » a été l'occasion d'inviter les gallicanautes à tester les recettes de pâtisserie et à partager les photos des gâteaux.

À terme, Gallica Studio proposera de suivre dans une autre rubrique des résidences d'artistes pour revisiter le patrimoine à travers la création contemporaine.

Focus 10 : La valorisation du patrimoine gastronomique

La BnF possède de riches fonds patrimoniaux dans le domaine de la gastronomie et de la cuisine. Traités culinaires, menus et recettes, affiches, manuels de cuisine et guides gastronomiques... Pierre la Varenne, Urban Dubois, Vincent La Chapelle, Antonin Carême, Jules Gouffé et bien d'autres encore, témoignent de l'excellence française dans le domaine de la gastronomie et de l'enracinement de la création culinaire dans un patrimoine pluriséculaire, présent à la BnF.

#MaCarteParLeMenu

Gallica offre un large aperçu de ce patrimoine culinaire : 66 000 livres, 5 700 revues, 650 images, des enregistrements sonores, des vidéos, répondent à une recherche faite avec le mot-clé « cuisine ». On y trouve notamment 9 000 menus numérisés, dont une large part est issue de la collection de la Bibliothèque municipale de Dijon. Pour explorer ce vaste gisement documentaire, des [parcours thématiques](#) ont été construits, pour y retrouver des Essentiels de la gastronomie, des Manuels de cuisine, de la littérature, des documents sur les métiers, des documents iconographiques, cartographiques, etc.

Pour démarrer l'année de manière gourmande, Gallica a partagé sur les réseaux sociaux le 5 janvier une [carte gastronomique de la France](#) réalisée en 1929. Les gallicanautes sont aussitôt partis à la découverte de leurs spécialités régionales favorites, qu'ils ont partagées sur les réseaux sociaux avec le hashtag #MaCarteParLeMenu et cette ressource a également été diffusée par plusieurs médias régionaux. En 2017, cette carte est le document le plus visualisé dans Gallica.

Un concours de création culinaire

Poursuivant une collaboration commencée en 2015, la BnF et le Centre européen des professions culinaires (CEPROC) se sont associés pour proposer un concours aux apprentis des arts culinaires. Le projet a consisté à développer des projets où des groupes d'étudiants s'approprièrent les ressources de la BnF et devaient en présenter le résultat. Ce partenariat s'inscrit plus largement dans le développement des activités de la Bibliothèque au bénéfice des filières professionnelles, dans l'esprit de ce qui a été mis en place, par exemple, pour les apprentis du BTP.

Sur les pas d'Antonin Carême, le maître incontesté des buffets monumentaux et de grandes pièces montées aux décors savamment travaillés, les apprentis ont préparé ce concours sur plusieurs mois, utilisant les collections de la BnF pour inspirer et documenter leur création, puis ont réalisé des maquettes en volume avant de passer à la [réalisation des chefs-d'œuvre](#) qui ont été exposés à la BnF du 25 avril au 5 mai.

La semaine du goût

Tout au long de l'année, le blog Gallica a présenté des ressources gourmandes, allant des [menus présidentiels](#) aux [recettes insolites pour fins gourmets](#), en passant par les [menus de la Grande Guerre](#). À l'occasion de la semaine du goût, l'établissement a convié curieux et gourmands à un « dîner virtuel » le 10 octobre, rencontre pour découvrir ou redécouvrir toute la richesse du patrimoine gastronomique présent dans Gallica, accompagnée d'une dégustation, en partenariat avec le CEPROC. Cette semaine du goût a été l'occasion pour des classes d'écoles primaires de participer à des ateliers de découverte organisés par la BnF et le CEPROC.

Focus 11 : 2017, une saison littéraire à la BnF

Les collections de la BnF sont encyclopédiques, ouvertes à tous les champs de la connaissance, à tous les savoirs du monde. Cette histoire littéraire, artistique et intellectuelle, le lien constant avec la création contemporaine et la volonté de transmettre ces savoirs à tous sont au cœur des actions de la Bibliothèque.

Créateurs et artistes d'aujourd'hui sont régulièrement invités à présenter leurs œuvres en donnant des conférences ou en participant à des débats voire pour certains en y déposant ou en donnant leurs archives (manuscrits, fonds photographiques, cinématographiques ou d'autres corpus comme ceux liés aux arts du spectacle). Ceux-ci sont parfois constitutifs des expositions présentées dans la galerie des donateurs. En 2017, la Bibliothèque a reçu des fonds Paulette Percec, Élie-Charles Flamand, des manuscrits d'Annie Ernaux, des compléments de dons pour le fonds Michel Butor, des livres d'artiste du Laboratoire d'expérimentation graphique de l'École Estienne, présentés sur le site de l'Arsenal, etc.

Depuis 2009, le prix de la BnF consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre, quelle que soit sa discipline et ayant publié dans les trois années précédentes. La BnF témoigne ainsi de sa volonté de soutenir la création et la recherche contemporaine française dans tous les domaines de l'écrit. En 2017, le prix a été décerné à Paul Veyne. Il succède à Philippe Sollers (2009), Pierre Guyotat (2010), Patrick Modiano (2011), Milan Kundera (2012), Yves Bonnefoy (2013), Mona Ozouf (2014), Michel Houellebecq (2015), Jean Echenoz (2016).

Cette année, de nouveaux événements ont permis de renouveler les liens entre la création littéraire et la Bibliothèque nationale de France

En lisant, en écrivant, une collection de masterclasses littéraires

France Culture, la BnF et le Centre national du Livre ont produit et organisé conjointement une collection de masterclasses avec de grands écrivains contemporains. Animées par des producteurs de France Culture, ces rencontres se déroulent en public à la BnF depuis janvier 2017.

Elles proposent une plongée dans la création littéraire contemporaine. Pourquoi écrivez-vous ? Comment écrivez-vous ? Pour qui écrivez-vous ? Il s'agit bien de présenter le faire de l'écriture. Ces masterclasses sont l'occasion de poser à des grandes figures de la littérature contemporaine cette question essentielle et toutes celles que se posent leurs lecteurs. Les conditions de l'écriture, la genèse des livres, l'inspiration, le plaisir et la souffrance, la solitude, le travail au quotidien, l'édition des textes, la réception des œuvres... En 2017, la BnF a reçu Geneviève Brisac, Hélène Cixous, Jean Echenoz, Maylis de Kerangal, Pierre Michon, Amélie Nothomb, Yasmina Reza, Jean Rolin, Olivier Rolin, Jean-Christophe Rufin et Joan Sfar.

Ces échanges autour de l'écriture ont constitué un des temps forts de la programmation culturelle de la Bibliothèque. Au rythme d'une par mois, ces manifestations ont accueilli au total environ 2 500 participants.

La bibliothèque parlante

La BnF a fait « son premier festival » les 20 et 21 mai 2017, ouvrant grandes ses portes, donnant la parole aux textes, aux lecteurs ou aux passants d'un jour, célébrant à haute voix les textes, les savoirs

et les idées. Elle a offert au verbe bien plus que ses rayonnages et ses auditoriums et l'édifice a vibré des paroles surgies des documents conservés au fil du temps comme autant de témoignages attendant qu'un lecteur, un public, pour un moment éphémère, les révèle hors du silence de la bibliothèque.

Aucun autre festival de lecture ne peut s'appuyer sur autant de richesses patrimoniales dont se sont emparés les grands lecteurs comédiens, de Fanny Ardant à Isabelle Adjani, de Marcel Bozonnet à Denis Lavant ou Amira Casar, ou amateurs passionnés du livre, connus, tel Christiane Taubira, ou anonymes, en groupe ou solitaires qui ont enchaîné, parfois de manière marathonnienne, les épopées ou les sagas littéraires, les récits philosophiques, les traités d'artistes, les contes et les poèmes pour cette fête de la « Bibliothèque parlante ». La parole a été déclinée parfois sous forme de performance – « Tout Proust en 1h » –, de joutes, de jeux d'improvisation, avec la ligue d'improvisation. Enfin, grâce aux archives du département de l'audiovisuel, de grands personnages du XXe siècle ont pu être entendus: sur des transats, Apollinaire, Camus, Cocteau Duras, Renan, Sarraute, Tournier.

Le festival a accueilli près de 3 000 personnes.

Des écrivains en résidence

Une première expérience de résidences d'écrivains a été initiée par la BnF à l'automne 2017 en partenariat avec Paris en Toutes Lettres, avec le soutien de la fondation Cino et Simone Del Duca. Pendant une semaine, les écrivains Gaëlle Obiegly et Thomas Clerc, connus pour aimer les expériences et s'intéresser à l'espace, ont investi la BnF, pour une résidence en forme d'exploration. Toutes les portes leur ont été ouvertes : réserves, salle des machines, salle de lectures, magasins, bureaux... Ils ont eu carte blanche pour découvrir, prendre des notes, enquêter ou rêver. Gaëlle Obiegly a mené sa résidence sur le site de Tolbiac tandis que Thomas Clerc a exploré la BnF Richelieu. Ils ont ensuite restitué leur expérience sous forme d'une soirée de lecture de leur manuscrit en présentant leurs notes préparatoires voire la rédaction de leur journal en forme de témoignage très subjectif qui racontait cette expérience : celle d'une rencontre avec des lieux ou des personnes, celle de l'histoire de ces bâtiments et des ombres qui peuvent les traverser la nuit, ou simplement être un instant dans la peau d'un lecteur chercheur déambulant dans les allées, l'esplanade ou visiteur du chantier du site de Richelieu qui traverse les siècles d'histoire de la BnF. Une première publication partielle de ces écrits singuliers est prévue au sein de la revue de la BnF, puis dans un deuxième temps l'édition intégrale qui pourrait ouvrir le début d'une collection.

Focus 12 : Ouverture de *Bibliothèques d'Orient*

La BnF et 8 bibliothèques patrimoniales et de recherche se sont associées pour créer et mettre en ligne le 12 septembre 2017 le [site Bibliothèques d'Orient](#) dont l'ambition est de préserver et valoriser un patrimoine documentaire plurimillénaire tout aussi exceptionnel et menacé que le patrimoine bâti ou archéologique. Leurs collections uniques ainsi réunies témoignent des interactions entre Orient et Occident depuis plusieurs siècles.

De précieux manuscrits hébreux, des cartes qui ouvrent de nouvelles perspectives pour l'histoire sociale et économique de la Turquie, les ancêtres des *Guides Bleus*, la première revue féministe *L'Égyptienne* en langue française fondée en 1925, les [dessins préparatoires de la Description de l'Égypte](#), des albums photographiques inédits et originaux... sont autant de documents qui invitent à la connaissance et à l'imaginaire. Plus de 7 000 documents sont en ligne.

Ce site trilingue – français, anglais, arabe – couvre la période 1800-1945 et s'étend principalement aux pays de la rive orientale de la mer Méditerranée. Les fonctionnalités de Gallica facilitent l'accès aux documents qui bénéficient d'une éditorialisation très riche élaborée par des universitaires et chercheurs de renommée internationale. Destiné à la fois à la communauté scientifique et à un large public, le site Bibliothèques d'Orient est amené à s'enrichir grâce à de nouvelles contributions et partenaires, en France et à l'étranger.

Des patrimoines partagés

Le site, réparti en rubriques thématiques, regroupe un vaste ensemble de documents remarquables peu connus du public car dispersés entre différents pays et de multiples institutions. À l'ouverture du site, 8 partenaires participent avec la BnF : l'Institut dominicain d'études orientales (Le Caire), l'une des plus importantes bibliothèques spécialisées dans le domaine de l'islamologie, l'Institut français d'archéologie orientale (Le Caire), le Centre d'études alexandrines, l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, la Bibliothèque orientale de l'université Saint-Joseph (Beyrouth), l'Institut français du Proche-Orient (Beyrouth, Damas), l'Institut français d'études anatoliennes (Istanbul) et SALT (Istanbul, Ankara). En 2018, plusieurs nouveaux partenaires doivent rejoindre le projet : les Archives diplomatiques, la BULAC, les bibliothèques de l'Institut catholique de Paris, la New-York Public Library, Harvard.

Les contenus ont été définis par un conseil scientifique qui associe, aux côtés de la présidente de la BnF, 14 universitaires et chercheurs, tels Henry Laurens (professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'Histoire contemporaine du monde arabe) ou Sophie Basch (professeure de littérature française à Sorbonne-Université) ainsi que 4 directeurs et directrices de départements de la BnF.

Protection du patrimoine écrit

Une attention particulière est portée au patrimoine écrit en danger. Deux recueils liturgiques syriaques des XI^e et XVII^e siècles conservés au monastère de Charfet et deux évangélistes des XIV^e et XVI^e siècles appartenant au couvent Salvatorien Melkite de Jounieh ont ainsi été restaurés avant d'être numérisés et mis en ligne.

En contribuant ainsi à préserver et valoriser un patrimoine culturel qui est aussi un bien commun de l'humanité, la BnF s'inscrit pleinement dans ses missions de coopération, de conservation et de recherche et concourt à la mise en œuvre de la Déclaration de la Conférence internationale sur la

protection du patrimoine en péril d'Abu Dhabi du 3 décembre 2016.

Ils témoignent

« Le portail des Bibliothèques d'Orient nous apporte une réelle expérience en matière de numérisation et de mise en valeur de notre fonds orientaliste. La collaboration qui s'établit entre les partenaires de ce projet est d'une grande richesse ». René-Vincent du Grandlaunay, Directeur de la bibliothèque de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire.

« Le patrimoine documentaire du Moyen-Orient témoigne de la mosaïque de populations et de cultures qui constituent l'histoire et la richesse exceptionnelle de cette partie du monde, carrefour des civilisations. La démarche engagée par la Bibliothèque nationale de France, à travers cet ambitieux projet, participe à la diffusion et à la défense de la culture et de la civilisation face aux obscurantismes, aux terrorismes et aux idéologies mortifères ». Emmanuel Macron, Président de la République française.

« En comparant quatre éditions successives de la traduction du Coran par Albert Kazimirski, lexicographe et traducteur du XIX^{ème} siècle dont les ouvrages sont encore d'usage courant aujourd'hui, j'ai découvert que le verset 19 de la sourate 87 de l'édition de 1840 qui n'avait pu être relue avant publication par le traducteur, remplace curieusement par « Jésus », « l'Abraham » du texte arabe ce que corrige la traduction révisée de 1841 ». Jacqueline Chabbi, agrégée d'arabe, docteur ès Lettres, professeur honoraire des universités et membre du Conseil scientifique.

Rapport annuel de performance 2017

Table des matières

01 – Renouveler la relation avec les publics	3
1/1 Recruter et fidéliser les publics « cœur de cible »	3
1/2 Diversifier les publics sur place et en ligne	4
1/3 Simplifier et fluidifier les processus d'accueil, d'accès et d'information	4
1/4 Développer des médiations et de nouvelles manières de s'adresser aux publics	5
1/5 Interagir et coproduire avec les usagers	6
02 – Garantir la continuité des collections physiques et numériques et faciliter leur accessibilité	7
2/1 Développer une approche patrimoniale du numérique en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique	7
2/2 Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance de la BnF dans le signalement et le référencement	8
2/3 Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation aux usages des collections par les publics	8
2/4 Définir une stratégie globale d'implantation et de communication des collections physiques et numériques	9
03 – Produire et mettre en commun des contenus et des services	10
3/1 Encourager et valoriser la production de données avec des communautés professionnelles diversifiées	10
3/2 Poursuivre et enrichir l'offre de coopération en France et à l'international	11
3/3 Intensifier les partenariats scientifiques et développer des services innovants de recherche	12
04 – Adopter une gestion exemplaire et responsable, tournée vers l'avenir	14
4/1 Accompagner les transformations professionnelles et améliorer le bien-être au travail	14
4/2 Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement	14
4/3 Renforcer la stratégie d'investissement à moyen et long termes	15
4/4 Développer les ressources propres et le mécénat	16

01 – Renouveler la relation avec les publics

1 | 1 Recruter et fidéliser les publics « cœur de cible »

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation des espaces de lecture de la bibliothèque		
Nombre de visites	880 000	921 938 (+5%)
Nombre de lecteurs	59 900	66 338 (+11%)
Fréquentation de l'offre pédagogique sur place et hors les murs	16 000	17 408 (+9%)

La fréquentation mesurée dans les espaces de lecture dépasse les 920 000 visites. Elle progresse globalement de 5%. La plus forte évolution vient de la bibliothèque d'études du Haut-de-jardin (+6,5%). Le niveau Recherche a également vu son nombre de visites croître, malgré les diminutions constatées sur le site Richelieu, en chantier (zone 2) et avec une salle en moins (salle ovale).

La progression (+13%) est nette s'agissant des objectifs **de lecteurs actifs** (*i.e.* titulaires de cartes venus au moins une fois dans une salle de lecture). On constate une part plus importante de nouveaux inscrits, supérieure à l'an passé. Ces nouveaux inscrits peuvent provenir à la fois d'un accroissement brut du lectorat et d'une bascule entre les lecteurs aux tickets HDJ à la journée et Pass lecture/culture (cf 1 | 3).

La fréquentation de l'offre pédagogique a fortement augmenté, dépassant l'objectif annuel, après plusieurs années de recul suite aux attentats de 2015 et à la mise en place du plan Vigipirate renforcé. L'établissement a renouvelé son offre, noué de nouveaux partenariats et

accru son action hors les murs, par l'organisation d'événements en région (cf 3 | 2) ou par l'intégration de nouveaux modes d'échanges, avec la tenue en 2017 d'une journée inter-académique de la documentation, mêlant programmes en streaming à distance et organisation d'ateliers sur sites.

La BnF a signé des conventions avec les académies de Créteil et Paris. Avec l'académie de Versailles, la convention envisagée n'a pas été retenue mais des rencontres de revue de projets sont programmées. Est également mise en place une offre pour les élèves allophones de l'académie de Paris.

En vue de développer et diversifier les publics scolaires, la BnF a une nouvelle fois organisé un concours de récitation, en 2017, sur les arts du cirque. Elle s'est associée au Centre européen des professions culinaires (CEPROC) pour proposer un concours aux apprentis des arts culinaires, visant à réinventer un « chef d'œuvre » à partir de recherches menées dans les collections patrimoniales conservées par la BnF.

1 | 2 Diversifier les publics sur place et en ligne

Indicateurs	Objectif	Bilan
Indicateur de diversification : évolution du nombre de lecteurs non-académiques	14 300	16 308 (+14%)
Fréquentation Gallica		
Nombre de visites	15 000 000	15 783 743 (+6%)

En 2017, le lectorat BnF a nettement augmenté (cf 1 | 1). La croissance (+17% par rapport à 2016) est encore plus forte pour les non-académiques (incluant demandeurs d'emploi et enseignants du secondaire).

Le nombre de visites enregistré sur les interfaces Gallica a progressé de plus de 1,7 million. Après avoir connu une baisse d'audience fin 2015 et en 2016, les travaux sur le référencement du site et l'éditorialisation ont permis de s'approcher des 16 millions de visite. **En 2017, la page d'accueil a été refondue** pour mettre en avant l'actualité du site et des actions de médiation. Trois nouveaux produits ont été mis en service : l'application **Gallicadabra**, application numérique pour les enfants, complétée par Fabricabrac, puis Gallica studio (cf. 1 | 5).

Pour faciliter l'usage de Gallica par le grand public et mieux faire connaître ces ressources, la BnF a également intégré dans Gallica plus de **1 000 vidéos**, élargissant ainsi l'offre patrimoniale de documents. S'y trouvent une sélection de conférences et spectacles qui se sont tenus à la BnF ainsi qu'un choix de plus de 700 pro-

grammes patrimoniaux de Réseau Canopé (ex CNDP, éditeur de ressources pédagogiques).

Autour des collections de Gallica, plusieurs ateliers et visites ont été mis en place. Plusieurs visites guidées immersives et participatives dans Paris ont été organisées avec une gallicanaute spécialisée dans la valorisation du patrimoine par les technologies numériques. Des ateliers de linogravure ont également été organisés, sur place et hors les murs en partenariat avec le musée Jean-Jacques Henner, la bibliothèque municipale François-Villon dans le 10^e arrondissement ou encore la médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau à La Rochelle. Ces #RDVGallica, initiés dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque numérique, sont conçus comme des prototypes permettant de tester des formats nouveaux, puis de les proposer, en particulier grâce à Gallica studio, à tout public désireux de se les réapproprier : partenaires, médiathèques, enseignants, guides conférenciers, individuels, etc. Un tutoriel de linogravure a été intégré à Gallica studio.

1 | 3 Simplifier et fluidifier les processus d'accueil, d'accès et d'information

Indicateurs	Objectif	Bilan
Nombre de cartes annuelles	50 250	59 788 (+18%)

Le 1^{er} mars, la nouvelle tarification a été mise en œuvre, avec notamment la création d'un Pass BnF lecture/culture illimité à 15€. On constate une augmentation importante des abonnements. Plus de 37 000 titres annuels pour la bibliothèque tous publics ont été délivrés (+26%) et 22 000 pour la bibliothèque de recherche (+15%).

Dans la continuité de cette tarification simpli-

fiée, l'établissement a développé une interface de **billetterie en ligne** pour les inscriptions de Pass lecture/culture, dès avril, puis pour les titres Recherche et enfin pour les réabonnements.

Pour l'accueil des visiteurs, un dispositif d'accueil mobile pendant les périodes d'affluence a été pérennisé et un **service d'accompagnement personnalisé** (sans ren-

dez-vous ou sur réservation en ligne) a été créé pour présenter les services de la BnF avec trois thématiques : renseignements multiples (titres d'accès, différents espaces BnF, fonctionnement de la BnF, offre culturelle, bibliothèque de Recherche, collections, etc.), l'offre lecture/culture ou l'offre Recherche, sur le site François-Mitterrand et à Richelieu.

Pour les lecteurs des sites Richelieu, Arsenal et

Opéra, **un service à distance de réservation des documents** a été déployé progressivement en 2017. Il s'agit des documents signalés dans BnF catalogue général pour les départements Musique, Cartes et plans, Monnaies, médailles et antiques et Estampes et photographie. Le service sera ensuite étendu aux collections signalées dans BnF archives et manuscrits.

1 | 4 Développer des médiations et de nouvelles manières de s'adresser aux publics

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation des expositions		
Nombre de visites sur place	200 000	230 685 (+15%)
Nombre de visites en ligne	4 300 000	4 098 830 (-5%)
Fréquentation du site bnf.fr	5 800 000	6 138 397 (+6%)

La fréquentation 2017 des expositions dépasse nettement l'objectif annuel. Cet indicateur prend en compte les expositions temporaires organisées sur les différents sites de l'établissement, hors espaces permanents : François-Mitterrand, Arsenal et, depuis la fin de l'année 2016, l'Opéra. **En complément, on peut également signaler que la BnF a présenté 14 expositions en partenariat ou hors les murs qui ont accueilli plus de 100 000 personnes.**

L'audience du portail Classes et des expositions virtuelles a dépassé les 4 millions de visites mais reste inférieure à l'objectif annuel et apparaît en légère diminution par rapport aux années précédentes. Cet écart s'explique, d'une part, par une programmation d'expositions virtuelles moins importante en 2016 et 2017 (pas d'exposition virtuelle en lien avec les expositions Avedon ou La Bibliothèque la nuit) et, d'autre part, un travail en cours d'adaptation des expositions virtuelles plus anciennes aux supports mobiles. On peut toutefois noter la progression importante du corpus des Essentiels de la littérature qui s'est fortement développé en 2017, avec plus de 300 000 visites.

L'audience du site internet institutionnel a

progressé en 2017 et est supérieure à celle prévue dans le contrat d'objectifs et de performance. La progression est notamment à mettre au crédit de la version mobile du site, témoignant du besoin de rendre l'ensemble des contenus du site plus adaptés aux consultations sur supports mobiles. À ce titre, le projet de refonte du site s'est poursuivi en 2017.

Pour améliorer la communication auprès de ses publics, la BnF a commencé le déploiement et l'emploi d'un outil de gestion de la relation client (CRM).

La programmation culturelle a été rendue plus visible, avec la refonte de la présentation du programme des manifestations et le regroupement en temps forts. En mai 2017, la BnF a organisé la **1^{ère} édition du festival « Bibliothèque parlante »**. Le nombre de participants aux manifestations publiques a très fortement augmenté en 2017 (34 075 visiteurs, +78%).

Par ailleurs, un nouveau mode de médiation et d'interaction a été testé en 2017. La journée interacadémique de la documentation a été l'occasion d'une première expérience de streaming au printemps 2017, permettant de démultiplier la fréquentation de l'événement ayant lieu dans les emprises de la BnF, couplée avec des ateliers du réseau Canopé.

1 | 5 Interagir et coproduire avec les usagers

À l'occasion du 2^e **hackathon** de la BnF, en novembre, la Bibliothèque a ouvert un portail **BnF API et jeux de données** qui décrit et documente l'ensemble des API pour interroger et récupérer les métadonnées des catalogues (notamment BnF catalogue général, data.bnf.fr) et les collections numérisées. Elle a également lancé **Gallica studio** pour donner à voir des projets et des réalisations des Gallicanautes et proposer une boîte à outils. Ce nouveau site intègre notamment Gallicarte, projet de géolocalisation des résultats de recherche dans Gallica, s'appuyant sur le prototype développé en 24 heures par l'équipe lauréate du 1^{er} hackathon de la BnF.

L'édition 2017 a été remportée par le projet **MusiViz** qui propose de visualiser les contenus audio dans Gallica et facilite ainsi la navigation dans les collections sonores. Pendant 24 heures de travail non-stop, les hackathoniens ont investi le site François-Mitterrand pour développer 8 projets autour du thème de la musique à partir des données fournies par la BnF et ses partenaires pour l'événement, Deezer, la Sa-

cem, l'Ina ou le projet Doremus.

En 2017, un **BiblioRemix** a rassemblé usagers et professionnels des bibliothèques et de l'innovation pour réinventer l'aménagement et les services des salles A/B (Presse et Audiovisuel) de la Bibliothèque du Haut-de-jardin. L'instruction pour l'intégration de ces propositions est en cours.

Initié en 2016 dans le cadre du plan quadriennal de la recherche 2016-2019 de la BnF, le projet Corpus vise à fournir aux usagers des corpus numériques pour la recherche. Dans ce contexte, une étude prospective de besoins a été menée auprès d'usagers potentiels. Elle préfigure un espace, à la fois futur lieu de sociabilité scientifique et de ressource pour les chercheurs et les agents.

Le catalogue général de la BnF intègre un lien sur chacune des notices du catalogue permettant aux lecteurs de signaler à la Bibliothèque des erreurs sur les notices.

02 – Garantir la continuité des collections physiques et numériques et faciliter leur accessibilité

2 | 1 Développer une approche patrimoniale du numérique en veillant à la cohérence globale de l'offre documentaire physique et numérique

Indicateurs	Objectif	Bilan
Volumétrie des entrées de documents numériques (par filière)		
Nombre de livres numériques entrés par dépôt légal	expérimentation	expérimentation
Nombre de documents sonores dématérialisés entrés par dépôt légal		
Volumétrie totale de la numérisation	20 576 359	21 879 767 (+6%)
dont :		
Nombre de vues de livres et revues	12 853 573	15 143 282 (+18%)
Nombre de vues de presse	4 628 278	4 567 541 (-1%)
Nombre de vues de collections spécialisées	3 050 905	2 130 854 (-30%)
Nombre de supports audiovisuels	43 600	38 090 (-13%)

Dans le cadre de sa programmation pluriannuelle 2017-2021, **la BnF a numérisé en 2017 près de 21,9 millions de pages, un résultat un peu supérieur (+6%) à l'objectif.** La plus grande part provient des programmes de numérisation de livres. Les objectifs pour la presse et surtout les collections spécialisées n'ont pas été atteints, en raison de difficultés pendant plusieurs mois sur les filières de transparents (microformes). Ce retard a été partiellement rattrapé lors du dernier trimestre et ce rattrapage doit se poursuivre en 2018. Les objectifs liés à la numérisation à partir des originaux de presse et de documents spécialisés ont été réalisés. On peut enfin noter la progression importante de la numérisation des documents audiovisuels. Hors la numérisation de diapositives qui a été lancée

en 2017 mais pour laquelle les premiers fichiers sont livrés ultérieurement, 38 090 supports ont été numérisés, soit +13% par rapport à l'objectif initial. Il s'agit de supports vidéo, audio ou multimédias.

L'instruction et les tests pour le dépôt légal des documents dématérialisés se sont poursuivis en 2017, notamment pour les livres et les documents sonores. Pour la filière Livres, il s'est notamment agi d'échanges avec un éditeur produisant nativement en numérique. Pour la filière Son dématérialisé, les développements pour les dépôts par flux ont démarré en 2017 et un cadre d'échanges avec distributeurs et éditeurs a été préparé. Les travaux se poursuivent en 2018. Le projet de décret est toujours en cours.

2 | 2 Réaffirmer le rôle d'acteur de confiance de la BnF dans le signalement et le référencement

Indicateurs	Objectif	Bilan
Délai de catalogage		
Délai médian de catalogage des livres entrant par dépôt légal (en semaines)	6	7
Délai médian de catalogage des livres entrant par acquisition (en semaines)	4	4

En 2017, le délai de catalogage pour les livres entrant par dépôt légal a atteint 7 semaines. Ce dépassement s'explique notamment par une augmentation du nombre de dépôts avec un nouveau niveau record de 81 263 livres reçus et enregistrés dans l'année (+4%) et par des mouvements en personnel plus nombreux au sein du service de catalogage, avec à la fois des vacances de poste et des besoins en formation plus importants. En revanche, pour le traitement des acquisitions d'imprimés, le délai a été contenu à 4 semaines.

Le projet de refonte de l'outil de production du catalogue a été lancé en 2017. La feuille de route pour la réalisation de cette refonte et du Fichier national des entités prévoit une réalisation en plusieurs étapes sur une durée globale d'environ 4 ans. Les développe-

ments informatiques du futur outil de production, correction et dérivation des métadonnées de la BnF ont débuté fin 2017. Un prototype sera proposé au printemps 2018 aux futurs utilisateurs, afin de leur permettre d'expérimenter le catalogage de ressources selon le modèle FRBR et les traitements par lots.

Dans le domaine de l'exploration et de la reconnaissance des contenus, le projet AMELIOCR du plan quadriennal de la recherche, prévu sur deux années, s'est achevé avec des perspectives prometteuses pour la post-correction des OCR. Après une compétition internationale, une des équipes a présenté des résultats qui incitent à installer à la BnF un tel outil. Seront explorées les possibilités d'implémenter un outil de post-correction sur les chaînes de numérisation de l'établissement.

2 | 3 Mieux relier les objectifs prioritaires de la conservation aux usages des collections par les publics

Indicateurs	Objectif	Bilan
Nombre de documents ayant suivi un traitement de conservation préventive et curative (hors préparation numérisation)	100 000	112 006 (+12%)

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des priorités définies dans le contrat d'objectifs et de performance : maintien d'une activité importante en conservation curative et préventive, perfectionnement du plan d'urgence, développement de la numérisation de la presse et des documents hors d'usage. Le nombre de documents traités dépasse de 12% les objectifs initiaux.

La numérisation des urgents-lecteurs qui concerne les documents hors d'usage a continué à

croître dans les ateliers internes (+42 % par rapport à 2016 en nombre de vues).

En 2017, les activités de formation se sont développées, en particulier pour la formation au plan d'urgence pour la sauvegarde des collections (12 sessions déjà réalisées, souvent adaptées spécifiquement à un département ou site, ou à un aspect/rôle de l'activité). Le nombre de sessions de formations à la conservation est en nette hausse sur l'année : 39 sessions.

2 | 4 Définir une stratégie globale d'implantation et de communication des collections physiques et numériques

La feuille de route a été actualisée et prévoit le report de la réalisation du schéma d'implantation des collections en 2018, en même temps que le choix d'un site sur la base des différents scénarios d'études dans un schéma directeur immobilier.

La structure de pilotage de projet a été mise en place en 2017. Des profils de poste pour une équipe-projet de préfiguration ont été rédigés pour donner lieu à une mise à disposition fonctionnelle, sous forme de lettres de mission, de certains agents déjà en poste, auprès de la cheffe de projet Implantation et gestion dynamique des collections (IGDC).

Le projet se déroulera en deux temps : d'une part, la construction d'un nouveau

bâtiment situé à Bussy et la formalisation de la stratégie de délocalisation des collections, tout en envisageant des solutions de « site tampon » dans l'intervalle ; d'autre part, l'inscription de cette réflexion dans la réalisation plus globale d'un Schéma directeur immobilier à horizon 2030.

Afin d'améliorer la sûreté des collections, un exercice d'évacuation des collections dans le cadre du PPCI (plan de protection contre l'inondation) a été réalisé dans l'objectif de déterminer le seuil d'alerte crue décidant l'évacuation des collections. Il a permis d'évaluer les moyens nécessaires pour l'évacuation des collections et de créer une « fiche réflexe » pour les équipes d'intervention.

03 – Produire et mettre en commun des contenus et des services

3 | 1 Encourager et valoriser la production de données avec des communautés professionnelles diversifiées

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation de data.bnf.fr	4 100 000	5 783 515 (+41%)
Nombre de fichiers nouveaux disponibles sur la plateforme PLATON	8 000	9 415 (+18%)

Pour **faciliter le partage et la diffusion des données**, l'établissement a ouvert un nouveau service SRU (Search/Retrieval via URL) permettant d'interroger le Catalogue général de la BnF via de simples requêtes http et de récupérer l'ensemble des notices dans différents formats. La BnF a également procédé, au 1^{er} janvier 2018, au passage des métadonnées du CCFr sous licence Etalab. (cf. 1 | 5)

Le site **data.bnf.fr** a vu son audience croître très fortement. De nouveaux alignements ont été réalisés (par exemple, avec la base de données musicale collaborative MusicBrainz), renforçant son rôle de pivot.

L'extension des missions de **PLATON**, définie par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), s'est poursuivie. En 2017, plus de 9 400 documents ont été déposés sur la plateforme, correspondant à 23 688 fichiers. Le versement des manuels scolaires a été mis en place.

Les échanges de données avec les éditeurs, pour favoriser la co-production, se sont accrus avec la mise en place d'une application d'attribution

d'ISNI de la BnF en faveur des éditeurs ou diffuseurs transmettant leurs flux de métadonnées dans le cadre des procédures de dépôt légal. L'ISNI (International Standard Name Identifier) est le code international normalisé des noms. La BnF participe à la création et au maintien de l'identifiant ISNI et l'intègre dans ses propres données. Depuis janvier 2014, elle est une Agence d'enregistrement ISNI.

La BnF met en œuvre différents chantiers de co-production avec ses partenaires. L'établissement, avec la participation du ministère de la Culture, a commencé le développement d'un outil collaboratif de production en EAD (Encoded Archival Description), nommé **TAPIR** (Traitement automatisé pour la production d'instruments de recherche), dont le déploiement doit démarrer en 2018.

Avec l'ABES, la Bibliothèque a réalisé une première étude de faisabilité pour un fichier national des entités et une analyse de l'existant. Un groupe de travail Gouvernance du **FNE** se met en place en début d'année 2018.

3 | 2 Poursuivre et enrichir l'offre de coopération en France et à l'international

Indicateurs	Objectif	Bilan
Fréquentation du CCFR	485 000	625 419 (+29%)
Nombre de documents dans les collections numériques nationales issus des partenaires	235 000	269 393 (+21%)
Projets culturels en région	3	6 (+100%)

La fréquentation du CCFR a très fortement augmenté par rapport à 2016 (+38%) et dépasse de près d'un tiers l'objectif 2017. Cette croissance est due à une forte hausse des visites issues de recherches initiales sur des moteurs de recherche externes (+96%). Une étude sur le référencement de Gallica, réalisée en début d'année par la BnF, a débouché sur des recommandations qui ont pu être appliquées au CCFR.

Avec le ministère de la Culture, la BnF a conduit une **enquête nationale de repérage des manuscrits et des imprimés anciens restant à cataloguer** dans les bibliothèques territoriales, à laquelle plus de 400 établissements ont répondu. Sur la base des données disponibles, la BnF et le service du Livre et de la lecture engageront un chantier pluriannuel de signalement de ces fonds.

En 2017, **les archives de l'internet ont été déployées dans 5 bibliothèques** de dépôt légal imprimeurs. Désormais, la majorité des BDLI offrent ce service, les archives de l'internet étant consultables dans 16 BDLI sur 26.

La numérisation collective s'est poursuivie. Fin 2017, Gallica contient des documents de 382 partenaires différents. En complément de la numérisation de collections physiques de partenaires numérisés sur les marchés BnF (+19 854 documents accessibles), Gallica a intégré 28 000 fichiers numérisés transmis par des partenaires. Cette augmentation importante est due à l'intégration des fichiers mis à disposition par la Direction de l'Information légale et administrative, mais aussi à l'accroissement des apports des partenaires Gallica marque blanche et aux contenus accessibles sur les Patrimoines partagés.

Deux sites de **Gallica marque blanche** ont

ouvert en 2017 : Rotomagus, avec la Ville de Rouen, et la Bibliothèque numérique francophone du Réseau Francophone Numérique (RFN).

Dans le domaine de la coopération numérique internationale, en complément de cette première marque blanche internationale, la Bibliothèque a mis en place une nouvelle collection : **Patrimoines partagés**. Deux portails ont ouvert en 2017 : France-Pologne et Bibliothèque d'Orient. Par ailleurs, le signalement et la numérisation de corpus d'imprimés anciens chinois et de manuscrits chinois se sont poursuivis, dans le cadre de programmes de réunification numérique ou de la création de nouveaux corpus comme c'est le cas pour le projet Polonsky.

La BnF contribue également au projet européen "The Rise of Literacy" dont l'objectif est de créer une nouvelle collection thématique portant sur la construction de l'Europe des savoirs. Le projet a démarré en septembre.

La BnF a développé sa présence culturelle et pédagogique en régions. Les **formations dans les territoires en éducation artistique et culturelle**, débutées fin 2015, se sont poursuivies en 2017, avec cinq journées organisées à Rouen, Bordeaux, Abbeville, Tours et La Rochelle. Les actions hors les murs continuent de s'étendre avec 2 385 participants (élèves inclus) à ces activités (1 300 en 2016), soit 14% de l'activité.

La BnF a également entamé un cycle de présentations d'œuvres, « **Dans les collections de la BnF** », afin de faire découvrir et de partager ses richesses patrimoniales : chaque année, des pièces exceptionnelles issues des collections de la Bibliothèque sont présentées dans plusieurs établissements culturels en région, choisies en fonction de leur valeur emblématique mais aus-

si pour les liens avec les collections locales ou la thématique d'un festival. Ainsi, en 2017, ce sont les oiseaux d'Audubon qui ont été présentés au château de Fontainebleau, à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art, des estampes de Mantegna au musée des Beaux-Arts de

Tours ou encore une carte d'Afrique du XVIII^e siècle, de grand format, à Saint Dié, lors du Festival de géographie. Une exposition à Évreux et deux expositions à Arles ont également été co-produites.

3 | 3 Intensifier les partenariats scientifiques et développer des services innovants de recherche

Indicateurs	Objectif	Bilan
Nombre de nouveaux partenariats de recherche et de valorisation scientifiques du « campus Richelieu »	2	1

En 2017, les établissements du quadrilatère Richelieu – la BnF, l'École nationale des chartes, l'Institut national d'histoire de l'art – et leur voisin le Centre allemand d'histoire de l'art ainsi que l'Université de Paris 1 et Sorbonne-Université (faculté des lettres) ont lancé un ambitieux programme de recherche sur **l'histoire du quartier Richelieu**. La séance inaugurale s'est tenue le 15 décembre. Des assises de la recherche entre les 3 établissements du site ont également été préparées en 2017 et se sont tenues en mars 2018.

À l'issue des 5 projets de recherche conduits par Télécom ParisTech et la BnF dans le cadre de la convention Bibli-Lab, permettant à la Bibliothèque de tester avec succès des méthodes innovantes de connaissance des usages en ligne, il a été décidé de pérenniser cette collaboration sous la forme d'une **chaire de recherche**. La fondation Mines Télécom a donné son accord pour aider la BnF à prospecter et a co-édité à cette fin une plaquette récapitulative du projet. Le directeur de Télécom ParisTech a également donné son accord pour la reconduction de l'actuelle convention de partenariat pour une période d'un an, fixant ainsi une échéance pour la réussite du projet de chaire.

Des discussions se tiennent avec le CNRS (InSHS) pour que ce dernier apporte une contribution active à la constitution dans les emprises de la BnF d'un centre de recherche, d'analyse et d'étude de corpus numériques. L'InSHS a manifesté un vif intérêt pour le **projet CORPUS** et les propositions qu'il formule en termes de services innovants d'appui à la

recherche. Dans le cadre du projet CORPUS, est envisagée la mise en place d'un prototype preuve de concept Teralab-BnF afin d'étudier comment la BnF pourrait mettre en place une infrastructure de calcul sécurisée dédiée à l'étude des collections numériques. L'École polytechnique fédérale de Lausanne, et notamment le Digital Humanities Lab (DHLAB) dirigé par Frédéric Kaplan, a émis un souhait de collaboration avec la BnF dans le domaine de la fouille de données (textes et images), de l'apprentissage automatique, de l'analyse et de la transcription de documents numériques.

Dans le cadre de son appel à projets 7bis d'automne, la Fondation des sciences du patrimoine finance 4 projets impliquant la BnF : Caractérisation d'un colorant traditionnel mésoaméricain par spectroscopies non-invasives et méthodes séparatives ; Identification et quantification des encollages utilisés dans les papiers de presse du XIX^e s. conservés à la BnF ; Les Périodiques comme médiateurs / Periodicals In-Between, 7^e colloque international d'ESPRit ; Bibliothèques d'écrivains.

Deux projets de la BnF reçoivent le soutien du LabEx CAP (Archives du patrimoine écrit, patrimoine écrit des Archives : regards croisés ; Digital Millin : l'Italie dessinée de l'Antiquité au Néoclassicisme). Deux projets impliquant la BnF ont été retenus par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de son appel à projets générique 2017 : SHAKK (Syrie conflits, déplacements, incertitudes), FFL (Foucault Fiches de Lecture).

Le programme **NewsEye**, auquel participe la

BnF, a été retenu par la Commission européenne en 2017 sur le Programme Horizon 2020. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès à la presse ancienne. Il s'appuie sur les résultats de projets antérieurs – en particulier Europeana Newspapers – en matière de recon-

naissance optique de caractères, d'analyse de la structure des articles et de traitement multilingue des contenus. Il proposera une boîte à outils d'analyse à grande échelle des journaux numérisés quelles que soient la langue et la source.

04 – Adopter une gestion exemplaire et responsable, tournée vers l’avenir

4|1 Accompagner les transformations professionnelles et améliorer le bien-être au travail

La réalisation d’un bilan détaillé de l’existant (cartographie des emplois réels, pyramide des âges des agents par catégorie et par métier, prévision des départs à la retraite) et d’une première analyse tendancielle des besoins prévisionnels des emplois prévue en 2017 a été reportée pour tenir compte de l’achèvement de la réorganisation de la direction des ressources humaines. L’audit sur la fonction Ressources humaines a été conduit par un cabinet extérieur et la réorganisation de cette fonction a été activement mise en œuvre : la démarche s’est appuyée sur des ateliers de travail réunissant encadrants, chargés de mission, agents de la DdRH, directeurs de département et correspondants ressources humaines des directions. Plusieurs scénarios d’organisation ont été élaborés autour d’objectifs visant à créer des entités nouvelles pour rendre certaines fonctions

plus lisibles, renforcer des unités existantes, identifier les fonctions manquantes, rééquilibrer la charge et le positionnement des entités.

Des dispositifs d’accompagnement au changement sont déjà mis en place, pour préparer des évolutions importantes des métiers (projets de Transition bibliographique et de refonte de l’outil de production, cf. 2|2, de mise en place du dépôt légal dématérialisé, cf. 2|1).

Depuis la création du groupe de travail pour l’amélioration des conditions de travail en local aveugle en juin 2016, une méthodologie a été constituée (notamment élaboration de fiches projet désignant action, délai, pilote, moyen et commentaires). Le groupe s’est réuni 7 fois en 2017. Le principe de l’aménagement de 4 espaces de repos a été présenté en CHSCT.

4|2 Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Indicateurs	Objectif	Bilan
Dépenses de fonctionnement courant (exploitation et maintenance des sites, informatiques, logistique...à	33 406 k€	33 885 k€

L’indicateur sur les dépenses de fonctionnement peut être considéré comme atteint. Ce résultat tient compte du fait que le 2nd budget rectificatif a abondé l’agrégat retenu pour le contrat de performance de 693 k€ correspondant à des avoirs sur factures d’électricité et à des échanges de marchandises, équilibrés en dépenses et recettes.

Le bilan du plan d’actions achats 2016 a été présenté au CA de juin 2017 et fait apparaître, d’une part, un effort maintenu de maîtrise des dépenses de fonctionnement et, d’autre part, des hausses sectorielles qui s’expliquent pour l’essentiel par la réouverture de la partie réno-

vée de Richelieu (nettoyage, maintenance, téléphonie, etc.).

Un suivi des cartographies des achats, aussi bien pour les marchés formalisés que pour les commandes hors marché, a permis chaque fois que cela était possible de prendre part à des marchés interministériels, des marchés portés par l’Union des groupements d’achat public ou encore de mutualiser en interne des besoins similaires à plusieurs services.

Le département du Budget et des affaires financières a développé un outil pour répondre à des besoins de reporting et de pilotage des crédits.

L'outil permet ainsi de consulter le budget de l'établissement et son exécution suivant différentes entrées : par lignes budgétaires, par engagements juridiques, par marchés, par pièces. Des éditions spécifiques ont également été dé-

veloppées à la demande, par exemple un croisement entre données financières et données de la politique documentaire. Enfin, l'outil permet d'éditer en temps réel le délai global de paiement, ordonnateur et comptable.

4|3 Renforcer la stratégie d'investissement à moyen et long termes

Indicateurs	Objectif	Bilan
Taux annuel de consommation des AE d'investissement	98%	96%
Taux annuel de consommation des CP d'investissement	83%	90%

La Bibliothèque est proche de l'objectif de taux de consommation des AE et a réalisé un taux pour les CP nettement supérieur à l'objectif. Cette amélioration des taux de consommation a permis de reporter l'étude interne sur la consommation des crédits d'investissement à 2018 et de pouvoir travailler dans une logique pluriannuelle, avec la possibilité de faire des comparaisons entre exercices.

La mise à jour du plan pluriannuel d'investissement (PPI) à dix ans n'a pas pu être finalisée en 2017. Le PPI détaillera, en AE et CP, toutes les échéances des projets d'investissement. Dans sa version actuelle, conforme aux demandes précédentes, n'apparaît pas de détail par année au-delà du triennal voté au budget. Dans la maquette budgétaire, est également déjà intégré un tableau des opérations pluriannuelles. Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) est en cours d'actualisation et sera finalisé en lien avec le schéma directeur immobilier que la BnF conduit dans le cadre du projet IGDC (implantation et gestion dynamique des collections).

La sécurisation du financement des opérations pluriannuelles de numérisation demeure un enjeu prioritaire. La convention annuelle avec le CNL pour l'année 2017 a été signée. Au BI

2018, ce sont 3 M€ qui ont été inscrits, contre 4,5 M€ l'année précédente, obligeant à des révisions importantes des prévisions pluriannuelles de numérisation du COP. Pour les années à venir, la BnF est dans l'attente d'arbitrages ministériels.

Sur le site François-Mitterrand, le chantier de renouvellement des ascenseurs des tours s'est poursuivi avec la livraison des deux premiers ascenseurs (par tour). 2017 a vu le lancement de la 1ère phase des travaux de rénovation des équipements du système de sécurité incendie (séparation des PC) et du renouvellement des équipements du TAD (Transport automatisé de documents).

Dans le cadre de son schéma directeur informatique, la BnF a préparé la mise en place une nouvelle gouvernance, plus proche des métiers et assurée par cinq comités fonctionnels et un comité technique. Ces comités sont présidés par un pilote expert du domaine concerné et couvrent l'ensemble des systèmes d'information. Ils ont vocation à se réunir trois fois par an pour valider la stratégie, définir les priorités d'investissements et arbitrer les projets. Un comité inter-domaines, présidé par la direction générale, coordonne l'ensemble.

4 | 4 Développer les ressources propres et le mécénat

Indicateurs	Objectif	Bilan
Montant annuel des mécénats réunis pour la rénovation de Richelieu	1 M€	670 k€
Montant annuel des ressources d'activité	4 650 k€	4 017 k€
Capacité d'investissement net de BnF-Partenariats sur les projets développés	50%	55%

Le bilan de l'indicateur sur les ressources d'activité est contrasté. Les recettes d'accès aux salles de lecture ont progressé, la baisse de tarifs liée à la réforme tarifaire de mars 2017 ayant été compensée par un effet volume (hausse du nombre de titres vendus) significatif. L'engagement pris par la BnF de maintenir ses recettes malgré la réforme tarifaire est donc atteint plus rapidement que prévu. Les recettes liées aux demandes de reproduction de documents sont conformes aux objectifs. Les recettes de location d'espace affichent, quant à elles, des résultats tout à fait exceptionnels avec plus de 650 k€ de recettes, résultant notamment de locations d'espaces sur le site Richelieu avant la reprise du chantier. Les recettes d'exposition sont en-deçà des prévisions et celles des éditions sont également plus faibles en 2017, après une progression continue depuis 3 ans.

Les montants issus du mécénat, d'entreprises ou de particuliers, pour la rénovation de Richelieu se sont élevés à 670 k€. Ce résultat ne rend toutefois pas compte des prospections en cours et des levées de mécénat attendues prochainement ou selon une répartition

pluriannuelle. L'appel au don pour la rénovation de la salle ovale, lancé en 2016, a permis de réunir les 500 000 € escomptés. La campagne se poursuit jusqu'à la réouverture du site Richelieu.

Une nouvelle souscription publique a été lancée en 2017, cette fois pour la rénovation du Salon Louis XV. Deux fidèles mécènes se sont engagés aux côtés de la BnF pour mener à bien la rénovation du site Richelieu : la Fondation d'entreprise Total associée à la Fondation du patrimoine, et la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

En 2017, les revenus de BnF-partenariats participent à hauteur de 55% aux charges d'investissement sur les projets. La capacité d'investissement net de BnF-P sur les projets développés est donc supérieure à l'objectif du contrat de performance. Les nouveaux investissements prévus dans le cadre de la nouvelle dotation accordée en 2017 par le Comité d'engagement Investisseur avisé (CEIA) pour le développement de ReTronews vont peser en 2018 et en 2019 sur la capacité d'investissement net de BnF-P.

Rapport annuel 2017

Rapport sur les entrées
patrimoniales remarquables

Table des matières

1 – Dons et dépôts	3
1.1 <i>Bibliothèque de l’Arsenal</i>	3
1.2 <i>Départements des arts du spectacle.....</i>	3
1.3 <i>Département des estampes et de la photographie.....</i>	4
1.4 <i>Département des manuscrits</i>	4
1.5 <i>Département de la musique.....</i>	5
1.6 <i>Réserve des livres rares.....</i>	7
2°– Dations et legs.....	8
2.1 <i>Réserve des livres rares.....</i>	8
3°– Acquisitions onéreuses.....	8
3.1 <i>Bibliothèque de l’Arsenal</i>	8
3.2 <i>Département des arts du spectacle</i>	8
3.3 <i>Département des cartes et plans.....</i>	9
3.4 <i>Département des estampes et de la photographie.....</i>	9
3.5 <i>Département des manuscrits</i>	11
3.6 <i>Département des monnaies et médailles.....</i>	11
3.7 <i>Département de la musique.....</i>	12
3.8 <i>Département de l’audiovisuel.....</i>	14
3.9 <i>Réserve des livres rares.....</i>	16
4°Dépôt légal.....	19
4.10 <i>Réserve des livres rares.....</i>	19

1 – Dons et dépôts

1.1 Bibliothèque de l'Arsenal

Fonds Paulette Percec. Correspondance, notamment avec Georges Percec, manuscrits, documentation, ouvrages de Georges Percec dédiés à elle. Environ 1 m linéaire. Don de Jacques Lederer, ami institué son héritier et exécuteur testamentaire.

Fonds Elie-Charles Flamand. Manuscrits de ses œuvres, abondante correspondance, quelques livres d'artistes. Environ 1 m linéaire. Don de son épouse Obeline Flamand.

Fonds Claude Ber, Adrienne Arth, Evelyne Encelot. Claude Ber, poète, a donné un premier ensemble de manuscrits et d'ouvrages destinés à constituer le début d'un fonds « Ber Arth Encelot ».

Ecole Estienne, Laboratoire d'expérimentation graphique. 73 livres d'artistes (35 DMA 1, et 38 DMA 2). Les étudiants ont élaboré leur projet, pour le DMA 1, autour de poèmes de Robert Desnos choisis dans le recueil Œuvres, et pour le DMA 2, sur des textes choisis dans l'œuvre de Joseph Roth. Ce don annuel a été initié en 2014.

1.2 Départements des arts du spectacle

GATTI, Armand. Manuscrits autographes, tapuscrits, correspondance, conduites de scène, et de la documentation (carton, flyer, affiche...) Complément au don de 2012 et à l'achat de 2016.

FESTIVAL D'AVIGNON. Documents audiovisuels (captations et enregistrements), photographies couvrant la période 1990-2008.

OGIER, Daniel. 31 recueils de maquettes originales de décors et costumes et 6 recueils de copies de maquettes, un recueil de documentation concernant le film Molière d'Ariane Mnouchkine et 6 affiches

PIEPLU, Claude. Notes manuscrites, tapuscrits de pièces - Les Shadocks -, correspondance, photographies, dessins, documents audiovisuels.

PREVERT, Pierre. Correspondance reçue par Pierre Prévert, notamment de son frère Jacques (avec collages), projets d'adaptations principalement pour la télévision, un affiche de Lou Tchimoukow, des dessins de Loris, de Maurice Henry et de Pierre Prévert lui-même, photographies de tournages et photographies à la ville Complément aux dons précédents.

ROBERT, René. - 593 tirages photographiques (accompagnés de négatifs et planches contact) de flamenco et de tango ; photographies de chanteurs - Georges Brassens, Colette Renard, Cristina Branco, ainsi que des castagnettes en ivoire ayant appartenu à la danseuse de flamenco Argentina.

TERZIEFF, Laurent. Manuscrits, complément à COL-243

THEATRE DU SOLEIL. - Archives, documents audiovisuels, costumes concernant notamment les spectacles suivants : Le Dernier Caravansérail, Les Ephémères et Sihanouk ainsi que le film Molière.

1.3 Département des estampes et de la photographie

▪ *Photographie contemporaine*

ROBERT, René : don d'un ensemble d'une centaine de photographies de portraits d'artistes, de paysages espagnols et italiens, et de photographies de mode effectués entre 1960 et 2000.

▪ *Estampe moderne et contemporaine*

BALDESSARI, John. Hegel's Cellar. Portfolio de 10 estampes (photogravures et aquatinte, acide direct, verni mou et sablage) imprimées sur velin BFK Rives et réunies sous coffret en bois et aluminium anodisé. Edité en 1986 par Multiples Inc à New-York, il a été tiré à 35 exemplaires. Ce portfolio vient compléter le fonds John Baldessari de la BnF et renforcer l'exceptionnel ensemble d'œuvres des avant-gardes américaines du 20^e siècle conservé au département des Estampes et de la photographie.

DINE, Jim. Wild Blue Marvel. Gravure sur cuivre et sur bois de très grand format avec rehauts de couleurs, réalisée en 2013 à Paris dans l'atelier de Michael Woolworth. Edition de 12. Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF).

DOIG, Peter. 3 gravures récentes : Untitled (Yellow Lion), Lion in the Road, et Painting a Cloud on the Wall créées en 2016 par l'artiste écossais à l'atelier Two Palms à New-York. Ces planches viennent compléter le fonds Peter Doig de la BnF. Don de la famille de Vitry via l'Association des Amis de la BnF (AABnF).

CLAVE, Antoni. 92 estampes. Don des petits-enfants de l'artiste.

1.4 Département des manuscrits

RABEARIVELO, Jean-Joseph. Manuscrits. Sylve.

MACE, Gérard. Manuscrits. Vingt-trois carnets.

BELLART, Nicolas-François. Correspondance. Correspondance administrative, 8 vol. (1814-1826).

MARDRUS, Dr Joseph-Charles et DELARUE-MARDRUS, Lucie. Archives. Manuscrits, photographies, correspondance.

SAUTEREAU. Archives. Manuscrits et correspondance.

HATZFELD, Jean. Correspondance. Correspondance familiale et professionnelle.

PERCEAU, Louis. Correspondance. Correspondance, notamment autour de la lumière et du front laïque.

ERNAUX, Annie. Manuscrits. Regarde les lumières mon amour. Mémoire de fille.

DUMAYET, Pierre. Archives. Carnets, scénarii d'émissions, manuscrits littéraires, correspondance, cassettes VHS d'émissions littéraires.

PINSON, Jean-Claude. Archives. Manuscrits. Correspondance. 55 boîtes.

BEAUSSANT, Philippe. Archives. Manuscrits. Correspondance. Papiers de travail. 50 cartons, 20 boîtes.

SCHWARZ-BART, Simone et André. Manuscrits. Le dernier des Justes. L'Etoile du matin.

COMBET, Claude-Louis. Manuscrits. Manuscrits d'œuvres publiées. 10 caisses et 3 cartons.

SEGALEN, Victor. Archives. Correspondance d'Yvonne Segalen. Fiches de lecture de Victor Segalen.

Sainte-Croix-Loyseau, pseud. De BELLE, Christian. Archives. 2 cartons.

Ainsi que d'importants compléments de dons pour les fonds Michel BUTOR, Georges-Emmanuel CLANCIER, Yves Florenne, Jacques et Nicole LESAGE de la HAYE, Masques et Persona, Joseph REINACH, Jean ROUCH, Habib TENGOUR

1.5 Département de la musique

RICHELIEU - LOUVOIS

- *Manuscrits musicaux*

GAUBERT (Philippe). Manuscrits musicaux autographes (39 volumes, plus de 70 titres d'œuvres). DDD-MUS-2017-239

MÂCHE (François-Bernard). Manuscrits musicaux autographes (25 titres d'œuvres).

DDD-MUS-2017-234

MESSIAEN (Olivier). 114 manuscrits musicaux et 18 carnets de correspondance.

DDD-MUS-2017-7

TANSMAN (Alexandre). Manuscrits musicaux autographes. (0,10 ml). DDD-MUS-2017-13. Complément au don de 2009.

- *Fonds d'archives*

BENOIT (Marcelle). Archives, photographies. (0,50 ml). DDD-MUS-2017-5

Musicologue française, spécialiste de musique ancienne. A publié de nombreux ouvrages de référence sur le répertoire musical des XVIIe et XVIIIe s., l'histoire des institutions et des musiciens de l'Ancien Régime. Complément au fonds donné en 2012.

BOULEZ (Pierre). Correspondance administrative et événementielle, agendas (secrétariat), archives liées à l'IRCAM, photographies, objets, bibliothèque, en provenance des trois lieux de résidence (Paris, Vincennes et Baden-Baden). (ca. 300 ml). DDD-MUS-2018-17 (Paris et Vincennes) et DDD-MUS-2018-25 (Baden-Baden). Compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale, fondateur de la société de concerts Le Domaine musical et de l'IRCAM.

CHALLAN (René). Manuscrits musicaux autographes et matériels d'orchestre, archives, photographies, dossiers de presse. (3 ml). DDD-MUS-2017-236. Compositeur classique et directeur artistique de maisons de disques.

LE CHANT DU MONDE (éditions). Manuscrits musicaux autographes de différents compositeurs (dont G. Auric, E. Barraine, Ch. Koechlin, Léo Ferré, A. Jolivet, R. Loucheur, S. Nigg, etc.), matériels, partitions imprimées et documents d'archives (0,40 ml). DDD-MUS-2017-137 et DDD-MUS-2017-138 (deux donateurs)

DREYFUS (Huguette). Archives, correspondance, photographies, partitions imprimées annotées, dossiers de presse. (10 ml). DDD-MUS-2017-6. Claveciniste-concertiste et pédagogue, figure majeure de la renaissance de la musique ancienne en France.

DUHAMEL (Antoine). Manuscrits musicaux autographes, matériels, dossiers d'œuvres, affiches. (30 ml). DDD-MUS-2017-176. Compositeur de musique de concert et de musique de film, notamment pour la Nouvelle vague.

FÉNELON (Philippe). Manuscrits musicaux autographes, dossiers d'œuvres, archives, documentation. (5,5 ml). DDD-MUS-2017-237. Don de la quasi-totalité des archives musicales de ce compositeur français encore actif, qui a notamment travaillé pour plusieurs maisons d'opéra en France et à l'étranger.

HAUDEBERT (Lucien). Manuscrits musicaux autographes, partitions imprimées et archives. (0,5 ml). DDD-MUS-2016-207 (complément 2017) et 2018-23 (deux donateurs). Dons conjoints effectués par plusieurs descendants.

LECLÈRE (François). Manuscrits musicaux autographes, dossiers d'œuvres et archives, logiciel et archives numériques. (8 ml). DDD-MUS-2018-16. Compositeur et pédagogue français.

PHILIPPE, Pierre. Manuscrits musicaux et documents d'archives. (0,30 ml). DDD-MUS-2018-24. Compositeur et arrangeur français, collaborateur des Frères Jacques.

REVERDY (Michèle). Manuscrits musicaux autographes et archives. DDD-MUS-2017-139. Don de la quasi-totalité des archives musicales de cette compositrice et pédagogue française encore active.

ROCHEMAN (Lionel). Archives textuelles, musicales et audio-visuelles (dont celles du Hootenanny) (5,5 ml). DDD-MUS-2017-235. Musicien, chanteur, conteur, animateur du Hootenanny, scène ouverte d'où a émergé le mouvement folk français.

SERRETTE (François). Manuscrits musicaux autographes et archives. DDD-MUS-2017-238
Compositeur et producteur.

STALLAERT (Alphonse). Archives. (0,30 ml). DDD-MUS-2017-136. Compositeur, chef d'orchestre et critique musical.

TAFFANEL (Paul). Manuscrit littéraire, lettres autographes et brouillons, documents d'archives. (0,90 ml). DDD-MUS-2017-182. Flûtiste, chef d'orchestre et compositeur, fondateur de l'école française moderne de flûte traversière.

BMO

- *Manuscrits musicaux*

OPÉRA NATIONAL DE PARIS, 92 partitions annotées d'ouvrages déclassés, 2001-2017. Musique imprimé avec annotations manuscrites. Don de l'Opéra national de Paris, Bureau de la Copie.

- *Manuscrits non musicaux*

VESTRIS, Auguste. 1 LAS, Paris, 26 octobre 1833. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

La danse classique : programme pour les études de chorégraphie ; Ministère de la culture de l'URSS, 1969 ; La mort du cygne : description du ballet par Michel Fokine, tapuscrit, [1965]. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

- *Iconographie*

GARNERAY, Auguste, Madame Dugazon dans Le calife de Bagdad, [1811]. Dessin à la plume et aquarelle. Encadré. 12,5 x 18 cm (cadre : 36,5 x 31 cm). Don de Michel Laclotte. DDD-MUS-2017-56

HODSON, Millicent. 4 dessins de costumes du Sacre du printemps, 1992, chorégraphie de Nijinski reconstituée par Millicent Hodson et Kenneth Archer pour le Joffrey Ballet, 1987. Accompagnés d'une carte avec envoi autographe signé de Millicent Hodson et de Kenneth Archer. 20,5 x 13 cm ; 15,5 x 10,5 cm. Don de Josseline Le Bourhis. DDD-MUS-2017-60

Recueil d'environ 250 photographies, 20 planches-contacts et 20 diapositives, en relation avec la danse et le ballet, et notamment les tournées du Ballet de l'Opéra national de Paris, années 1980-2000. Don de Josseline Le Bourhis. DDD-MUS-2017-60

LANGLUMÉ, Académie Royale de Musique, Balon, 1er danseur, 1710. Lithographie de Langlumé, [ca. 1820]. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

BERLANT, Alexandre. 5 dessins : figures de danse classique, [ca. 1960]. Don d'Elyse Legrand. DDD-MUS-2017-130

BRAYER, Yves. 1 estampe encadrée. - 64 x 46 cm. Don de Gilles Djeraouane, intendant de l'Opéra national de Paris. DDD-MUS-2017-145

- *Objets*

BARRE, Jean-Auguste. Emma Livry dans Le papillon (ballet représenté à la salle Le Peletier, 1860), statuette en biscuit polychrome, 1861. H. 44 cm. Don d'Ivor Guest. DDD-MUS-2017-224

- *Fonds d'archives*

LECLERC, Jean-Pierre. Archives du Conseil d'administration, Direction de l'Opéra national de Paris, 1978-2001 ; recueil de presse 1978-2010. - 11 dossiers (10000 f., 1 ml). DDD-MUS-2017-3. Don de Jean-Pierre Leclerc, ancien président du Conseil d'administration de l'Opéra national de Paris.

1.6 Réserve des livres rares

Don de Monsieur Bernard Dumerchez : livres d'artiste publiés par les éditions Bernard Dumerchez, dont l'ensemble des quarante volumes illustrés d'œuvres originales de différents artistes formant la collection « Leporello », créée pour le trentenaire des éd. Bernard Dumerchez.

Don de Madame Chantal de La Bourdonnaye : 19 livres d'artiste illustrés et imprimés par son mari Alain de La Bourdonnaye (1930-2016) entre 1974 et 2016.

Don de Monsieur Rémy Maure : 40 livres d'artiste et livres illustrés, publiés par les éditions Rémy Maure et diverses maisons d'éditions, parmi lesquels 22 exemplaires de tête illustrés de gravures originales des éditions Fata Morgana.

Don de l'agence de graphisme Vier5 (Marco Fiedler et Achim Reichert) : ensemble de publications de communication visuelle produites par l'agence entre 2011 et 2017.

2° – Dations et legs

2.1 Réserve des livres rares

Legs de Madame Marion Chesnais : 133 titres (201 volumes) provenant de la bibliothèque du Dr Joseph-Charles Mardrus (1868-1949), poète et traducteur de l'arabe. Ce legs comprend notamment plusieurs éditions de François-Louis Schmied, dont l'exemplaire de *L'Histoire charmante de l'adolescente Sucre d'amour* (Paris, F.-L. Schmied, 1927) imprimé spécialement pour le Dr Mardrus, enrichi d'une suite des planches et des ornements en couleurs et d'une gouache originale de Schmied sur japon.

3° – Acquisitions onéreuses

3.1 Bibliothèque de l'Arsenal

Joris-Karl Huysmans, *A vau l'eau*, manuscrit. 47 f. 312 x 213 mm. Reliure plein maroquin havane, encadrement orné sur l'intérieur des plats, signée M. Lortic, étui.

Manuscrit autographe corrigé, incomplet de la fin, portant encore le titre primitif de l'œuvre : « M. Folantin ». La plupart des corrections apportées sur ce manuscrit figurent, mises au propre, sur le manuscrit postérieur conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal sous la cote Ms-15360.

Jean de Tinan, *Un document sur l'impuissance d'aimer*. 68 f. 223 x 175 mm. Demi reliure maroquin noir, dos orné. Notes et premier jet autographes. Ex-dono à madame M. Lepel Cointet

Louis-René de Caradec de La Chalotais. *Essay d'une nouvelle maniere d'apprendre la chronologie de l'histoire universelle et dans la Henriade la pratique particuliere des vertus militaires*. En deux parties. A l'usage d'une jeunesse militaire par état. Entre 1760 et 1785. 102 f. 328 x 208 mm. Demi chagrin noir à coins, 19ème siècle. Manuscrit par un copiste, avec des corrections autographes. Les feuillets intercalés entre les p. 82-83 sont autographes. A la fin, sur deux f., Parodie abrégée de la *Henriade* ou *Doleances de Louis XVI* et pronostics en sa faveur formants 16 couplets sur l'air 'Auguste verité', d'auteur inconnu, vers 1791. Dans le titre, les mots "la chronologie de" ont été ajoutés. Le titre était d'abord : *Essay d'une nouvelle maniere d'apprendre l'histoire universelle et dans la Henriade la pratique particuliere des vertus militaires*. La première partie comprend, après une page de titre, une préface paginée 1 à 22, puis la "Première partie : abrégé chronologique de l'histoire universelle", suite de quatrains en vers, paginée 1 à 14 (et 5 p. non paginées) : histoire de l'Eglise ; histoire de l'Empire [romain]. La "Seconde partie. La *Henriade*, nouvelle edition et d'un nouveau genre à l'usage d'une jeunesse militaire par état" présente, après une "table des extraits de la *Henriade*", des quatrains "extraits de la *Henriade* présentée dans un ordre chronologique", paginés 1 à 111, avec 8 f. intercalés entre les p. 82-83 et 10 f. intercalés entre les p. 94-95 (ces f. intercalés sont des notes et corrections).

3.2 Département des arts du spectacle

ANOUILH, Jean. Manuscrit autographe du scénario de *Pattes blanches*, film réalisé par Jean

Grémillon, 1949.

BERARD, Christian. Projets de costume pour *La Machine infernale*, 1934, et pour *Sodome et Gomorrhe*, 1943 ; projets de décor pour *La Folle de Chaillot*, 1945.

DRANER. 253 dessins originaux au crayon, attribués principalement à Draner pour les spectacles suivants : *Les Merveilleuses* (1873), *Le Chignon d'or* (1878), *Les Prés Saint-Gervais* (1874), *Le Manoir de Pictordu* (1875), *Les Giboulées* [sous réserve] (1875) et 6 dessins non attribués

FRATELLINI, François. Costume de clown rouge pailleté à motifs de papillon, vers 1920.

GIR, Charles. 19 dessins originaux avec notamment des personnages de cirque – *Footit et Chocolat* – vers 1908.

3.3 Département des cartes et plans

[Nolin, Jean-Baptiste]. **Uhrsprung der Europaeischen Reiche, Augsburg, Albrecht Schmidt, entre 1704 et 1740.** Recueil in-4° de vignettes sur l'histoire des pays d'Europe traduites en allemand et destinées à être placées en bordures d'une carte murale de l'Europe publiée par Jean-Baptiste Nolin, éditeur français spécialisé en géographie. Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017 – 06

Henry de Monfreid. Ensemble d'archives (manuscrits et tapuscrits) autour des deux premiers romans d'Henry de Monfreid : « *Secrets de la Mer Rouge* » et « *Aventures de Mer* ». Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017-10

Jean-Baptiste Fortin (éd.). Globe céleste sur lequel les étoiles sont placée [sic] comme elles sont à Présent, Paris, vers 1770. Rare globe de poche imprimé (7 cm de diam) inséré dans une coque en bois noir orné d'un décor floral. Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017 – 09

Jean-Baptiste Fortin (éd.). Ensemble de quatre globes et sphères armillaires, 1780-1786. Rare ensemble de sphères composé d'un globe céleste, d'un globe terrestre, d'une sphère armillaire de type ptoléméen (géocentrée) et d'une sphère armillaire copernicienne (héliocentrée) issues de l'atelier de Jean-Baptiste Fortin, 'ingénieur du roi pour les globes'. De même format (23 cm de diamètre, 50 cm de hauteur), elles sont également montées de manière identique sur un pied en bois noir tourné. Cartes et Plans, ACQ-PAT-CPL-2017-11 (1 à 4)

Ensemble de quatre écrans portant à l'avant des fables de Le Bailly et au revers des cartes de géographie de Robert de Vaugondy, vers 1750. Ecrans en carton à décor peint montés sur baguettes en bois. ACQ-PAT-CPL-2017 –16 (1 à 4)

Watilliaux Editeur, Jeu des Paquebots, Paris, vers 1880. Boîte en bois et carton, 52,5 x 34,5 x 4 cm. Jeu de parcours maritimes selon les lignes de la Compagnie Générale Transatlantique et des Messageries Maritimes, comprenant deux cartes de format 64 x 99,5 cm, l'une se rapportant aux lignes Atlantiques, l'autre à celles de l'Océan Indien et du Pacifique. ACQ-PAT-CPL-2017 –17

3.4 Département des estampes et de la photographie

▪ *Estampe moderne et contemporaine*

HOCKNEY, David. 3 gravures créées en 1973 par l'artiste britannique : *My Mother with Parrot*, et *Gustave Flaubert*, liées au travail de Hockney autour d'*Un cœur simple* de Flaubert et *An etching and a litho* qui viennent compléter l'important fonds d'estampes (gravures, lithographies et estampes numériques) de cet artiste conservé à la BnF.

- *Estampe ancienne et moderne et dessin ancien :*

Coffret à estampes rectangulaire, âme en bois recouvert de cuir et bandes de fer, intérieur doublé d'une toile rouge avec sous le couvercle une gravure sur bois rehaussée de couleurs, fin du XVe siècle. La gravure représente un saint Jérôme pénitent. Cette acquisition vient compléter un très remarquable ensemble de coffrets à estampes conservé à la BnF.

- *Photographie contemporaine (après 1970)*

BOUDJELAL, Bruno : Insight, 2017 installation issue de la série « Voyage en banlieue », présentée dans le cadre de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique (1984-2017) ». Membre de l'agence VU', Bruno Boudjelal a développé une écriture photographique entre carnet de voyage et témoignage, qui l'amène à passer du noir et blanc à la couleur, du portrait au paysage, en assumant un point de vue marqué par son histoire personnelle, mais curieux de mettre en perspective le quotidien et la grande Histoire.

TOURNEBOEUF, Patrick : Nulle part, 1999-2005, trois photographies de cette série présentée dans le cadre de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique (1984-2017) ». Membre du collectif « Tendance Floue », il cherche à retracer la présence humaine, dans des lieux qui en sont a priori privés. C'est ce qu'il a développé dans sa série « Nulle part », consacrée aux stations balnéaires des côtes européennes libérées des estivants. Cette observation à distance construit un discours critique en creux de l'usage des loisirs.

MEUNIER, Bertrand : « Je suis d'ici », 2010 (en cours) dix photographies de cette série présentée dans le cadre de l'exposition « Paysages français, une aventure photographique (1984-2017) ». Membre du collectif « Tendance Floue », il parcourt pour cette série plusieurs régions pour construire un regard critique sur des territoires en marge ou en crise, s'interrogeant sur leur devenir et le nôtre.

- *Photographie ancienne*

PREVERT, Jacques, YLLA, Des bêtes, 1950. Edition originale illustrée de photographies d'animaux par Ylla, contient un collage original sur trois pages : Prévert ayant par exemple collé une guirlande de fleurs autour du cou d'une autruche.

NANTEUIL, Robert, Portrait de Marc de Vulson de la Colombière, pointe d'argent, plume et encre noire, rehauts de blanc sur vélin, vers 1648. Ce dessin a été réalisé afin d'illustrer en frontispice, les œuvres du modèle.

TOURNACHON, Adrien, Vingt photographies représentant des animaux de concours (vaches, taureaux et chevaux), vers 1855-1860. Le jeune frère de Félix Nadar s'était fait une remarquable spécialité de ce type de photographies.

BIDERMANAS Israelis, dit IZIS, Paris des rêves, 91 photographies originales accompagnées chacune d'un manuscrit autographe d'un écrivain, 1946. Maquette originale exposée en 1946 à la galerie La Boétie sous le titre Paris vu par Izis. L'ouvrage Paris des Rêves reproduit 27 de ces photographies ainsi que les textes des auteurs correspondants.

ZOLA, Emile, ensemble de photographies représentant ses enfants Denise et Jacques, vers 1898-1899. Emile Zola était un remarquable photographe amateur : il a particulièrement représenté ses enfants et leur mère Jeanne Rozerot.

ANONYME, Emile Zola à l'âge de quatre ans, daguerréotype dans un cadre d'origine en bois sculpté et doré à décor de feuilles de chêne, 1844. Zola a conservé toute sa vie ce portrait de lui-même enfant et l'a inclus dans des compositions de natures mortes photographiques qu'il a réalisées vers 1895.

3.5 Département des manuscrits

ARTAUD, Antonin. Correspondance. Quarante-neuf lettres au Dr Toulouse

ARTAUD, Antonin. Manuscrits. Aux masses. Aux initiés. Avis aux masses et aux initiés. Sort à Hitler.

SARTRE, Jean-Paul. Manuscrit. La dernière chance, 223 f.

BRETON, André. Manuscrit. Nadja. 34 f. Trésor national, acquis grâce au mécénat.

LOUDINOT, Eugénie. Manuscrit. Voyage de Madame, duchesse de Berry, 201 p.

WEIL, Simone. Correspondance. Correspondance familiale (1916-1938).

BATAILLE, Georges. Manuscrit. La méduse.

3.6 Département des monnaies et médailles

Médaille de Louis XIV. Une médaille de Louis XIV en or du poids de 92,56 g pour un diamètre de 5,3 cm, pourvue d'une bélière et accompagnée d'une chaîne en or à gros maillons de 633,15 g. Attribuée à Jean Varin (1607-1672) et bien documentée, elle était conservée dans la même famille depuis sa remise à Jean-Théobald de Reinach-Hirtzbach (1625-1678) dans le contexte du rattachement de l'Alsace. Rare témoin de la façon dont ces médailles étaient portées en bandoulière, la chaîne qui accompagnait le présent diplomatique en fait un ensemble exceptionnel. Buste du roi en armure de profil à dr., .LVDOVICVS.MAGNVS .FRAN.ET.NAV.REX.P.P. ; R/ Devise du soleil au-dessus d'une sphère armillaire, NEC PLVRIBVS IMPAR, datée à l'exergue 1672.

Double louis d'or à la croix de 1641. Le département des Monnaies, médailles et Antiques a préempté le 31 mai 2017, lors d'une vente effectuée par la maison PHIDIAS (Paris), un double louis d'or à la croix de Louis XIII, au millésime 1641, rarissime monnaie type en or manquante à la collection du Cabinet des médailles. Les doubles louis, louis et demi-louis d'or à la croix sont des monnaies frappées au marteau en 1640 et 1641 par le maître de la Monnaie de Paris Louis Delacroix, à la suite d'une autorisation royale du 31 mars 1640. Depuis les années 1950 seulement quatre exemplaires de double louis ont été mis en vente, tous de coins différents. Si le Cabinet des médailles possède deux exemplaires de louis d'or à la croix, l'un de 1640, provenant de l'ancienne collection Carlos de Beistegui (P552-309), l'autre de 1641, acquis en 1987 (1987.389), aucun exemplaire de double louis ne figurait jusqu'à présent dans ses médailliers.

Bibliothèque de Jere Bacharach. La bibliothèque du département des Monnaies, médailles et antiques a fait l'acquisition d'une exceptionnelle bibliothèque de numismatique islamique, rassemblée au cours de sa carrière par Jere Bacharach, professeur émérite à l'Université de Washington. Le Pr. Bacharach a enseigné l'Histoire à l'Université de Washington de 1967 à 2007. Spécialiste reconnu du Moyen-Orient médiéval, il s'est notamment intéressé de près à la numismatique et a constitué une collection de quelque 413 monographies, dont une part significative (de 75 à 80 %) était absente des collections de la Bibliothèque nationale de France, en particulier pour les ouvrages en langue arabe. Dans le contexte actuel les monnayages islamiques, qui ont toujours été aux MMA un secteur fort, connaissent un regain d'intérêt de la part des chercheurs et du public. L'adjonction de cette bibliothèque de travail permet aux Monnaies, médailles et antiques de disposer de la collection de travail la plus complète et à jour d'ouvrages de numismatique islamique au monde.

¹ Arbez (F.), Charlet (C.), Clairand (A.), Kind (J.-Y.).- Les monnaies d'or frappées sous Louis Delacroix, maître de la Monnaie de Paris (1635-1642).- *Bulletin de la Société française de numismatique*, décembre 2016.- p. 396-402.

3.7 Département de la musique

RICHELIEU – LOUVOIS

▪ *Manuscrits musicaux*

Boulez (Pierre). Notations [partition]. Manuscrit autographe. 1945. 6 p. ACQ PAT-017-044

Fauré (Gabriel). Gavotte pour piano (en mi Majeur), 1869. Manuscrit autographe. [1] + 4 p. ACQ PAT-017-020

Fauré (Gabriel). Prélude, fugue, pour piano (en mi mineur), 1869. Manuscrit autographe. 7 p. + 1 p. de titre. ACQ PAT-017-021

Fauré (Gabriel). Petite fugue, pour piano (en la mineur), 1869. Manuscrit autographe. [1] + 3 p. ACQ PAT-017-022

Fauré (Gabriel). Trois Romances sans paroles. Manuscrit autographe. 3 p. ACQ PAT-017-023

Fauré (Gabriel). En prière, poésie de Stéphane Bordèse, [pour chant et orchestre]. Manuscrit autographe. Partie de clarinette. 1 p. ACQ PAT-017-039

Gounod (Charles). Scène avec chœurs : « Médée invoque les habitants des Enfers ». Fragment de Thésée, opéra de Quinault. Manuscrit autographe. 1836. 25 p. ACQ PAT-017-042

Roger-Ducasse. Quatuor en sol (m) pour piano et cordes. Manuscrit autographe. 1899-1912. 102 p. ACQ PAT-017-026

Roger-Ducasse. Au jardin de Marguerite : réduction pour piano à quatre mains du n°25. Manuscrit autographe. 1901-1905. 52 p. ACQ PAT-017-027

Roger-Ducasse. Noël de fleurs et [Pastorale pour orgue]. Manuscrits autographes. 1903 ; 1904. [1] + 2 p. et 1 p. ACQ PAT-017-028.

Roger-Ducasse. Suite française, réduction pour piano. Manuscrit autographe. 1909. 2 f. et 12 p. ACQ PAT-017-040

▪ *Manuscrits non musicaux, correspondances et documents d'archives*

Roger-Ducasse. Correspondance avec la famille Ceillier, 14 pièces. ACQ PAT-017-024

Roger-Ducasse. Correspondance de guerre à Laurent et Rémy Ceillier, 22 pièces.

ACQ PAT-017-025

Roger-Ducasse. 40 lettres [autographes] à Marguerite Long, 1911-1929. ACQ PAT-017-041

Nabokov, Nicolas. 58 LAS et cartes. Correspondance avec Roger Desormière, 1928-1950. ACQ-PAT-MUS-2017-16

BMO

▪ *Iconographie*

PERCIER, Charles. Sémiramis, projet de décor pour l'acte III, [1802]. Dessin à la plume et lavis d'encre. 17 x 18,5 cm. ACQ-PAT-MUS-2017-38

SOMM, Henry. La loge des danseuses à l'Opéra, [ca. 1879-1882]. Dessin à la plume et encre brune. 22,5 x 29 cm. ACQ-PAT-MUS-2017-17.

PILS, Isidore. Le triomphe d'Apollon, [ca. 1867]. Esquisse pour l'une des quatre voussures du Grand-Escalier de l'Opéra Garnier. Huile sur toile. 63,5 x 139 cm (cadre : 72 x 148 cm). ACQ-PAT-MUS-2017-43

BAILLY, Alexandre (et atelier). 34 maquettes et esquisses de décors pour l'Opéra-Comique, années 1900-1920 (pour les ouvrages : L'enlèvement au sérail, Sœur Béatrice, Le sauteriot, Le carillonneur, Fra Angelico, La habanera, La jota, Mignon, Manon, La lépreuse, La sorcière, Le hulla, Le sortilège, Hansli le bossu, Djali, Carmen, Cendrillon, Les barbares, Roma). ACQ-PAT-MUS-2017-29 à 35

Dans la vente Bérard-Kochno : ACQ-PAT-MUS-2017-2 à 15. N.b. : ces lots peuvent contenir en accompagnement des manuscrits.

BÉRARD, Christian. La belle endormie, 1945. Projet de décor pour Les forains. Gouache. 21,5 x 34,5 cm.

BÉRARD, Christian. Neuf projets de costumes de ballets pour : La symphonie fantastique (Opéra Garnier, 1957), Le songe d'une nuit d'été (représenté au château de Montredon, chez la comtesse Lily Pastré, 1942, mise en scène de Boris Kochno), Les forains (Théâtre des Champs-Élysées, 1945, argument de Boris Kochno).

COCTEAU, Jean. Portrait de Georges Auric, dessin signé.

KOCHNO, Boris & BÉRARD, Christian. Carnet de notes de Boris Kochno sur son ballet Cotillons contenant 15 croquis de costumes de Christian Bérard. Notes mss. de Kochno : 3 f., crayon à papier. Croquis de Bérard : 13 f., au crayon à papier. Carnet cartonné, 10 x 14 cm. Accompagné d'un manuscrit autographe de Boris Kochno, Les Goudes, Marseille, 1941, 5 f., encre, rel. cartonnée, 18,5 x 14 cm, et d'une carte autographe à sa mère, 1941.

CHAPERON, Philippe-Marie, Projet de décor pour La reine Berthe, signé. Opéra représenté à l'Opéra Garnier, ca. 1878. ACQ-PAT-MUS-2017-18

LOCHU, Claude-Max, Le chantier de l'Opéra Bastille, série de 25 dessins, 1985-1987, aquarelle, gouache, et huile, sur papier et carton. ACQ-PAT-MUS-2017-19

LOEVY, Edward, 4 dessins originaux, éléments décoratifs inspirés de l'antiquité mésopotamienne, en vue de l'illustration de la partition du Mage de Massenet (opéra représenté à l'Opéra Garnier, 1891), publiée à Paris, chez G. Hartmann. 4 planches, papier fort, encre, aquarelle, 48,5 x 31,5 cm. ACQ-PAT-MUS-2017-36

▪ *Manuscrits et iconographie*

HANSEN, Joseph, mise en scène chorégraphique et 4 dessins de costumes, avec commentaires, pour le divertissement dansé de Thaïs, chorégraphié par le même Joseph Hansen, opéra de Massenet représenté à l'Opéra Garnier, 1894. 3 bifeuillets, 36 x 23 cm (6 pages manuscrites) ; 4 dessins 23 x 18 cm (crayon, aquarelle). ACQ-PAT-MUS-2017-37

▪ *Manuscrits non musicaux, correspondances et documents d'archives*

Dans la vente Bérard-Kochno : ACQ-PAT-MUS-2017-2 à 15. N.b. : ces lots peuvent contenir en accompagnement de l'iconographie.

KOCHNO, Boris. Trois répertoires d'adresses, manuscrit, de la main de Boris Kochno, contenant les adresses et coordonnées de nombreux artistes. Années 1950 environ. 13,5 x 11,5 cm (rel. cuir, contient de nombreuses cartes de visite) 16 x 11 cm ; 19,5 x 15,5 cm.

MILHAUD, Darius. 1 LAS à Boris Kochno à propos du ballet Les Biches, ca. 1920, 25,5 x

21 cm. Accompagnée de deux billets autographes d'Henri Sauguet à Kochno (1970 et 1974), d'une carte postale adressés à Boris Kochno (1970), ainsi que de trois partitions imprimées (Le peintre et son modèle de Georges Auric, Printemps de Darius Milhaud, et une partition russe, *Безноженька* de Vertinsky, avec envoi autogr. à Kochno), ancien possesseur : Boris Kochno, contenant un tapuscrit de Kochno (3 f.) et un programme (1965).

MASSINE, Léonide, Quatre lettres tapuscrites, dont deux adressées à Christian Bérard, 1937-1938 (notamment un contrat d'engagement auprès de la World Art Inc. pour le ballet La septième symphonie de Beethoven, 1938), une adressée à Boris Kochno (1977), et une de Kochno à Massine (1965). Accompagnées d'un télégramme de Massine à Boris Kochno, 1929, et d'une copie tapuscrite d'une lettre de Dali à Massine (1939) ; huit photographies originales (cinq représentant des danseurs en costumes de scène dans des ballets de Léonide Massine : Le sphynx, Les sorcières, La bien-aimée, 14,5 x 11 cm, estampille de Serge Lido sur quatre d'entre elles ; deux autres représentant Massine à un gala, 13,5 x 18,5 cm ; un portrait de Massine, Foto estudio, 12 x 8,5 cm) ; quatre négatifs (reproduction de décors et costumes de Malclès, 12,5 x 10 cm)

STRAVINSKY, Véra. 4 LAS à Igor Stravinsky, notamment au sujet des ballets Renard et Mavra, 1922, 8 f., en russe, au crayon à papier. Accompagnées de deux télégrammes à Stravinsky, et de Stravinsky à Diaghilev et Kochno et Stravinsky (1922-1923), un dessin de Christian Bérard, encre, 27 x 21 cm (représentant deux personnages, dont une femme tenant un programme de Stravinsky), et une LAS de Théodore Stravinsky, fils d'Igor Stravinsky, à Christian Bérard, 1931.

THÉÂTRE IMPÉRIAL DE L'OPÉRA-COMIQUE : Journal de régie, du 1er mai 1859 au 30 avril 1860, manuscrit, tenu par Victor Avocat, régisseur de l'Opéra-Comique (de 1849 à 1875). Complète une lacune dans la série des journaux de régie de l'Opéra-Comique conservés à la Bibliothèque-musée de l'Opéra. ACQ-PAT-MUS-2017-1

3.8 Département de l'audiovisuel

▪ *Enregistrements sonores*

Joy Division - Licht Und Blindheit – Sordide sentimental / SS 33 002. SD 17-50480. Jean-Pierre Turmel et Yves Von Bontee fondent en 1979 à Rouen le label Sordide sentimental, spécialisé dans l'édition à tirage limité de disques le plus souvent accompagnés d'un fanzine au graphisme soigné et aux textes sophistiqués. Le 45 tours « Licht und Blindheit » du groupe Joy Division, sorti en 1979, comprenait aussi un collage noir et blanc, des photos et un texte. Le disque acquis, le n° 956, est dans un parfait état, muni de son emballage d'origine.

Cinq catalogues de la marque Lioret. 1896, 1897, 1899, 1900 et 1911. CAT AV Lioret 1896/1897/1899/1900/1911. Horloger né en juillet 1848, Henri Lioret commence à s'intéresser au son enregistré apparu en 1877 et dépose en mai 1893 un brevet décrivant la duplication de cylindres sonores en celluloïd. Sa production est décrite dans des catalogues annuels. Les catalogues des années 1896, 1897, 1899, 1900 et 1911 sont des témoignages inestimables pour l'histoire tant des techniques que du répertoire enregistré.

Tagstimmen – Georges Perec, auteur / Philippe Drogoz, compositeur. 1 disque : 33 t, mono ; 30 cm. 1971 - Saarländischer Rundfunk. SD 30-156438. Dès 1966, l'écrivain allemand Eugen Helmlé prend contact avec Georges Perec. Il parvient à faire diffuser par la station de radio allemande Saarländischer Rundfunk des adaptations en langue allemande d'écrits de Perec. En 1971, Perec réalise, avec Helmlé et le compositeur Philippe Drogoz, le Hörspiel Tagstimmen. Le disque, produit uniquement pour être offert aux employés de la station, constitue un témoignage

unique d'une partie méconnue de l'œuvre de Georges Perec.

Genchi rokuon : nihon no mukashibanashi. Korotachi ga kataru seikatsu to densho
現地録音: 日本の昔話 / 古老たちが語る生活と伝承 Contes du Japon. La vie quotidienne et les pratiques folkloriques racontées par les personnes âgées : enregistrement de terrain. Victor Records, SJX-2071-5 + 2046-2050. 10 disques microsillons 30 cm 33 tours. Publication : 1975. SD 30-158635. Paru en 1975, ce coffret, exceptionnel du point de vue de son contenu, constitué de témoignages parlés et chantés relatifs à la vie et aux pratiques folkloriques de l'intérieur des terres du Japon, est probablement l'un des plus grands enregistrements de terrain jamais faits au Japon. En dehors de l'exemplaire conservé à la National Diet of Japan, cet exemplaire est le seul complet connu au monde, en parfait état, avec les bandeaux d'origine.

Collection de mythes aïnous : dirigée et enregistrée par Shigeru Kayano. Japan Victor ; Japan Traditional Cultures Foundation, 2008. 11 disques compacts avec brochures. (萱野茂のアイヌ神話集成 Kayano Shigeru no Ainu shinwa shûsei). Les Aïnous, aborigènes vivant dans le Nord du Japon, sont en voie d'extinction à cause de la politique colonialiste de l'Empire japonais menée à partir de la fin du XIXe siècle. Shigeru Kayano (1926-2006), chercheur de la culture aïnoue, publia cette anthologie éditée à deux cents exemplaires, cent ayant été distribués gratuitement dans les écoles japonaises et cent seulement ayant donc été commercialisés.

Serge Gainsbourg : Le claqueur de doigts, Adieu créature, La nuit d'octobre, Mambo Miam miam. Philips - Medium B 76.473 R – double 45 tours mono – 1959. SD 17-50784. Du 12 mai au 4 juin 1959, Serge Gainsbourg retrouve Alain Goraguer au piano et à l'orchestration pour l'enregistrement au studio Blanqui de son second album, qui comprend au final huit titres édités à la fois en mono et en stéréo et qui sera accompagné de la sortie de deux super 45 tours comprenant chacun quatre titres. Parallèlement, Philips édite un double 45 tours promotionnel tiré à seulement deux cents exemplaires. L'exemplaire acquis est dédié au journaliste Luc Bérumont par Gainsbourg.

Plaisir d'amour / Martini, compositeur ; interprété par Lucien Fugère, Baryton. Disque monoface : 78 t, aig. ; 25 cm. Zonophone X-2014 (1902, étiquette orange). SD 78 25-50094. Le baryton Lucien Fugère (1848-1935) connut une grande renommée. Ses premiers enregistrements se situent entre 1902, avec six faces de disques gravés chez Zonophone, et 1905 où il enregistre huit faces de disques pour la firme Pantophone. L'ensemble de ces gravures est rarissime, chez Pantophone comme chez Zonophone, ce que confirme la couleur orange de l'étiquette qui marquait, chez cet éditeur, la rareté du disque.

La juive : Malédiction / Halévy, compositeur ; interprété par Marius Chambon, Basse. Disque monoface : 78 t, aig. ; 25 cm. Zonophone X-2184 (1903, étiquette orange). SD 78 25-50095. La BnF ne possédait qu'un témoignage de la voix de Marius Chambon (1864-1945), dont l'activité discographique semble circonscrite à la période 1902-1905, mais il s'agissait d'une réédition des années 1960 ; le département de la Musique possède deux photos. L'enregistrement proposé ici est un très rare Zonophone de 1903 à étiquette orange, signe de la rareté du disque. Chambon y interprète un extrait de la Juive d'Halévy, opéra alors très populaire.

67 références du label Immortal Performances. Au cours des trois dernières décennies, Richard Caniell, le fondateur et ingénieur du son d'Immortal Performances, organisation à but non lucratif archivant des captations d'opéras et de concerts, se consacre à la restauration minutieuse des interprétations de grands chefs et de chanteurs d'une époque révolue, capturant l'exaltation et la vivacité générées par leur relation avec un public passionné. Dans cette première sélection figurent des enregistrements d'Arturo Toscanini dirigeant des œuvres de Brahms, Wagner, Tchaïkovski, plusieurs versions des opéras Aïda de Verdi, Norma de Bellini...

124 références du label Presch Media. Presch Media GmbH (PMG) est un label autrichien de création récente dirigé par Mark Presch et basé à Salzbourg. Il est spécialisé dans la réédition de microsillons de musique africaine et arabe sur CD et sur vinyle. Dans cette première sélection, on

trouve l'unique album du Nigérian Aleka Kanonu (Aleke), ceux du Lybien Ahmed Fakroun ainsi que l'afro-disco de Benis Cletin.

Dieter Roth und die Musik, Luzern : Edizioni Periferia, cop. 2014. Description matérielle : 6 vol. : ill. ; formats divers + 1 signet. 3 disques : 33 t ; 30 cm + 1 catalogue (24 p.). 2 DVD vidéo monofaces simple couche : coul., son. 1 impr. photoméc. (affiche) : ill. ; 60 x 85 cm.

Note(s) : L'ensemble est contenu dans un coffret en bois brut. Édition limitée, tirage à 300 exemplaires. Cote: FOL MU-1176. Visuel, ici: <http://www.periferia.ch/item/378-dieter-roth-und-die-musik>

3.9 Réserve des livres rares

▪ *Grands textes : éditions rares et épreuves corrigées*

VUAFLART, Claude. La Justification du moyen le plus favorable, pour abréger les travaux des longues études ; au souhait de tout le monde... Paris : F. L'Ermite, 1638. RES 8-NFE-47. Éd. originale d'un projet de réforme pédagogique générale connu par ce seul exemplaire.

La Journée amoureuse, ou Les derniers plaisirs de M... Ant... Comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Temple, le 20 août 1792. Au Temple, chez Louis Capet. L'an premier de la République. [1792]. ENFER-2628. Exemplaire complet des trois planches libres. Prov. : coll. Charles Hayoit.

SENAUCOUR, Étienne de. Isabelle. Paris : A. Ledoux, 1833. RES 8-NFR-478. Éd. originale, exemplaire corrigé par l'auteur en vue d'une édition complète de ses œuvres qui n'a jamais vu le jour.

BERNARD DUHAUT-CILLY, Auguste. Voyage autour du monde, principalement à la Californie et aux Îles Sandwich, pendant les années 1826, 1827, 1828 et 1829. Paris : Arthus Bertrand ; Saint-Servan : D. Lemarchand, 1834-1835. 2 vol. RES 8-NFG-97 (1-2). Très rare éd. originale complète de ses deux volumes, illustrée de 4 lithographies hors texte d'après les dessins de l'auteur. Exemplaire broché sous couvertures jaunes imprimées.

FORNERET, Xavier. À mon fils naturel. [Beaune : impr. Rolland], 1847. RES FOL-NFY-494. Éd. originale, dans sa brochure de 6 feuillets sous couverture de papier rose maintenue par deux rubans de soie verte. Prov. : coll. Bernard Loliée.

GENET, Jean. Chants secrets. [Lyon] : L'Arbalète, [1945]. RES FOL-NFY-482. Exemplaire de l'éditeur, Marc Barbezat, l'un des deux ex. sur vieux japon réimposés in-quarto raisin, non numéroté. En feuilles, sous portefeuille de l'éd. en parchemin orné de la lithographie d'Émile Picq.

GENET, Jean. Un chant d'amour. Paris : Jacques Loyau, 1947. RES FOL-NFY-454. Ex. n° 80 d'un tirage limité à 80 exemplaires (dont les huit derniers réservés à des présents).

ANTELME, Robert. L'Espèce humaine. Paris : Éditions de la Cité universelle, 1947. RES 8-NFR-482. Éd. originale dans sa première parution, avant la remise en vente des invendus en 1949 par l'éditeur Robert Marin sous une nouvelle couverture.

▪ *Livres illustrés et livres d'artiste*

La Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament... Trad. Isaac-Louis Le Maistre de Sacy. Paris : G. Desprez, J. Desessartz, 1717. 4 vol. RES FOL-NFA-16 (1-4). Exemplaire enrichi d'un grand nombre de planches, cartes et tableaux gravés par son premier possesseur, vers 1719.

DEFOE, Daniel. Aventures de Robinson Crusoe. Traduction nouvelle. Édition illustrée par Grandville. Paris : H. Fournier aîné, 1840. RES 8-NFR-498. Ex. comportant un double état des

planches hors texte sur vélin fin et chine volant et enrichi de 43 dessins originaux à la plume (dont un signé et deux inédits) ayant servi à l'illustration du livre et 12 fumés sur chine (11 vignettes et un hors-texte). Prov. : coll. Bernard Loliée.

CANUDO, Ricciotto. S.P. 503 le poème du Vardar. Suivi de La Sonate à Salonique avec une image de l'auteur par Picasso et un frontispice musical de Maurice Ravel. Paris : Les Poètes de la Renaissance du Livre, 1923. RES 8-NFY-882. Ex. marqué E, l'un des 5 sur japon, enrichi de 4 aquarelles originales de Bénédictus, non signées.

NEZVAL, Vítězslav. *Židovský hřbitov* [Le Cimetière juif]. [Lithographies de Jindřich Štyrský ; typographie et mise en page de Karel Teige]. Praha : Jan Fromek, Odeon, 1928. RES 4-NFY-381. Éd. originale tirée à 220 ex. (ex. n° 117, l'un des 190 signés par l'auteur).

WADA, Sanzō. Haishoku sōkan. Tokyo : Hakubisha, 1933-1934. 7 vol. RES 8-NFV-185. Livre de théorie des couleurs, comprenant un livret en japonais accompagné de 6 volumes de nuancier reliés en accordéon, réunissant en tout 348 échantillons de couleurs imprimés sur des carrés de papier découpés et collés par groupes de deux dans les deux premiers volumes, de trois dans les deux volumes, de quatre dans les deux derniers volumes. Rel. sous chemise d'éditeur fermée par une attache en ivoire

Teikoku Kaigun no Iyo. Tokyo : Tokyo Nichinichi Shimbunsha : Osaka Mainichi Shimbunsha, Showa 17 [1942]. RES FOL-NFG-32. Livre de propagande japonais illustré de photographies à la gloire de la marine japonaise pendant la Seconde Guerre mondiale, dont certains des premiers clichés de l'attaque de Pearl Harbor. Cartonnage d'éditeur bleu avec impressions au palladium.

TAPIÉ, Michel. Mirobolus Macadam et Cie, hautes pâtes de J. Dubuffet. Paris : R. Drouin, 1946. RES FOL-NFV-186. Ex. hors commerce de l'éd. originale, tirée à 30 ex. sur fort vélin d'Arches à la forme contenant une lithographie originale en trois couleurs de Jean Dubuffet.

SCHWITTERS, Kurt. La Loterie du jardin zoologique. Traduit de l'allemand par Robert Valançay. Paris : Les Pas perdus, 1951. RES 8-NFR-492. Ex. 4, l'un des 50 premiers ex. sur Marais Crèvecoeur comportant une eau-forte originale signée de Max Ernst hors-texte.

ELBURG, Jan G. Het Uitzicht van de duif. Amsterdam : Galerie Le Canard, 1952. RES FOL-NFY-488. Éd. originale tirée à 129 ex., illustrée de 9 gravures sur bois en couleurs de Constant ; ex. hors commerce n° III/IV, signé par l'artiste.

LECLERCQ, Léna. Pomme endormie. [8 lithographies originales en noir de] Alberto Giacometti. [Décines] : Marc Barbezat, 1961. RES FOL-NFY-465. Ex. n° V de l'éd. originale tirée à 131 ex., l'un des 23 ex. de tête sur japon nacré contenant une double suite de lithographies de Giacometti (suite des 8 lithographies illustrant l'édition et suite de 8 lithographies refusées). Acquis grâce au mécénat de la Fondation B. H. Breslauer.

BROODTHAERS, Marcel. Un coup de dés jamais n'abolira le hasard : image. Antwerpen : Galerie Wide White Space ; Köln : Galerie Michael Werner, 1969. RES FOL-NFV-193. Livre d'artiste transformant en image la mise en page du Coup de dés de Mallarmé tel qu'il avait été publié par la NRF en 1914. Éd. originale limitée à 100 exemplaires, l'un des 90 sur papier calque (n° 62, signé par l'artiste), complet des deux cartons blancs permettant la lecture sans effet de transparence.

CAMPBELL, Ken. Dominion. London : K. Campbell, 2002. RES GR FOL-NFV-61. Ex. n° 27 d'un livre d'artiste tiré à 30 exemplaires.

BONNEFOY, Yves. Ensemble de cinq textes (Vous, encore ! ; Ce bruit, qu'est-ce que c'est ; Et ça, encore ? ; Plus loin, plus loin ! ; La Grande Ourse ; Allô, oui ? ; L'Étoile sept) illustrés de collages originaux de Bertrand Dorny, tirés chacun à dix exemplaires, publiés chez l'auteur et l'artiste de 2002 à 2012. RES 4-NFR-246 à RES 4-NFR-252

PHILIPPE, Jean-Loup. Le Vaisseau de pierre. [Ill. d'] Aliska Lahusen. Paris : Éditions Arichi, 2016. RES FOL-NFR-253. Ex. n° 4 d'un tirage limité à 28 exemplaires, l'un des 4 premiers

comportant 5 peintures à l'huile sur feuille d'étain, le reste du tirage ne présentant que des reproductions numériques des œuvres originales.

▪ *Livres pour enfant*

KRÜGER, Hilde. Der Widiwondelwald : ein Bilderbuch aus bunten Dreiecken. Berlin : J. H. W. Dietz, 1924. RES 8-NFY-874. Éd. originale illustrée de 12 compositions hors texte construites à partir de la figure du triangle. Cartonnage d'éditeur illustré.

STRECKEWALD-EBHARDT, Tilla. Barbaritzchen, Herr Dunkel-Munkel und der Mond : ein Traum in Versen und Scherenschnitten. Bremen : GEDOK Ortsgruppe Bremen im Selbstverlag, [vers 1930]. RES 4-NFY-378. Éd. originale illustrée de compositions en bleu, noir et or d'après des papiers découpés. Cartonnage d'éditeur illustré.

MUNARI, Bruno. Nella notte buia. Milan : G. Muggiani, 1956. RES 8-NFV-179. Album né de l'expérience des livres illisibles réalisés par l'auteur, composé de 9 feuillets noirs imprimés en bleu et perforés d'un petit trou, 8 feuillets translucides imprimés en vert, noir et rouge et 8 feuillets de papier gris d'emballage avec une grotte découpée et comportant, insérés au milieu du cahier, 4 feuillets translucides oblongs. Cartonnage d'éditeur de papier noir illustré.

▪ *Publications des mouvements d'avant-garde du XX^e siècle*

CANGIULLO, Francesco ; MARINETTI, Filippo Tommaso. Piedigrotta. Parolinlibertà. Col manifesto sulla declamazione dinamica sinottica. Milano : Edizioni futuriste di Poesia, 1916. RES 4-NFR-260. Éd. originale.

La Folgore futurista. N° 1 (gennaio 1917)-n° 2 (febbraio 1917). Pavia : [s.n.], 1917. RES 8-NFR-472. Coll. complète d'une revue futuriste fondée par Angelo Rognoni et Gino Giuseppe Soggetti, dont la publication fut interrompue par la guerre.

Manifestation Dada. Maison de l'Œuvre, le samedi 27 mars, à 8h15 précises. [Paris] : [s.n.], [1920]. Prospectus-programme de format oblong, imprimé en noir et rouge sur papier rose d'après une maquette de Tristan Tzara, avec en surimpression en rouge deux dessins mécanomorphes de Francis Picabia.

The Street Wall Journal. N° 1 (Wednesday, May 13, 1970)- n° 3 (Thursday, May 21, 1970). New York : The Street Wall Journal, 1970. RES GR FOL-NFZ-28. Coll. complète d'un journal paru sous forme de trois affiches, diffusé durant la grève des étudiants américains en 1970 pour protester contre la guerre d'Indochine et pour demander la libération de Bobby Seale. Joint : Affiche « Free New University Conference », New York, 15 juin 1970.

Tout ! Ce que nous voulons : tout ! Dir. publ. Jean-Paul Sartre. N° 1 (1970, 23 sept.)-[N° 16 (1971, 29 juillet)]. Paris : Tout !, 1970-1971. RES GR FOL-NFZ-27. Coll. complète comportant les trois suppléments aux n° 4 (« Spartacus ou la révolte des esclaves »), 14 (« La pollution morale c'est la famille ») et 16 (« Les pieds pollués »).

ZG. N° 1-15. London : Gallery House Press (n° 1-6) ; ZG Magazine (n° 7-8) ; London & New York : ZG Magazine & Ultra Thin Management (n° 9-14) ; New York : ZG Magazine & Kent Fine Art (n° 15), 1980-1988. Coll. complète d'une revue de diffusion restreinte, créée par Rosetta Brooks et consacrée aux « self-consciously borderline activities » (éditorial de la première livraison), dans un esprit post-moderne héritier des mouvements radicalistes des années 1970.

▪ *Reliures*

SOLTYKOV, Aleksej. Voyage en Perse. Paris : L. Curmer, V. Lecou, 1851. RES 4-NFG-92. Cartonnage d'éditeur en percaline noire à décor orientaliste de plaques, doré et mosaïqué sur les

plats et le dos. Prov. : coll. Bernard Loliée.

The Wiener Werkstätte 1903-1928 : the Evolution of the Modern Applied Arts. Vienna : Krystall-Verlag, 1929. RES 8-NFV-183. Reliure d'édition orange et noire, en papier-mâché à motifs en relief, dessin du plat sup. par Vally Wieselthier, dessin du plat inf. par Gudrun Baudisch. Acquis grâce au mécénat de M. Henri Schiller.

GABORY, Georges. Le Nez de Cléopâtre. Illustré de pointes sèches par André Derain. Paris : Éd. de la Galerie Simon, [1922]. RES 8-NFR-487. Ex. n° 94. Reliure de Rose Adler (1949), box beige orné de filets noirs et blancs, dos de box noir titré à la chinoise. Prov. : coll. Jean Bonna.

BRETON, André. Les Manifestes du surréalisme, suivis de Prolégomènes à un troisième manifeste du surréalisme ou non. Paris : Éd. du Sagittaire, 1946. RES 8-NFZ-97. Ex. n° xxv portant un envoi d'André Breton à Edmond Bomsel, l'un des 58 ex. de tête comportant trois pointes-sèches originales de Matta. Reliure de Georges Leroux (1972) en box vert, décorée au plat sup. et au plat inf. de deux bandes évidées ornées d'une composition abstraite de lamelles mosaïquées de teintes orangées surmontée de trombones vert métallisés, et au plat sup. d'un cercle de plastique orange en relief rehaussé d'une pastille de box vert.

BOUSQUET, Joë. Il ne fait pas assez noir. Paris : R. Debresse, 1932. RES 8-NFR-488. Ex. n° 29. Reliure de Jean de Gonet (1985), plats semi-souples en veau noir imprimé de rayures, avec assemblage de bandes verticales de veau en différents gaufrages et lames d'ébène riveté au plat sup., baguettes d'ébène au bord externe des plats. Prov. : coll. Jean Bonna.

KOPAC, Slavko. Chapeau ivre. Vence : Pierre Chave Éditeur, 1994. RES 8-NFY-843. Ex. n° 1 signé par l'artiste. Reliure de Georges Leroux (1995), en veau gris estampé d'une structure en nid d'abeilles et mosaïqué de motifs (disques et spirales) en buffle noir, vert et fushia et en veau mordoré.

4° Dépôt légal

4.1 Réserve des livres rares

'ADNĀN, Ītil. Nuit. [Dessins originaux et poème d'] Etel Adnan. Paris : Yvon Lambert, 2017. RES FOL-NFY-481 (1). Éd. originale, constituant le premier volume de la collection « Pli selon pli », tirée à 50 ex. numérotés et signés et quelques ex. hors commerce (ex. n° 25).

GUILLEVIC, Eugène. 2 + 2 sonnets. [Bois gravés de] Thierry Le Saëc. Kergollaire-Languidic : Éditions de la Canopée, 2017. RES FOL-NFY-478. Éd. originale de quatre sonnets inédits de Guillevic, tirée à 20 ex. (ex. n° 2).

PENONE, Giuseppe. Identità. [Ill. de] Giuseppe Penone. Paris : Yvon Lambert, 2017. RES FOL-NFY-481 (3). Éd. originale, illustrée de cinq estampes numériques reproduisant des dessins originaux de l'artiste avec inversion des couleurs (le blanc en noir et chaque couleur en sa complémentaire). Troisième volume de la collection « Pli selon pli », tirée à 50 ex. numérotés et signés et quelques ex. hors commerce (ex. n° 25).

Tableau 1 : Collections de la BnF au 31 décembre 2017

	2017
Livres et recueils	15 000 000
Périodiques (titres)	390 000
<i>Dont vivants</i>	<i>40 000</i>
Manuscrits	370 000
Estampes et photographies	15 000 000
Partitions	2 000 000
Cartes, plans, globes	900 000
Monnaies et jetons	440 000
Médailles	150 000
Autres objets	60 000
Documents relatifs aux spectacles	3 000 000
Enregistrement sonores	1 500 000
Vidéogrammes	280 000
Multimédias	170 000
Archives du web (en fichiers collectés (URL))	31 000 000 000
<i>En teraoctets</i>	<i>940</i>

Tableau 2 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

En nombre de dépôts

<i>Type de documents</i>	Dépôt légal éditeur			
	2014	2015	2016	2017
Livres	80 255	76 287	77 986	81 263
Périodiques	278 240	262 951	250 232	245 420
<i>Dont dépôt légal importateur</i>	9 959	8 623	6 327	5 157
Brochures et publications diverses	10 603	14 021	17 198	13 025
Phonogrammes	10 926	11 480	8 797	8 230
Vidéogrammes	8 792	8 203	10 273	10 230
Multimédias	5 941	3 983	3 455	1 784
Cartes et plans	2 020	2 310	2 295	2 263
Estampes	539	676	518	282
Livres d'artiste				54
Monnaies et médailles	53	23	-	-
Photographies	3	29	150	87
Affiches illustrées	945	273	546	331
Imagerie (cartes postales)	12 157	8 555	5 320	8 971
Partitions	2 461	1 908	1 773	2 121
Internet*	2,4	2,4	2,8	2,2
<i>Dont collectes larges</i>	1,7	1,7	2,1	1,4
<i>Dont collectes ciblées</i>	0,7	0,7	0,7	0,8

*en milliards de fichiers web (URL)

Tableau 3 : Monographies entrées par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions d'ouvrages			
	2014	2015	2016	2017
Achats	46 714	50 323	43 532	42 590
Dons	7 595	9 164	8 014	6 464
Échanges	1 281	1 434	1 945	1 673
Deuxième exemplaire DL	4 377	-	-	-
Total papier	59 967	60 921	53 491	50 727
Acquisitions numériques*	17 500	3 300	1 313	2 297

**les acquisitions numériques induisent des problématiques de comptage différentes des acquisitions papier, et plus complexes – ces chiffres sont indicatifs. Jusqu'en 2014, et partiellement 2015, les titres numériques étaient acquis par grands ensembles de bouquets ; avec la mise à jour de la charte documentaire, les acquisitions se font titre à titre.*

Tableau 4 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions de périodiques (en nombre de titres)			
	2014	2015	2016	2017
Achats	6 515	6 410	6 139	5 590
Dons	1 112	1 165	1 149	1 073
Echanges	1 029	851	788	769
Deuxième exemplaire DL	414	-	-	-
Total papier	9 070	8 426	8 076	7 432
Acquisitions numériques	courant + rétrospectif de profondeur historique variable			

Tableau 5 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées

Catégories des documents reçus	Achats			Dons et autres modes d'entrées			Total		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Affiches	47	2	2	4 109	1 899	2 755	4 156	1 901	2 757
Cartes, atlas et globes	980	899	1 227	605	97	18	1 585	996	1 245
Catalogues de ventes et de libraires	8	-	-	465	821	820	473	821	820
Costumes et accessoires	-	-	1	20	-	15	20	-	16
Dessins et dessins de presse	22	2	314	1 060	5	39	1 082	7	353
Documents sonores (phonogrammes)	2 328	1 484	1 753	1 338	2 785	3 280	3 666	4 269	5 033
Dossiers de presse	-	-	-	315	362	316	315	362	316
Estampes	78	2	20	265	19	233	343	21	253
Imagerie (cartes postales)	-	-	-	183	-	-	183	-	-
Images animées (vidéogrammes)	1 767	1 717	1 352	5 588	6 311	13 377	7 355	8 028	14 729
Livres d'artistes & graphiques	9	1	23	233	93	332	242	94	355
Manuscrits	209	106	102	739	102	307	948	208	409
Maquettes de spectacle	2 173	17	89	3 714	35	894	5 887	52	983
Monnaies et médailles	1 150	29	29	24	135	21	1 174	164	50
Multimédia mono et multisupport	522	194	310	2 735	288	623	3 257	482	933
Musique imprimée	338	406	500	204	132	192	542	538	692
Objets	3	59	8	7	3	19	10	62	27
Photos du XIX ^e siècle	475	-	161	-	3	26	475	3	187
Photos des XX ^e et XXI ^e siècles	25 874	37 447	81 280	80 587	39 440	67 853	106 461	76 887	149 133
Portfolios (estampes et photos)	-	-	9	6	-	9	6	-	18
Programmes de spectacles	-	1	-	5 496	15 568	7 938	5 496	15 569	7 938
Timbres	-	-	1	-	-	-	-	-	1

Tableau 6 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

	2014	2015	2016	2017
Nombre d'images produites en interne*	2 168 952	3 016 555	2 405 431	2 729 565
Nombre d'images produites sur marché	7 370 051	12 701 928	25 367 022	15 130 841
Total	9 539 003	15 718 483	27 772 453	17 860 406

**l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 1.3 du rapport).*

Tableau 7 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et périodiques

	2014	2015	2016	2017
Notices bibliographiques créées	84 446	80 092	84 896	81 793
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	50 400	49 657	49 231	53 654
Notices d'autorité créées	25 782	23 679	22 724	22 196
Notices d'autorité mises à jour	28 567	24 620	22 676	20 275
Total des notices créées	110 228	103 771	107 620	103 989
Total des notices mises à jour	78 967	74 277	71 907	73 929

Tableau 8 : Catalogage courant et rétrospectif par les départements de collections

	2014	2015	2016	2017
Notices bibliographiques produites*	121 848	125 480	114 494	95 791
Notices d'autorité produites	48 437	52 171	51 247	48 772
Total des notices produites	170 285	177 651	165 741	144 563

*Notices créées ou dérivées

Tableau 9 : Dérivation de notices pour les monographies imprimées

	2014	2015	2016	2017
Notices produites	44 273	49 553	46 463	44 734
Notices dérivées	23 655	28 636	23 912	22 370
% de notices dérivées	53%	58%	51%	50%

Tableau 10 : Conservation curative

	2014	2015	2016	2017
Nombre de volumes réparés physiquement*	9 535	8 975	7 967	7 949
Nombre de documents en feuille réparés*	219 603	244 346	291 923	239 496
Reliure main (nombre de volumes)	832	1 054	652	1 418
Désinfection (m3)	30	-	24	4
Objets, maquettes, divers*	5 358	6 257	6 208	14 597
Dorures / titrages (nombre de volumes)	1 220	1 200	628	647

*à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections

Tableau 11 : Conservation préventive

	2014	2015	2016	2017
Reliure mécanisée (volumes commandés)	20 624	23 380	23 405	24 050
Conditionnement sur mesure (documents)*	19 681	21 846	17 737	16 432
Équipement léger (documents magasin)	7 447	7 608	7 413	6 829
Désacidification (en u.c.)	10 196	27 172	17 123	26 660

**hors équipements réalisés par les départements de collections*

Tableau 12 : Reproduction micrographique (nombre d'images)

	2014	2015	2016	2017
Micrographie réalisée en interne	386 075	266 698	164 069	19 934
Micrographie réalisée en externe	496 399	111 532	-	-
Total - Nombre d'images	882 474	378 230	164 069	19 934

Tableau 13 : Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-Jardin

<i>en nombre de titres</i>	2013	2014	2015	2016
Cartes annuelles Haut-de-jardin*	25 438	24 881	27 272	29 648
Ticket 1 jour	44 241	44 412	41 504	45 847

**ont été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites*

Tableau 14 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF

<i>en nombre de titres</i>	2013	2014	2015	2016
Cartes annuelles accès illimités*	18 170	17 273	18 398	17 810
Cartes 15 entrées*	2 130	1 709	1 882	1 632
Cartes 3 entrées*	10 188	9 532	9 279	8 933
Total Recherche	30 488	28 514	29 559	28 375

**n'ont pas été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites. Le total est donc différent de la partie 4.1.1 du rapport .*

Tableau 15 : Répartition du public accrédité par type de recherche

<i>en %</i>	2013	2014	2015	2016
pour études	48	47	48	50
pour raisons professionnelles	43	44	44	42
à titre personnel	9	9	8	8

Tableau 16 : Répartition du public accrédité par nationalité

<i>en %</i>	2013	2014	2015	2016
France	66	65	66	67
Étranger	34	35	34	33

Tableau 17 : Fréquentation des salles de lecture

	2013	2014	2015	2016
Rez-de-jardin	310 866	285 506	285 655	285 771
Richelieu	51 948	45 351	42 872	33 883
Arsenal	8 799	8 754	8 154	8 268
Opéra	2 275	2 095	1 811	2 128
Avignon	2 949	4 499	4 536	4 563
Sous total RAO	65 971	60 699	57 373	48 842
Total bibliothèque de recherche	376 837	346 205	343 028	334 613
Haut-de-jardin	463 069	464 162	470 326	472 596
Estimations Haut-de-jardin hors salles de lecture			66 500	67 081
Total Haut-de-jardin	463 069	464 162	536 826	539 677
Total BnF	839 906	810 367	879 854	874 290

Tableau 18 : Nombre de documents communiqués

	2013	2014	2015	2016
Rez-de-Jardin	939 257	742 663	719 593	708 722
RAO	225 229	200 001	150 878	136 192
Total BnF	1 164 486	942 664	870 471	844 914

Tableau 19 : L'offre documentaire de Gallica

	2014	2015	2016
Monographies	269 489	290 020	343 943
Fascicules de périodiques	1 408 082	1 522 504	1 785 167
Documents iconographiques	1 054 987	1 226 940	1 240 129
Cartes et plans	77 956	95 026	102 538
Documents sonores	17 807	34 431	35 329
Manuscrits	40 605	49 999	60 420
Musique notée	26 271	39 924	42 868
Vidéos	nc	13	18
Objets	nc	178 608	178 784
Nombre total de documents	2 895 197	3 437 465	3 789 196

(hors documents uniquement indexés et hors Gallica intra muros)

Tableau 20 : La fréquentation de Gallica

	2013	2014	2015	2016
gallica.bnf.fr	13 275 868	13 441 929	13 256 728	11 987 267
lecteur exportable	424 925	373 743	209 564	134 107
application	405 370	453 808	364 702	337 185
Site mobile gallica.bnf.fr/m	88 056	925 601	1 449 614	1 523 994
Gallica intra-muros	30 644	41 122	47 301	39 455
Gallica Labs	14 613	7 879	493 721	642
Numistral	13 558	16 365	16 516	17 478
Grande Collecte	-	30 051	84 616	13 675
IIIF-Gallica	-	-	58 219	183 449
Nombre total de visites	14 253 034	15 290 498	15 980 981	14 237 252

En italiques : services ouverts en cours d'année.

Tableaux 21 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2016

Les partenaires de Gallica par types de partenaires	1997-2016
Partenaires des territoires	213
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	55
Autres partenaires	72
Bibliothèques étrangères	6
Total des partenaires de Gallica	346

(toutes filières)

Les partenaires de Gallica par mode d'entrée des documents numériques	1997-2016
Filière intégration des documents	391
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – imprimés</i>	322
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – documents à haute valeur patrimoniale</i>	42
<i>par intégration de fichiers numériques</i>	27
Filière référencement des documents (moissonnage)	79
Total des partenaires de Gallica	470

(sans dédoublement : un même partenaire participant à plusieurs filières est compté pour chacune des filières)

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	Fin 2016
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	187 668
Intégration des fichiers numériques	35 415
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	309 431
Total des documents des partenaires	532 514

Tableau 22 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

En nombre de visites

Fréquentation des expositions temporaires	Salle	2016	2015/2016
Anselm Kiefer L'Alchimie du livre*	Galerie 2 - François-Mitterrand	16 075	15 731
Images du Grand Siècle*	Galerie 1	2 432	3 454
La Franc-Maçonnerie	Galerie 2	31 656	
Miquel Barcelo, sol y sombra	Galerie 1	20 919	
La France d'Avedon**	Galerie 2	20 949	
Pascal, le cœur et la raison**	Galerie 1	6 220	
Bakst : des ballets russes à la haute couture**	Opéra	27 901	
Total expositions payantes		126 152	
De rouge et de noir	Richelieu - Monnaies et médailles	2 624	13 738
Isabel Echarri et Diego Etcheverry*	Galerie des donateurs	4 323	2 355
Le peintre Charles Matton, cinéaste et écrivain	Galerie des donateurs	5 558	
Georges Lemoine	Galerie des donateurs	4 834	
Globes en 3D	Galerie des donateurs	11 267	
Yantchesky	Galerie des donateurs	11 375	
Les choix de Pierre Leroy	Bibliothèque de l'Arsenal	659	
Total expositions gratuites		40 640	
TOTAL		166 792	

* expositions dont l'exploitation s'étendait sur 2015/2016

** expositions dont l'exploitation s'étend au-delà de 2016

Tableau 23 : Fréquentation des principales manifestations culturelles
 Manifestations ayant rassemblé plus de 200 personnes

GA – Grand auditorium (François-Mitterrand) : 345 places

PA – Petit auditorium (François-Mitterrand) : 200 places

Cycle	Titre	Intervenants	Dates	Lieu	Fréq.
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>L'histoire de la philosophie est-elle d'actualité?</i>	Martin Rueff	06/01/16	GA	203
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Le pays où habitait Albert Einstein</i>	Etienne Klein	13/01/16	GA	318
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>L'idéalité</i>	Martin Rueff	20/01/16	GA	237
Cycle Cinéma	<i>Le tandem cineaste -monteur</i>	Arnaud Desplechin et Laurence Briaud	03/02/16	GA	280
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Brouillons</i>		04/02/16	GA	217
Cycle cinéma	<i>Le tandem cineaste -monteur</i>	Jacques Audiard	09/02/16	GA	317
Après-midi d'étude	<i>La laïcité en question</i>	Sylviane Tarsot-Gillery, Didier Leschi	19/02/16	PA	270
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Penser entre</i>	François Jullien	09/03/16	GA	203
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Tentatives</i>		17/03/16	GA	263
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Philosophie du christianisme</i>	François Jullien	23/03/16	GA	253
Un texte, un mathématicien	<i>De la petite vérole au XVIIe siècle au cancer aujourd'hui : ce que peuvent apporter les mathématiques</i>	Dominique Barbolosi	30/03/16	GA	223
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Qu'est-ce qu'exister ?</i>	François Jullien	06/04/16	GA	287
Un texte, un mathématicien	<i>Claude Shannon et l'avènement de l'ère numérique</i>		13/04/16	GA	282
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Métiers d'homme</i>		14/04/16	GA	243
Evènement	<i>Autour de l'exposition Miquel Barceló, Sol y sombra</i>		21/05/16	GA	215
Evènement	<i>La plateforme des nouveaux talents du cinéma /Les lauréats du prix Kinoma</i>		15/06/16	GA	280
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Des ronds dans des carrés</i>	Marcel Benabou, Olivier Salon, Hervé Le Tellier, Frédéric Forte...	13/10/16	GA	210
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Reprise</i>	François Jullien	16/11/16	GA	305
Physique et Interrogations Fondamentales (PIF).15e Rencontres	<i>La science, l'information, la connaissance</i>		19/11/16	GA	216
Evènement - A l'occasion de la traduction par Daniel Lauzon du 3e tome du <i>Seigneur des Anneaux</i>	<i>Soirée J. R. R. Tolkien</i>	Daniel Lauzon, Anne Besson, Stéphane Marsan, Pierre Krause, ...	23/11/16	GA	218
Les jeudis de l'Oulipo	<i>Quand est-ce qu'on dort?</i>		24/11/16	GA	218
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>Qu'est-ce qu'un père</i>		30/11/16	GA	215
Cours méthodiques et populaires de philosophie	<i>De l'expérience</i>		07/12/16	GA	263

Tableau 24 : Fréquentation des activités pédagogiques

En nombre de personnes accueillies, élèves et enseignants

Activités	2014	2015	2016
Ateliers permanents			
Visites de la BnF	2 727	2 159	2 870
Ateliers de découverte et de pratique	5 692	2 985	3 282
Exploration des ressources documentaires	739	689	1 251
Total	9 158	5 833	7 403
Ateliers temporaires			
De Rouge et de Noir : collection Luynes			37
Anselm Kiefer, l'alchimie du livre			565
Miquel Barcelo, Sol y sombra			491
La Franc-Maçonnerie			22
Chorégraphes américains			24
La France d'Avedon Vieux Monde New Look			290
Lumière sur la ville : Nicolas N, Yantchevsky			26
Pascal, le cœur et la raison			158
Total	5 089	3 788	1 613
Formations enseignants			
PAF Ile-de-France (dont PNF Lettres)	3 030	924	1 223
Hors PAF	339	200	1 250
Présentations et vernissages d'expositions	366	286	203
Hors les murs (dont EAC en territoire)	276	522	1 326
Total	4 011	1 932	4 002
Manifestations			
Chemins d'accès et Chemins de la médiation	452	220	350
Autres (concours de récitation, journée presse,,,))	1 275	2 238	792
Total	1 727	2 458	1 142
TOTAL	19 985	14 011	14 160

Tableau 25 : État du catalogue général - Volumétrie

	2013	2014	2015	2016
Total des notices bibliographiques	12 606 032	12 970 226	13 196 602	13 644 237
Total des notices d'autorité	5 366 729	5 441 113	5 491 719	5 561 384
Total des notices d'autorité diffusables	2 429 725	2 515 585	2 606 817	2 745 733
Total des notices d'exemplaires	20 541 019	21 297 853	21 717 177	22 215 259

Tableau 26 : État du catalogue général par type de document (nombre de notices bibliographiques)

<i>Type de document</i>	2013	2014	2015	2016
Image animée	228 466	239 227	251 036	264 265
Image fixe	611 750	636 492	660 516	734 451
Multimédia	72 028	73 412	74 634	75 465
Spectacle	55 228	56 335	57 122	57 662
Imprimé (sauf publication en série)	8 624 584	8 857 216	9 014 849	9 320 302
Publication en série imprimée	715 186	727 879	734 174	742 693
Ressource électronique	68 604	72 270	74 458	76 940
Médaille	134 700	179 654	179 582	179 613
Objet	879	945	2 502	2 645
Manuscrit moderne	143 533	155 951	164 428	168 072
Musique	745 044	747 532	739 091	758 312
Document sonore	871 170	883 878	899 212	913 360
Document cartographique	334 860	339 435	344 998	350 457
TOTAL général (hors sous-notice analytique*)	12 606 032	12 970 226	13 196 602	13 644 237

Tableau 27 : Distribution par type de notice bibliographique

<i>Type de notice</i>	2013	2014	2015	2016
Monographie	11 414 142	11 739 643	11 937 426	12 356 126
Collection	210 439	216 567	220 390	225 280
Ensemble	127 488	132 775	140 850	148 755
Recueil	279 120	297 510	309 731	320 239
Périodique	504 467	512 233	515 895	520 970
Historique	15 148	15 163	15 188	15 205
Spectacle	55 228	56 335	57 122	57 662
TOTAL	12 606 032	12 970 226	13 196 602	13 644 237
Sous-notice analytique*	2 978 412	2 997 584	3 001 170	3 011 930

*les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).

Tableau 28 : Distribution par type de notice d'autorité

<i>Type de notice</i>	2013	2014	2015	2016
Noms de personne	3 904 119	3 968 629	4 014 098	4 038 506
Collectivités	614 542	614 109	610 381	627 545
Marques	24 783	25 445	25 888	26 307
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	246 381	249 598	253 333	304 814
Noms géographiques	260 773	261 475	262 702	263 210
Dewey	140 337	142 190	144 002	145 599
Rameau	175 794	179 667	181 315	184 286
TOTAL général	5 366 729	5 441 113	5 491 719	5 590 267

Tableau 29 : Activités des produits bibliographiques

	2013	2014	2015	2016
Nombre de clients des produits et services bibliographiques	4 582	4 842	5 002	5 186
Nombre de notices distribuées (en millions)*	67	71	117	85
Nombre de notices bibliographiques récupérées**	149 318	180 989	242 025	122 035
Nombre de notices d'autorité récupérées**	191 331	148 015	206 394	151 817

*à l'exception de celles récupérées en Z39.50 non comptabilisables

**par catalogue : FTP

Tableau 30 : Part des notices du catalogue général versées dans Data.bnf.fr

	2013	2014	2015	2016
Entités Personne	12,1%	32,3%	98,9%	99,9%
Entités Organismes	14,6%	35,6%	99,1%	99,9%
Entités Titres	58,3%	93,4%	99,0%	99,7%
Entités RAMEAU	99,0%	99,8%	94,8%	100,0%
Entités Noms géographiques	99,1%	98,7%	98,7%	99,0%
Notices de spectacles	-%*	99,7%	99,9%	99,9%
Périodiques	0,0%	35,1%	60,3%	62,0%
Monographies	49,9%	66,0%	70,6%	71,9%

*Fin 2013 un grand nombre de notices de spectacles du catalogue général ont été transformées en notices Titres, la part des notices de spectacles versées dans Data n'est pas significative.

Tableau 31 : Catalogue collectif de France

	2013	2014	2015	2016
Nombre de notices dans la base Patrimoine	4 961 911	5 427 435	5 752 568	6 090 827
Nombre de fonds décrits dans le RNBFD	2 360	3 215	3 366	3 495
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	379 445	464 462	485 317	451 712

Tableau 32 : Répartition des effectifs par corps et catégorie

Statut	Catégorie	2013		2014		2015		2016	
		PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT	PP	ETPT
Personnels État	A	415	422	413	401	421	403	426	409
	B	397	385	403	381	427	402	424	408
	C	666	641	642	633	649	615	639	621
	Total	1 478	1 449	1 458	1 415	1 497	1 421	1 489	1 438
Personnels non-titulaires	A	416	404	419	405	422	414	409	404
	B	223	214	233	216	207	201	203	186
	C	19	16	15	13	15	13	13	10
	EA*	4	1	8	7	4	6	1	3
	Total	662	634	675	640	648	633	626	604
Personnels non-titulaires à temps incomplet		268	174	260	160	256	163	225	145
Total		2 408	2 257	2 393	2 215	2 401	2 216	2 340	2 187

*Emplois d'avenir

Tableau 33 : Les principaux domaines de formation des agents

Domaines	Années	Stagiaires	Évol. stagiaires	Jours	Évol. jours
Hygiène, sécurité, santé au travail	2 014	668		404	
	2 015	615	-7,9%	504	24,8%
	2 016	688	11,9%	600	19,0%
Accueil	2 014	293		191	
	2 015	387	32,1%	283	48,2%
	2 016	278	-28,2%	199	-29,7%
Concours	2 014	544		893	
	2 015	566	4,0%	797	-10,8%
	2 016	400	-29,3%	780	-2,1%
Management	2 014	232		275	
	2 015	256	10,3%	317	15,3%
	2 016	251	-2,0%	359	13,2%
Edition et communication	2 014	123		257	
	2 015	169	37,4%	299	16,3%
	2 016	100	-40,8%	156	-47,8%

Tableau 34 : Le compte financier de la BnF

	2013	2014	2015	2016
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	192 884 883	189 991 442	188 623 056	187 554 314
Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service (70)	6 239 429	5 913 002	7 201 104	7 344 055
Production stockée (71)	80 417	- 210 440	- 124 663	101 931
Subvention d'exploitation (741)	183 280 015	180 787 585	178 000 181	176 474 890
Autres subventions, dons et legs	1 809 734	1 713 838	1 556 026	1 935 584
Autres produits (75 -76 - 77)	1 475 288	1 787 457	1 990 406	1 697 855
CHARGES D'EXPLOITATION	182 797 514	181 984 680	180 784 052	181 701 223
Achats (60)	8 149 618	7 908 887	8 175 215	8 442 381
Services extérieurs (61 - 62)	36 081 719	35 604 245	34 866 999	36 497 383
Impôts et taxes (63)	476 429	391 889	321 379	334 296
Charges de personnel (63 - 64)	134 637 377	134 400 314	134 593 513	134 317 363
Autres charges (65 - 66 - 67)	3 452 371	3 679 345	2 826 947	2 109 800
CAF	10 087 369	8 006 762	7 839 003	5 853 091
RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 555 109	26 954 477	32 256 769	33 990 752
Subvention d'investissement	18 363 370	14 463 345	22 326 410	22 452 916
Autres subventions, ressources affectées	6 154 586	12 444 355	9 912 735	11 446 684
Autres ressources	37 153	46 777	17 624	91 152
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36 186 499	38 326 001	34 022 354	39 811 138
Immobilisations incorporelles (20)	7 115 568	8 304 850	7 495 209	7 733 488
Immobilisations corporelles (21)	23 994 475	24 259 439	20 991 032	26 854 230
dont acquisitions pour les collections	18 788 231	18 144 194	15 186 033	18 774 789
Autres immobilisations	5 076 456	5 761 713	5 536 113	5 223 420
INCIDENCE SUR FONDS DE ROULEMENT	- 1 544 021	- 3 364 762	6 073 419	32 705

Tableau 35 : Le budget 2016 par destinations (rang 1 & 2) - en AE & CP

Dest 1	Destination de niveau 2	Personnel		Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
		AE=CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Patrimoine immobilier	Projet Richelieu	961 340	2 012 443	893 349	1 859 996	1 937 995	4 833 778	3 792 684	
	Richelieu et annexes	162 742	245 461	24 742	2 088	7 608	410 291	195 092	
	François Mitterrand	541 808	369 483	382 662	7 384 950	3 645 619	8 296 241	4 570 089	
	Bussy	49 702			-	3 808	162 252	45 894	
	Arsenal	46 296	2 487	2 487	110 757	207 444	159 540	256 227	
	Bibliothèque musée de l'Opéra	29 743	-				29 743	29 743	
	Sablé	11 880	48 223	51 809	45 149	45 218	105 252	108 908	
	Boulevard St Michel	6 852	8 317	15 118	26 810	104 566	41 979	126 536	
Multisites	75 073	5 744 921	5 213 880	969 335	1 154 427	6 789 329	6 443 380		
Total Patrimoine immobilier		1 885 437	8 431 334	6 584 047	10 395 276	7 265 129	20 712 048	15 734 612	
Patrimoine collections	Dépôt légal	5 264 693	251 973	501 973	681 529	744 605	6 198 195	6 511 271	
	Pôles associés	983 779	1 675 928	1 670 437	177 773	194 394	2 837 481	2 848 610	
	Acquisitions	8 453 204	2 796 159	2 733 057	9 067 385	9 197 493	20 316 748	20 383 753	
	Constitution des collections numériques	5 603 440	298 141	287 534	6 667 444	6 047 324	12 569 025	11 938 298	
	Restauration/conservation	15 152 913	1 982 073	2 113 645	510 674	480 837	17 645 660	17 747 395	
	Sûreté des collections	2 392 398	67 347	67 347	-	-	2 459 745	2 459 745	
	Stockage des collections physiques	2 009 527	1 430 695	268 097	130 113	126 844	3 570 335	2 404 467	
	Catalogage hors informatique	19 239 758	-	-	81 315	182 617	19 321 074	19 422 375	
SIBIB/SINUM pour conservation	1 937 512	1 409 520	1 495 969	4 331 165	5 321 828	7 678 197	8 755 309		
Total Patrimoine collections		61 037 224	9 911 837	9 138 058	21 647 398	22 295 942	92 596 459	92 471 224	
Diffusion et valorisation	Accueil	2 960 981	277 116	266 237	399 231	419 856	3 637 328	3 647 074	
	Mise à disposition des collections physiques	9 946 748	1 400 080	1 379 837	648 367	526 891	11 995 195	11 853 476	
	Exception handicap	259 201	-	-	47 084	103 936	306 286	363 138	
	Services à distance	5 442 134	248 669	218 375	759 643	884 235	6 450 446	6 544 745	
	Reproduction	4 316 212	97 192	101 177	150 967	130 431	4 564 372	4 547 821	
	Éditions et produits dérivés	1 891 818	704 565	681 673	4 300	4 767	2 600 683	2 578 259	
	Expositions	3 124 966	2 117 633	1 962 108	197 273	130 571	5 439 871	5 217 645	
	Manifestations	1 869 797	271 699	271 200	63 792	56 927	2 205 287	2 197 924	
	Actions pédagogiques et éducatives	1 004 246	97 812	23 863	273	273	1 102 331	1 028 382	
	Formation professionnelle	647 061	12 233	12 460	-	-	659 294	659 521	
	Recherche scientifique	2 019 648	171 828	177 748	68 796	11 867	2 260 272	2 209 262	
	Activités internationales	956 563	90 918	86 054	-	12 984	1 047 481	1 055 601	
	SIBIB/SINUM pour communication	2 150 523	117 382	61 634	597 085	745 335	2 864 989	2 957 492	
	Projet Haut de Jardin	8 688 909	-	1 226	-	53 036	8 688 909	8 743 170	
Participation à la filiale	-	-	-	440 000	440 000	440 000	440 000		
Total Diffusion et valorisation		45 278 807	5 607 127	5 243 593	3 376 811	3 521 109	54 262 745	54 043 509	
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 202 376	8 534 346	8 552 330	10 270	73 013	10 746 992	10 827 719	
	Logistique / exploitation	4 730 006	10 974 548	11 069 925	229 862	314 211	15 934 417	16 114 142	
	Locations immobilières et charges	330 262	64 616	171 265	-	-	394 879	501 527	
	Pilotage stratégie	3 809 460	749 255	469 364	211 255	227 622	4 769 971	4 506 446	
	Frais de mission	103 370	144 721	135 913	-	-	248 091	239 283	
	Communication	1 624 179	811 372	815 101	1 190	1 190	2 436 741	2 440 470	
	Dépenses relatives au personnel	4 898 520	1 193 595	1 192 835	76 680	85 948	6 168 795	6 177 303	
	Informatique transverse	-	2 991 679	3 495 219	799 155	383 686	3 790 834	3 878 905	
	Informatique bureautique	1 786 932	1 127	4 162	979 481	1 304 621	2 767 539	3 095 715	
	Documentation	73 176	243 930	160 796	-	-	317 106	233 972	
	Charges financières	149 612	189 790	273 448	1 002	1 794	340 403	424 854	
	Gestion administrative	6 807 178	382 962	373 512	326 595	486 401	7 516 734	7 667 091	
Personnel		70 878	73 425	90 000	90 000	160 878	163 425		
Total Fonctions support		26 515 071	26 352 820	26 787 295	2 725 490	2 968 485	55 593 381	56 270 851	
Total "décaissable"		134 716 539	50 303 118	47 752 993	38 144 975	36 050 664	223 164 632	218 520 196	

Tableau 36 : détail des recettes 2016

	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Subventions État	183 079 507	180 723 807	177 998 681	176 446 229
Ressources propres	9 805 375	9 267 632	10 624 377	9 457 565
Produits financiers	9 975	5 231	4 502	7 031
Principales activités	5 649 880	5 518 997	5 712 721	6 200 213
Accès aux salles de lecture	1 405 063	1 306 734	1 311 746	1 290 298
Editions	795 052	689 415	814 095	1 076 214
Reproduction	1 242 952	1 288 463	1 470 866	1 536 187
Expositions	637 734	406 128	462 288	568 828
Gestion des espaces dédiés (locations, etc.)	1 569 078	1 828 256	1 653 726	1 728 686
Autres activités	1 770 167	1 573 820	3 009 785	856 363
Formation professionnelle	88 526	80 571	102 657	87 956
Restauration d'ouvrages	75 072	41 126	30 449	27 514
Prestation pour Agence France-Muséums	660 000	400 000	1 570 000	21 000
BnF-Partenariats	360 346	474 224	350 866	159 108
Rédaction de notices (produits bibliographiques)	28 800	5 800	1 200	2 400
Fond de dotation	-	-	-	1 765
Prestations de stockage des collections (tiers-archivage)	37 500	37 500	34 820	21 280
Divers autres	304 818	273 688	688 028	349 885
Produits de gestion	215 105	260 911	231 765	185 455
Dons et legs	385 869	412 836	339 977	388 522
Mécénat	580 802	384 336	256 050	491 334
Autres subventions	1 408 593	1 372 412	1 301 342	1 514 102
Total recettes de fonctionnement encaissables	192 884 882	189 991 440	188 623 058	185 903 794
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Subvention Etat	14 341 322	13 599 240	21 560 000	21 560 000
Ressources propres	10 213 788	13 355 237	10 696 769	6 526 964
Autres subventions	6 006 313	7 836 760	6 487 467	5 744 437
Mécénats	3 234 242	5 457 258	3 889 094	723 387
Dons et legs	936 079	14 442	290 600	-
Caution et dépôts de garantie	4 798	45 560	13 331	-
Autres recettes d'investissement			11 983	28 125
Produits de cessions d'éléments d'actifs	32 356	1 217	4 293	31 015
Total recettes d'investissement encaissables	24 555 109	26 954 477	32 256 769	28 086 964
Total des recettes encaissables	217 439 992	216 945 919	220 879 825	213 990 757

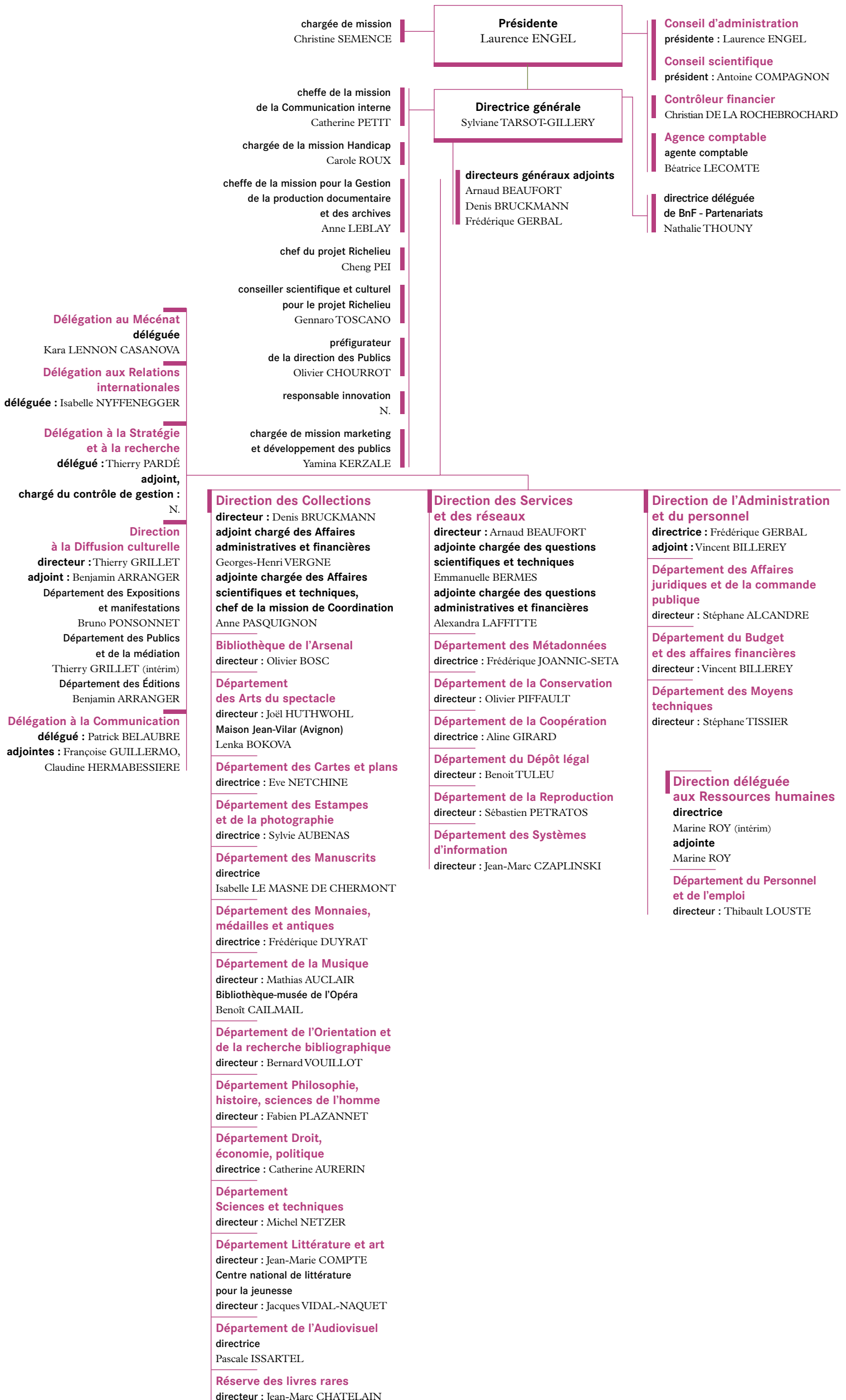
Tableau 37 : le bilan 2016

	2013	2014	2015	2016
ACTIF				
Immo. incorporelles	30 226 887	31 469 709	34 150 288	33 156 291
Immo. corporelles	1 009 521 965	1 385 053 765	1 343 303 767	1 355 895 073
Immo. financières	10 181 671	10 991 671	9 826 562	10 301 562
Total I	1 049 930 523	1 427 515 144	1 387 280 617	1 399 352 926
Stocks et en cours	1 067 036	1 011 237	1 753 814	1 802 929
Créances d'exploitation	57 712 527	55 081 461	63 404 327	62 280 962
Total II	58 779 563	56 092 698	65 158 141	64 083 891
Total général (I + II)	1 108 710 086	1 483 607 842	1 452 438 758	1 463 436 817
PASSIF				
Capital	749 333 522	1 096 681 299	1 095 217 307	1 095 263 548
Réserves	272 666 953	280 994 676	243 902 909	246 792 898
Subventions	69 643 079	79 209 637	86 135 941	95 012 583
Total I	1 091 643 554	1 456 885 612	1 425 256 157	1 437 069 028
Provision pour risques et charges (II)	1 299 923	10 445 367	10 728 833	10 905 189
Dettes financières	2 738 325	2 356 359	2 829 231	2 968 884
Dettes d'exploitation	13 028 284	13 920 505	13 624 537	12 493 715
Total III	15 766 609	16 276 863	16 453 768	15 462 599
Total général (I+II+III)	1 108 710 086	1 483 607 842	1 452 438 758	1 463 436 817

Tableau 38 : L'exécution du budget 2016

<i>Taux de consommation des crédits</i>	2013	2014	2015	2016	
				AE	CP
Personnel	99,85 %	98,46%	99,45%	99,02%	
Fonctionnement	93,78 %	106,6% *	110,03% *	95,58%	95,26%
Total compte de résultat	97,28 %	101,70%	103,58%	98,06%	98,01%
Investissement	67,87 %	69,45%	59,34%	97,86%	79,47%

* Ces taux tiennent compte des opérations internes (non décaissables), ce qui explique qu'ils excèdent 100%



Les instances de concertation et de décisions

Liste des membres au 31 décembre 2017

1. Conseil d'administration

Laurence ENGEL
Présidente de la Bibliothèque nationale de France

Membres du conseil d'administration pouvant se faire représenter :

Nicolas GEORGES
directeur chargé du Livre et de la lecture
direction générale des Médias et des industries
culturelles
ministère de la Culture

Hervé BARBARET
secrétaire général
ministère de la Culture

Hervé LEMOINE
directeur chargé des Archives de France
service interministériel des Archives de France
direction générale des Patrimoines
ministère de la Culture

Martin AJDARI
directeur général des Médias et des industries
culturelles
ministère de la Culture

Amélie VERDIER
directrice du Budget
ministère de l'Économie

Brigitte PLATEAU
directrice générale de l'Enseignement supérieur et de
l'insertion professionnelle
ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation

Alain BERETZ
directeur général de la Recherche et de l'innovation
ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation

Laurent BILLI
ministre plénipotentiaire
directeur général de la Mondialisation, de la culture, de
l'enseignement et du développement international
ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Membres du conseil d'administration pouvant donner pouvoir :

Gilles GUDIN de VALLERIN
directeur des médiathèques de
Montpellier Méditerranée Métropole

Emmanuel HOOG
Président-directeur général de l'Agence
France-Presse

Sophie-Caroline de MARGERIE
conseiller d'État

Christine CARRIER
directrice générale de la Bibliothèque publique
d'information

Térésa CREMISI
responsable d'édition
Éditions Flammarion

▪ Représentants du personnel

Titulaires :

Jean-Pierre SASTRE	CFDT
Philippe MEZZASALMA	CGT
Christophe UNGER	CGT
Julie JOURDAN	SUD

Suppléants :

Frédéric DELAUNAY	CFDT
Christine PATUREAU	CGT
Gaël MESNAGE	CGT
Guillaume RIQUIER	SUD

▪ Représentants des lecteurs

Nathalie SAGE PRANCHERE (*représentante usagers bibliothèque de Recherche*)

Gordana JEVTIC (*représentante usagers bibliothèque d'étude Haut-de-jardin*)

Personnalités associées avec voix consultative

Sylviane TARSOT-GILLERY
directrice générale
Bibliothèque nationale de France

Antoine COMPAGNON
président du Conseil scientifique
Bibliothèque nationale de France

Béatrice LECOMTE
agent comptable
Bibliothèque nationale de France

Christian DE LA ROCHEBROCHARD
contrôleur général économique et financier
Bibliothèque nationale de France

Personnalités invitées par le Président avec voix consultative

Arnaud BEAUFORT
directeur général adjoint
directeur des Services et des réseaux
Bibliothèque nationale de France

Denis BRUCKMANN
directeur général adjoint
directeur des Collections
Bibliothèque nationale de France

Frédérique GERBAL
directrice générale adjointe
directrice de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Marine ROY (intérim)
directeur délégué aux Ressources humaines à la
direction de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Thierry GRILLET
directeur de la Diffusion culturelle
Bibliothèque nationale de France

Isabelle NYFFENEGGER
déléguée aux Relations internationales
Bibliothèque nationale de France

Kara LENNON-CASANOVA
déléguée au Mécénat
Bibliothèque nationale de France

Thierry PARDÉ
délégué à la Stratégie et à la recherche
Bibliothèque nationale de France

Patrick BELAUBRE
délégué à la Communication
Bibliothèque nationale de France

Nathalie THOUNY
directrice déléguée BnF-Partenariats
Bibliothèque nationale de France

Vincent BILLEREY
directeur du département du Budget et des affaires
financières
Bibliothèque nationale de France

2. Conseil scientifique

	Membres Titulaires	Suppléants
Président	Antoine COMPAGNON professeur au Collège de France	
Membre de droit	Astrid BRANDT-GRAU cheffe du département de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture	
Personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre de la Culture	Jean-Hervé LORENZI, président du Cercle des économistes	
	Annette WIEVIORKA, directrice de recherche émérite au CNRS	
	Antoine de BAECQUE Professeur à l'Ecole normale supérieure	
Représentants d'institutions scientifiques et documentaires désignés par arrêté du ministre de la Culture	Catherine BRECHIGNAC Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences	
	Paul LECLERC Directeur du Paris Global Center de Columbia University	
	Nathalie LEGER directrice générale de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine)	
	Milad DOUEIHI titulaire d'une chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval (Québec)	
	Éric de CHASSEY directeur général de l'INHA	
	Laurence BERTRAND-DORLEAC Chercheur et professeur d'histoire de l'art	
Assistent avec voix consultative	Laurence ENGEL présidente de la BnF	
	Sylviane TARSOT-GILLERY directrice générale de la BnF	
	Martin AJDARI directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture	
	Brigitte PLATEAU directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	

Représentants élus des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la BnF

Jonathan PAUL direction des Collections (CFDT)

Jean-Dominique MELLOTT direction des Collections (CFDT)

Céline CHICHA-CASTEX direction des Collections (CGT)

Delphine MERCUZOT direction des Collections (CGT)

Représentants élus des autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement

Chloé COTTOUR direction des Services et des réseaux (CGT)

Lise FAUCHEREAU direction des Collections (CGT)

Céline GASPARD direction des Collections (CGT)

Lucie PROVERA direction des Collections (CGT)

Assistent au Conseil scientifique

Arnaud BEAUFORT directeur général adjoint, directeur des Services et des réseaux

Patrick BELAUBRE délégué à la Communication

Denis BRUCKMANN directeur général adjoint, directeur des Collections

Frédérique GERBAL, directrice générale adjointe, directrice de l'Administration et du personnel

Thierry GRILLET directeur de la Diffusion Culturelle

Thierry PARDÉ délégué à la Stratégie et à la recherche

3. Comité technique

Représentants de l'administration

Laurence ENGEL
Sylviane TARSOT-GILLERY
Frédérique GERBAL
Marine ROY
Arnaud BEAUFORT
Denis BRUCKMANN
Bruno BAUDRY

Représentants du personnel

Membres titulaires

CFDT

Jonathan PAUL
Jean-Pierre SASTRE
Frédéric DELAUNAY

CGT

Christophe UNGER
Christine PATUREAU
Chloé COTTOUR
Céline CHICHA-CASTEX

FSU

Jean-François BESANÇON
Benoît LINQUE

SUD

Boris RATEL

Membres suppléants

N.
N.
Carmen GUY

Philippe MEZZASALMA
Céline GASPARD
Gaël MESNAGE
François IVANOFF

Frédéric WEISZ
Brigitte LORET

Charline ATTARD

4. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Administration

Sylviane TARSOT-GILLERY
 Marine ROY
 Frédérique GERBAL
 Georges-Henri VERGNE

Stéphane TISSIER
 Alexandra LAFFITTE
 Bruno BAUDRY

Personnel

Membres titulaires

CFDT

Emmanuel AUROYER
 Jean-Pierre SASTRE

CGT

Maud BONNEFON
 François IVANOFF
 Gaël MESNAGE
 Caroline MANSUY

FSU

Frédéric WEISZ
 Jean-François BESANCON

SUD

Claire MONNERON

Médecins de prévention

Isabelle ARNAUD-VERGNIOL

ISST

Jean-Pierre FABRE

Assistants de prévention :

Khalid CHAKOR ALAMI (François-Mitterrand)
 Rémi DARTIQUES (François-Mitterrand)
 Régyne DUMONT (François-Mitterrand)
 Caroline FANTINI (Richelieu)
 Michèle GENTIL(Sablé-sur-Sarthe)
 Fabrice CUSSAC (Arsenal)
 Maud LEVETEAU (François-Mitterrand)

Membres suppléants

N.
 Frédéric DELAUNAY

Lucie PROVERA
 Christine PATUREAU
 Rosa RAZAFIARIVELO
 Natacha ROSILLO

François AUZEIL
 Alain CHATELET

Pedro PINHO MARTINS

SHSE

Jean-Luc DURAND

François PERNOIS (François-Mitterrand)
 Vanessa RICHARD (François-Mitterrand)
 Valentin ROTTIER (Bussy Saint-Georges)
 Olivier VO TAN (François-Mitterrand)
 David ZERDOUN (François-Mitterrand)
 Antoine PINAUD (François-Mitterrand)
 Sylvie BANSE (François-Mitterrand)

Le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France

Version consolidée au 31 décembre 2017

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, du ministre de la culture et de la francophonie et du ministre du budget, porte-parole du Gouvernement,

Vu la Constitution, et notamment son article 13, ensemble l'ordonnance n° 58-436 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'État, et notamment son article 1er ;

Vu le code du domaine de l'État ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal ;

Vu le décret du 30 juin 1934 relatif à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine et à la bibliothèque de l'Arsenal ;

Vu le décret du 25 octobre 1935 fixant la liste des offices et établissements autonomes de l'Etat assujettis au contrôle financier ;

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif à la fusion des bibliothèques musicales ;

Vu le décret du 8 avril 1938 portant création d'une phonothèque nationale ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif ;

Vu le décret n° 59-587 du 29 avril 1959 modifié relatif aux nominations aux emplois de direction de certains établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 64-486 du 28 mai 1964 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu le décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993 relatif au dépôt légal ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de la Bibliothèque nationale en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de l'Établissement public de la Bibliothèque de France en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du ministère de la culture et de la francophonie en date du 10 décembre 1993 ;

Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

- **TITRE Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.**

Article 1

Il est créé, sous le nom de Bibliothèque nationale de France, un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.

Son siège est à Paris.

Article 2

La Bibliothèque nationale de France a pour missions :

1° De collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ;

À ce titre :

elle exerce, en vertu de l'article 5, alinéa 2, de la loi du 20 juin 1992 susvisée, les missions relatives au dépôt légal confiées par cette loi et les décrets pris pour son application à la Bibliothèque nationale ; elle gère, pour le compte de l'État, dans les conditions prévues par la loi du 20 juin 1992 susvisée, le dépôt légal dont elle est dépositaire. Elle en constitue et diffuse la bibliographie nationale ;

elle rassemble, au nom et pour le compte de l'État, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques ;

elle participe à l'activité scientifique nationale et internationale ;

2° D'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections ;

À ce titre :

elle conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ;

elle coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ;

elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'État, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ;

elle permet la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ;

elle mène toutes actions pour mettre en valeur ses collections et, en particulier, pour réaliser les opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions ;

3° De poursuivre la construction, l'aménagement et l'équipement des immeubles dont l'État lui confie la réalisation, notamment de ceux dont la construction est entreprise par l'Établissement public de la Bibliothèque de France, ainsi que de préparer leur mise en service et leur ouverture au public ;

4° De préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée.

Article 3

Pour l'exercice de ses missions, la Bibliothèque nationale de France peut notamment :

- 1° Acquérir les biens meubles ou immeubles nécessaires ;
- 2° Effectuer des études, réaliser des travaux pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bâtiments de la Bibliothèque nationale de France, conclure avec d'autres personnes publiques ou privées des conventions de nature à lui assurer un environnement approprié ;
- 3° Attribuer, sur son budget, des subventions ou des avances, notamment pour des activités de coédition, à des personnes publiques ou privées qui réalisent des études, recherches ou travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;
- 4° Coopérer, en particulier par la voie de convention ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours ;
- 5° Concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées ;
- 6° Prendre des participations financières ou créer des filiales ;
- 7° Accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exercice de ses missions ;
- 8° Acquérir ou exploiter tout droit de propriété intellectuelle.

À la demande du ministre chargé de la culture, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé de la coopération, la Bibliothèque nationale de France participe, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles nationales, des règles communautaires et des accords internationaux, ainsi qu'à la représentation de la France dans toute instance internationale.

- **TITRE II : ORGANISATION ADMINISTRATIVE.**

- **Article 4**

- Modifié par [DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16](#)

Le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France comprend, outre le président de l'établissement, dix-neuf membres :

1° Huit membres de droit :

- a) Le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant ;
- b) le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- c) Le directeur chargé des archives au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- d) Le responsable du service du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- e) Le directeur chargé du budget au ministère chargé du budget ou son représentant ;
- f) Le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant ;
- g) Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de la recherche ou son représentant ;
- h) Le directeur chargé des relations culturelles internationales au ministère des affaires étrangères ou son représentant ;

2° Un membre du Conseil d'État nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du vice-président du Conseil d'État :

3° Quatre représentants du personnel élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture ;

4° Quatre personnalités du monde culturel, scientifique et économique désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Deux représentants des usagers élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Pour chacun des membres mentionnés au 3°, un suppléant est élu, dans les mêmes conditions que le titulaire.

Les membres mentionnés aux 2°, 4° et 5° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Les membres mentionnés au 3° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 5

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 3 JORF 10 novembre 2006](#)

Le président et les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures ou de prestations, ni assurer des prestations pour ces entreprises.

À l'exception de celles du président de l'établissement, les fonctions de membre du conseil d'administration ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.

Article 6

- Modifié par [Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 \(V\) JORF 10 mai 2005](#)
- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 4 JORF 10 novembre 2006](#)

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président qui fixe l'ordre du jour. Il est en outre convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle du tiers de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par le directeur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le directeur chargé du livre au ministère chargé de la culture.

Les questions dont le ministre chargé de la culture ou le tiers des membres du conseil d'administration demandent l'inscription à l'ordre du jour sont inscrites de droit.

Le directeur général, le président du conseil scientifique, le membre du corps du contrôle général économique et financier et l'agent comptable ainsi que toute personne dont le conseil ou son président souhaite recueillir l'avis assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à

nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de huit jours. Il délibère alors sans condition de quorum.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Chacun des administrateurs mentionnés aux 2°, 4° et 5° de l'article 4 peut donner mandat, par écrit, à un autre administrateur, dans la limite de deux pouvoirs détenus par administrateur.

En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 6°, au 7°, au 10° relatives à la politique tarifaire, à la fixation des droits d'entrée, aux tarifs des prestations et au 11° de l'article 7 peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration, selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Article 7

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 5 JORF 10 novembre 2006](#)

Le conseil d'administration délibère sur :

- 1° Les orientations de l'établissement, ainsi que sur son programme d'activités et d'investissement ;
- 2° Le budget et ses modifications pour l'ensemble des activités de l'établissement public ainsi que le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice ;
- 3° Le rapport annuel d'activité ;
- 4° L'organisation générale des services, la liste des départements et leur implantation sur les sites ;
- 5° Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement public est propriétaire, les projets de vente et de baux d'immeubles ;
- 6° L'acceptation des dons et legs ;
- 7° L'exercice des actions en justice et les transactions ;
- 8° Les conditions générales de passation des marchés et la composition de la commission d'appel d'offres prévue par le code des marchés publics ;
- 9° Les prises, extensions et cessions des participations et créations de filiales ;
- 10° La politique tarifaire de l'établissement et la fixation des droits d'entrée et des tarifs des prestations ainsi que des redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;
- 11° L'approbation des concessions.

Le conseil d'administration est consulté sur le règlement intérieur de l'établissement et les conditions d'ouverture au public.

Dans les matières énumérées aux 6°, 7° et 10°, le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président de l'établissement.

Il arrête son règlement intérieur.

Article 8

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours

qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture, s'il n'y a pas fait opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives au 2° autres que le compte financier, aux 4°, 5°, 10° et 11° de l'article précédent deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture ou le ministre chargé du budget et, dans la limite de leurs attributions, le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé du domaine, s'ils n'y font pas opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives aux 8° et 9° du même article doivent, pour devenir exécutoires, faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture, du ministre chargé du budget et, dans la limite de ses attributions, du ministre chargé de l'économie.

Article 9 (abrogé)

- Abrogé par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 7 JORF 10 novembre 2006](#)

Article 10

- Modifié par [DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 16](#)

Le président de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable deux fois par période de trois ans, sur proposition du ministre chargé de la culture.

Article 11

- Modifié par [Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 \(V\)](#)
- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 8 JORF 10 novembre 2006](#)

Le président de la Bibliothèque nationale de France dirige l'établissement public.

À ce titre :

- 1° Il prépare les délibérations du conseil d'administration et en exécute les décisions ;
- 2° Il accomplit tous les actes qui ne sont pas réservés au conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 7 ;
- 3° Il gère le personnel. Il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires de l'établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement et les affecte dans les différents services ;
- 4° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;
- 5° Il conclut les conventions engageant l'établissement ; il est l'autorité responsable des marchés ;
- 6° Il prend, sous réserve de l'accord du membre du contrôle général économique et financier et d'une ratification par le conseil d'administration lors de sa plus prochaine séance, les décisions modificatives du budget qui ne comportent ni une augmentation du montant total des dépenses, ni un accroissement des effectifs, ni une diminution du montant total des recettes, ni de virements de crédits entre la section de fonctionnement et la section des opérations en capital, ou entre les chapitres de personnel et les chapitres de matériel ;
- 7° Il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

Il peut déléguer sa signature au directeur général.

En cas d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions d'ordonnateur pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'établissement ainsi que celles d'autorité responsable des marchés sont exercées par le directeur général.

Article 12

Le directeur général de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret, sur proposition du président de l'établissement.

Il assiste le président dans ses fonctions et, à ce titre, peut recevoir de lui toute délégation pour assurer la direction des services de l'établissement.

Il peut déléguer sa signature aux chefs des services placés sous son autorité.

Article 13

Le conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France est composé de dix-sept membres :

1° Trois membres de droit :

le président du Conseil supérieur des bibliothèques ;

le chef de la mission de la recherche et de la technologie au ministère chargé de la culture ;

le chef de la mission scientifique et technique au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

2° Deux membres des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la Bibliothèque nationale de France élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

3° Deux membres représentant les autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

4° Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Sept représentants d'institutions scientifiques et documentaires, françaises et étrangères, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de l'établissement, le directeur général, le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant et le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant assistent aux séances avec voix consultative.

Article 14

Le président du conseil scientifique est nommé au sein de ce conseil par arrêté du ministre chargé de la culture.

Les membres autres que les membres de droit sont nommés pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le président et les membres du conseil scientifique ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations, ni assurer de prestations pour ces entreprises, à l'exception des entreprises d'édition.

Les fonctions de membre du conseil scientifique ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par le décret du 28 mai 1990 susvisé.

NOTA :

Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 art. 12 X : Dans tous les textes où il est fait mention, pour les déplacements temporaires, des décrets des 12 mars 1986, 12 avril 1989, 28 mai 1990 et 22 septembre 1998, ces références sont remplacées par celles du présent décret à compter du 1er novembre 2006.

Article 15

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président. Il est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche et fait toutes propositions relatives à la politique scientifique de l'établissement.

• **TITRE III : RÉGIME FINANCIER.**

Article 16

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

L'établissement est soumis aux dispositions des titres Ier et III du [décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012](#) relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 17 (abrogé)

- Abrogé par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Article 18

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 9 JORF 10 novembre 2006](#)

Les ressources de l'établissement comprennent :

- 1° Les subventions, avances, fonds de concours ou contributions qui lui sont attribués par l'État, les collectivités locales, les établissements publics et sociétés nationales et les personnes privées ;
- 2° Le produit des droits d'entrée et de visite ;
- 3° Les dons et legs ;
- 4° Le produit des concessions ;
- 5° Le produit des participations ;
- 6° Le produit des aliénations ;
- 7° Les revenus des biens meubles et immeubles et les redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;
- 8° Le produit des opérations commerciales de l'établissement et, de façon générale, toutes autres recettes provenant de l'exercice de ses activités ;
- 9° Toutes autres recettes ou ressources permises par les lois et règlements en vigueur.

Article 19

Les dépenses de l'établissement comprennent :

- 1° Les frais de personnel ;
- 2° Les frais de fonctionnement ;
- 3° Les frais d'étude ;
- 4° Les frais d'équipement ;
- 5° De manière générale, toutes dépenses nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 20

- Modifié par [Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142](#)

Des régies d'avances et de recettes peuvent être créées auprès de l'établissement dans les conditions prévues par le [décret n° 92-681 du 20 juillet 1992](#) relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics.

- **TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES.**

Article 21

La Bibliothèque nationale de France reçoit la garde des ouvrages, documents et collections ayant fait l'objet du dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale ou acquis à titre gratuit ou onéreux par la Bibliothèque nationale ou par l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

La Bibliothèque nationale de France acquiert et conserve pour le compte de l'État les documents et objets achetés sur les crédits dont elle dispose, ou provenant de dons et legs qui pourraient lui être consentis.

Les collections mentionnées à l'article 2 du présent décret restent la propriété inaliénable de l'État.

Article 22

La Bibliothèque nationale de France est substituée aux droits et obligations de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 23

Jusqu'à la première élection des représentants du personnel et des représentants des usagers, le conseil d'administration siège valablement sans ces représentants. Les représentants du personnel et les usagers siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.

L'élection des représentants du personnel aura lieu dans un délai de quatre mois à compter de la publication du présent décret.

Article 24

Jusqu'à la nomination du président de la Bibliothèque nationale de France, le directeur du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture exerce à titre intérimaire les fonctions de président. Il peut déléguer sa signature.

Article 25

Sont abrogés :

le décret n° 83-226 du 22 mars 1983 modifié relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale ;

les décrets n° 89-745, n° 89-746 et n° 89-747 du 17 octobre 1989 relatifs, respectivement, au statut d'emploi de l'administrateur délégué, du directeur scientifique et du directeur technique de la Bibliothèque nationale ;

le décret n° 89-777 du 13 octobre 1989 portant création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 26

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 10 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 11 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 12 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 13 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 14 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 15 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 16 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 17 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 18 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 19 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 2 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 20 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 21 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 22 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 41 \(Ab\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 7 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 8 \(M\)](#)
- Modifie [Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 9 \(M\)](#)

Article 27

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie [Décret n°59-587 du 29 avril 1959 - art. Annexe \(V\)](#)

Article 28

- Modifié par [Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 10 JORF 10 novembre 2006](#)

Les dispositions du présent décret peuvent être modifiées par décret en Conseil d'État, à l'exception de celles de l'article 10 en tant qu'il prévoit que le président de l'établissement est nommé par décret en conseil des ministres.

Article 29

Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'économie, le ministre de la culture et de la francophonie, le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

François MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

Édouard BALLADUR

Le ministre de la culture et de la francophonie,

Jacques TOUBON

Le ministre des affaires étrangères,

Alain JUPPÉ

Le ministre de l'économie,

Edmond ALPHANDÉRY

Le ministre du budget,

porte-parole du Gouvernement,

Nicolas SARKOZY

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

François FILLON

Le ministre de la fonction publique,

André ROSSINOT